



Paysages de l'après- pétrole ?

Passerelle

La Collection Passerelle de la Coredem (Communauté des sites de Ressources documentaire pour une Démocratie Mondiale) a pour objectif de mettre en lumière les expériences, les analyses et les propositions des divers acteurs de changement social. Chaque numéro rassemble et fait dialoguer, sur un thème donné, des contributions issues d'associations et d'ONG, de médias, de syndicats, de citoyens, de chercheurs, etc.

Passerelle est habituellement publiée à l'occasion de rencontres, les « Mercredis de la Coredem », qui poursuivent la même finalité : la création d'espaces libres de débats, de convergences et de propositions.

Tous les numéros sont téléchargeables gratuitement sur le site www.coredem.info

Coredem

La Coredem (Communauté des sites de Ressources documentaire pour une Démocratie Mondiale), est un espace de partage de savoirs et de pratiques par et pour les acteurs de changement. Ce sont près de trente organisations et réseaux qui mutualisent en ligne, leurs informations et analyses autour du moteur de recherche, *Scrutari*. La Coredem est ouverte aux organisations, réseaux, mouvements et médias qui font de leurs expériences, de leurs propositions et de leurs analyses, des outils au service des sociétés solidaires, durables et responsables.

Ritimo

L'association Ritimo anime la Coredem et est éditeur de la Collection *Passerelle*. Ritimo est un réseau d'information et de documentation pour la solidarité internationale et le développement durable. Dans 90 lieux en France, Ritimo accueille le public, relaie des campagnes citoyennes, propose des animations, et des formations. Ritimo s'engage dans la diffusion d'information et de documentation sur le Web via son site : www.ritimo.org

La Compagnie du Paysage

L'association *La Compagnie du Paysage* rassemble les citoyens et professionnels concernés par le développement local, la question du durable et de la participation. Elle réunit les amoureux du territoire, amateurs d'une nature travaillée par l'homme, respectueuse de ses équilibres et à la recherche de nouveaux savoir-faire pour préserver la planète et respecter ses habitants.

www.lacompagniedupaysage.fr

Les articles de ce numéro sont consultables sur le site de ressources documentaires, CITEGO, dédié aux questions et aux propositions portant sur les Cités, les Territoires et la Gouvernance : www.citego.info

L'initiative de la Coredem est soutenue par la Fondation Charles Léopold Mayer pour le Progrès de l'Homme : www.fph.ch

La couverture est un montage des illustrations réalisées par l'Atelier ET ALORS, à savoir :
– Nantes 2030, *La métropole Fertile*.
– Centres-Bourgs de Loire Atlantique à l'horizon 2013.
– Paris +2°C, *Projet fiction sur l'adaptation de la ville de Paris à un réchauffement climatique de 2°C*.

L'atelier ET ALORS est composé de deux architectes maîtres d'œuvre : Yannick Gourvil et Cécile Leroux qui ont mis en place une méthode expérimentale pour explorer les enjeux de la Ville et des territoires de demain.

Tout commence en 2006 par leur travail de fin d'études «Rennes + 6°C» pour lequel une méthodologie et des outils d'analyse spécifiques sont créés pour observer les conséquences urbaines de l'application d'un climat fiction sur un échantillon représentatif de territoire.

Depuis, ce travail s'est enrichi de nouvelles expériences en étendant les champs d'investigations à d'autres villes et d'autres problématiques. Le fond théorique s'est approfondi en parallèle d'une approche sur la fiction et l'utopie. Ainsi en février 2008, une évolution chronologique sur un siècle de la ville de «Dunkerque + 6°C» est proposée à l'auditoire des 9èmes Assises de l'énergie. Pour les 8èmes Rencontres Euroméditerranéennes, l'association Volubilis donne carte blanche à ET ALORS. Une promenade urbaine fiction et un guide touristique d'«Avignon + 6°C» sont présentés à cette occasion. En 2009, Cécile Leroux est lauréate de la bourse de la fondation EDF Diversiterre pour mener le projet «New Orleans + 1m», une recherche sur l'évolution d'un territoire menacé par l'augmentation des risques cycloniques. A la même période, Yannick Gourvil remporte le concours d'idées européen de la Fondation Willmotte pour une greffe urbaine avec T. Jouffe et P. Pfenninger, architectes. En 2010, le projet d'anticipation «+ 2°C ... Paris s'invente !», exposé à Paris, propose 20 cartes postales de Paris plongée dans un climat fiction + 2°C. Il s'agit d'une ville qui se transforme activement pour lutter contre l'emballage de la machine climatique et qui saisit cette opportunité pour réinventer nos modes de vie urbains. Le collectif a ensuite participé à la démarche prospective de «Nantes 2030, ma ville de demain» de Nantes Métropole et a conduit une étude exploratoire sur la densification des centres-bourgs ruraux de Loire-Atlantique réalisée avec le CAUE44.

Aujourd'hui, ET ALORS oriente son activité vers l'urbanisme en répondant à des concours et des programmes de recherches opérationnelles. Y. Gourvil et C. Leroux travaillent également en tant qu'architectes maîtres d'œuvre, de l'esquisse au chantier, au sein d'agences d'architecture et en indépendants.

Sommaire

A propos du fil rouge de ce numéro	9
JULIEN WOESSNER	
Editorial	10
ODILE MARCEL, BAPTISTE SANSON ET RÉGIS AMBROISE	
PROJETS DE PAYSAGE ET PROJETS DE SOCIÉTÉ	12
Paysages équitables et durables : redonner corps à l'évidence spatiale dans l'aménagement des territoires	13
ODILE MARCEL	
Les rapports intimes de l'homme et des paysages	19
YVES GORGEU	
Quelles leçons pouvons-nous tirer de l'histoire de nos paysages traditionnels ?	23
JEAN-YVES QUAY	
Le paysage, clé d'entrée pour un développement durable des territoires	33
RÉGIS AMBROISE	
NOUVEAUX ENJEUX	38
Et si les paysages de l'après pétrole n'arrivaient jamais ?	39
MARC VERDIER	
Changer de progrès, revenir à la complexité	46
FRANÇOIS LETOURNEUX	
La résilience, une nouvelle ère pour le développement urbain ?	50
THOMAS SIEVERTS	
Changement de paradigme : Inventer des paysages biocompatibles avec les espaces agricoles de production	58
JEAN-CLAUDE LEFEUVRE ET ODILE MARCEL	

Approche sur le binôme « agri-culture et ville-culture »
Un appel à la polyvalence du territoire pour nos paysages
de l'après pétrole 65
YVES HUBERT

Le paysage comme moteur de lien social 72
THOMAS BOUCHER

NOUVELLES FORMES PAYSAGÈRES 78

Paysages de transition, un projet de paysages pour l'après-pétrole 79
SÉBASTIEN GIORGIS

Paysages agricoles de l'après-pétrole
Nouveaux designs agronomiques pour produire autrement
et améliorer le cadre de vie 86
RÉGIS AMBROISE ET BAPTISTE SANSON

Quel paysage pour notre terre en 2050 ? 96
PHILIPPE POINTEREAU

Le scénario Afterres2050
Pour une utilisation soutenable des terres en France 106

Ville et vélo, dans une société de l'après-pétrole 108
ERIC CHTOURBINE

Vélo et énergies 115
PAUL FOURNEL

Vieilles pierres et rénovation, nos immeubles peuvent-ils muer ? 118
YANN FRANÇOISE

Le désastre annoncé des friches commerciales en France :
un potentiel de recomposition 123
MAYA CAPUCIN

NOUVEAUX TERRITOIRES 128

Nouveaux territoires, nouveaux paysages 129
YVES GORGEU

L'agriculture dans les villes de l'après-pétrole 136
CHRISTINE AUBRY

La ville du contrat socio-agricole
La complémentarité rural/urbain au cœur de la métropole du XXI^e siècle 142
CHRISTOPHE BAYLE ET VÉRONIQUE VALENZUELA

Redonner à l'espace une cohérence durable dans les territoires ruraux 149
FRANÇOIS TACQUARD

**L'exemple de Wesserling :
l'apport d'une démarche paysagère dans la recomposition d'un site
industriel en pôle culturel et économique** 154
RÉGIS AMBROISE ET ODILE MARCEL.

Vers des écosystèmes métropolitains 156
PASCAL GONTIER

NOUVELLES DÉMARCHES ET NOUVEAUX MÉTIERS 161

**Trois hypothèses de recherche pour refonder le projet
spatial en milieu rural** 162
XAVIER GUILLOT

Le paysage comme lien entre les projets d'agriculture et d'urbanisme ? 168
ARMELLE LAGADEC ET MATHILDE KEMPF

**L'agriculture, « ça regarde » les paysagistes Le paysage, « ça regarde »
les agronomes - Réflexions autour d'une expérience pédagogique
pluridisciplinaire entre Vexin et ville nouvelle** 175
SOPHIE BONIN, BAPTISTE SANSON, MONIQUE TOUBLANC

**VOLUBILIS ou le « paysage augmenté »
Les réseaux et internet transforment-ils notre conception du paysage ?** 182
SÉBASTIEN GIORGIS

NOUVELLES POLITIQUES 184

Le paysage après le pétrole, du débat à l'action 185
GIOVANNA MARINONI

Difficultés mais nécessité d'une politique publique nationale du paysage 191
JEAN-PIERRE THIBAUT

**Conclusion
Penser l'avenir des paysages :
un défi pour les politiques publiques de l'énergie ?** 199
VINCENT PIVETEAU

Filmographie 204

Sitographie 205

A propos du fil rouge de ce numéro

JULIEN WOESSNER

Architecte, responsable des programmes « habitants, villes et territoires » à la Fondation Charles Léopold Mayer, enseignant occasionnel au laboratoire d'architecture urbaine et de réflexion énergétique (LAURE) de l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne.

La présente publication a un invité spécial, venu d'un passé proche, d'une époque où les débats sur les modèles de société étaient polarisés par deux « blocs » en « guerre froide », aussi productivistes l'un que l'autre, parce qu'engagés dans la course au « développement ». Restant extérieur à tout camp préétabli, notre invité a développé une pensée originale, radicalement critique, sur les techniques et les institutions de son temps, interrogeant plus particulièrement les représentations et les modes de vie qu'elles génèrent... et dont nous sommes héritiers encore aujourd'hui.

De ses multiples écrits nous en avons choisi un dont les extraits ponctuent les parties de la présente publication, à la manière d'illustrations, sans établir de liens directs avec les points de vue d'aujourd'hui. Ce texte a été publié en 1973, sous forme d'articles pour le journal *Le Monde*. C'était l'année du premier « choc pétrolier », le prix du baril quadruplait.

Contrairement aux experts et dirigeants de son époque, notre invité n'a pas concentré ses réflexions sur les alternatives au pétrole qui permettraient de continuer à vivre de manière « développée » malgré la pénurie. Il a choisi d'aborder les questions énergétiques sous l'angle de la justice sociale et de l'autonomie de l'homme par rapport à la technique, interrogeant les effets de l'abondance énergétique sur les rapports sociaux.

Cet invité, vous l'aurez deviné, est Ivan Illich et le texte choisi s'intitule « Énergie et équité¹ », un point de vue « décalé » resté très actuel.

[1] *Energie et Equité* in « ŒUVRES COMPLETES TOME 1 » de Ivan ILLICH, © Librairie Arthème Fayard 2004.

Editorial

ODILE MARCEL

(LA COMPAGNIE DU PAYSAGE)

BAPTISTE SANSON

(LA BERGERIE DE VILLARCEAUX)

RÉGIS AMBROISE

(INGÉNIEUR AGRONOME ET URBANISTE)

La raréfaction et le coût grandissant des énergies fossiles ouvre une ère nouvelle, nous la dénommons l'« après pétrole » afin de marquer les ruptures que cette transition énergétique amènera dans notre façon d'aménager l'espace terrestre, d'y organiser la production, d'y habiter ou de nous y déplacer.

Notre propos n'est pas de débattre de l'imminence ou du caractère improbable d'un pic pétrolier, il est de marquer comment l'épuisement des ressources non renouvelables à bon marché – qui sont en grande partie responsables de la pollution de la planète –, va appeler une façon nouvelle de vivre et d'habiter, de produire des richesses et de gérer les ressources naturelles.

Toutes les catégories professionnelles soucieuses du vivre ensemble d'aujourd'hui et de demain ont commencé à renouveler les approches et à imaginer des alternatives. Nous avons souhaité donner la parole à la communauté des disciplines de l'espace : architectes, urbanistes, aménageurs, agronomes, paysagistes etc. Dans chacun de ces métiers qui conçoivent les formes et la composition des paysages, des préoccupations nouvelles, des réalisations ont vu le jour.

Les paysages sont la forme donnée au projet social d'une époque. La société à venir, ses pratiques et ses mœurs façonneront des espaces nouveaux, elles inventeront des compatibilités nouvelles entre l'homme et son milieu. Marquant



une rupture radicale avec l'ère de la croissance qui a permis l'avènement du monde moderne, la transition énergétique sera ainsi une transition écologique et paysagère puisqu'elle aura à substituer une nouvelle économie, de nouveaux usages et un cadre spatial mieux ajusté aux réalités du milieu terrestre que ceux qu'avait conçu le XX^e siècle pendant la courte période où il utilisa sans frein les ressources du sous-sol.

Si le paysage permet de comprendre comment fonctionne une société, c'est aussi un outil pour penser ses évolutions. Aujourd'hui, l'ambition d'une meilleure efficacité sociale, économique et environnementale conduit chaque territoire à valoriser ses propres singularités et à se dégager des modèles tout faits, même verts, qui croient pouvoir imposer partout des solutions préformées. Imaginant de nouveaux paysages, ces territoires cherchent désormais à donner corps, dans la durée, à la nécessaire compatibilité de l'institution sociale, des besoins humains et du milieu vivant.

En ouvrant nos pages à ceux qui façonnent et façonneront les paysages, nous avons souhaité rassembler les savoir-faire qui tracent dès à présent le terrain des sociétés de demain dans un « après pétrole » qui offrira, incarné dans l'espace, la lisibilité d'un nouveau rapport à la nature fondé sur un multiusage des lieux de la terre et des territoires, dans l'évidence revenue d'un sentiment du bien commun, pacifiquement partagé.

PROJETS DE PAYSAGE ET PROJETS DE SOCIÉTÉ

« Aujourd'hui il est devenu inévitable de parler d'une crise de l'énergie qui nous menace. Cet euphémisme cache une contradiction et consacre une illusion. Il masque la contradiction inhérente au fait de vouloir atteindre à la fois un état social fondé sur l'équité et un niveau toujours plus élevé de croissance industrielle. Il consacre l'illusion que la machine peut absolument remplacer l'homme. Pour élucider cette contradiction et démasquer cette illusion, il faut reconsidérer la réalité que dissimulent les lamentations sur la crise : en fait, l'utilisation de hauts *quanta d'énergie* a des effets aussi destructeurs pour la structure sociale que pour le milieu physique. Un tel emploi de l'énergie viole la société et détruit la nature. »



Paysages équitables et durables : redonner corps à l'évidence spatiale dans l'aménagement des territoires

ODILE MARCEL / AVRIL 2013

Philosophe et écrivain, Odile Marcel est professeur des universités.

Contexte
Sujets à des éclipses dans l'opinion et très insuffisamment pris en compte par les politiques malgré les alertes lancées par la quasi-intégralité des experts, un débat, une inquiétude et une attente traversent les sociétés contemporaines au sujet de la nécessité et de l'urgence d'une transition énergétique, économique et sociale.

Fin de la croissance, épuisement des ressources, érosion de la biodiversité, creusement des inégalités sociales : pour tous ceux que ne protègent pas leur ignorance, leurs compétences sectorisées ou leur indifférence, l'inflexion du mode de développement de nos sociétés vers un établissement plus durable et plus équitable est une préoccupation et un espoir. Nous avons à inventer les formes d'un monde nouveau, à mettre en place des pratiques économiques, environnementales et sociales de durabilité et d'équité inscrites dans les réalités locales et ce, à l'échelle mondiale. Une telle urgence est mal prise en compte par les puissances qui gouvernent nos sociétés, elle n'est pas toujours ressentie par celles qui entrent dans la croissance et aspirent à un mieux-vivre à l'occidentale.

Ivres d'expansion et prises au jour le jour dans l'affrontement concurrentiel des marchés, les entreprises mondialisées, comme les puissances nationales elles-



© Cheng (Lily) Li

mêmes, semblent animées par un *struggle for life* aveugle, une simple lutte pour la puissance. Découverte des gaz de schiste, prospective autour de l'exploitation des ressources minières sous-marines : chaque occasion de reconduire le *statu quo* soulage lâchement, en nous, tout ce qui, en dépit des crises annoncées et de la crise présente, voudrait pouvoir continuer à consommer de nouveaux gadgets, explorer de nouveaux horizons de jouissance et plus généralement élever son niveau de vie, comme si le « chacun pour soi » de la lutte de tous contre tous pouvait engendrer... le progrès pour tous. La juste revendication du développement individuel et du droit à

l'espace privé, l'irrésistible expansion de la volonté de bien vivre englobent la conscience de ce qui nous lie aux autres, au monde ambiant et à nos descendants. Pris dans l'égotisme post-démocratique, chacun se recroqueville en espérant passer à travers les gouttes quand se lèvera l'heure de la fin de l'illusion, le moment de vérité où s'effondreront les privilèges... et peut-être la vie elle-même.

Nos sociétés sont travaillées par ailleurs, de façon plus ou moins souterraine dans leurs différents secteurs d'activité, par un mouvement de préparation, d'anticipation et de maturation qui, en dépit de l'air du temps, prend en compte les fondamentaux d'une évolution souhaitable et en dessine avec évidence les formes comme autant de solutions possibles à la crise de civilisation – technique, éthique et idéologique – que nous traversons.

Il nous a semblé que le débat autour du paysage, qui occupe depuis 1950 une grande diversité de métiers et de disciplines, méritait d'être porté au jour dans cette perspective. Bien que nos sociétés se croient essentiellement animées par un projet de domination de la nature et par l'égoïsme sacré, de nombreuses propositions d'aménagement apparaissent aujourd'hui qui, en configurant à de nouveaux frais l'espace dans lequel se croisent les multiples dimensions et fonctions de nos vies individuelles et sociales, ménagent autant de solutions pour les usages nécessaires d'un monde plus économe et mieux partagé. L'inventivité de ces pratiques nouvelles témoigne d'un travail, dans l'époque, réglé sur les urgences et sur le bon sens. Il est enraciné, par ailleurs, dans le temps long de l'espèce et en cohérence avec l'histoire de nos différentes sociétés.

Qu'appelle-t-on paysage ?

L'établissement des sociétés humaines dans le milieu terrestre a connu une mutation



d'enjeu considérable à la fin de la dernière glaciation quaternaire. En observant les plantes sauvages qu'il récoltait et apprenait à transporter dans ses premiers jardins, l'homme les a acclimatées en leur offrant des conditions nouvelles. De mutations en sélections végétales et animales opportunes, l'homme améliorait considérablement ses rations de survie. Il en résulta l'essor démographique, technique et social de l'espèce humaine dans les bassins de vie du riz, du maïs et du blé, avec l'invention d'une division du travail et l'essor de connaissances spéciales en agronomie, en médecine et en astronomie. Les sociétés se différencièrent, les fonctions se scindèrent et l'inégalité entre les hommes apparut.

Les grandes civilisations qui se développèrent à partir de l'invention de l'agriculture en Chine, au Moyen-Orient et en Amérique du Nord et du Sud ont marqué leurs territoires par un ensemble de traces : maisons, chemins, clôtures des champs, terrasses ; villages, villes, palais, jardins, temples ; ponts, remblais, murailles. Il en naquit autant d'espaces aux caractères techniques et culturels différents, marqués par des croyances et des styles de vie. Les voyageurs tels Ulysse, Hérodote et Sinbad le marin, les commerçants et les diplomates comme Marco Polo les découvraient et les évoquaient comme autant de pays avec leurs paysages : dans les différentes parties du monde, l'homme signait son aménagement du monde par des traces techniques et symboliques qui marquaient son espace de vie.

A partir de la Renaissance, on a plus spécifiquement appelé *paysage* l'appréhension visuellement ajustée de ces espaces dans les représentations picturales qu'inventaient la peinture flamande et italienne. Paysage voulait dire que l'établissement humain dans le monde, résultat des efforts de la technique, de la connaissance et des bonnes lois, était désormais apprécié comme tel et contemplé. L'homme savait qu'il pouvait désormais, grâce aux bonnes pratiques inspirées par des valeurs consenties, vivre en paix avec lui-même, avec son semblable et avec la vie terrestre autour de lui. Un idéal de civilisation et un message s'exposaient dans les paysages façonnés par l'homme, là où les différentes sociétés avaient su établir avec évidence un certain degré de paix, de prospérité et de justice dans l'espace qui était leur. L'existence d'une peinture de paysage témoigne de l'existence, en Europe, d'une utopie, d'un rêve et aussi d'un projet qui se voulut universel : celui de l'autonomie du pouvoir humain pour établir une société qui convienne à son aspiration à la prospérité, à la beauté et à l'équité. L'humanité y nourrit, depuis le XVIII^{ème} siècle, une ambition et un espoir de savoir se libérer de l'aveugle vouloir-vivre pour équilibrer son exploration des ressources, ses relations mutuelles et bâtir ensemble un règne de justice que symbolise aujourd'hui l'existence institutionnelle d'une assemblée des Nations Unies où sont représentés tous les pays du monde.

Idéal et réalité du jardin planétaire : quel bilan de l'anthropocène ?

En dépit des aspirations à la justice partagées par notre époque, nous savons bien sûr que partout la violence, le crime et l'iniquité ont sévi dans l'histoire humaine. Partout les hommes ont rançonné, pillé et massacré. Souvent aussi, l'homme usait et abusait des ressources de son milieu et finissait par les mettre à mal, il en résulta

l'effondrement de certaines civilisations. La plupart réussissaient à se maintenir ou à prendre leur essor tandis que, partout sur la terre, une certaine précarité alimentaire, énergétique et sanitaire a longtemps caractérisé le destin terrestre de notre espèce. Grosse de toutes les émancipations ultérieures, la révolution technique, scientifique, juridique et politique à partir de la Renaissance en Europe (XVI^e siècle), le développement des puissances occidentales et leur expansion coloniale (XVII^e–XIX^e siècle) puis l'entrée de chaque civilisation dans l'ère de la sécurité sanitaire et de la puissance technologique au cours du XX^e siècle ont démultiplié la croissance démographique, l'essor des villes et le prélèvement des ressources naturelles par les sociétés humaines (eau, sols, ressources minières, biodiversité) en un emballement récemment attesté qui inquiète nos prospectives et hante subitement nos imaginaires de scénarios de cataclysmes, de famines et de guerres.

Venant brouiller l'espoir d'une paix universelle et de l'accès pour tous à des conditions de vie supportables, les images du récent paysagement du monde par les tracteurs, les autoroutes, les villes verticales et les aéroports décrivent les illusions de richesse auxquels se plie une planète rançonnée, dominée, bientôt détruite. Désormais, la puissance économique et la rivalité technique et commerciale semblent avoir pris la place des valeurs politiques, sociales et culturelles que chaque société savait incarner dans le style particulier de son aménagement de l'espace. Dans les villes au Nord comme au Sud, le paysage universel du Hilton, des échangeurs et des antennes-relais donne forme et évidence au règne d'une prospérité des indices, des courbes et de certains salaires tandis que croissent les quartiers de taudis et les campagnes désertées. Le pouvoir semble devenu technique et financier, au moment où les dirigeants politiques de chaque nation cherchent ensemble à conjuguer et à ajuster des ententes dans les larges assemblées, conclaves et forums périodiques d'un calendrier commun qui peine à définir l'urgence de nouvelles façons d'agir et les priorités raisonnables, partageables par tous, qui sauraient aménager la terre en conciliant les usages humains avec la limite des ressources du milieu terrestre.

La démocratie mondiale s'essaie-t-elle dans une ère de transition nécessaire ? La requête de paysage – son attente, son ambition, son besoin – témoignent de l'émergence, dans les différentes sociétés, de l'espoir et de la volonté d'un état du monde où les équilibres sociaux, économiques et environnementaux auraient trouvé une évidence opportune, inscrite dans les lois, dans les cœurs comme dans l'espace lui-même. Les hommes d'aujourd'hui se sentent capables de contribuer à la société qu'ils attendent, une société fondée sur l'équité, la prospérité et l'attention aux formes de notre dépendance et de nos devoirs envers le règne de la nature vivante. Un tel pacte, inscrit dans le dessin de nos espaces de vie et de production, serait alors saisi de façon constante, évidente et intuitive, afin que nous en percevions la logique, la valeur et la nécessité.

La fin du pétrole sonne-t-elle le glas pour la tentation de l'égoïsme sacré, de



l'aveuglement et du pillage ? La transition énergétique sera-t-elle aussi une transition environnementale, culturelle et sociale ? Le débat autour du paysage, et particulièrement en France où de notables erreurs ont été commises en matière d'aménagement depuis 1950, nous a semblé témoigner d'un état de ces questions, tandis que se font jour des façons d'organiser l'espace qui dessinent autant de solutions techniques, économiques et culturelles pour la composition d'un monde nouveau. L'émergence du soutenable coïnciderait alors avec le retour du paysage, annoncé par certains experts et professionnels et attendu par la plupart des gens, sensibles qu'ils sont à la convenance, à l'utilité et à la beauté des formes de la cité des hommes, et pour qui une société développée ne signifie pas seulement les chiffres d'un revenu et d'une espérance de vie à la naissance, mais aussi la chair d'un savoir vivre ensemble obéissant aux valeurs nées au XVIII^e siècle pour en finir avec le fatalisme et les castes.

Quelles solutions spatiales pour agencer dès à présent un futur soutenable

Admettons que, pendant la deuxième moitié du XX^e siècle, le mode de développement et l'affirmation spatiale de la modernité se sont trop souvent réalisés sous le signe de l'urgence et souvent d'un défaut de savoir-faire qui ignorait l'art et se satisfaisait de solutions techniques sectorielles. Après-guerre, inspirée par la volonté de transformer la société en offrant à chacun les nouvelles chances de la vie en ville et des emplois industriels qui démultiplieraient les capacités collectives de production, une improvisation démiurgique a vu le jour dans les nations occidentales, celle qui, sous le signe du béton, se poursuit aujourd'hui dans les nations émergentes avec les autoroutes et les villes verticales.

Dès la fin des Trente Glorieuses, très particulièrement en France, l'étalement urbain des lotissements pavillonnaires a succédé aux politiques de grands ensembles et recouvert la campagne autour des agglomérats métropolitains, bouleversant la façon dont les villes et leurs réseaux de voies de communication avaient pu être précédemment façonnées et tracées, au cours du temps, en connivence étroite avec leur géographie. Nées du pétrole, ces transformations ont brouillé à très grande échelle les catégories de la ville et de la campagne et démultiplié les espaces périurbains qui rompent avec l'espace historique des villes-centre et de leurs banlieues pour annoncer partout l'ère de la ville diffuse. Pendant le même temps, l'agriculture effaçait les structures anciennes partout où elle le pouvait, les remplaçant par la plaine infinie de l'utopie mécanisée et des rendements azotés.

Pour nos yeux acclimatés aux formes comme aux styles des espaces inventés par l'histoire, plusieurs échelles, plusieurs principes de composition, plusieurs rationalités se confrontent, qu'il faut apprendre à analyser, décrire et réinventer dans une attention renouvelée aux finalités qui doivent présider désormais au

juste geste de l'aménagement soutenable.

En des temps où l'énergie va sans doute venir plus rare et beaucoup plus chère, au moins tant que d'autres systèmes de production qui restent à inventer ou à commercialiser n'auront pas pris la relève, il est probable que les modes de vie nés de cinquante ans de pétrole à tout va vont être mis en crise et souvent s'effondrer. La société devra se réorganiser en prenant attention à des dimensions jusqu'ici minorées et écartées, qui se révèlent aujourd'hui vitales. Prenant le contrepied de modes de faire aux coûts désormais inabordables et dont la capacité de dommage sera enfin reconnue, d'autres initiatives techniques, urbanistiques, agricoles et sociétales verront le jour. De nouvelles compétences seront développées ou priorisées. Le façonnement éducatif se transformera. De nouveaux types d'hommes apparaîtront, des générations nouvelles pour des conditions de vie et des tâches nouvelles.

La requête de paysage, son attente sociale et les métiers qui lui donnent forme sont le signe incarné que les valeurs de sécurité et de justice, posées par le développement récent de nos sociétés comme une ambition désormais universelle et sans précédent dans l'histoire, exigent à présent une nouvelle assise : une compatibilité retrouvée avec la réalité de la terre et du monde vivant, puisqu'aucune société ne pourra désormais dénier ni mettre à mal les échelles et les contraintes infra et suprahumaines sans disparaître à plus ou moins long terme.

C'est pourquoi les paysages intensifs de rizières en terrasses ou de bocagement inventés par les agricultures du monde nous fascinent et nous inspirent, ils témoignent d'un art de faire humain qui a tracé et façonné autant d'espaces visuellement ingénieux parce que procédant d'une attention rigoureuse et subtile à la diversité et à la complexité d'un réel familier, immense et inconnu à la fois, que nous appelons communément la nature. A leur image, les solutions pour une espèce humaine plus nombreuse et plus exigeante transformeront-elles sans doute le visage de la terre en apportant plus de finesse et d'acuité au travail d'aménagement de notre monde pour donner forme à autant de nouveaux monuments, inspirés à la postérité d'Adam par un geste de nécessaire solidarité avec les générations futures.



Les rapports intimes de l'homme et des paysages

YVES GORGEU / JANVIER 2013

Yves Gorgeu est ingénieur-chercheur en développement territorial au service des pays, des Parcs Naturels Régionaux et des intercommunalités. Il a travaillé à la Confédération Nationale pour l'Aménagement Rural, à la Fédération des Parcs Naturels Régionaux¹ et à Mairie-conseils (Caisse des Dépôts et Consignations)². Il y a fondé le réseau Paysages et Urbanisme Durable. Yves Gorgeu est membre du collectif des Etats Généraux du Paysage.

Les paysages sont capables d'éveiller chez l'être humain, à des degrés variables, une sorte de bien-être, et un rapport intime avec les lieux. Ainsi devant des lieux grandioses qui semblent surgir des premiers moments de la création, devant certains couchers de soleil, une aube naissante ou des phénomènes naturels exceptionnels, nous pouvons éprouver un émerveillement qui nous transporte, des élans qui nous font sortir de nous-mêmes et accéder à des dimensions surprenantes de l'expérience.

De leur côté, l'agencement harmonieux de certains paysages du quotidien, forgés par les mains des hommes au cours de l'histoire, peuvent susciter une émotion admirative qui semble nous unir avec ces lieux.

La contemplation de brins d'herbes qui se parent de rosée, de fleurs naissantes, de jeunes feuillages, le secret d'un endroit qui nous envoûte peuvent nous apporter une paix profonde et devenir source d'inspiration.

Les expériences de ce type sont multiples. Elles nous touchent tous personnellement, donnant au paysage sa valeur la plus fondamentale, celle de l'écoute des lieux.

[1] www.parcs-naturels-regionaux.tm.fr

[2] www.mairieconseilspaysage.net

Les dimensions d'un tel sentiment d'empathie avec « l'esprit des lieux » peuvent surprendre par leur richesse et leur profondeur. Pour preuve, quelques expressions recueillies lors de dialogues autour du paysage ou de lectures littéraires ou poétiques sur le même thème : « Il existe des lieux qui entrent en résonance avec ce que nous sommes, qui nous atteignent dans notre intimité. Des lieux qui apportent une paix profonde, livrée sous un voile de mystère. Ils nous font entendre une voix du monde, nous suspendent du temps, nous relient à ceux qui ne sont plus, ont un sens sacré, nous élèvent et créent un appel, ils nous réconcilient ». « Des lieux qui nous emportent sous d'autres cieux, nous unissent à l'univers, nous déconcertent mais font écho avec ce que nous sommes en profondeur, ils sont l'étoffe qui nous enveloppe, et source d'inspiration spirituelle ». « Ces lieux nous font vivre l'harmonie et la fraternité, ce que peut être la cohésion sociale et les valeurs qui l'animent, ils sont source de bien-être, donnent sens à ce qu'il faut vivre là où on est, avec ceux avec lesquels on vit ».

De tels témoignages attestent de la profondeur de la rencontre de l'homme avec les paysages. Ils signifient que le paysage n'est pas seulement un décor dans lequel se déroulerait la vie des individus, mais l'étoffe qui l'enveloppe. Il est un cadre, une échelle de référence qui peut aider chacun à se situer et à s'orienter à

“ Le paysage c'est l'affaire de tous ”

condition toutefois que les équilibres de sa construction et les protocoles de sa conservation soient guidés par les liens mêmes qui tissent la vie sociale et

témoignent d'une relation raisonnable avec les ressources du milieu dont ils émanent, dans le respect du monde vivant. Certains empires se sont effondrés du fait de leur aveuglement et de leurs excès, tandis que dans nos sociétés dites riches et développées, l'existence sociale peut perdre toute cohérence du fait de certaines formes d'aménagement qui morcellent et brouillent les espaces sous l'effet de seuls intérêts individuels, contribuant de la sorte au mal-être.

Le paysage emprunte en effet ses règles de construction aux formes sociales elles-mêmes, telles que les ont élaborées les groupes humains. Il en constitue l'expression. C'est pourquoi son organisation retentit sur les liens qui nous unissent à nous-mêmes, aux autres et au monde. Le paysage est donc une dimension d'expertise et de travail essentielle pour analyser, comprendre et penser les lieux de vie, les partis d'aménagement et les modes de développement. Il est l'échelle de cohérence d'ensemble selon laquelle prennent sens les décisions humaines qui s'inscrivent dans l'espace.

C'est ainsi que le paysage peut constituer le langage du territoire et, par là-même, une sorte de tissu ou de trait commun pour ceux qui l'habitent et le travaillent, ainsi que pour ceux qui le fréquentent. C'est parce qu'il incarne autant de valeurs



sensibles et émotionnelles qu'il sait nous parler et nous permet naturellement d'établir confrontations et dialogue entre personnes très diverses, habitants, agriculteurs, forestiers, entrepreneurs, architectes, aménageurs, élus, représentants des administrations, visiteurs, photographes, cinéastes, chercheurs, philosophes, paysagistes... Ainsi partagé au cours de ces vivants échanges, il peut devenir facteur d'unité et de création collective. Comme l'exprime si bien la communauté de communes de la Haute-Bruche qui a fondé toute sa politique sur une reconquête paysagère, « le paysage c'est l'affaire de tous ». De ce fait, le paysage est probablement le fondement le plus pertinent quand on cherche à élaborer un projet de territoire participatif.

En parlant de culture ou des métiers du paysage, on parle de ceux qui ont le souci de configurer les espaces en sachant relier et articuler le corps social à un corps territorial par la recherche d'un vivre-ensemble fondé sur la force et le sens donnés aux lieux de vie. Le paysage peut ainsi se révéler facteur de « solidarité sociale territoriale ».

En invitant à renouer avec la vie du milieu et les principes du vivant, le paysage nous relie à une conscience de la Terre et nous rappelle la responsabilité que nous devons assumer, par nos modes de vie, envers les territoires que nous habitons et que nous fréquentons. C'est en analysant les relations que les hommes ont entretenu avec le monde qui les entoure et en restituant les expériences qui ont articulé leur dimension existentielle que nous pouvons nous mettre à l'écoute des lieux, en ressentir et en révéler l'« essence ».

L'histoire est par ailleurs le fondement pérenne sur lequel il est possible de continuer à faire évoluer les paysages en gardant ou en restaurant les valeurs qui ont présidé à leur construction. Dans l'espace de plus en plus mondialisé et encombré de surconsommations de toutes sortes, il est impératif d'introduire une rupture dans nos manières de traiter l'espace. Il faut redonner des principes organisateurs qui puissent assurer des connexions avec le milieu et une cohérence avec les usages et les codes sociaux, de telle sorte qu'ils puissent s'inscrire dans la dimension intuitive de la perception sensible au lieu de se retrouver, comme trop souvent, enfouis sous un outillage technique qui détruit le caractère propre des lieux et des groupes sociaux et transforme le territoire en une « surface instrumentale, indifférente et interchangeable » (Michel Corajoud, paysagiste).

Il faut redonner de l'importance au rapport sensible avec les lieux, à la mobilisation des sens et des sensations que chacun de nous vit dans ses espaces de vie, qui sont tous singuliers. La difficulté réside bien souvent dans la capacité à décrire précisément les caractères des lieux qui sont propres à induire ces expériences sensibles. Comment mettre des mots pour les partager, les expliciter et les communiquer ? Ce n'est évidemment pas lors d'un travail en salle que de tels propos peuvent s'exprimer, ni dans le registre du professionnalisme et de la

technicité qui sont requis dans les projets d'aménagement et de développement. C'est davantage en favorisant les sorties de terrain, en sollicitant et en diffusant les représentations artistiques, historiques, photographiques, cartographiques, littéraires, imaginatives, poétiques, contemplatives... que l'on contribue à libérer l'expression des expériences personnelles que nous vivons avec les lieux.

L'œuvre de Kenneth White³ exalte la poétique du monde : « C'est sur le rapport entre l'esprit humain et la terre qu'émerge le souci du monde ; quand le contact est sensible, subtil, intelligent, nous avons un monde au sens plein du mot, c'est-à-dire agréable à vivre et favorisant un épanouissement de l'être ». L'expérience du paysage, celle de l'écoute des lieux du monde nous révèle une valeur fondamentale et nous la fait ressentir : le sentiment d'un ordre du monde et le souci de notre condition d'humain sur la planète, que nous cultivons pendant de tels moments.

Savoir retrouver le sens des territoires dans tous les lieux que nous habitons et dont nous sommes les gestionnaires et les garants, n'est-ce pas également une façon de s'inscrire dans un projet social qui privilégie des relations de proximité, des attitudes d'attention, de non-indifférence, d'intérêts partagés, d'œuvre commune enrichissant l'existence de chacun et favorisant une vie collective plus plaisante ? Et si finalement le paysage et l'expérience des lieux avaient à voir avec le troisième pilier très délaissé de la trilogie « liberté, égalité, fraternité », dont ils seraient comme « le ciment et le sourire⁴ » ?

[3] Kenneth White est un poète et penseur contemporain. Il est un théoricien de la « géopoétique », poétique porteuse de sens et de pensée. Il alterne des récits de « voyages philosophiques » et les poésies épurées entretenant un rapport avec les éléments comme la terre, la mer, l'eau, etc.

[4] Jacques Le Goff, professeur de droit public à la Faculté de droit de Brest.



Quelles leçons pouvons-nous tirer de l'histoire de nos paysages traditionnels ?

JEAN-YVES QUAY / JANVIER 2013

Jean-Yves Quay est architecte-urbaniste et Maître Assistant à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Lyon.

P réambule

Il n'y a pas si longtemps, on sortait de la ville pour aller à la campagne, on quittait son village pour aller à la ville. Il y avait bien quelques faubourgs et autres hameaux de circonstances, mais les hommes pouvaient se situer sans l'aide du calcul ou de l'instrument. Est-ce à dire que la situation locale était simple et la représentation du monde sans aucun doute ? Certainement pas, ni en lieu et place, encore moins lors des déplacements. Ce qui, alors, constituait une circonstance stable, c'était que l'homme vivait du sol, qu'il devait s'accommoder des climats et que les ressources semblaient inépuisables...

Aujourd'hui, force est de constater que les sociétés humaines sont arrivées au point d'aboutissement (d'épuisement ?) de la transformation de leur environnement. Et les problématiques issues d'une pensée essentiellement urbaine des paysages augmentent la fragilité des territoires ruraux en les transformant en exploitations, normalisent les espaces naturels, font éclater les limites et accentuent la dispersion des activités. En signant la disparition de la géographie en tant qu'épreuve physique, cette pensée globale nous éloigne des affaires locales, où l'eau et le sol, sous les climats, restent les conditions premières de la vie.

Admettre ce que nous devons, en termes de paysages et d'habitat, de savoir-faire et de valeurs, aux formes séculaires issues du seul travail manuel peut utilement nous rappeler en quoi notre condition est dépendante de l'attention portée à la terre. Car

si la nature peut réinvestir les espaces transformés par l'homme, comment pouvons-nous être assurés de la permanence de cette biodiversité et de sa vitale nécessité ?

Se déplacer

L'eau a fourni à l'homme son premier abri solide (la grotte), elle lui a montré le chemin (de la source à l'estuaire), elle s'est révélée sources de vie et d'énergie ; le miroir de sa surface lui a montré son visage et les étoiles...

Les lignes que l'écoulement des eaux trace dans le relief révèlent ces histoires : ruisseaux et torrents, rivières et fleuves sont autant de passages possibles et de limites physiques. C'est en suivant le cours de l'eau que l'homme découvre les pays, gravit les montagnes et trouve les cols.

En France, les espaces habités se sont organisés en aires d'exploitation définies généralement par un centre et par des voisinages : un centre qui irrigue et donne vie à un territoire qu'il identifie. La ferme isolée, le hameau, le village et les aires cultivées sont installés généralement à une heure de marche les uns des autres. Les villages sont à une demi-journée de marche des bourgs, afin de pouvoir faire, à pied, l'aller et le retour dans la journée ; ce temps de parcours fixe aussi les confins du village.

Les chemins qui partent en étoile depuis le cœur du village forment un maillage de lieux, reliés comme des cellules nerveuses entre elles. Cette trame irrégulière n'est pas du ressort de l'infrastructure ou de la planification, mais bien du vivant ! Car, si le paysan a révélé la morphologie des espaces naturels en les cultivant (les courbes de niveau soulignées par les labours ou les terrasses), il a fait de ses chemins des parcours (aujourd'hui des promenades) qui rendent les sites aimables et compréhensibles. En ce sens, cette trame s'oppose à la géométrisation du pays lancée par Louis XIV pour organiser les déplacements et rationaliser l'exploitation du territoire. Cette normalisation des espaces fut initiée, sur le plan fonctionnel, par le potager du roi et esthétiquement par le jardin classique. Poursuivi par les plans d'embellissement des villes où la ligne devint génératrice, le jardin classique et sa géométrie policée ont donné naissance à l'urbanisme moderne et à la différenciation des espaces (le *zoning*). La ligne droite, expression d'une pensée globale du territoire, inaugurerait le rapport moderne à l'espace qui s'oppose à la nature des pays.

Bien sûr, la ligne droite¹ pour aller plus vite, laissant la découverte à la courbe ; mais aussi une mise en ordre du monde, l'injonction faite au paganisme d'abandonner son habit d'arlequin pour endosser l'uni-forme... Mais, est-ce à dire qu'avant cela, le temps ne comptait pas ? Ou n'a-t-on pas simplement oublié un temps moins linéaire, adossé au cycle des saisons, un temps qui mettait longuement à l'épreuve les travaux et les œuvres des hommes ?

Lors de la construction des premières voies de chemin de fer, les ingénieurs sui-

[1] La distance parcourue par le TGV, entre la gare de la Part-Dieu à Lyon et la gare de Lyon à Paris, est de 427 km pour 511km parcourus par la ligne PLM (Paris-Lyon à Marseille-Saint-Charles).



La ligne ferrée traverse la montagne, TOURNON, sortie Nord du tunnel SNCF, Ardèche, Mai 2009.
Crédit photo : Jean-Yves QUAY, architecte urbaniste.

vront les lignes de thalweg², en limites des terres inondables, pour implanter les voies ferrées. Lorsqu'ils lancent à travers les campagnes des lignes qui relient la plupart des bourgs ruraux aux villes importantes, leurs chemins de fer grimpent dans les collines et les monts avec des pentes qui dépassent rarement 5%... Cette attitude attentive à la géographie fait date : au moment historique où le génie des hommes lance la vitesse mécanique à travers la terre, il se sert encore de ses bras. Or très vite, les engins mécaniques ouvrent l'ère des aménagements rapides et faciles, privilégiant le déplacement individuel et les transports routiers. Dans cette frénésie du tout-pétrole, on ira jusqu'à dérail-ler tous ces chemins de fer de voisinage pour privilégier la liberté automobile ; et pour redé-

couvrir, quelques décennies plus tard, les caractères domestiques des transports en site propre...

Pour le transport, les hommes ont remplacé les formes du relief par des obstacles à franchir, les distances par la synchronicité, l'impact écologique par des coûts et des délais ; lors des voyages, les émotions se limitent souvent au départ et à l'arrivée, tandis que le spectacle du monde est promu par nos fenêtres digitales plutôt que le parcours ...

Certes, le récent viaduc de Millau, spectaculaire expression de l'ingénierie civile, a réveillé notre besoin de rencontrer à nouveau le « génie » des lieux ; et même si cette nouvelle promotion est d'abord celle de la victoire de l'image (en ces lieux, de l'exploit) sur le vécu, elle augure peut-être du besoin vital de croire que notre terre est bien plus vaste que la perception instantanée donnée par nos outils numériques.

S'alimenter

La clairière est certainement, à l'origine de l'espace rural, un acte fondateur de la sédentarité. Ce pré premier a permis à l'homme d'inventer l'agriculture³, première spécialisation du sol. Mais la clairière ne constitue pas, du simple fait de l'abatage des arbres, un espace agricole ; trois autres inventions furent nécessaires : l'enclos, la fertilisation et la culture de la terre.

L'enclos, destiné à protéger un cheptel et un petit potager, deviendra palissade

[2] La ligne de Thalweg est une ligne plus ou moins sinueuse au fond d'une vallée, suivant laquelle se dirigent les eaux courantes : <http://thalweg.fr>

[3] M. SERRES, Les Origines de la Géométrie, FLAMMARION, 1993.

puis muraille pour protéger les hommes et leurs biens. Ainsi, l'enclos ouvre l'ère de la ville en lui donnant sa définition⁴.

Pour fertiliser ce sol découvert, l'homme sédentaire dut amender le sol en recyclant ses propres déchets et déjections, et enlever les cailloux qui entravaient la marche des outils.

Mais ce travail du sol ne pouvait à lui seul assurer la production alimentaire, car l'eau qui avait permis l'installation humaine n'était pas une donnée constante et garantie. A la nécessité de l'arrosage s'ajoutait la recherche d'une pente adaptée aux cultures et des terrains pas trop humides. Il fallut assécher marais et plaines alluviales en drainant les terres et en creusant des fossés pour diriger l'eau vers des bassins pour l'arrosage, pour les animaux, plus tard pour l'industrie... Mais il fallait aussi éviter que trop d'eau n'emporte à la rivière les précieux engrais ou, que par excès, elle ne détruise les récoltes. Les terrains trop pentus furent relevés en terrasses ou à l'aide de talus le long des chemins. Aux approches des villages, les talus furent remplacés par des maçonneries de soutènement prolongés de hauts murs pour protéger les vergers ou les jardins des frimas et des rapines.

Ainsi depuis des siècles, des enfants, des femmes et des hommes se sont échinés à transformer la terre originelle en terre nourricière, à enlever les pierres et à amender les sols, à maîtriser l'eau et à limiter les effets négatifs des climats sur leur logis ; bref à rendre la terre habitable. Ce soin apporté par les hommes à « *attendrir* » la terre était l'expression de leur volonté de vivre durablement sur les lieux de leur travail, mais aussi de permettre à d'autres de vivre un premier déracinement : l'usine et la ville... Ce qui ne pouvait se concevoir que comme le prolongement, l'expression



Emballage ou land-art ? Saint-Dier D'Auvergne, dans les prés, Puy-de-Dôme, Octobre 2012.
Crédit photo : Jean-Yves QUAY, architecte urbaniste.

[4] H. ARENDT, *Condition de l'homme moderne*, Paris Calmann-Lévy – 1961 et 1983, rééd. Paris POCKET 1994.



même de la capacité des campagnes à nourrir des sociétés humaines. Cette réussite des campagnes a permis le développement des villes et alimenté l'espoir d'une vie moins dure, à l'abri des aléas naturels, dans l'anonymat des faits urbains.

Cette agriculture raisonnée résulte aussi de la nécessité de posséder « sa » terre pour l'exploiter : sédentarisation et appropriation deviennent alors une deuxième forme de spécialisation du sol, dont la marque sera la parcelle⁵. Sa forme et sa taille dépendent de son exploitation première (bêche, araire ou charrue, pré ou labours), du relief, de la présence de l'eau et des accès. Son arpentage se faisait à l'aide de mesures (le pied, le pas, la corde) qui exprimaient un rapport physique de l'homme avec la terre. De quelques ares à plusieurs hectares, sa taille n'a pas cessé de varier du fait des héritages, des mariages, des ventes ou des échanges. Les récessions ou les périodes fastes, les progrès des outils et de l'agronomie, plus tard le remembrement⁶ achèveront l'évolution du paysage rural. Mais le remembrement fera plus que promouvoir une agriculture intensive, il facilitera l'installation d'immenses aires spécialisées autour des villes, faisant perdre au sol sa valeur surfacique (la peau fragile de la terre) et sa vocation première (nourrir tout ce qui vit). Oubliant ce lien fondamental avec *leurs* campagnes, les villes vont croître sans autres limites que les temps de déplacement. Ce ne seront plus les marchands ou les paysans qui viendront en ville vendre leurs produits, mais les citadins qui sortiront de la ville pour courir de vastes étendues dédiées au commerce... En transformant les paysans en exploitants agricoles, les sols travaillés entrent dans la pensée globale du flux des marchandises, renvoyant vers des lieux invisibles et artificialisés la production des aliments. L'énergie transportable et le moteur à explosion achèveront le projet de spécialisation des territoires qui fera de chacun de nous des consommateurs d'espace, assurés (?) de toujours pouvoir trouver un lieu susceptible de nous nourrir. La pétrochimie nous fera préférer le jetable au recyclable et l'énergie facile poussera les villes à oublier la notion de limites et à se désolidariser les unes des autres pour assumer seules les problématiques de la massification de l'habitat, du travail et de la consommation...

S'installer

Le territoire rural est composé d'espaces en réserve ou naturels, d'espaces cultivés, d'espaces bâtis et d'espaces de distribution. Ces lieux sont le fruit du travail d'hommes poussés par leur instinct grégaire à partager les peines et les joies de l'exploitation des sols. Quelque part, leur nombre fondera un bourg ; ici, ils construiront un hameau, qui est l'unité immédiatement supérieure à la maison.

Le village (ou le hameau) est généralement construit suivant des principes de pérennité et d'économie. D'abord la pérennité : plutôt sur un socle, généralement dur et sec pour construire plutôt que dans un creux, à la géologie et à l'hydrologie

[5] G. DUBY (sous la direction de), Histoire de la France rurale, Tome 1, SEUIL 1976 TOUR.

[6] Le début du processus de remembrement est en grande partie une conséquence de la Révolution Française.

incertaines. Et lorsque le socle émerge de son environnement, la défense des fermes regroupées sur ce socle devient plus facile. Puis l'économie : construire sur le rocher permet de réserver les bonnes terres pour la culture.

Le regroupement des fermes rassemble quelques familles dans le but de créer une petite collectivité solidaire. Mais tout regroupement nécessite un espace assez vaste pour permettre l'exercice collectif. Ainsi ces petites collectivités disposeront de cours privées pour les fermes et d'une cour commune pour le village. Car la véritable particularité d'un village est d'être un hameau assez grand pour avoir une certaine forme d'autonomie, une « vie propre » que caractérise généralement la place de l'église ou la cour commune. Mais ce que l'on nomme « place » dans le village est souvent à l'origine une « rue large » qui a souvent pris ce statut d'espace public grâce aux usages fonctionnels et aux rituels profanes qui l'animent. Même si cet espace permettait de nombreuses activités telles que les marchés, les foires ou d'exposer son tas de fumier devant sa ferme, la place du village recevait aussi le groupement à la sortie du culte, la rencontre des habitants et des étrangers (les cafés y avaient façade), les fêtes villageoises. Ces formes de partage ont organisé l'espace avec une mesure qui a su dépasser la contingence pour atteindre une dimension symbolique. La disposition des lieux donnait alors les valeurs supportables de l'espacement entre les hommes.

Si la rue large ou la place définissaient un lieu polyvalent et suffisamment vaste pour recevoir les manifestations rituelles, à l'échelle de la renommée du village, la cour commune localisait le fait politique à l'échelle du village. Ces deux espaces, souvent reproduits d'un village à l'autre, ne sont pourtant jamais identiques, comme pour marquer le caractère des lieux.

Quant à la cour privée, elle reçoit la production de la ferme et règle la vie de ses occupants. L'utilisation de la pente pour répartir les locaux (cave, habitation, fenil ou grenier) et de l'exposition pour orienter le bâti (se protéger du vent, ouvrir au levant et au couchant) définissent les proximités nécessaires pour la vie de la famille, entre les hommes et les animaux, entre les hommes et les récoltes, entre les hommes et les outils. Espace de travail, de distribution, rythmé par les fêtes familiales, la cour donne accès au logis ; modèle de distribution domestique centrée, elle est le lieu collectif de l'habitat rural.

Mais la cour privée participe aussi à la bonne tenue de l'espace public, en réglant les mitoyennetés. C'est le mur de la cour qui associe les fermes tout en les séparant, ainsi la présence des autres reste invisible et silencieuse. La limite public/privé est définie par le mur et son portail. Le portail qui marque le passage de l'espace privé de la ferme vers l'espace public des chemins était souvent ouvert, rendant ainsi les espaces perméables à la vue et aux échanges. Sa fermeture protégeait la cour du vent lors des battages ou enfermait la volaille, isolait un moment familial du regard des voisins ou des étrangers, ou tout simplement permettait de s'inventer un « chez soi ». La cour privée ou publique est un espace qui nomme les proximités et qui gère



les distributions sans les figer. Elle reste un modèle d'espace partagé à vocations multiples où la présence de l'autre est accompagnée par le regard et capable d'accueillir aujourd'hui des usages impossibles à imaginer à l'époque, du stationnement aux manifestations culturelles...

Si l'on considère que les hommes ont construit les villes dans leurs campagnes et leurs usines au plus près des ressources naturelles, on admettra que le sol et l'eau sont historiquement des facilitateurs de vie. L'établissement humain a donc longtemps exprimé le rapport laborieux et nécessaire entre les hommes, le sol et l'eau. Contrairement au commerce qui ne vit que de l'obsolescence des produits vendus, les paysans ont cherché à transmettre cette terre comme un bien durable, avec une parcimonie qui fut longtemps le corollaire de l'effort et de l'héritage. Cette frugalité nous semble aujourd'hui bien difficile à imaginer, après un siècle de frénésies pétrolières. Or il ne s'agissait probablement pas d'une attitude vertueuse, mais de la conscience de « l'incertitude de la nature ». Qu'en sera-t-il de notre demeure, à l'heure de la prise en compte de notre multitude confrontée à la nécessité de faire avec une donne reconnue comme épuisable ?

La laideur des périphéries urbaines tout comme la délocalisation, au sens plein du terme, de l'architecture contemporaine nous renvoient l'image d'un monde désorienté. A l'heure où une part importante de la population souffre de faim et de malnutrition, face aux risques liés au réchauffement planétaire, et devant l'accroissement de la population urbaine dans des conditions d'habitat qui nous privent du contact avec la terre naturelle, la gestion des sols cultivables et de l'eau doit (re)devenir un objectif prioritaire.

Des paysages...

La clairière a donc précédé l'agriculture et a ouvert l'ère de la ville en lui donnant forme, matières et prémices esthétiques. Elle semble aujourd'hui une sorte de rappel, un mémorial caché sous forme d'attente, de ce que nous devons à ces autres avec qui nous partageons le monde : les arbres...

Rappelons-nous que les arbres nous ont fourni pendant très longtemps l'essentiel des éléments nécessaires à la vie quotidienne : le chauffage, l'éclairage, la teinture, les matériaux de construction, les sabots, des moules, des battoirs, des rouets etc. Après avoir subi une « famine du bois » au XVIII^e siècle⁷, la France met en place une économie du bois qui se traduira par la promotion du charbon de terre, de la sylviculture, l'acclimatation de nouvelles espèces (l'acacia par exemple), la spécialisation (le murier pour l'élevage du ver à soie, le tilleul, le charme ou le frêne pour le charronnage, le châtaignier pour la charpente etc), la création de voies

[7] La France subit alors de grands défrichements pour la construction navale, la pratique de l'écobuage et des brûlis pour fertiliser les terres alors même que la demande en bois se fait plus globale avec la naissance des premières manufactures et des fabriques.

d'eau et de routes pour livrer les villes depuis les régions riches en bois. On plantera sur les terres sèches ou sablonneuses (la Champagne et/ou la Sologne) ainsi que dans les montagnes afin de limiter l'érosion. On plantera dans les villages, à l'entrée des villes, sur les places et dans les cimetières, et bien sûr tout le long des espaces disponibles, notamment le long des routes et des canaux.

Dans la cour ou en lisières, le long des chemins ou au milieu des champs pour l'abri qu'il procure, l'arbre est une figure originelle du paysage. Isolé, il marque la terre de son empreinte pacifique ; groupés, les arbres la bordent et la protègent.

Les chemins sillonnent la terre et l'espace conquis sur la nature se mesure par la gestion de l'eau (terrasses, biefs, fossés, puits et drains), les clôtures que les paysans ont lentement organisées en haies bocagères sont aujourd'hui des écosystèmes et des références artistiques⁸.

La croix à la croisée des chemins, la fontaine ou le puits, le lavoir, l'édifice civil ou religieux étaient des points de passage. Ces points révèlent la connexion des lignes de force du pays : l'église est souvent construite sur le point le plus haut du village, à proximité de la maison commune, la croix de chemin exprime tout autant la chrétienté que les anciennes croyances chargées d'exorciser les mauvaises rencontres⁹, enfin les pierres marquent une limite par bornage pour ponctuer un chemin que le brouillard ou la neige peuvent effacer, ou nous rappellent ceux qui nous ont précédés. Retirées des terres cultivées et entreposées en longs tas à proximité des champs, les



Légende : L'éphémère beauté des climats, JAUJAC, matinale sur le plateau, Ardèche, Octobre 2010.
Crédit photo : Jean-Yves QUAY, architecte urbaniste.

[8] Christo avec le «Running Fence» installe 40 km de tissu blanc translucide, courant sur les collines Californiennes, surgissant de l'Océan et y retournant.

[9] La croix a souvent remplacé les marques plus anciennes d'un culte païen, la toponymie du lieu-dit « le petit Merquet » fait référence à Mercure, dieu des voyageurs et des... voleurs.



pierres ont fait naître des envies de génie civil et de maçonnerie...

Lorsqu'elles sont plusieurs à s'implanter le long d'un chemin, les fermes définissent ce qui va constituer l'espace le plus présent dans la ville, la rue, « un chemin spécialement bordé de maisons ». Les vues sont alors orientées vers la cour, le chemin ou les champs ; elles révèlent les liens tissés entre les hommes, les animaux et les cultures ; elles disent le droit, les usages et les coutumes à travers les formes qui permettent la surveillance et l'accueil, l'intimité et les vis-à-vis.

Lorsqu'elles sont isolées, les fermes rappellent que l'espace est habité, mais toujours avec une certaine retenue : le sommet est réservé au pouvoir divin (la croix, la chapelle) ou temporel (le château) ; parfois c'est un lieu symbolique ou païen (le chêne isolé). Retenue, mais aussi prise en compte des contraintes du site : se protéger des vents qui glaçant ou qui cassent, en s'implantant en-dessous de la ligne de crête ; éviter la combe pour ne pas subir toute l'année une humidité impossible à maîtriser avec des moyens ordinaires.

A l'exception parfois des plus tardives et qui n'ont pas eu le choix pour leur implantation¹⁰, les fermes se trouvent souvent dans une situation de co-visibilité avec le paysage ; tout comme l'espace que le regard embrasse depuis une gloriette, une tour, une cabane des champs ou simplement depuis un col ou un « pas ». De là, le territoire devient un pays que l'on voit et que l'on observe, et qui identifie. Cet espacement apprécié fut peut être à l'origine du paysage¹¹ du fait de cette simple considération du vis-à-vis. Les paysans, en organisant les terres et en répartissant des espaces de vie et de labeur, ont fait œuvre, même si l'action a précédé le traité.

Dans le village, les façades et les murs protégeant les cours, les potagers et les vergers constituent la limite construite des chemins. Pour les exploitations les plus riches ou pour les maisons bourgeoises, un jardin d'agrément (un jardin de fleurs) venait s'intercaler entre la maison et le chemin, ou une terrasse ombragée, ou un parc qui donnait à ces constructions singulières l'occasion de se distinguer justement par la mise en scène du contact avec le passage. Par la durée de leur usage, ces limites sont devenues le support de la symbolique de l'habiter : façades, murs et grilles de clôture, portails organisent un rapport public-privé simple et convenu. Elles nous disent la nécessité de vivre ensemble et l'embarras des autres¹², mais avec quelle franche allure !

Le monde était vaste et seul le voisinage était visible.

Des siècles de vie au sein de paysages empreints des signes de ceux qui les avaient précédés ont peut-être poussé les paysans à construire leurs fermes sans recourir aux gestes savants pour caractériser leur présence. L'espace est reproduit de

[10] Ce qui a nourri le roman de genre, Jean Giono ou Marcel Pagnol pour ne citer que les plus célèbres.

[11] A. Berque, *La pensée paysagère*, Archibooks+Sautereau, 2008.

[12] B. Salignon, *Qu'est-ce qu'habiter. Réflexion sur le logement social à partir de l'habiter méditerranéen*, Nice, CSTB Z'Éditions 1992.

génération en génération, il n'est pas original ni sous l'empreinte de l'œuvre. En ce sens, il ne revendique pas un attachement local. Même si la chair de son habitat est vernaculaire, il exprime une pensée universelle du corps de l'homme dans un milieu, que seules la tradition et les ressources locales identifient.

“ Découvrir comment la nature réinvestit les espaces transformés par l'homme peut utilement rappeler que le paysage n'est jamais figé. ”

Mille détails nous parlent de ces temps où la main des hommes a produit un habitat et des paysages élaborés pour être transmis car issus

du patient et laborieux travail de la terre. Sans assistance mécanique, il faut apprendre à faire avec : avec la pente, avec les matériaux à portée de mains, avec les jours et les saisons. Le caractère stable de cet habitat pendant des siècles, la variété des lieux produits dans une apparente familiarité et le rapport profond qui nous relie à ces paysages hérités font de l'espace rural une ressource pour la vie urbaine.

Et ce afin de ne plus confondre un espace peu dense avec un espace vide ; une pensée « lente » et attentive aux fruits de l'expérience avec une patrimonialisation frileuse ; afin d'éviter de confondre jachères et autres broussailles avec les « non-lieux »¹³ de nos périphéries urbaines et opposer à la banale modestie du quotidien les paillettes éphémères de la mode et du folklore... Utiliser l'eau et le sol sans mésusage, en revisitant les pratiques historiques qui les ont domestiqués durablement (telle la fabrication des sols cultivables) et avec bonheur (les paysages hérités de l'agriculture traditionnelle). Admettre l'irréversibilité de certaines extractions qui déchirent la terre (re)deviennent des postures pragmatiques pour reprendre contact avec la terre, avant que celle-ci ne s'épuise. Si, depuis quelques décennies (quatre au plus), les algorithmes ont tendance à se superposer au bon sens, force est de constater que la beauté de « l'indusréalité¹⁴ » n'est pas aussi présente que son étendue. Et, devant l'évolution de plus en plus rapide de notre environnement, remettre dans la procédure un peu de pensée lente, un peu plus de factuel, ne nous ferait pas démeriter.

Découvrir comment la nature réinvestit les espaces transformés par l'homme peut utilement rappeler que le paysage n'est jamais figé.

Découvrir ce que nous devons, en termes de paysages et d'habitat, de savoir-faire traditionnels, notamment le recyclage, de traditions et de valeurs aux formes issues du seul fruit de l'énergie musculaire, peut utilement nous rappeler notre condition de passeurs (et de passants) éphémères.

[13] M. Augé, Non-lieux, Paris Seuil, 1992.

[14] A. Toffler et H. Toffler, La Troisième Vague, Denoël, 1982, Gallimard, 1988.

Le paysage, clé d'entrée pour un développement durable des territoires

RÉGIS AMBROISE / MARS 2013

Régis Ambroise est ingénieur agronome et urbaniste à la retraite, chargé des relations entre agriculture, paysage et développement durable dans ses fonctions successives aux ministères de l'équipement, de l'environnement puis de l'agriculture, membre du comité d'expert chargé par le Conseil de l'Europe du projet de rédaction de la Convention européenne du paysage, co-auteur de « Paysages de terrasses » et de « Agriculteurs et paysages ». regisambroise@gmail.com

Depuis douze ans, les travaux présentés lors des ateliers organisés dans le cadre de la Convention européenne du paysage par le Conseil de l'Europe ont montré l'extrême diversité de nos paysages européens. Celle-ci résulte de la variété des conditions naturelles comme de la riche singularité des projets imaginés par chaque société pour assurer son présent et le perpétuer. Ce travail de l'histoire sociale, attentif à la géographie, constitue un capital paysager d'une grande richesse écologique, économique et culturelle qu'il convient de protéger et de faire fructifier. Notre époque a plutôt fait l'inverse.

L'oubli du paysage dans la période du tout pétrole

Durant la seconde partie du XX^e siècle, un déménagement des territoires s'est effectué dans la plupart des pays d'Europe, transformant des populations d'origine rurale en des populations en majorité citadines. De ce fait, le lien culturel au paysage tel qu'il était vécu par les paysans s'est profondément modifié. Le paysage, lieu de vie et espace de production, suscitait la fierté de ceux qui avaient su tirer le meilleur profit des ressources naturelles qu'il recéléait par un « beau travail » d'organisation et d'aménagement. La toponymie

de certaines régions exprime les valeurs esthétiques des sociétés rurales (Beau Pré, Bellecombe, Le Pré Coquet, Beaujolais...).

Progressivement, le paysage va changer de statut. D'acteurs qu'ils étaient, les nouveaux citadins deviennent progressivement des spectateurs, plutôt nostalgiques, d'un espace rural sur lequel ils n'ont plus prise. Pour autant, ils n'éprouvent pas d'affection particulière pour les espaces à vivre qui leur sont proposés dans les cités et les logements collectifs de l'espace urbain.

De nouveaux modèles d'aménagement des villes et des campagnes vont ainsi se généraliser sur tous les territoires, favorisés par l'abondance et le faible coût

“ Trop souvent, le paysage a été intégré comme une contrainte venue « en plus ». ”

des nouvelles énergies et des nouveaux matériaux, issus des ressources fossiles, que l'on importe en masse. La ville se restructure en fonction de la voiture, les campagnes en fonction des tracteurs.

Exception faite des paysages remarquables qui seront protégés, les nouveaux aménageurs ne se sentent plus tenus de tirer parti ni de tenir compte des singularités de chaque territoire. Avec les nouvelles technologies, les ingénieurs des ponts et chaussées ou du génie rural, les urbanistes, les chefs d'exploitation agricole démontrent qu'il est aisé de s'affranchir des caractéristiques paysagères de chaque territoire pour circuler plus vite, offrir plus de confort dans les logements et augmenter la production alimentaire. Dans chacune des zones qu'ils aménagent, chacun impose sa nouvelle logique et les mêmes modèles. Le paysage devient la résultante d'une accumulation d'interventions qui se surimposent sur un même territoire et dont aucune ne prend en compte ni n'interroge la cohérence ou la qualité.

Comment et à quel titre ces espaces contemporains qui n'ont pas bénéficié d'un minimum d'attention ni de savoir-faire propres auraient-ils pu susciter des paysages identifiables par le plus grand nombre pour leur intérêt ?

Le paysage en réaction aux dérives du fonctionnalisme

Les critiques ne se sont pas fait attendre. Entrées de villes aux zones d'activité anarchiques, urbanisme simpliste dans les banlieues, remembrements agricoles radicaux, enrésinement systématiques des vallées délaissées en montagne, installations touristiques de masse... tous ces aménagements ont été dénoncés par le public et les habitants qui voyaient leur cadre de vie ou de loisir se dégrader. Outre ces impacts visuels, on observa peu à peu les altérations que ces changements provoquèrent sur les différentes composantes de l'environnement (eau, sol, air, biodiversité, climat).



Les premières réactions se donnaient pour objectif de protéger le maximum de paysages de toute modification, mais ce point de vue défensif ne pouvait convaincre le monde des aménageurs chargé d'organiser les nouveaux territoires. L'idée de faire émerger une ambition plus forte pour le paysage a été remise à l'honneur. Envisagé comme l'expression visuelle des projets d'une société, le projet de paysage justifiait qu'on introduise de la qualité dans les aménagements nouveaux. On dépassait l'opposition stérile entre protecteurs et aménageurs puisque, au contraire, l'expérience des uns pouvait servir au travail des autres. Cette problématique n'a pas encore été partout bien comprise ni mise en œuvre. Trop souvent, le paysage a été intégré comme une contrainte venue « en plus ». Ainsi, en France, les différentes lois et réglementations en matière d'aménagement des territoires ont inscrit le paysage comme un des thèmes à prendre en compte pour ne pas dégrader le cadre de vie des populations, voire pour l'améliorer. Cette exigence est restée le plus souvent extérieure, on a agi sur le décor, sur certains détails, sans remettre en cause les conditions qui avaient conduit à la banalisation des territoires.

Le paysage pour guider et harmoniser les actions en faveur du développement durable

Les différentes crises économiques, écologiques et sociales qui émergent en ce début de XXI^e siècle devraient redonner à la question du paysage un rôle central dans les politiques d'aménagement du territoire. L'enchérissement rapide du pétrole depuis 2005, les expertises scientifiques dénonçant l'usage des énergies et matières fossiles comme cause essentielle du réchauffement climatique et la diminution inquiétante de la biodiversité ont fait prendre conscience que le mode de développement qui a prévalu pendant le dernier siècle ne pourra être poursuivi. En réaction aux effets de la mondialisation des échanges et de la concentration des capitaux, de nouvelles dynamiques émergent, fondées sur la valorisation des potentiels naturels et humains de chaque région.

Il est temps de trouver le chemin d'un développement durable des territoires. Les atouts que possède chaque région ont été négligés tant que le pétrole bon marché les réputait obsolètes : on peut chercher à réorganiser chaque territoire de façon à ce qu'il développe, en quantité comme en qualité, les productions alimentaires résultant d'une riche diversité animale et végétale, une eau de qualité, des énergies et matériaux de construction renouvelables et des espaces à vivre agréables, prenant en compte et limitant les risques naturels. Pour répondre à ces enjeux, qui débordent la seule question du cadre de vie, les approches paysagères retrouvent tout leur intérêt. Elles sont une clé importante pour contribuer localement à la résolution des problèmes globaux.

La Convention européenne du paysage indique que la « *Gestion des paysages comprend les actions visant, dans une perspective de développement durable, à entretenir le paysage afin de guider et d'harmoniser les transformations induites* »



Légende : La métropole intense, extrait de « Nantes 2030, ma ville demain »
© ET ALORS architectes – www.etalors.eu

par les évolutions sociales, économiques et environnementales ». Il s'agit donc de se fonder sur les singularités de chaque paysage pour « guider » les solutions techniques de l'aménagement tout en les inscrivant dans l'exigence « d'harmoniser » le cadre de vie réclamé par les populations.

Il n'est pas raisonnable de penser qu'il sera possible d'inscrire le développement durable des territoires dans le cadre spatial organisé pour le mode de développement qu'autorisait l'usage immodéré d'énergies fossiles. En agriculture par exemple, il n'est pas possible de mettre en place une agriculture écologiquement intensive sans recomposer l'espace de production en limitant la taille des parcelles, en réintroduisant de la diversité biologique au service de la production grâce aux bandes enherbées et aux arbres champêtres, en complexifiant les systèmes de culture. De même « recomposer la ville sur la ville » demande d'abandonner les anciens modèles spatiaux de développement urbain mis en œuvre ces soixante dernières années sous le signe du « tout automobile » et avec la généralisation de la maison individuelle.

Le paysage pour « penser global, agir local »

En France, le « Collectif paysage(s) » qui regroupe des organismes en charge de la protection, de la gestion ou de la création des paysages a suscité en 2010 une rencontre nationale qui présentait les démarches locales de différentes structures



fondant leur dynamique de développement durable sur le paysage. Que ce soit à l'échelle d'une exploitation agricole, d'un bassin versant, d'un document d'urbanisme ou d'une politique départementale, les démarches paysagères impulsées ont fait la preuve qu'elles étaient particulièrement pertinentes, à chacune de ces échelles, pour rassembler des compétences, mobiliser des acteurs et imaginer des solutions tenant compte à la fois des besoins, des envies, des savoirs exprimés localement comme des caractéristiques du territoire. Elles sont une clé importante pour contribuer localement à la résolution des problèmes globaux.

De fait, les approches spatiales poussent chacun à observer les conséquences de ses actes sur son territoire, elles induisent des solutions nouvelles adaptées aux contextes locaux. Les visites de site, l'usage des outils visuels et de la cartographie pratiqués par les paysagistes apparaissent comme un appui essentiel. De la même façon, quand des élus territoriaux engagent des démarches de terrain, le paysage rassemble, il permet à chacun de communiquer ses savoirs, de formuler ses envies en matière d'organisation de l'espace afin qu'il produise de la richesse et du bien-être. Le paysage est l'affaire de tous.

Les études paysagères favorisent l'appropriation de la connaissance des richesses écologiques, économiques et culturelles d'un territoire, trop souvent méconnues, et leur prise en compte. Le paysage est l'expression visuelle de ce capital. Il mérite d'être organisé de façon à ce que chacune de ses composantes puisse fructifier de façon durable en bonne intelligence avec les autres.

Au cours de ces rencontres, la notion de zonage attribuant à chaque espace une fonction unique a été systématiquement remise en cause. Une parcelle agricole doit pouvoir fournir des produits alimentaires, de l'eau propre, un minimum de biodiversité et un cadre de vie attrayant. De même, l'espace urbain doit pouvoir fournir aux habitants des cités des aménités comparables à celles qu'ils recherchent quand ils reviennent s'installer dans les campagnes, sur des terres que l'étalement urbain confisque dangereusement aux productions agricoles. Dans une logique de développement durable, la notion de multifonctionnalité des territoires trouve son pendant spatial dans le multi-usage des sols.

Du point de vue cognitif, administratif et législatif, un effort reste à faire pour que cette façon d'envisager le paysage et les logiques de territoire se substituent à celles qui considèrent encore trop souvent la référence au paysage comme une contrainte fondée sur des appréciations essentiellement subjectives. Envisagé comme fil conducteur pour un développement durable des territoires, le paysage doit être réorganisé localement à la fois comme un espace de production à valoriser et comme le cadre de vie des populations qui répondrait au mieux à leur exigence d'harmonie.

02

NOUVEAUX ENJEUX

« Même si on découvrait une source d'énergie propre et abondante, la consommation massive d'énergie aurait toujours sur le corps social le même effet que l'intoxication par une drogue physiquement inoffensive, mais psychiquement asservissante. »

« ŒUVRES COMPLETES TOME 1 » de Ivan ILLICH
© Librairie Arthème Fayard 2004



Et si les paysages de l'après pétrole n'arrivaient jamais ?

MARC VERDIER/JANVIER 2013

Marc Verdier est architecte-urbaniste et enseigne à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy.

Quand on parle des paysages de l'après pétrole, on suppose qu'une rupture pourrait être consommée entre un moment que l'on pourrait identifier comme celui « du pétrole », à l'échelle de la vie sur la planète, et un autre qui aurait définitivement tourné le dos aux barils. On imagine que la période noire, celle du pétrole donc, soit devenue suffisamment lointaine pour que l'on puisse regarder avec étonnement les paysages vestiges de l'ère bénie des dieux-fossiles, mais honnie par les esthètes du territoire et des convaincus de la biodiversité...

Nous ne croyons pas que l'ère du pétrole soit terminée. Travaillant depuis longtemps, en agence comme à l'école d'architecture de Nancy avec nos collègues enseignants et les étudiants, à réfléchir et à agir en matière d'architecture, d'urbanisme et de paysage, nous ne dénions pas la possibilité d'une ère paysagère nouvelle qui pourrait se dessiner sur nos territoires si la sagesse partagée des acteurs, rassemblés par une conviction soudaine, devenait capable de lutter contre les forces en marche de l'aménagement banalisant et pénalisant, réussissant alors à se traduire en paysages nouveaux. Nous ne prendrons pas cette hypothèse combative comme point de départ de notre réflexion.

Avant d'affronter la lancinante question de la capacité de rebond de l'homme face aux urgences planétaires – tel que le renversement de tendance en matière d'érosion de la bio-diversité –, rebond qui pourrait avoir des conséquences en terme de paysages, nous nous proposons de montrer pourquoi nous croyons, au contraire, que les paysages vont continuer à se dégrader globalement pendant

quelques décennies au moins, laissant à nos successeurs des marges de réinvention et de projet particulièrement impressionnantes. Le prolongement indéfini de la crise amène nos dirigeants à reléguer en seconde priorité les enjeux planétaires de long terme, ceux-là même qui impactent l'avenir de nos paysages, c'est à dire ceux de notre société.

Nous ne sommes pas, évidemment, insensibles à ces expériences passionnantes et projets largement partagés qui permettent quelque espoir en la matière, considérant cependant avec tristesse la maigre récolte territoriale que cela représente

**“ On a, dit-on,
les paysages que l'on mérite
ou dont on hérite [...] ”**

au regard de la majorité écrasante des espaces qui voient encore aujourd'hui leurs paysages se dégrader. Nous faisons bien évidemment partie de ces acteurs infatigables qui se battent

pour faire émerger des projets, pour les diffuser, pour enrayer, retourner les situations... mais parfois, la réalité nous rattrape ! Le catastrophisme paysager n'est pas une attitude constructive, mais l'angélisme paysager nous semble lui aussi contre-productif. Que l'on nous excuse donc ici de répandre le doute.

Les paysages constituent une forme physique forte, nécessairement partagée par les « regardants » que nous sommes, et qui expriment notre mode de vie et de société. On a, dit-on, les paysages que l'on mérite ou dont on hérite, il s'agit souvent des deux puisque nous subissons les décisions passées mais activons aussi des dynamiques qui peuvent soit conforter, soit transformer radicalement les paysages.

Le pétrole n'est pas l'unique fondement du mode d'organisation et de développement de notre société même s'il en est un des indicateurs les plus puissants. Il est plutôt le symbole d'un accès facile et quasiment universel à une énergie bon marché, pour ne pas dire quasi gratuite, si l'on considère les niveaux de vie dans les pays occidentaux.

Penser « les paysages de l'après pétrole » semble supposer que le pétrole va vers sa fin. Or la fin du pétrole n'est pas pour demain même si on l'a récemment cru. Le fantasme du peak oil et de la courbe descendante de production a fait frémir les économistes tandis qu'il remplissait d'espoir les urbanistes, paysagistes et tous les acteurs du territoire convaincus de l'impasse territoriale et sociale où nous menait l'abondance. Aujourd'hui, de nouveaux « espoirs » ruinent cette perspective de la fin du pétrole et plus généralement des énergies faciles, peu chères et abondantes, fin qui a souvent été considérée comme le catalyseur ou la condition de l'émergence d'un autre paradigme de société, et donc de paysage, si l'on admet que celui-ci est signifiant de celui-là. Les gaz de schiste, huiles non conventionnelles déjà largement exploités aux Etats Unis, les gaz de houille plus près de chez



Légende : Petit panneau dans le paysage, grosse pression sur le paysage ?
Crédit photo : Marc Verdier

nous, les champs ouverts par le réchauffement climatique du côté de l'Arctique, les attentes liées aux « progrès » technologiques sur le *off shore* sont autant de « bonnes » nouvelles pour l'industrie fossile-dépendante, l'automobile, l'agriculture intensive, la croissance et la survie de notre système. Les prix de l'énergie s'écroulent aux

USA et, prisonniers du rêve énergétique, la population et les grands acteurs économiques de la planète soufflent un instant... le système est sauvé ! Soyons minimalistes, nous en avons sans doute pour encore cinquante ans d'énergie bon marché.

Quels paysages de l'après pétrole ?

Forts de ce constat, nous observons que le modèle de l'étalement urbain résiste. D'aucuns, encore plus alarmistes que nous, diraient qu'il se renforce. On sait que la consommation d'espace évaluée à la surface d'un département moyen tous les 10 ans en 2000, est aujourd'hui passée à un tous les sept ans... au détriment de toutes les aménités environnementales que le sol génère, dont le paysage est la partie visible.

Nous sommes bien entendu des Hommes de l'Art, sensibles avant tout aux qualités des espaces, mais ce constat quantitatif nous interpelle.

En France, l'Etat, en lien étroit avec les collectivités locales, a mis en place de nouveaux outils de gestion de l'urbanisme et de l'environnement qui ont des implications directes sur la qualité de nos paysages. Les SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale), les PLU (Plans Locaux d'urbanisme), les modalités d'aménagement se sont adaptés en adoptant toute une panoplie de nouvelles ambitions qui mettent une touche médiatique « éco », répandue partout comme une tache d'huile, intrigant retournement qui fait de l'or avec du plomb en transformant les grandes orientations de développement (c'est à dire de consommation d'espace pour la bonne cause : travailler, se loger, se déplacer) en Projet d'Aménagement et de Développement Durable, le moindre lotissement en écoquartier et la plus mauvaise menuiserie PVC en éco-matériau de construction.

L'économie de l'espace, rappelons-le, a été positionnée dès les années 2001, dans la loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbains), comme un enjeu fondateur du changement, dans un système qui gère avant tout un ordre déterminant pour tout les effets induits du développement durable : celui du sol.

On sait ce qu'il en advint : la consommation du sol – et donc son impact sur les mobilités, les ressources environnementales, la biodiversité, les modes de vie... en bref, le paysage – a continué à augmenter. Les résistances économiques que le monde consumériste fondé sur la croissance permanente a mis en place, sont fortes. Aménageurs lotisseurs, fabricants de maisons individuelles, industrie automobile, puissances des grands corps d'Etat aménageurs et constructeurs d'infrastructures, autant de lobbyings qui veillent à ce que le système perdure.

Au delà des puissances économiques indiscutables dont les intérêts propres rejoignent évidemment les nécessités sociales et humaines de court terme (comment résister à des menaces de mutations ayant des impacts immédiats en matière de chômage, de modes de vie ?), nous constatons tous les jours que les mentalités n'ont pas encore globalement évolué, que ce soit au niveau des décideurs (les 36 800 décideurs en matière d'urbanisme par exemple !) ou au niveau des populations elles-mêmes. Accéder au rêve pavillonnaire reste une envie dominante de la classe moyenne, quelles qu'en soient les conséquences en matière de mode de vie et les coûts – mal évalués – induits en matière de mobilité. Le risque de se retrouver prisonniers de ce rêve pavillonnaire n'est pas encore suffisamment conscient.

Les écoquartiers, dont aujourd'hui toutes les collectivités ont un échantillon, ne sont pas globalement à la hauteur des expérimentations et anticipations que l'on observe ailleurs dans le monde, même si certains ne sont pas sans intérêt. En réponse aux défis qui s'imposent, l'expérimentation n'a pas été menée avant la généralisation : nous devrions être aujourd'hui dans la banalité de la conception soutenable... il s'en faut de beaucoup. Mais plus que cela, c'est bien la vision étriquée de l'éco-attitude qui reste problématique. Combien de territoires mettent en œuvre des écoquartiers, dans une démarche globale de développement territorial « as usual » ?

Les bonnes fées du développement durable n'auraient-elles pas oublié de se pencher sur le cœur même du système, passant l'essentiel de leurs onguents sur le superficiel ? L'ossature du système est toujours là, solide. Les PLU ont conservé la structure primaire des années dites « glorieuses », le découpage de l'espace, la distribution des sols, le « trait » qui isole et limite au lieu de lier et permettre l'hybridation et la complexité des valeurs d'occupation...

La décision financière reste, pour sa part, captive des subtiles tractations politiques qui amènent à distribuer le développement, c'est à dire les subventions, de façon très « républicaine » dans tous les territoires, sans considération pour certains projets de SCOT qui affirment la nécessité de hiérarchiser le développement à partir de nouveaux critères. Encore récemment un président de SCOT de la région Lorraine interpellait l'Assemblée sur cette incompatibilité contre-productive : comment épargner les sols et les paysages si on continue à distribuer les « primes » à l'aménagement sans vision autre que l'équité territoriale... et parfois, les perspectives sénatoriales ?



Les résistances de la règle sont fortes. Faire autrement en changeant le vocabulaire, mais sans changer de syntaxe, est-il encore possible ? Les résistances politiques – c'est à dire institutionnelles – sont fortes. Faire autrement sans changer l'organisation et les modalités d'exercice du pouvoir sur les territoires est-il possible ?

Le Grenelle II avait, dans une première formulation, avancé que les « PLU seraient élaborés à l'échelle intercommunale ». La navette entre Assemblée et Sénat a finalement ajouté un tout petit mot dans la formulation qui a fait reculer l'ambition de quelques coudées : « les PLU pourront être élaborés à l'échelle intercommunale ». Autrement dit, que les 36 800 lieux de décision restent souverains, il en va de la paix des campagnes, du maintien du chacun pour soi, de la possibilité donc, de continuer à amputer nos paysages tous les jours un peu plus.

Ayons également l'honnêteté de comprendre qu'au delà des paysages, c'est de modes de vie et de responsabilité lourde à prendre vis-à-vis de ménages qui s'endettent pour une génération qu'il s'agit.

Nous n'abordons pas ici une notion qui pourra apparaître hors de portée et de pensée à tout héritier de notre belle révolution, la question du statut du sol défini par la valeur de la propriété individuelle, acte fondateur de la pensée républicaine. Mais sans doute faudrait-il poser la question de la propriété du sol, bien commun de la Nation, aujourd'hui éparpillé entre des propriétaires individuels par essence peu enclins à porter l'intérêt général, dans un monde qui va devoir se réinventer.

Il reste, à notre sens, une donnée majeure qui pourrait inverser les tendances et porter quelque espoir, non pas celui d'une ère sans pétrole (nous ne la connaissons pas de notre vivant, nos étudiants peut-être pas non plus ?), mais plutôt une ère moins confortable en matière d'argent public (et là nous la connaissons déjà !), sans doute bien intéressante pour ce qui nous concerne. Aménager avec moins, c'est pour nous aménager mieux ! Un urbanisme « frugal » est certainement un urbanisme plus vertueux et économe, une agriculture plus fondée sur les aménités et équilibres locaux plutôt que sur les apports extérieurs en intrants (produits pétroliers en tête) est certainement garante de paysages plus diversifiés (et d'impacts sur la santé publique mieux maîtrisés). Nous pensons que la raréfaction de l'argent (public en premier lieu, mais pas seulement) sera déterminant, beaucoup plus que celui de la « fin du pétrole » dans une autre façon de transformer notre cadre de vie. Cela dit, cette ère qui s'ouvre d'une société moins riche en capacité financière (nous ne nous prononçons pas sur les autres richesses, qui, elles, ont certainement tout à gagner ici), aura des conséquences sur la société elle-même et nos modes de vie.

Aménager le territoire, c'est penser la société...

Nous ne pouvons dissocier cette réflexion sur les paysages et sur le pétrole, d'une pensée assez engagée sur la société que nous voulons – ou qui sera possible – demain.

Quels paysages de l'après pétrole ? Pessimistes mais combattifs, ou combattifs par pessimisme !

De petites lumières nous maintiennent cependant en vie, continuant à nous indiquer le chemin d'un autre monde de projets et de paysages sur nos territoires. De fait, l'inquiétude que nous inspire l'observation macro-territoriale, les logiques des méga-acteurs économiques, les politiques globales ou les échecs répétés des rencontres internationales est contrebattue par la force cumulée de certaines actions locales qui inventent au quotidien de nouvelles attitudes. Celles-ci pourraient bien, en s'agglutinant, et sans rien perdre de leurs spécificités et diversité, construire un nouveau monde. Sans doute de nombreux signaux faibles peuvent-ils annoncer, si on leur porte quelque attention, un renversement, et nous conduire dans nos actions et métiers.

La chance que nous avons en exerçant celui d'architecte-urbaniste dans une école d'architecture est que nous pouvons participer à des expérimentations engagées auprès de territoires de résistance et de projet tout en étant portés par l'espoir qui nous fait transmettre énergie et construction méthodologique et conceptuelle aux acteurs de demain, nos étudiants.



Légende : Des étudiants agronomes, paysagistes, architectes, qui regardent ensemble le paysage, depuis le fort de Villey-le-Sec (54) : un atelier de projet dans le cadre d'un colloque «Urbanités-Biodiversité» organisé par l'ENSAIA et l'ENS architecture de Nancy en novembre 2012.
Crédit photo : Marc Verdier

Dominique Gauzin-Muller, architecte et journaliste, rédactrice en chef de la revue «EK» (EcologiK), a travaillé dans notre école pendant quelques années. Elle a profondément ancré dans nos modes d'enseigner la nécessité de la «soutenabilité», déclenchant de nombreuses initiatives, en confortant d'autres et ouvrant également de nouveaux échanges. L'école d'architecture de Nancy, élément d'un réseau d'écoles d'architecture, de pay-

sage, d'environnement et d'agronomie a la chance de pouvoir se positionner, comme d'autres institutions de formation, à l'interface de :

- la formation des générations d'acteurs – architectes ici – à venir et la recherche ;
- les attentes des territoires et l'expérimentation ;
- un pessimisme de constat et un optimisme de transition ;
- le temps court et l'urgence de l'aménagement des villes et le temps long des générations qui feront le territoire de demain.

Cette situation est favorable, elle pourrait paraître inespérée à un observateur consterné par l'éparpillement et la faible proportion des « bonnes manières »



paysagères dans nos territoires. La rencontre de ces différentes dynamiques nous permet de maintenir la petite flamme de l'espoir en participant aux expérimentations urbaines et paysagères dans des Parcs naturels régionaux, en rassemblant les experts, chercheurs et acteurs ou témoins de projets, en diffusant le doute sur les pratiques à l'œuvre, en s'attachant de nouveaux partenaires qui désertabilisent des certitudes d'architectes...

“ Le transfert d'énergie est sans doute plus efficace aujourd'hui vers les hommes [...] que dans les territoires eux-mêmes. ”

Bientôt dix ans d'ateliers « hors les murs » avec nos partenaires Parcs, qui ont dans leurs gènes-même l'expérimentation et la transversalité ; quelques années d'échanges et une perméabilité nouvelle avec l'école d'agronomie de Nancy, aboutissant à l'organisation d'un colloque « UrbanitéS-Biodiversité » en novembre 2012 et à une première expérimentation d'atelier croisé entre jeunes agronomes, paysagistes, architectes ; vingt ans de voyages et d'aventures dans la diversité des territoires de France qui innovent : l'ensemble de ces apports alimente une énergie pédagogique mise au service des étudiants comme de tous les partenaires de l'école d'architecture invités à participer à ces expériences.

Notre pessimisme est un moteur comme les autres. Il nous fait considérer aujourd'hui, à nous qui sommes également immergés dans l'activité libérale depuis vingt-cinq ans, que le transfert d'énergie est sans doute plus efficace aujourd'hui vers les hommes – les futurs acteurs, dont les étudiants d'aujourd'hui – que dans les territoires eux-mêmes, au vu des pesanteurs de la période de transition que nous vivons. Conviction lourde de conséquence certes, mais que nous assumons pleinement dans nos investissements présents car elle semble un destin de fait pour la génération présente.

Notre situation à la fois sur le terrain (les Parcs) et de recherche (l'institution) nous permet d'explorer, de déranger, de proposer. Notre utopie est sage cependant (parfois trop) et reste audible sur les territoires. Elle contribue, nous le pensons, à faire évoluer le débat, à faire avancer la mutation espérée.

Elle conforte cette conviction que nous devons acter une rupture, que celle-ci soit due au pétrole et à sa fin présumée, à la raréfaction de l'argent public évoquée plus haut, à l'inventivité des territoires et de hommes.

Elle passe quoiqu'il en soit par le projet. Projet de société, projet de paysage, projet de vie pour les générations qui viennent quoiqu'il arrive, nous imposant toujours et avec force de ne pas se décourager !

Changer de progrès, revenir à la complexité

FRANÇOIS LETOURNEUX / JANVIER 2013

François Letourneux préside le Conseil d'orientation stratégique de la Fondation de Recherche sur la Biodiversité¹. Président d'honneur du comité français de l'UICN (union internationale pour la conservation de la nature), il est aussi administrateur de la LPO et de l'OPIE.

Eléments de situation

Comme ce serait mieux si l'après-pétrole était un choix : « J'ai arrêté le pétrole, et depuis, ça va mieux ! ». Mais ce n'est pas cela. C'est plutôt un constat négatif : « Si je ne peux plus trouver de pétrole, comment vais-je faire ? Qu'est-ce que je vais mettre dans ma voiture ? ».

On en est là, poussés au bord du plongeoir sans être sûrs de pouvoir nager, parce que notre fantastique capacité d'adaptation darwinienne nous a donné, il y a deux ou trois centaines d'années, l'idée et les moyens techniques de taper dans le stock de biocarburants amassé par la vie sur terre depuis qu'elle est apparue, il y a quelques 3,5 milliards d'années. Car le charbon et le pétrole sont bien des biocarburants. Ce sont même les seuls. Et nous sommes en train d'épuiser ce stock (définitivement, à l'échelle de temps qui est celle de notre espèce) : chaque année, nous dispersons mille ans d'accumulation.

Avant, nous vivions sur le flux. Nous brûlions du bois, qui repousse en quelques dizaines d'années quand le pétrole ne se construit qu'au long des temps géologique. Nous faisons tourner les moulins dans le fil du vent ou de l'eau, qui se prêtent sans se perdre. Mais ça ne suffisait pas à nos ambitions d'expansion.

Car notre espèce, jeune (200 000 ans), connaît un boom démographique sans précédent et sans égal chez les vertébrés supérieurs qui nous ressemblent par la taille et la place dans la chaîne alimentaire. Nous sommes aujourd'hui 7 milliards, quatre fois plus qu'il y a cent ans. 7 milliards, quand les effectifs des populations d'Ours bruns, ou de Chimpanzés, par exemple, n'ont sans doute jamais dépassé quelques millions. Quelques millions étions-nous d'ailleurs sur terre il y a une

[1] La Fondation pour la Recherche sur la Biodiversité est un point de convergence entre les différents acteurs scientifiques et les acteurs de la société de la biodiversité. www.fondationbiodiversite.fr



dizaine de milliers d'années, avant que ne se produise ce que Jean-Pierre Bocquet-Appel nomme la « transition démographique agricole » qui allait multiplier par 100 au moins en quelques milliers d'années les populations concernées, faisant passer la France de 50 000 habitants à 5 millions.

La « révolution néolithique », c'est l'invention de l'agriculture et de l'élevage. Beaucoup plus fondamentalement, c'est le choix, lourd de symboles et de tabous brisés, que font certaines populations humaines de sortir de la nature où elles étaient auparavant immergées, d'exister en face d'elle, de la canaliser, de la combattre s'il le faut. Le « propre de l'Homme », n'est-ce pas au fond cette capacité à choisir ses stratégies d'adaptation darwiniennes, avec un temps de réponse qui n'est pas celui de la procédure minuscule, aveugle et têtue des mutations génétiques ? Le projet que portait cette révolution néolithique est un succès total. C'est lui qui nous a permis d'occuper, de mettre à notre service toute la planète, des sommets des montagnes colonisés par les touristes au fond des océans surpêchés, des régions arctiques forées pour le pétrole aux forêts équatoriales mises en coupe plus ou mois réglée. C'est lui qui fait que nous pouvons être 7 milliards, dont 6 mangent à peu près à leur faim, et que nous continuons de nous multiplier.

C'est toute notre relation au réel qui change. Être chasseur-cueilleur, c'est être sans cesse à l'affût de la complexité du monde vivant, c'est chercher à s'allier toutes les forces visibles et invisibles, connues et inconnues, de ce monde, pour leur demander la chance de trouver de quoi manger, de quoi survivre.

Être agriculteur, être éleveur au contraire, c'est chercher à échapper à la complexité, classer, simplifier, trancher. Il y a les bons animaux, les bonnes plantes, qui sont domestiques, et les mauvais, les concurrents, les prédateurs, qui sont sauvages. Sont donc développés des outils, des armes univoques, pour faciliter le développement des premiers, contenir voire détruire les seconds. Le progrès lui aussi est univoque, du bâton à fouir à la charrue multi-socs, de l'arrachage des « mauvaises herbes » à l'épandage d'herbicides sur des cultures, génétiquement modifiées pour leur résister.

Dans notre lutte contre la nature, la victoire finale

Et la réussite du projet néolithique est, à cet égard aussi, totale : nous sommes près de remporter la victoire finale dans notre lutte contre la nature. Cela s'appelle la sixième crise d'extinction de la biodiversité. Nous allons enfin être débarrassés des éléphants qui piétinent les récoltes, comme nous nous étions débarrassés dans notre pays du loup dévorant nos troupeaux avant que, notre vigilance se relâchant, il ne revienne subrepticement, comme un maquisard derrière les lignes du conquérant. Les oiseaux des champs sont moitié moins nombreux dans nos campagnes qu'il y a trente ans. Encore un effort, et nous régnerons enfin. Sur un désert, certes, mais nous régnerons ! C'est pourquoi les meilleurs experts nous le disent : l'intensification agricole, avec son arsenal de guerre chimique et ses brutalités mécaniques, n'est plus une solution d'avenir. La réintégration de l'agriculture dans les fonctionnements naturels des

Écosystèmes est nécessaire si l'on veut mieux nourrir les hommes d'aujourd'hui, et nous préparer à nourrir les quelque 10 milliards d'hommes que nous annoncent les démographes pour la fin du siècle. C'est ce que nous disent la FAO (*Food and Agriculture Organization*—Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture), et ce que confirment, en France, l'INRA (Institut National de la Recherche Agronomique) et le CIRAD (Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement) qui ont pourtant longtemps prôné le contraire.

Et si, mieux que l'après-pétrole, l'après-néolithique était un choix ?

Et si l'après-néolithique, mieux que l'après-pétrole, était un choix ? Si nous étions capables d'inventer une nouvelle stratégie d'adaptation, de bâtir un nouveau projet, plutôt que de tenter frileusement, avec les méthodes et les réflexes d'hier, de nous adapter tant bien que mal à de nouvelles contraintes ?

Il y a deux pistes, en apparence opposées. La première est celle de la poursuite obstinée de la logique néolithique : nous avons tiré un immense profit de notre affrontement à la nature. Allons plus loin encore. Quittons-la de plus en plus. Synthétisons notre nourriture pour éviter les aléas de l'agriculture. Créons-nous de nouveaux habitats mieux isolés des incertitudes du dehors, des réchauffements et pollutions que nous créons par ailleurs. Sortons-nous de notre statut obscur de mammifère placentaire, en allant de plus en plus loin dans la correction mécanique et électronique de notre vieillissement ou de nos faiblesses. Si nos particularités génétiques nous gênent, changeons-en. Moins de corps, compliqué et imprévisible, plus de prothèses, plus de robots. Moins de paysages, plus d'écrans. Cela s'appelle le post-humanisme, le transhumanisme. Bien sûr, cela coûte cher, est exigeant en énergie et en ressources, et n'est donc pas généralisable à toute l'humanité, mais pour nous qui sommes riches et technologiquement développés, c'est une solution d'avenir, dussions-nous nous bunkeriser pour rester au frais, et nous défendre contre les pauvres pour qui, malheureusement, cette stratégie est inaccessible.

En avons-nous vraiment envie, de cette humanité là ?

L'autre piste est tout aussi utopique. Personnellement, je la préfère de beaucoup. C'est celle de la réconciliation. Réconciliation avec la complexité du monde vivant, avec notre propre complexité. Réintégration dans des communautés, dans des territoires, dans des réseaux de solidarités, d'interactions. Oui, la biodiversité est notre famille. Notre famille proche s'appelle les hommes et les femmes, dans notre voisinage et partout sur terre, mais aussi les autres formes vivantes qui nous habitent (notre flore intestinale, ces micro-organismes cent fois plus nombreux dans notre organisme que nos propres cellules humaines, sans lesquels nous serions incapables de digérer ce que nous mangeons), ou qui contribuent à nous nourrir, à réguler notre milieu de vie, les insectes sans lesquels les fleurs ne don-



neraient pas de fruits, les champignons sans lesquels les arbres ne pousseraient pas... Toutes les autres formes de vie, même si elles nous sont moins utiles, moins proches, sont aussi de notre famille. Elles méritent attention et respect.

Un nouveau projet pour changer de progrès

Il ne s'agit pas de revenir à je ne sais quel paradis perdu, à quel bon vieux temps. Il s'agit bien d'un nouveau projet, d'une stratégie d'adaptation à inventer et à conduire pour poursuivre l'aventure humaine. Notre objectif est simple : réussirons-nous à faire en sorte que, dans cent ans, une dizaine de milliards d'êtres humains vivent aussi bien que possible, au sein de communautés d'êtres vivants elles aussi en pleine santé ?

Il n'y a nulle fatalité à conserver, en les perfectionnant encore, les méthodes, les pratiques, les techniques qui règnent aujourd'hui. Même s'il est tentant d'aller chercher dans les gaz de schiste, dans les agro-carburants, une excuse pour ne pas remettre en cause notre manière de nous déplacer, de nous chauffer. Même si les malheureux éleveurs de porcs, ficelés par leurs contrats d'intégration et leurs emprunts d'équipement, couchent les oreilles en espérant que les algues vertes disparaîtront si les épandages de lisier sont mieux faits. Même si, pour éviter de renoncer aux pesticides, et aux OGM qui permettent d'en étendre l'application, on peut toujours faire venir des ruches à grand coût et de fort loin pour polliniser les serres.

Nous avons souvent, dans l'histoire des hommes, changé de progrès : à quoi servait-il de perfectionner encore le silex taillé quand la pierre polie, et même les métaux, commençaient à être apprivoisés ? Le moteur à vapeur après l'invention du moteur à explosion ?

Choisissons de changer de progrès. Revenons à la complexité, à l'holistique. Les populations du monde qui ont choisi de demeurer chasseurs-cueilleurs ont gardé ce rapport au réel, mais ne l'ont en général pas fertilisé par les acquis de la démarche scientifique. Faisons-le !

Réintégrons la nature, en conservant tous les acquis intellectuels et techniques du néolithique, et sans boudier le plaisir d'avoir, si nécessaire une hanche en titane, une valve cardiaque : un peu de transhumanisme a parfois du bon !

Gaston Miron dit :

*« J'ai fait de plus loin que moi un voyage abracadabrant
il y a longtemps que je ne m'étais pas revu
me voici en moi
comme un homme dans une maison qui s'est faite en son absence
je te salue, silence*

*je ne suis pas revenu pour revenir
je suis arrivé à ce qui commence »*

La résilience, une nouvelle ère pour le développement urbain ?

THOMAS SIEVERTS / JUILLET 2012

Thomas Sieverts, architecte, a été professeur en urbanisme et espaces publics à l'université de Darmstadt (Allemagne). Son agence à Bonn a donné naissance à de multiples projets d'urbanisme et d'espaces publics. Il a dirigé le IBA Emscher Park et conseillé de multiples municipalités. Son ouvrage Zwischenstadt (Entre-ville : une lecture de la Zwischenstadt, Marseille, Éditions Parenthèses pour la traduction française) préconise la recontextualisation et le polycentrisme de la ville diffuse mondialisée. www.skt-umbaukultur.eu

L'article a été traduit de l'allemand vers le français par Grégoire Seither et Odile Marcel.

La prospérité sans précédent des pays riches depuis 1950 est à l'origine de bon nombre des problèmes que rencontre la planification urbaine. La surface habitable dont chacun dispose a plus que triplé. En cinquante ans, en termes de surface, on a plus construit que pendant les derniers cinq mille ans. Le nombre de voitures a été multiplié par cinq, donnant naissance à Suburbia, cette banlieue qui gaspille une bonne partie de notre prospérité. Il est établi que les taux de croissance auxquels est due cette abondance matérielle détruisent notre assise dans le milieu naturel. Nous ne pouvons ni ne devons perpétuer ce mode de développement. Dans la longue histoire de la ville, un intermède relativement bref et sans équivalent est donc peut-être en train de se terminer, sans que nous sachions quel avenir va suivre.

Les nouveaux défis du développement urbain

La plupart des mutations attendues vont être comparables, par leur intensité, à celles que les villes ont connues lors de la révolution industrielle : les comparaisons de l'histoire peuvent donner une pro-



Houdemont (54). Etalement urbain par pièces – la ville puzzle : un paysage d'interstices ?
Crédit photo : Marc Verdier

fondeur temporelle propre à relativiser nos représentations positivistes. Imaginons la prospective des villes européennes en prenant pour échelle l'évolution des sources d'énergie. Au cours du XIX^e siècle, l'économie urbaine d'une société agricole et artisanale fondée sur l'énergie de l'eau, du bois et de la tourbe a été bouleversée par le surgissement de la ville

compacte, industrielle et ferroviaire, suscitée par le charbon. De même, par la suite, une nouvelle révolution a transformé cette ville compacte en une ville étalée dans l'espace, caractéristique du XX^e siècle, avec son économie de services, de la consommation et du tout-voiture. Cette ville née du pétrole est en train de se transformer, en privilégiant

“ Il s'agira de destructions mais aussi de nouvelles opportunités. ”

les sources d'énergie renouvelables. L'expérience historique nous démontre que cela va entraîner des changements majeurs dans l'ensemble de nos villes. Les énergies renouvelables comportent une variété de formes : solaire, géothermie, biogaz, chaleur, vent, eau... qui seront disponibles en quantité et selon des combinaisons différentes. Ce trait pourrait susciter peu à peu le retour à des formes urbaines comportant une certaine diversité locale et régionale.

Il semble probable qu'aux côtés de nouvelles opportunités, la mutation énergétique qui s'annonce engendrera également de lourdes contraintes. Le prochain bouleversement affectera en effet un tissu urbain et un parc immobilier d'une complexité jamais vue dans l'histoire de la ville et frappera de plein fouet une société rendue extrêmement vulnérable le fait de dépendre de ses systèmes techniques et de son mode de vie non-écologique.

Ces changements et cette transformation seront rendus encore plus difficiles par le fait que, selon toute vraisemblance, la prospérité matérielle de ces cinquante dernières années ne va pas se perpétuer en Europe. Une population en déclin démographique, vieillissante et appauvrie devra assurer l'entretien de la masse énorme des bâtiments et des gigantesques infrastructures héritées du passé, tout en se montrant capable d'y installer de nouveaux modes de vie¹.

Un rappel historique donne à réfléchir : comment les villes ont-elles géré des catastrophes comme la peste ou les grands incendies ? Avons-nous mesuré à quel

[1] Le groupe de travail «Arbeitskreis Stadt» du groupement «Denkwerk Zukunft», dirigé par Meinhard Miegel, a fourni quantité d'idées et d'inspirations en matière d'orientation nouvelles pour la construction et le développement urbain. Cf. Meinhard Miegel : Exit. Wohlstand ohne Wachstum, Berlin 2010.

point les grandes villes européennes ont bénéficié ces cinquante dernières années d'un héritage en patrimoine bâti et en infrastructures particulièrement robustes érigés pendant ce « si long XIX^e siècle » (qui aura duré jusqu'en 1918) ? A cet égard, quelle sera la fiabilité de nos infrastructures récentes ? Lors de la Seconde Guerre mondiale, les jardins ouvriers ont contribué à assurer l'approvisionnement des villes détruites par la guerre et rongées par la faim. Plus récemment, après l'effondrement de l'Union soviétique, la population des villes d'Europe de l'Est s'est nourrie avec les produits des jardins ouvriers et des datchas.

La révolution industrielle et l'élan de l'économie du pétrole et du gaz ont été accompagnés d'une longue période de croissance. La transition vers les énergies renouvelables engendrera-t-elle également une nouvelle période de prospérité économique qui permettrait la transformation de la structure urbaine et la création d'un nouveau paysage écologiquement durable ?

Accompagné d'une montée du niveau de la mer, de sécheresses et d'une baisse des rendements agricoles, le changement climatique est susceptible d'entraîner les déplacements de très grands groupes de populations. Comment les villes seront-elles capables d'accueillir et d'intégrer de manière pacifique, à l'échelle de la planète, des flux de réfugiés aussi importants ?

Les évolutions futures restent entourées d'incertitude. Il en a été ainsi à toutes les époques, avec des bouleversements qui leur restaient en grande partie opaques. Dans une telle situation d'incertitude, il est urgent d'interroger la capacité de nos villes à supporter des impacts aussi lourds sans y perdre ce qui fait leur identité et leurs fonctions. C'est précisément la question de la résilience².

Mais aujourd'hui, les catastrophes naturelles ne semblent plus nous concerner.

“ Puisqu'il est impossible d'anticiper l'avenir, utilisons donc notre énergie à considérer l'incertitude comme une liberté [...] ”

Les projets de construction et de développement dans l'immobilier sont axés sur le profit à court terme. L'absence d'une conscience dynamique de la situation dans laquelle se trouve notre époque est criante, ainsi que le manque de re-

présentations plausibles de ce que nous réserve l'avenir.

La Grande Dépression de la fin des années 1920 est déjà « sortie de l'écran » de la mémoire historique. On a oublié la manière dont nous avons affronté la catastrophe de la Seconde Guerre mondiale dans les villes : nous partageons nos maisons, nous allions à l'école à tour de rôle et le moindre parc et jardin était transformé en champ de pommes de terre.

La surface d'habitation par individu, y compris sur les lieux de travail, ne cesse de s'agrandir. Aucune obligation contraignante n'a vu le jour en matière d'uti-

[2] *Wieder ein Modewort – Resilienz, in Planerin*, Anna Hitthaler – Edition de septembre 2011.



lisation de matériaux recyclables pour la construction. Les sols au bon potentiel agronomique continuent à être sacrifiés au profit de projets de construction dont les normes sont maximisées au profit d'intérêts sectoriels, sans cohérence d'ensemble.

Les voies encore incertaines de la résilience

Si nous voulons nous faire entendre dans une situation pareille et tenter de réussir le changement, nous devons imaginer une résilience associant la préservation à long terme de la planète et des bénéfices immédiats. Prenons des exemples. Il y a quelques décennies il existait un règlement obligeant les promoteurs à prévoir dans chaque logement un conduit de cheminée constituant une « **source de chauffage d'urgence** » en sus des systèmes de chauffage central. Aujourd'hui, une telle obligation serait difficilement applicable, tout le monde ayant oublié la grande crise économique de 1929 et les temps difficiles de la Seconde Guerre mondiale mais, avec la vogue des poêles à bois, on n'aurait pas de mal à raviver ce concept de « chauffage supplémentaire ». On pourrait aussi tenter de généraliser une utilisation plus intensive de toutes les pièces de la maison afin d'accompagner les évolutions rapides des familles recomposées, les combinaisons habitation-lieu de travail, etc. De même, les espaces publics non construits doivent contribuer dès à présent à l'intégration culturelle, à l'amélioration climatique et à la production d'aliments, ce qui deviendra utile en période de crise³.

Les villes européennes ont plus ou moins atteint leurs limites historiques de croissance et bénéficient encore d'une certaine prospérité. Elles disposent donc, comparativement, de bonnes conditions pour développer une posture de résilience. Puisqu'il est impossible d'anticiper l'avenir, utilisons donc notre énergie à considérer l'incertitude comme une liberté pour mettre en oeuvre nos solutions d'une manière aussi esthétique et durable que possible, tout en permettant aux générations futures d'en changer le mode d'utilisation si nécessaire. On pourrait expérimenter différents procédés et en tester chaque fois l'efficacité, ainsi qu'y invite le cadre théorique de la résilience qui peut nous permettre d'y voir plus clair dans cette passe difficile.

Le dictionnaire (Pons, 1984) définit la résilience comme une « indestructibilité ». L'encyclopédie en ligne Wikipedia (NdT : dans sa version allemande) décrit la similitude entre systèmes écologiques et structures psychiques quand on parle de leur capacité de résistance et de rétablissement après une épreuve⁴. On peut en parler au moins métaphoriquement en matière de ville : le concept de stress permet d'évoquer les tensions que la ville affronte en cas de catastrophes naturelles,

[3] *Der Produktive Park*, publié par Rudolf Scheuven et Marion Taube, sous commande du Regionalverband Ruhr, 2010.

[4] « La résilience est synonyme de l'élasticité des systèmes écologiques. L'élasticité mesure la rapidité avec laquelle un écosystème impacté par un problème revient à son état d'origine.(...) En psychologie, la résilience désigne la capacité de maintien de la santé mentale en situation de stress important (dans le cas des crises de la vie, de la maladie, du deuil d'un proche). Le maintien de la santé mentale est une condition sine qua non pour la préservation de l'identité personnelle. »

de flux de réfugiés, de crises économiques ou bien quand s'épuiseront les énergies fossiles, provoquant l'effondrement de la paix sociale et faisant disparaître les moyens pour entretenir les infrastructures.

Il faut distinguer la résilience de l'adaptation : la résilience signifie la préservation de l'identité dans un contexte d'importants désastres. La durabilité évoque la préservation d'un ensemble dans un environnement qui peut changer. La résilience concerne, elle, la préservation de l'essence, du caractère spécifique quand tout change alentour. La résilience pourrait ainsi évoquer la capacité de l'espace urbain à perdurer dans ses fonctions essentielles en cas de bouleversement environnemental, économique, social et politique.

Caractéristiques de la résilience

Les objectifs de la résilience sont principalement la conservation des ressources par un entretien soigneux, la bonne tolérance aux erreurs et la capacité de les réparer, le fait de concilier la longévité des structures avec des usages divers et évolutifs, les économies d'espace et d'énergie par une telle polyvalence d'utilisation, fondée sur la conception même des constructions. Dans une structure résiliente, les différentes transformations ne nécessitent pas d'importants moyens. On adapte facilement les équipements sans avoir à les remplacer. Chaque espace est susceptible d'une multiplicité d'usages potentiels. Des petites unités s'adaptent car auto-organisées. On simplifie les processus de changement en regroupant le moment où on les effectue, à l'intérieur d'une prévoyance à long terme de leurs cycles de vie. Une attention soigneuse fondée sur le respect, la prudence et le discernement est la condition incontournable de toute capacité à préserver les biens et les ressources dans la durée.

Il en résultera un nouvel esprit dans la culture des architectes comme dans les métiers de la construction. Le fonctionnalisme des Modernes doit laisser la place à un urbanisme et une architecture capables d'une meilleure polyvalence des usages. Pour des raisons écologiques, cette architecture devra se montrer beaucoup plus durable que ne l'a été la modernité actuelle, en utilisant efficacement des ressources plus réduites et sachant anticiper sur des temps incertains. L'ère de la résilience prendra les formes très différentes, voire contradictoires, on l'observe quand on collecte ce qui existe déjà. La résilience peut être due à la robustesse de la conception technique, comme dans le cas d'un phare isolé dans l'Arctique, loin de toute intervention humaine : on est ici dans le domaine des Sciences de l'ingénieur. Elle peut tenir à la vigilance continue avec laquelle on entretient les voiliers en bois ou les maisons de rondins couvertes de chaume, qui durent longtemps si on les répare régulièrement : telle est la responsabilité de l'artisan. La résilience peut tenir à la qualité culturelle, qui s'apprécie immédiatement et pour une longue durée jusqu'à justifier des coûts parfois considérables : l'histoire de l'art et de l'architecture, la sémiotique et les études culturelles décrivent la résilience esthétique. La résilience peut être due au faible coût d'entretien d'une structure donnée : les architectes et économistes sont



Le quai des Grands Augustins inondé, extrait de « + 2°C, Paris s'invente », ET ALORS architectes – www.etalors.eu

responsables de cet aspect. La résilience naîtra de la solidité des bâtiments et de la claire polyvalence selon laquelle on aura conçu le tissu urbain par une planification à très long terme, ce qui relève de la responsabilité des autorités locales. La ville résiliente comprise comme « hardware » sera reprogrammée en permanence, complétée, reconvertie et révisée par des interventions légères, faciles à réaliser. Cette forme de résilience exigera une réforme radicale du droit de propriété et des politiques du foncier. Par ailleurs, chaque intervention devra contribuer à la qualité de l'espace public, à la cohésion spatiale et à la fluidité des échanges. Cet objectif imposera de modifier le code de la construction et la façon dont on délivre les permis de construire. La décentralisation et régionalisation des modes de vie pourrait enfin engendrer une « nouvelle sédentarité » résiliente pour une génération dotée dès la naissance de sources d'informations partout et toujours disponibles au point d'abolir les distances. Telle est l'orientation sociopolitique radicalement nouvelle que nous aurons à réaliser dans tous les domaines.

Peut-être que s'imposeront différents types de constructions résilientes : une construction « robuste, massive, nécessitant peu d'entretien, disponible sur le long terme, à faibles coûts d'exploitation et au degré élevé de polyvalence dans son utilisation », aussi bien qu'une construction « légère, facilement extensible, de grande qualité esthétique, rendue pérenne par un entretien permanent et le remplacement d'éléments recyclables ». Certains types de construction devraient l'essentiel de leur résilience au mode de vie de leurs occupants. De fait, quand une société endure des stress très importants, des structures spatiales appropriées peuvent faciliter la

gestion de ces stress mais leur maîtrise relève, plus fondamentalement, du domaine politique, socio-économique et socio-culturel. Le concept de résilience comprend donc un champ très large, qui va de la planification urbaine et de la construction de bâtiments à la question du fondement éthiques des comportements.

Aspects économiques

Jusqu'à quel point nos sociétés sont-elles capables d'investir de façon prudente ? La résilience ne sera pas gratuite. Son évaluation économique pourrait se faire par des simulations, des *stress-tests* intégrant différents scénarios d'événements qui seront violemment destructeurs, selon toute vraisemblance. Les surcoûts pourront cependant être compensés par une conception plus ingénieuse. On pourrait tenter d'estimer l'essentiel nécessaire en matière de surface utile par habitant ou par poste de travail, car l'augmentation pléthorique de ces dernières décennies n'a pas nécessairement contribué à l'amélioration de la qualité de vie. Toutes les fonctions n'ont pas besoin chacune d'un espace en propre. Le même bâtiment ou le même espace libre pourraient ainsi remplir plusieurs fonctions et permettre, comme dans la ville pré-industrielle, des économies d'espace considérables. L'abandon des principes du fonctionnalisme *stricto sensu* se fera au bénéfice d'un style de construction solide, exigeant en termes de créativité esthétique, qui édifiera des bâtiments et des structures urbaines polyvalentes dans le style appelé récemment « Capacité et concision »⁵.

L'économie de la résilience supposera des innovations. On devrait prévoir de faire acquitter, dès le début des chantiers, une taxe de démolition et de recyclage proportionnée à la durée de vie escomptée de la construction. Remplaçant le principe de la propriété par celui de la disponibilité⁶, on pourrait étendre le principe de l'auto-partage au très grand volume de bâtiments et de produits finis dont nous disposons. Enfin, popularisés depuis la crise bancaire, des *stress-tests* simuleront différents types d'impacts afin d'orienter au mieux les investissements à consentir : un effondrement du commerce mondial entraînera probablement des pénuries alimentaires. Cette situation a-t-elle été anticipée par une bonne gestion des terres fertiles en ville et à proximité ? Un afflux important de réfugiés constituera une charge importante pour les villes : a-t-on prévu des espaces pour de telles situations ? L'augmentation des prix de l'énergie et la baisse du revenu moyen risquent d'engendrer, au moins temporairement, une réduction des surfaces habitées que l'on pourra chauffer : jusqu'à quel point les logements actuels sont-ils adaptés à ce type de situations ? Une forte régionalisation de l'économie et l'extension des transports en commun et non motorisés pourraient constituer enfin des mesures préventives à la crise du transport, tant que nous ne disposerons pas de carburants alternatifs. Une population vieillissante et

[5] Le concept de « Capacité et concision » a été inventé et décrit par Alban Janson et Sophie Wolfrum. Cf. *Der Architekt*, Cahier 5-6, 2006, pp 50-54.

[6] *Access – das Verschwinden des Eigentums*, Jeremy Rifkin – 3. Edition, Frankfurt 2007.



appauvrie devra faire fonctionner, entretenir et moderniser le parc toujours grandissant des structures bâties et des infrastructures. Ici encore, un test de résistance devra permettre d'évaluer les limites de ce que l'on pourra assumer.

Il est grand temps de réfléchir à ces perspectives afin que notre établissement dans l'espace, tel qu'il est utilisable actuellement, puisse continuer à fonctionner une fois confronté aux défis du futur. Engageons d'ores et déjà des expérimentations en matière de planification, d'aménagement urbain et de construction visant la résilience ! A l'ère du changement climatique et de la transition énergétique, il s'agit de donner naissance à une nouvelle culture de la construction dans laquelle on construira nettement moins que par le passé, mais de manière beaucoup plus clairvoyante et judicieuse. La mission principale sera l'indispensable transformation qualitative du bâti existant.

Ce que nous construisons ou réhabilitons aujourd'hui devra pouvoir servir jusqu'au prochain siècle. Le bâti connaîtra donc, au cours de son cycle de vie, plusieurs « ré-initialisations » de son usage⁷. Nul ne peut prédire aujourd'hui à quoi ressemblera ce processus.

[7] *How to Activate Immanent Potential of Urban Spaces*, Angelus Eisinger, Jörg Seifert (Hg./EDS) : Urban RESET, Freilegen immanenter Potenziale städtischer Räume /Edition Birkhäuser Bâle, Barcelone, New York, 2012.

Changement de paradigme : Inventer des paysages biocompatibles avec les espaces agricoles de production

JEAN-CLAUDE LEFEUVRE ET ODILE MARCEL / JANVIER 2013

Jean-Claude Lefeuvre est professeur émérite au Muséum National d'Histoire Naturelle. Philosophe et écrivain, Odile Marcel est professeure des universités.

Jusqu'à quel point l'homme est-il « une anti-nature » ? Accélérée de façon exponentielle pendant la deuxième moitié du XX^e siècle, la croissance économique des sociétés humaines a utilisé de façon intensive des ressources naturelles dont le stock planétaire, à notre échelle temporelle, peut être considéré comme fini. Il en résulte que certaines de ces ressources sont en voie d'épuisement, avec des conséquences souvent ravageuses pour bon nombre d'écosystèmes terrestres ou aquatiques qui alimentent pourtant cette économie (air, eau, sols, insectes pollinisateurs, ressources halieutiques, etc). Cette croissance non maîtrisée tend en particulier à effacer les systèmes d'aménagements anciens, fruits d'interventions multiples, qui avaient su composer un accord, une cohabitation entre des terres cultivées ou pâturées et des fragments d'écosystèmes naturels.

En travaillant la terre au cours des siècles, l'homme avait réussi à établir des structures utiles qui préservaient en même temps la vie sauvage avec tout ce qu'elle apporte. C'est le cas du bocage développé à grande échelle en Europe depuis le XVIII^e siècle, dont les parcelles entourées de fossés-talus forment un réseau qui limite la force du vent et crée des climats locaux souvent bénéfiques pour les plantes cultivées. Les fossés qui jouent un rôle important dans le drainage y constituent



un abri pour de nombreux insectes, mollusques et même des batraciens. Frênes indispensables pour le bétail en cas de sécheresse, châtaigniers fournisseurs de fruits, de piquets pour les clôtures, de bois pour la construction des meubles ou des maisons (entourage des ouvertures), chênes de haute venue pour les poutres comme pour les tables, ou bien martyrisés en ragosses, têtards ou cépées pour le bois de chauffage : grâce à la diversité des arbres et des plantes réparties sur leurs pentes, les talus boisés des bocages abritaient une faune exceptionnellement riche en vertébrés. Parmi eux, des prédateurs comme le renard, l'hermine ou la belette, qui contrôlaient d'autres mammifères ravageurs comme les mulots ou les campagnols, source de dégâts dans les cultures ou les prairies. Offrant de multiples habitats, les arbres et notamment les ragosses étaient peuplés d'oiseaux cavernicoles (des chouettes chevêches aux mésanges) et de bien d'autres espèces comme les geais, les pigeons ramiers, des rapaces, etc., sans oublier les insectes pollinisateurs comme les bourdons et autres insectes contrôlant les « pestes » des champs cultivés.

Après avoir sacralisé la nature, l'homme a déforesté, asséché des zones humides, transformé des espèces sauvages en espèces domestiques, développé des races, multiplié les variétés de plantes en taillant, greffant, en bouturant, en hybridant. Dans son ensemble, le développement historique de l'agriculture néolithique s'est opéré néanmoins dans le cadre d'une symbiose parfois inconsciente, parfois souhaitée, entre les espaces productifs asservis et une nature relictuelle dont les services rendus étaient loin d'être négligés, puisque l'homme savait au contraire y

trouver des substituts intéressants aux écosystèmes naturels détruits.



Vers la résurgence de la nature pour une harmonie avec l'homme ?
Crédit photo : Jean-Claude Lefevre.

Aujourd'hui, l'imprudence et l'aveuglement avec lequel les pratiques humaines mettent à mal le milieu terrestre portent certains théoriciens à désespérer de l'espèce qui est la nôtre, à la considérer comme une antinature essentiellement destructrice, vouée à abuser de son semblable et à piller le milieu. La démiurgie prédatrice des humains alimente un antihumanisme désenchanté, prêt à l'échéance des pires apocalypses que, par ailleurs, bon nombre d'experts placent désormais comme une hypothèse relativement proche et chaque jour confirmée.

Savoir mieux observer la nature ... et les savoirs anciens

Comment restituer la voie d'autres possibles sinon, en remontant parfois dans le temps, en étudiant comment, partout sur la terre l'intelligence humaine a su et peut savoir aménager la terre avec sagacité et prudence, par un patient travail d'observation et d'innovations judicieuses qui peut savoir prospérer tout en faisant prospérer la vie autour d'elle ? La période d'intensification avait pensé pouvoir garantir la survie des espèces sauvages en prévoyant pour elles un certain nombre de réserves ou de sanctuaires clos qui ont montré leur inefficacité et leurs difficultés d'usage. Il apparaît aujourd'hui qu'il faut abandonner le système de zonage qui croyait pouvoir affecter des terres « dénaturées » au système productif et réserver quelques espaces intacts à la vie sauvage.

Sur les terres exploitées par l'homme, la biodiversité a été sévèrement mise à mal par les produits dits phytosanitaires qui détruisent la faune du sol et remettent en cause son fonctionnement (dont l'évolution de la matière organique) en perturbant les réseaux trophiques qui impliquent bactéries, champignons, vers et mollusques. En surface, ces produits impactent très fortement les insectes pollinisateurs, les oiseaux et divers prédateurs. Aux temps où la pression démographique de bientôt neuf milliards d'humains accélère l'appropriation par l'homme de surfaces toujours plus importantes de terres dont s'absente la vie, une voie s'impose qui saura concilier, sur l'ensemble des surfaces, les implantations de l'économie humaine avec les fonctions, les ressources et la diversité des formes de la vie. Comment établir cette économie écocpatible ? Prendre en considération, étudier et établir le vivant à tout moment et partout, telle sera la conduite éclairée qui aboutira à une sorte de « Nature reconstruite » faite de recherche et d'expérimentation, car rien n'est simple en matière d'études naturalistes.

On est encore loin du compte. Le manque de recherches sur les modalités de restauration d'écosystèmes dégradés, la mise en place balbutiante du génie écologique se heurtent à d'autres difficultés liées à la fragilité des territoires dégradés, devenus des havres pour des espèces introduites de l'extérieur et profitant de nouveaux territoires. Des milliards sont dépensés actuellement pour tenter d'éradiquer la jacinthe d'eau, les jussies, la salicaire, les crépidules ou les micro-algues toxiques qui prolifèrent sur parfois des milliers d'hectares, sur de nombreux continents, et créent des substituts aux écosystèmes autochtones sans pour autant que les services rendus compensent ceux qu'ils ont fait disparaître. Parallèlement, règne une certaine utopie sur les remises en état dites réussies. Comment peut-on croire que des systèmes aussi complexes que certaines zones humides peuvent être remplacés par des plans d'eau ? Peut-on tenir pour vraisemblables les propositions de remise en état du bocage se basant sur la plantation de haies sans talus ou sur la reconstruction de talus (cas rare) oubliant le fossé, mais surtout plantés d'arbres de hautes tiges qui ne remplaceront jamais la diversité biologique que l'on trouve dans les ragosses ou les têtards et qui, de toute façon, nécessiteront une cinquantaine d'années pour remplacer ces ragosses abattues



en quelques minutes, mettant un point final à un savoir-faire qui a permis pendant des lustres à des paysans de se chauffer sans recours à des ressources non renouvelables ? La mise à bas d'un bocage ancien ne se compense aucunement par des replantations ponctuelles ignorant l'intérêt de ces systèmes naturels anciens construits et gérés par des hommes qui avaient conscience de la multitude des services rendus par ces structures associées à la production agricole.

Les néobocages d'une nature reconstruite

Dans cette notion de bocage développée ici se cachent bien d'autres enjeux pour la sauvegarde de la biodiversité. Caractéristique du grand ouest ou des piémonts de montagnes, cette structure si particulière se singularise par le fait que les talus boisés y forment ou y formaient un vaste réseau, densifié au cours du temps par le partage des héritages, dont on sait qu'il jouait un rôle important dans la dispersion des espèces et leur transfert de bosquet en bosquet, de forêt en forêt. C'est sur cette base qu'est née l'idée de réseaux écologiques capables de faire la jonction entre des isolats à la biodiversité préservée afin de faciliter les contacts inter-populations entre les espèces et anticiper sur les changements climatiques en créant de véritables « routes de migration », en facilitant la mise en place de ce que l'on désigne maintenant sous le nom de trame verte et bleue. Les bocages survivants pourraient évoluer en élargissant leurs mailles. Là où elles ont disparu ou n'ont jamais existé, une replantation d'arbres viendrait recréer des milieux propices à la vie.

Réinventer des espaces de nature sur la base de réseaux conçus à différentes échelles (du local au national, et à l'europpéen) et caractérisés par des nœuds d'importances diverses, sources de biodiversité, s'avère un pari qui a déjà été envisagé en Europe, avec EECONET¹, dès les années 1990, et testé à la même époque dans différents pays dont les Pays-Bas et la Pologne. Une erreur à ne pas commettre serait de penser uniquement en termes de forêt et d'alignements d'arbres, ce qui est sûrement important, mais il ne faut pas oublier que la diversité des espèces est tributaire de la diversité des habitats : zones humides, zones sèches, parties enherbées, parties boisées... Ce qui revient à dire que les hiatus identifiés dans les réseaux ne peuvent être réellement comblés que si les structures proposées lors de la restauration prennent en compte cette diversité d'habitats et que, sur un espace restreint, au moins un ensemble de milieux hydrophiles, mésophiles et xérophiles sont présents.

Les temps du règne naturel

Si la restructuration de l'espace pour rendre à la nature une partie de ce qu'on lui a ôté est importante, l'utilisation des espaces l'est aussi et peut, après des réflexions portant sur « le temps biologique », lever bien des interdits, bien des mises sous cloche. Il faut en effet réfléchir à la notion de « fenêtre temporelle d'usage ». Des

[1] www.eeconet.org



Réinventer des espaces de natures en remontant le temps !
Crédit photo : Jean-Claude Lefevre.

dégâts irréversibles peuvent être évités sur certaines dunes si elles sont interdites pour la promenade des chiens et des humains de la fin mars à la fin juin, période pendant laquelle a lieu l'essentiel des floraisons des végétaux comme la nidification de nombreuses espèces d'oiseaux dont celle du gravelot à collier interrompu. Interdire la fréquentation de ces dunes pendant 3 mois sur 12, en justifiant le pourquoi de cette décision, n'a rien de scandaleux et permet à bien des espèces des milieux dunaires de passer d'un statut d'espèces menacées à un statut d'espèces communes.

Le rôle des genêts, un oiseau nicheur et chanteur, était commun partout et ne survit actuellement, à une densité voisine de l'ancienne, qu'en Maine-et-Loire, dans les fonds de vallée autour d'Angers. Un plan d'urgence a été mis en place par la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) : en coupant le foin quinze jours plus tard sur certaines prairies gérées en partenariat avec les agriculteurs, on permet la reproduction et la survie de l'oiseau. De la même façon, on savait que des espèces rares de sauterelles étaient en voie d'extinction en montagne car leurs juvéniles, peu mobiles, étaient avalées par les moutons pendant leur broutage des pâturages d'été. En Mercantour, en retardant d'une quinzaine de jours l'arrivée des moutons, on permet aux juvéniles d'atteindre un stade qui favorise leur survie et leur permet d'échapper à la dent des moutons. Moyennant, en parallèle, la construction d'enclos de trois ou quatre mètres de diamètre, compatibles avec les activités des agriculteurs, on est arrivé à reconstituer des populations viables d'espèces qui étaient fortement menacées. La montagne constitue par ailleurs un espace remarquable pour tester la cohabitation d'activités diverses se succédant dans le temps, tels les sports de neige et le pâturage sur les milieux déforestés, nécessaires à ces sports, à condition qu'ils sachent limiter leur boulimie d'espace.



Compatibilités

L'agriculture nouvelle aura à intégrer ces exigences et à « produire autrement » si elle veut retrouver une compatibilité avec le milieu vivant et les fonctionnalités qui en procèdent en terme de fertilité, de lutte contre les ravageurs et de rendement. L'actuelle politique agricole commune (PAC) soutient les productions intensives des plaines céréalières par des dotations parfois considérables aux exploitants, souvent de grands propriétaires déjà fortunés qui, profitant d'un partage inéquitable des aides européennes à l'agriculture et obnubilés par la spéculation sur les céréales, continuent à ruiner le milieu vivant et polluer les eaux de façon menaçante. On sait aujourd'hui qu'on peut cultiver sans les nitrates de la chimie et avec la même rentabilité. On sait aussi que la réinstallation de certains des bosquets disparus, qu'une haie unique le long des chemins d'exploitation, que quelques corridors restructurés pourraient transformer considérablement ces espaces « anoxiques », encore habités par une faune sauvage importante il y a moins de cinquante ans.

“ [...] Nous n'avons qu'une seule Terre. ”

Par delà l'importance affective ou imaginative de savoir qu'un renard habite sur les quais ou un faucon crécerelle dans les tours de Notre-Dame, en ville, l'enjeu de la biodiversité paraît rester surtout symbolique. Par un effet de sensibilisation, il permet aux humains de prendre en considération le phénomène de la vie, que l'on oublie en ville, de se souvenir que « le vivant doit être protégé » et que les normes de la vie humaine ne peuvent prendre congé des réalités, de la condition qui est la nôtre dans et sur le milieu terrestre. Il permet aussi de retisser des liens entre ville et campagne sur la base d'une nouvelle vision qui efface les frontières entre des lieux où l'on produit la nourriture des hommes et la ville, entre le naturel et le bâti : nous n'avons qu'une seule Terre.

Le déficit d'informations est grand, le manque de conscience et de vision d'ensemble, comme si nos sociétés pouvaient désormais croire qu'elles prospéreront longtemps dans l'ignorance des risques proches, avec une brutalité aveugle et une forme de folie de la destruction. La sagesse des sociétés anciennes, leur prudence et leurs acquis devraient-ils sombrer parce que diverses technologies ont changé certains aspects de nos vies ?

Divinisation de la nature, responsabilité humaine

Les premières sociétés d'agriculteurs ont développé, aux débuts du néolithique, une conception monothéiste selon laquelle les dieux en venaient à se dépouiller du caractère précédemment incompréhensible de leur puissance. Quittant la face animale des dieux révéérés par les chasseurs-cueilleurs au paléolithique, ils éclairaient leur puissance, précédemment opaque, imprévisible et souvent inique, d'une intelligence et d'un esprit de justice qui les faisaient désormais ressembler



à l'homme. La Bible affirme que l'homme a été créé par Dieu « à son image ». L'homme, placé au centre du cosmos, a alors vocation de parfaire la création en nommant les animaux et en œuvrant au perfectionnement de son harmonie. Les religions monothéistes, souvent universalistes, ont donné naissance à partir de la Renaissance à une conception où l'homme fait partie de la nature et l'invite à inventer des machines. À l'époque des Lumières, où l'on découvre le temps long de l'histoire de la Terre, on invente une relation dynamique entre l'homme et le milieu terrestre. En prodrome aux théories du progrès, au XIXe siècle, un élan cosmopolitique porte les sociétés humaines aux échanges équitables et à un partage du pouvoir entre civilisations. Dieu a créé l'ordre et la richesse du monde, découverts chaque jour par l'ingéniosité technique et les voyages. La puissance des occidentaux est contre-balancée par d'autres empires en Turquie, en Chine et aux Indes. L'essor industriel et les empires coloniaux n'avaient pas encore induit la guerre des mondes et l'irresponsabilité planétaire des XIXe et XXe siècles.

La civilisation qu'il nous reste à inventer devra, en acceptant de reconnaître les erreurs commises, admettre les limites d'une croissance définitivement destructrice si elle n'est pas accompagnée d'un nouveau regard sur la biodiversité, dont le bon état garantit celui d'une Terre qui saurait rester habitable pour les humains actuels comme pour les générations futures. Imaginer de nouveaux paysages où cohabitent activités humaines et écosystèmes fonctionnels, pour des hommes renaturalisés, capables d'exprimer leurs besoins dans le respect d'une nature revivifiée, des hommes plus affectueux, moins égoïstes, plus équitables : un programme pour demain ?

Plutôt une nécessité actuelle.



Approche sur le binôme « agri-culture et ville-culture » Un appel à la polyvalence du territoire pour nos paysages de l'après pétrole

YVES HUBERT / JANVIER 2013

Architecte-Paysagiste et Urbaniste, enseignant vacataire à l'École Nationale d'Architecture et du Paysage de Lille, Yves Hubert a reçu, avec Jean-Noël Capart et Jacques Simon, le Prix du paysage du Ministère Français de l'Ecologie et du Développement durable en 2006 et le Prix du paysage du Conseil de l'Europe en 2009 pour la réalisation du Parc de la Deûle.

L'héritage paysager de l'ère du pétrole, précédée par l'ère du charbon, a fortement fait évoluer nos paysages et mis en tension nos territoires. Qu'il s'agisse des agglomérations urbaines, des sites industriels, des espaces agricoles ou des voies de communication, depuis près de deux siècles, toutes ces fonctions se sont pour la plupart heurtées dans nos territoires, ce qui a eu de lourdes conséquences au niveau environnemental et paysager.

A l'aube d'un changement d'ère énergétique, comment éviter de répéter l'histoire ? Dans ce contexte annoncé, quels leviers utiliser pour amorcer le changement ? Passée la prise de conscience, il appartient à l'homo sapiens que nous sommes d'oeuvrer pour repenser notre mode de vie, notre rapport à la terre, notre capacité à vivre ensemble.

A l'évidence, c'est notre modèle de développement qu'il y a lieu de remettre en jeu. L'urgence pour la qualité de nos paysages ne se situe-t-elle pas dans notre capacité à requestionner le modèle et sa spatialisation, oser la polyvalence des fonctions du foncier, considérer le paysage en tant que ressource, initier avec tous les acteurs

la gestion partagée du territoire ? Mettre le paysage au coeur du débat ne permettrait-il pas d'initier de nouvelles perspectives et de repositionner nos territoires et nos paysages dans des dynamiques vertueuses, nouvelles et d'excellence ?

Un préalable pour penser durablement nos paysages

Il est important de préciser notre propos par la définition du mot paysage énoncée à l'article premier de la Convention Européenne du paysage (Florence, le 20 octobre 2000) et qui le définit comme suit: « (...) *“Paysage” désigne une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations* » (nous soulignons).

Un premier élément fondamental que révèle la définition du paysage, c'est de considérer, en première lecture, les facteurs naturels comme leviers de changement car, de toute évidence, ils ont « sculpté », bien avant nous, la géographie des lieux, et continuent à influencer l'évolution des milieux vivants. Ils ont mis en place, au sein même de nos territoires, de nombreuses relations abiotiques et biotiques. Les plus visibles étant liées au système hydrogéographique et à la diversité géologique et pédologique des sols, les moins lisibles se retrouvant dans la complexité floristique et faunistique. Qu'il soit en présence des composants visibles ou non lisibles du paysage, ne perdons pas de vue que le projet humain, sur son territoire, vient inévitablement se mettre en relation avec cette complexité qui s'impose à lui.

Un deuxième élément fondamental de cette définition, c'est de prendre en compte le fait que la notion de paysage est territoriale et permet aux populations de s'y reconnaître. Définir un paysage, c'est tracer des limites avec ses pairs, définir des coeurs de paysage, ou encore des espaces de transition. Il est important de souligner que cette notion de territoire et de paysage est largement dépendante du ressenti et de la perception qu'en ont les populations.

Penser le paysage, c'est toucher à l'identité de ceux qui y habitent et parler du bien commun. Penser le paysage durablement demande de rassembler et d'être à l'écoute du projet humain et de tous les éléments objectifs et/ou subjectifs qu'il véhicule. C'est prendre en compte que chaque individu accorde au paysage une



Les usines au Emscher Park (Allemagne)
Crédit photo : Yves Hubert

attention très différente selon ses origines, son milieu social, son activité, son vécu, ou encore sa pratique culturelle. Aborder les questions de paysage au sein des populations, c'est prêter attention à la vision plurielle des territoires. A notre époque, cette particularité est moins présente en milieu rural car les composantes



sociales et économiques des populations y sont plus homogènes. Mais le consensus est plus difficile à trouver dans les espaces périurbains, où la mosaïque sociale et la multiculturalité sont plus présentes, et où l'intérêt général reste difficile à dégager.

Penser durablement nos sociétés contemporaines passe par l'idée simple que l'homme n'est qu'un acteur parmi d'autres de cet écosystème terrestre. Penser le paysage de l'après pétrole, travailler sur nos paysages de demain, demande de mieux prendre en compte les milieux naturels, de les respecter dans la démarche, et de rechercher une cohabitation équilibrée.

Comprendre les enjeux du changement

La menace de pénurie énergétique et les craintes de changement climatique sont, de tout évidence, deux facteurs importants qui mettent notre société en questionnement et impacteront durement nos paysages. Cependant, ces deux premiers enjeux ne peuvent être abordés seuls. En effet, anticiper des réponses en termes de politique d'aménagement du territoire implique de prendre en compte de nombreux autres enjeux de taille auxquels notre société sera confrontée. C'est notamment le cas de l'engagement de notre société vers un modèle urbain, du décrochage du modèle de développement rural, du développement des techniques de communication, de la vitesse de circulation de l'information, de l'obsolescence de nos réseaux de transport, du vieillissement de la population, de l'émergence d'une population civilement concernée par le débat politique local, sans oublier la fracture sociale qui sera renforcée par la montée des prix énergétiques, la crise de la dette publique, ou encore le désengagement de l'Etat dans les politiques publiques.

Considérer le paysage comme une ressource

Le paysage passera-t-il une fois de plus au second plan de la scène ? Comment éviter que l'identité de nos paysages ne soit à la merci du projet spatial ? Il est fort à craindre que, tant que le paysage ne sera pas considéré comme une ressource au niveau de la planification territoriale, il continuera à subir le modèle de développement de notre société. Prendre le paysage comme clef pour aborder le changement est intéressant parce qu'il touche et concerne tout le monde et permet de faire entrer dans le débat le nécessaire lien que tout acteur entretient avec le territoire. Et puisque, de toutes façons, c'est le projet de société qui fait évoluer nos territoires, pourquoi ne pas considérer le paysage comme vecteur du processus. Quel paysage pour quel projet de territoire ? Prendre le paysage comme support à l'analyse transversale de notre territoire et, dans le processus final de la démarche de planification, comme un outil au service de la politique d'aménagement spatial résultant du projet de société serait sans aucun doute une nouvelle méthodologie qui permettrait de faire valoir le paysage comme une ressource. Certes, le paysage reste le résultat de la transformation, mais utilisé en amont, ne devient-il pas un paramètre de changement qui insuffle la dynamique et génère la spatialisation du projet ?

Le paysage est production

Notre façon de considérer le paysage est faussée par le fait même que, dans notre modèle de développement, à l'exception de la production d'extraction ou de la production agricole et forestière, le paysage n'est peu ou pas perçu comme créateur de richesse. Il y a, bien sûr, des paysages porteurs de fortes identités, comme les paysages de montagne ou les paysages côtiers, dont la richesse paysagère et culturelle est partiellement reconnue. Mais qu'en est-il pour la grande partie de notre territoire, fait de pay-

“ C'est le mode d'expansion de la ville et son rapport aux espaces ouverts et naturels qu'il faut requestionner. ”

sages intermédiaires ou de plaines ? Une haie, une bande boisée, une prairie humides, un marais, un ruisseau, un sentier... pourraient en venir à être considérés comme des compo-

santes d'une production de richesses car les enjeux auxquels le paysage de l'après pétrole devront répondre nécessiteront de plus en plus de considérer le paysage dans un système plus complexe et de lui donner des valeurs productives autres qu'économiques, comme par exemple des valeurs sociales, des valeurs environnementales... Il faut reconnaître aux paysages des valeurs de production multiples, et notamment dans le domaine hydraulique, climatique, énergétique, environnemental, social, éducatif, récréatif, culturel... Que ce soit sur le plan de la biomasse, du carbone, de la biodiversité, de l'eau potable, de l'énergie, de la mobilité alternative..., le paysage doit être évalué dans toute sa complexité. Le besoin de « quantifier le paysage » n'a jamais été aussi urgent. Notre modèle de société de demain exigera de nos paysages des attentes jamais égalées et une efficacité productive complexe et diversifiée. Poser la question du paysage comme levier de changement, c'est mettre le paysage au coeur du sujet, et c'est poser la question de son évaluation.

Repenser la planification et rompre avec la spécialisation du paysage.

La mission des métiers du paysage de demain consistera certainement à reconsidérer l'héritage paysager et à repenser les points d'équilibre entre les fondamentaux paysagers et les besoins sociaux, économiques et environnementaux de nos sociétés. Cette pensée de l'équilibre entre facteurs naturels et facteurs humains est en rupture avec les politiques de planification qui ont privilégié jusqu'ici la spécialisation des territoires et de leurs sols. Selon ces politiques, toutes les fonctions du territoire se spécialisent et son exploitation économique se réalise essentiellement contre les systèmes naturels et au détriment de la diversité des économies régionales et locales. Dans ce modèle qui a mis le moteur à combustion au centre de son système de développement, les besoins primaires des populations en termes alimentaire, environnemental et récréationnel n'ont que trop peu été considérés et sont le plus souvent repoussés aux confins des territoires urbanisés et/ou industrialisés.

On peut penser que la pénurie énergétique et son coût nous amènent à revoir les rapports de force et de production entre les nations, les régions et les sous-régions. Un appel à la polyvalence de nos territoires s'annonce, et concevoir notre planification sous d'autres angles et priorités devient de l'ordre de l'urgence. Rompre avec la spécialisation des territoires, et donc des paysages, c'est :

- Oser penser qu'il est possible de développer différents aspects du territoire sans les opposer ou les prioriser les uns par rapport aux autres.
- Militer pour un territoire pluridisciplinaire où les usages des sols servent plusieurs objectifs, qu'ils soient productifs, sociaux ou environnementaux, et deviennent le support des besoins culturels, éducatifs, récréatifs... ou encore de mobilités alternatives.
- Former nos populations et nos acteurs économiques à l'idée que pour exercer une activité dans le territoire, il y a une obligation de polyvalence et de réversibilité.
- Prendre conscience avec tous les acteurs et propriétaires fonciers de la nécessité que ce même territoire doit réserver une partie non négligeable de son étendue à des fonctions de transversalité environnementale et de régénération du milieu.

Repenser le mode d'expansion des entités urbaines

L'enchérissement des énergies va modifier notre rapport à l'espace. Réduire notre dépendance énergétique nous imposera de changer nos modes de déplacement, leur fréquence et leur ampleur. La proximité deviendra de plus en plus un maître mot : proximité par rapport au travail, aux équipements, aux écoles, aux besoins alimentaires, aux loisirs, à la nature... Répondre aux besoins de proximité se retrouve à la fois dans le concept de la ville compacte mais surtout dans l'idée que la ville doit définitivement intégrer les composants de production naturelle et alimentaire au sein même de son tissu.

Dans la résolution des enjeux de demain, il devient de plus en plus évident que les politiques des villes et des campagnes en viendront à converger dans des politiques fondées sur la complémentarité de leurs besoins. De plus, le mode de développement urbain a le vent en poupe et ne pourra pas se faire sans l'aide des périphéries de villes. Les transformations les plus importantes de nos paysages s'opéreront dans ces territoires d'entre deux. C'est le mode d'expansion de la ville et son rapport aux espaces ouverts et naturels qu'il faut requestionner. Il est illusoire de repousser inexorablement et indéfiniment les besoins primaires des populations urbaines vers les périphéries. Le développement des villes historiques petites et grandes, n'a d'autre issue que de se construire dans le respect et la prise en compte



Les chevaux du parc de la Feyssine à côté de Lyon
Crédit photo : Yves Hubert

des éléments périphériques paysagers et structurants. Prendre pour armature les espaces naturels et agricoles et s'articuler avec et autour de ceux-ci est un scénario qui permettrait de tisser les villes différemment et de répondre aux enjeux de la proximité et à l'équilibre des besoins de nature et d'agriculture. Il est temps de ne plus considérer les espaces naturels ou agricoles comme des zones de réserve foncière. La meilleure façon de pérenniser ces espaces, c'est de les incorporer dans la mosaïque de la ville, de soutenir une agriculture urbaine, et de permettre aux populations de s'approprier les franges du parcellaire pour leurs besoins quotidiens de déplacement alternatif, de récréation, d'initiation à l'environnement, de cadre de vie et de cohésion sociale.

Mettre les territoires en dialogue

Cette mutation des paysages que déclenchent dès aujourd'hui les prémices d'une nouvelle ère énergétique ne peut être durable que si elle est anticipée, entreprise et partagée par tous. Tout le monde doit s'approprier cette démarche. Le paysage n'est plus le fait du prince. Il est temps de rompre avec le culte de la propriété privée où, en termes de paysage et de facteurs environnementaux, on peut encore faire quasiment tout et n'importe quoi. Le bien commun qu'est le paysage doit

“ Le paysage naît d'un processus évolutif et de cette interaction infinie de l'homme et de son milieu. ”

se cultiver collectivement. C'est pourquoi il est urgent d'associer les populations et de les intégrer consciemment dans le processus de la construction de la ville et du paysage.

Le besoin de dialogue entre le résident, le monde associatif, l'agriculteur, l'environnementaliste, le forestier, l'industriel, le gestionnaire de réseau... se fait cruellement sentir. Comme initié notamment dans le cadre de la réalisation du Parc de la Deule, les enjeux paysagers de demain se joueront dans la capacité de chacun des acteurs à dialoguer et à trouver des synergies. Mettre les territoires en dialogue, c'est permettre à tout projet particulier de rejoindre l'intérêt général.

Repenser la gestion de nos paysages

L'attrait montant pour la question paysagère pose la question de la prise en charge de l'entretien de ces paysages. Jusqu'à aujourd'hui, la très grande majorité de cet entretien est pris en charge par le secteur privé. Compte tenu des attentes de plus en plus polyvalentes en matière de paysages et de leur rôle en termes de production non marchande, nous devons envisager, sans tarder, de revisiter le processus de gestion de nos territoires. Comment sensibiliser à cette problématique les politiques publiques grevées par les coûts sévères de la dette ? Aux côtés du secteur privé, pourquoi ne pas engager la société civile, les associations et le



monde éducatif dans la prise en charge de l'entretien de nos paysages ? N'est-ce pas déjà le cas pour certaines de nos réserves naturelles, les jardins ouvriers, ou encore les jardins communautaires ? A quand les paysages communautaires ? La valeur partagée du territoire en serait renforcée et la responsabilisation des populations durablement engagées par l'action. Le rôle de l'autorité publique ne restera pas à la marge de cette gestion partagée. Tout au contraire, ce sera par sa capacité à fédérer, accompagner, voire encadrer, qu'elle se distinguera. Mettre l'acte de gérer au coeur du projet collectif, proposer des outils méthodologiques tels que des plans de gestion, mettre à disposition du matériel pour faciliter certains modes d'entretien, croiser les expériences sur la gestion différenciée des espaces paysagers etc, sont autant de supports que les autorités publiques peuvent apporter dans la démarche. Les principes participatifs étendus à l'échelle du paysage sont sans aucun doute une bonne manière de retisser du lien social dans nos territoires.

Et pour conclure

Dans le domaine du paysage, la conclusion n'est jamais un sujet d'actualité. Le paysage naît d'un processus évolutif et de cette interaction infinie de l'homme et de son milieu. L'héritage de nos modèles de développement se traduit à travers nos paysages. Les enjeux de l'ère de l'après pétrole sont énormes en termes de réajustement de nos territoires. Le chantier doit être partagé par les populations et entrepris à tous les niveaux de pouvoir. En l'absence de volonté politique, il est alors probable que la société civile prendra les choses en main. Dans tous les domaines de la vie quotidienne, la crise énergétique va intensifier nos besoins de proximité. Les territoires de plus en plus maillés par l'influence des territoires urbains sont dans l'urgence de dialoguer et de prendre pour terrain de réflexion les espaces entre villes et campagnes.

Prendre le paysage comme le support de la démarche est sans aucun doute une issue méthodologique intéressante. Pourquoi la notion de paysage ne peut-elle pas promouvoir le changement et entraîner dans son sillage une transformation culturelle ? Pourquoi ne pas travailler sur le binôme "agri-culture et ville-culture" et les associer au sein du territoire ? Le projet permettrait de rendre à l'« agri-culture » un cadre environnemental, et la rapprocherait des besoins alimentaires des populations urbaines. La « ville-culture » bénéficierait d'un cadre de vie et serait rattachée à une identité territoriale portée par la notion de paysage.

Avec ce binôme, le dialogue pour une vision partagée sur la diversité des fonctions d'un territoire devient le levier du changement. L'intérêt du territoire prend une autre dimension grâce à l'interaction qu'il impose entre le paysage et les acteurs qui le composent et le renouvellent. Le paysage durable ne naîtra que de cette capacité de revoir notre approche de la planification et d'étoffer l'espace économique d'un espace social, paysager et écologique de qualité, privilégiant le lien social et la vision du projet de société en marche.

Le paysage comme moteur de lien social

THOMAS BOUCHER / AVRIL 2013

Thomas Boucher est paysagiste DPLG (Diplômé Par le Gouvernement) et fondateur de l'agence Praxis.

Le paysage est le manifeste d'une utopie à laquelle certaines époques ont su donner corps. En Europe, le jardin, le parc et l'espace ouvert ont servi de terrain d'expérience pour tester les idées de nature et de progrès social.

Le projet de paysage vise à donner une structure et une lisibilité à l'espace ouvert, dans la mesure du lieu et avec une attention pour les équilibres en présence. L'enjeu est de (re)donner un vrai sens au quotidien.

Le travail sur le paysage permet de concilier des usages indissociables et qui ne cohabitent pas facilement ensemble aujourd'hui, par exemple l'habitat dense et métropolitain et les pratiques récréatives et agricoles. L'histoire des parcs et des jardins nous montre en effet les multiples modes de présence possibles de l'agriculture, à des échelles très variées et pour des populations très diverses. Structurant la ville et ses territoires, les parcs et jardins ont servi à fabriquer des lieux composites et accueillants. Aujourd'hui, le parc agricole est un modèle de cohabitation entre l'espace cultivé, l'espace de loisir et l'espace urbain. Il produit à la fois des produits alimentaires, du bien-être et une structure locale pour l'urbanisme.

Le parc comme modèle de cohabitation sur le territoire

Les parcs, leur géométrie et leurs usages ont souvent servi d'exemple et de laboratoire pour penser l'urbain. Ils sont des modèles pour projeter la ville, ainsi à Saint-Pétersbourg et à Washington, dont le plan s'est inspiré des tracés et de l'esprit de composition du parc de Versailles. Cette réflexion existe aussi dans les grands systèmes américains, à New-York ou Boston, et dans des projets de ceintures vertes, comme on le voit à Londres. Aujourd'hui, les parcs composites mêlent de multiples fonctions tout en restant accueillants à des pratiques nouvelles.

Les parcs composites

Nous analyserons deux de nos projets situés dans des contextes historiques et géographiques très différents : le domaine historique de Flaugergues à Montpellier et le centre-ville de la ville nouvelle de Villeneuve d'Ascq, dans le nord de la France.

Flaugergues n'est pas seulement un château, mais aussi et surtout un domaine. Il est la mémoire de l'histoire montpelliéraine des folies, ces demeures de villégiature et de production en limite de la ville, associées à des hôtels particuliers en centre-ville. Souvent les propriétés de campagne se sont fait rattraper par la ville. Bien que Flaugergues soit aujourd'hui entourée par l'urbanisation, la magnifique cohérence de ce domaine, dont les pièces forment un tout indissociable, permet aujourd'hui de continuer l'histoire de ce château en restituant la présence de ses dépendances, témoins d'une même histoire.

Le projet consiste en effet à restructurer le domaine autour de trois grands espaces : le jardin, le petit parc et le grand parc. Cette hiérarchisation reprend la partition historique des grandes demeures françaises et intègre la dimension des parcours pour arriver jusqu'au château et les échelles du grand paysage au jardin plus intime, avec leurs différents usage et modes d'entretien. Le grand parc est un lieu constructible et géré par des techniques sylvicoles ou agricoles,



Le domaine de Flaugergues

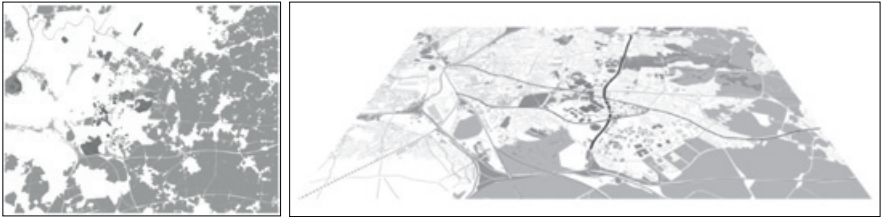
tandis que le jardin est un lieu poétique et jardiné, lieu de culture et des savoirs. Le petit parc est un entre-deux, à la rencontre entre la nature domestiquée par l'agriculture et la nature métaphorique dans le jardin. Cette composition prend un nouveau sens dans la ville contemporaine, puisqu'elle inscrit le domaine dans un grand système de parcs depuis le cœur de la ville jusqu'au front de mer.

A Villeneuve d'Ascq, l'étude a commencé par porter sur la restructuration et la programmation urbaine du centre-ville. Cette ville nouvelle, fondée à la fin des années 1950, développe une utopie de ville-parc et sépare, pour ce faire, les flux automobiles et piétons. Il paraît nécessaire, cinquante ans après la création de la ville, de renouer avec son utopie fondatrice et de réactiver les usages de ce parc habité. On propose alors de fabriquer un parc composite de 45 hectares à partir des terrains aujourd'hui en friche ou au contraire travaillés, dans certaines enclaves, par une agriculture intensive. Au cœur de la métropole, ce parc établit un lien nouveau entre les trois communes de Hellemes, Lezennes et Villeneuve d'Ascq. Il est le support et le cadre d'activités multiples qui pourront être programmées et s'installer dans le temps.

Le projet de ce parc assemble des activités agricoles et des parcelles boisées ou bien ouvertes que l'on met en cohérence pour former une infrastructure verte, agréable à vivre et à pratiquer. Des parcours doux, confortables et variés, relient ces espaces de nature.

Pour commencer à fabriquer ce grand parc, des jardins familiaux, partagés et pédagogiques sont installés en tant qu'« usages d'impulsion » et pour participer aussi à la gestion du grand parc. Le projet crée près de 500 jardins sur 4 hectares : une famille résidant en centre-ville vient travailler sa parcelle en location en traversant le parc public. Les zones jardinées constituent par ailleurs des lisières qui mettent à distance le bâti et les parcelles agricoles (type AMAP) en créant des zones de protection des cultures. Des chemins pour les vélo et les piétons desservent les jardins dans des paysages variés et évolutifs. L'agriculture, la petite agriculture joue un rôle important dans ce projet qui met en valeur l'imaginaire très fort qu'elles dégagent.

Ces réflexions sur les parcs composites, récréatifs et agricoles s'enrichissent de toutes les formes nouvelles d'agriculture, – micro agriculture, jardinage partagé,



Crédit photo : Equipe : MG-AU mandataire, Praxys paysage et territoire – RRA déplacement – Verdi ingénierie – Sorepa programmation

agriculture biologique, circuits courts – qui foisonnent aujourd'hui. Le parc devient le cadre de référence pour pouvoir donner un nouveau statut à tous les lieux interstitiels qui composent la ville et sa banlieue.

Le jardin comme lieu d'expérimentation pour des pratiques

Le jardin est un lieu d'expérimentation où l'homme cherche à guider et à utiliser l'énergie et les formes de la nature à des fins esthétiques et productives. Dans l'art des jardins, les dimensions du beau et de l'utile sont complémentaires et indissociables : ainsi le Hameau de la Reine à Versailles associe-t-il une production à une mise en scène de l'agriculture.

Il existe une grande tradition où le jardin d'utilité se voit compris et mis en scène dans le parc. Dans leurs différentes formes, on les a dénommés le jardin potager, maraîcher, la pépinière, le jardin fruitier, le jardin fleuriste, le jardin des plantes médicinales, la garenne, le jardin familial, le jardin des simples, le jardin bouquetier, le potager-fruitier, le légumier, les jardins à vignes.

Outre cette tradition érudite des jardins d'utilités, il existe des « jardins des pauvres » ou « clos des pauvres » dont la tradition remonte au Moyen-Âge mais qui prend



l'essentiel de son essor au XIX^e siècle sous la forme du jardin ouvrier, dont le terme fut inventé par l'abbé Lemire. Ces jardins se déclinent de multiples manières : jardin du cheminot au bord des voies ferrées, jardin familial, jardins militaires, jardins d'hôpitaux, jardins pour réfugiés, jardins scolaires, jardins de patronage, jardins pour anciens combattants... qui répondent à l'objectif d'une production alimentaire dans une vision hygiéniste et sociale du travail en commun et en plein air. A la fois terrains de jeux et parcelles cultivées, ces lieux alliaient l'enjeu de santé publique et de pédagogie, ils contribuaient au développement d'une conscience démocratique par l'autogestion et la responsabilisation individuelle. Avec la transition qui s'annonce, une cabane dans un jardin, un cadre communautaire pour cultiver les fruits et les légumes du jardin familial incarnent une autre dimension du jardin contemporain, inclu dans un cycle de production et d'usages partagés.

Le jardin des expériences

Chacun de nos projets est l'occasion de tester une manière particulière de rendre le jardin convivial.

Moteur d'histoires, le jardin est un lieu d'invention du quotidien. Entre voisins, entre copains, en famille, le jardin invite à des échanges dont il est le support ou le prétexte. Lieu pratiqué par tous quelle que soit son histoire, le jardin est un moteur, voire un activateur de lien social dans des lieux en transformation.

Nous proposons d'installer un jardin de cueillette, un jardin des petits fruits, des herbes aromatiques ou de fleurs. Le jardin sera entièrement planté. Il pourra par la suite être déformé par les habitants en fonction des envies qui naissent. Il peut fonctionner comme un jardin décoratif qui évolue au fil des saisons, tout en associant à la découverte des plantes le plaisir de les manger et de les cuisiner. Dans les cages d'escalier, aux portes des maisons, au pied des garages, on entend les discussions sur les productions de l'année, la qualité des recettes, ou la façon de les adapter. En engageant la conversation, la communauté se soude. Les exemples, ci-dessous, montrent comment des projets de jardins peuvent stimuler des pratiques et devenir des moteurs d'échanges et de lien social.

A Rennes : le jardin des petits fruits

C'est un jardin collectif en cœur d'îlot, situé au nord de Rennes dans la Zac Beauregard. Il s'agit d'un quartier en construction où quatre-vingt familles vont venir s'installer. Nous avons donné comme rôle à un jardin de cueillette



Le jardin des petits fruits à Rennes :



de permettre d'initier échanges et rencontres entre les nouveaux habitants. S'inscrivant dans les traces bocagères de ce paysage breton, le jardin est un lieu de pédagogie et de partage.

A Lens – la Cité 12/14 : le jardin des fleurs à couper et des fruits à manger



Dans une ancienne cité minière dont les habitants vivent des minima sociaux, ces jardins vont trouver un usage stimulant et participer à l'économie des familles : devant les maisons, il y a des fleurs à couper, à l'arrière des fruits à manger. Dans le nord, les mineurs cueillaient les fruits de leur

jardins et en jetaient les trognons au pied des terrils : certains sont ainsi devenus des arboretum d'essences anciennes. Le projet propose que ces arbres retournent dans les jardins, associant mémoire des lieux et pratique contemporaine.

Euro-Nantes

Inscrit dans la géographie nantaise, le projet décrit les qualités du site au bord de la Loire par un parcours des bords de l'eau jusqu'au ciel. Du jardin privé au jardin collectif, l'enjeu est de donner la même qualité de parcours et d'usages à la ville verticale qu'à la ville horizontale.

En fonction des usages et des rapports au site, on peut ainsi distinguer quatre grands types de lieux dans ce parcours :

En façade sur la Loire, les jardins privés sont situés en balcon et sur la terrasse belvédère.

Les jardins collectifs sont autant de jardins d'aventure et sur la terrasse récréative. Les jardins de la tour appellent une pratique un micro-jardinage à usage domestique : potager et jardin fleuri.

En toiture, les serres nous parlent du voyage et des plantes acclimatées dans une atmosphère exotique, elles rappellent l'histoire de ces bateaux nantais qui rapportaient des plantes inconnues des antipodes.



Des jardins à tous les étages





Le jardin des Sauvières à Thorigny

Pour ce jardin collectif dans une résidence sociale, un dessin très simple réunit les plantes proposées dans un livre de recettes, qui a été fabriqué pour utiliser les plantes du jardin et impliquer les habitants : chacun est dépositaire d'une recette, ensemble ils deviennent le livre. Le projet établit un lien entre les habitants. Impliqué dans le débat, chacun amendera le jardin et le livre en fonction de ses envies et de ses affinités culinaires.



Le jardin des Sauvières à Thorigny

Dans tous ces exemples, le jardin et l'installation sur le territoire concrétisent un geste, à un moment donné, pour articuler le rapport entre les hommes et le lien avec la nature. De façon pratiquée et aussi fantasmée, ces jardins mettent en scène un rêve de vivre ensemble. Tentatives incomplètes et maladroitement qui cristallisent les désirs d'une époque, ces projets décrivent un état du monde et les aspirations d'une période de transition.

NOUVELLES FORMES PAYSAGÈRES

« Passé un certain seuil de consommation d'énergie, l'industrie du transport dicte la configuration de l'espace social. La chaussée s'élargit, elle s'enfoncé comme un coin dans le coeur de la ville et sépare les anciens voisins. La route fait reculer les champs hors de portée du paysan mexicain qui voudrait s'y rendre à pied. Au Brésil, l'ambulance fait reculer le cabinet du médecin au-delà de la courte distance sur laquelle on peut porter un enfant malade. A New York, le médecin ne fait plus de visite à domicile, car la voiture a fait de l'hôpital le seul lieu où il convienne d'être malade. Dès que les poids lourds atteignent un village élevé des Andes, une partie du marché local disparaît. Puis, lorsque l'école secondaire s'installe sur la place, en même temps que s'ouvre la route goudronnée, de plus en plus de jeunes gens partent à la ville, jusqu'à ce qu'il n'y ait plus une seule famille qui n'espère rejoindre l'un des siens, établi là-bas, sur la côte, à des centaines de kilomètres. »

Paysages de transition, un projet de paysages pour l'après-pétrole

SÉBASTIEN GIORGIS / FÉVRIER 2013

Sébastien Giorgis est architecte DPLG (Diplômé Par Le Gouvernement), paysagiste et urbaniste, paysagiste au Conseil d'État et membre du Conseil Scientifique International de l'ICOMOS – Paysages Culturels.

Le débat sur la transition énergétique ouvre la question de la transformation des paysages qui en accompagneront la mise en œuvre. Les travaux des experts réunis à Florence en 2000 ont arrêté une définition désormais bien connue du paysage : « «Paysage» désigne une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations »¹. Cette définition met clairement en lumière les trois dimensions qui construisent le concept : le fondement géographique et l'histoire de l'objet physique (« partie de territoire »), sa perception sensible (« telle que perçue »), et la façon dont cette perception est structurée par des représentations culturelles (« par les populations »).

Ces trois dimensions font la complexité – matérielle et immatérielle, objective et subjective, individuelle et collective – du concept de paysage. De là l'âpreté et aussi la confusion, souvent, du débat entre les démarches qui ambitionnent la construction de paysages contemporains et celles qui se préoccupent de « protection », avec certaines tendances actuelles à la patrimonialisation généralisée.

De la transition énergétique à la transition paysagère

Durant ces dernières décennies, le débat s'est polarisé sur les formes émergentes des paysages « de la modernité » : les grands projets d'infrastructures, l'urbanisa-

[1] Convention européenne du paysage : www.coe.int/t/dg4/cultureheritage/heritage/landscape/default_fr.asp

tion (avec l'invention de la notion « d'entrée de ville », une façon de ne pas vouloir considérer ces nouveaux quartiers comme des parties de ville acceptables) ou les paysages résultant de l'industrialisation de l'agriculture (la simplification paysagère des remembrements ou la généralisation de la monoculture). Aujourd'hui, le questionnement se concentre sur la mutation nécessaire et profonde de notre accès à l'énergie, une fois reconnues les origines humaines des bouleversements climatiques en cours, auquel s'ajoute l'imminence du pic pétrolier². C'est cette mutation qu'on évoque aujourd'hui quand on parle de la « transition énergétique », elle sera le moteur de ce que l'on pourrait nommer la « transition paysagère ».

Il est utile ici de rappeler, comme nous y invite Carlo M. Cipolla³, historien de l'énergie, que « tout ce que l'homme consomme est de l'énergie transformée » : les protéines, les hydrates de carbone et les matières grasses indispensables à la vie physiologique, mais aussi tout ce qui répond à nos besoins premiers en matière de chauffage, d'éclairage, de déplacements, de fabrication des produits manufacturés etc.

Un être humain a besoin, pour sa seule alimentation, de 2 000 à 3 900 cal/jour⁴ selon son âge, son poids, sa profession⁵. La transformation de l'énergie solaire en calories absorbables ou utilisables par le vivant est l'une des fonctions biologiques des territoires, bien avant que nous n'abandonnions l'économie de cueillette au profit de la transformation volontaire des animaux et des plantes dans le projet de domestication agricole, et bien avant aussi que nous ne construisions une relation paysagère à ce territoire (au XIV^e siècle en Occident, selon les historiens du paysage)⁶.

Si la quantité d'énergie est incommensurable dans l'univers, la question, pour l'humanité est : comment la transformer en formes « utiles » (énergie chimique absorbable, chaleur, électricité, énergie mécanique) au moment nécessaire. Selon les besoins et/ou les époques, cette conversion prend la forme d'un champ de blé⁷, d'un troupeau de bovins, d'une machine à vapeur, d'un barrage hydro-électrique, d'une forêt de production, d'un carreau de mine ou d'une éolienne.

La « partie de territoire » sur laquelle se construit notre relation paysagère au monde est donc cette combinaison de dispositifs de production d'énergie qui évoluent à mesure de la transformation de nos « besoins », aspirations et savoir-faire.

[2] Théorie conçue par le géologue M.K. Hubert dans les années 1950. Voir l'excellente synthèse actualisée « *Global oil depletion* » réalisée par l'UK Energy Research Center en 2008.

[3] Carlo M. Cipolla, *Sources d'énergie et histoire de l'humanité*, In : *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*. 16^e année, N. 3, 1961. Pp. 521-534.

[4] Équivalences utilisées : 860 cal = 1 Kilowatt/heure (KWh).

[5] La consommation énergétique globale d'un individu dans une société pré-industrielle est de 10 000 cal/jour. Elle a été multipliée par 10 dans la société industrielle développée pendant les années 1960, soit sur environ un siècle.

[6] RITTER, Joachim, *Paysage. Fonction de l'esthétique dans la société moderne* (1998), Editions de l'Imprimeur, Besançon.

[7] La plante est convertisseur naturel qui, par le processus de photosynthèse, transforme l'énergie solaire en énergie chimique.



Des éoliennes sur la route d'ABBEVILLE..., PICARDIE, Mars 2011.
Crédit photo : Jean-Yves Quay, architecte et urbaniste.

La lutte des paysages

La transformation des paysages qui en résulte ne va plus de soi aujourd'hui dans des territoires où se confrontent les points de vue de populations aux histoires, aux références, aux modes de vie et aux intérêts différents, voire divergents.

Dans les régions dans lesquelles domine une économie fondée sur la présence importante de résidents secondaires (avec 3 millions de résidences secondaires, la France détient un record du monde en matière de propriété privée) et de résidents retraités, peu intéressés par le développement économique de leur région d'accueil (en Provence-Alpes-Côte d'Azur, sur le littoral, à la montagne), les transformations des paysages apportées par les actifs (agriculteurs, entrepreneurs, résidents permanents, « aménageurs ») sont souvent ressenties comme des « dégradations » qui portent atteinte à l'identité et au caractère du paysage, sans que l'on connaisse très bien la nature de cette identité, ni le seuil de transformations à partir duquel le paysage est considéré comme dégradé. Les projets éoliens et photovoltaïques exacerbent cette position devenue systématique.

L'argumentaire de « l'économie touristique » à laquelle il ne faudrait pas nuire est alors convoqué, au même titre que celui de la protection des sites, des paysages et/ou de la nature, pour appuyer les mobilisations contre toutes ces transformations. Les rapports de force s'organisent la plupart du temps à partir de représentations stéréotypées et/ou caricaturales des positions de chacun : quand il s'agit de développer localement un projet économique, créateur de richesses et d'emplois, les agriculteurs, les entrepreneurs et parfois les collectivités sont mis en cause comme s'ils avaient pour seul projet de vouloir tirer profit du territoire sans attention à la

qualité des paysages, patrimoine et bien commun. De l'autre côté, les opposants à ces projets, qualifiés souvent « d'écologes », sont accusés de chercher à occulter le caractère « nimbyste »⁸ de leur démarche sous des arguments environnementaux : en fait, ils ne seraient guidés que par le désir de protéger la valeur foncière de leur « point de vue »⁹ sur le paysage pittoresque qui a appelé leur investissement. Organisés en associations de protection des paysages et des monuments, ces amis des patrimoines se retrouvent très actifs dans les initiatives de création, par les collectivités et les services de l'État, de parcs naturels, de sites classés, de directives paysagères ou de candidatures au classement par l'UNESCO au patrimoine mondial.

Une sorte de « lutte des paysages » se met alors en place autour de leur valeur estimée (« le pays devient un paysage parce qu'il répond aux attentes des riches »¹⁰), que les économistes tentent d'appréhender par les approches qui leur sont propres : celle dite par les « consentements à payer » (CAP) sensées, dans le domaine des biens non marchands dans lequel est classé le paysage, informer sur l'équilibre entre l'offre et la demande. Celle aussi, du côté de la puissance publique, de l'analyse coûts-bénéfices (ACB) sensée, à son origine¹¹, mesurer le bénéfice net, pour la collectivité, de la mise en place d'une infrastructure, ici de production d'énergie. Ces travaux visent à aider la puissance publique à faire ses choix sur une base qui se veut économiquement objectivée.

Ces approches économiques et sociales conduisent à se poser d'autres types de questions que celles que l'on aborde habituellement quand on évoque les sujets de paysages : celle de la relation entre les coûts du foncier (considéré comme le support « des points de vue » par les économistes) et la valeur des paysages perçus¹², coûts qui tendraient à créer un effet ségrégatif dans l'accès aux paysages de qualité ; celle aussi de la domination sociale qui s'exprimerait en matière de hiérarchisation des goûts (le goût considéré comme une dimension de l'habitus) en matière de paysage ; celle encore qui avance l'hypothèse qu'il y aurait une sous-production de paysages de qualité du fait que les individus ont intérêt à se comporter en « passagers clandestins », consommant le paysage sans participer à ses coûts de production. Face à ce contexte de conflit entre des intérêts économiques et des représentations culturelles, certains considèrent qu'il appartient à l'État (mais est-il affranchit de ces conflits d'intérêts culturels et économiques ?) d'arbitrer en définissant des priorités esthétiques qu'il imposera. Localement, ses services déconcentrés sont alors

[8] Nimby est l'acronyme de l'expression « Not in My Back Yard » (pas dans mon arrière-cour), utilisé pour décrire l'opposition par des résidents à un projet local d'intérêt général.

[9] OUESLATI, Walid, Vers une économie du paysage, In *Analyses économiques du paysage* (2011), Ed. Quae, Versailles.

[10] FACCHINI, François, Paysages et théorie du marché, In *Ibid.*

[11] DUPUIT, J., *De la mesure de l'utilité des travaux publics* (1884). Annales de Ponts et Chaussées, Paris.

[12] « Le Mont-Saint-Michel est un spectacle, le point de vue (sol acheté) est le siège qui permet de le voir. La transformation du pays en paysage conduit ainsi à une double dynamique, l'achat et la vente de points de vue d'une part et la qualité du spectacle et son évolution d'autre part. » F. Facchini, Paysages et théorie du marché, In *Analyse économique du paysage*, *ibid.*



confrontés à devoir répondre à une « injonction paradoxale »¹³ : d'un côté réduire l'émission de GES en cherchant à abaisser la consommation des énergies fossiles (et en conséquence, le coût d'importation d'environ 61,4 milliards d'euros/an en 2011 soit l'équivalent, approximativement 90%, du déficit de la balance commerciale française¹⁴) et en développant la production d'énergies renouvelables (objectif de 23% en 2020 par tous les moyens disponibles : biomasse, géothermie, éolien, hydraulique, solaire thermique, photovoltaïque, etc), d'un autre côté, poursuivre ses missions de « protection » des milieux, des paysages et des sites.

Dans le cadre de la planification par les Schémas Régionaux du climat, de l'air et de l'Énergie (SRCAE) dont l'État a la charge conjointe avec les régions, ces protections ajoutées à d'autres (contrainte de raccordement, protection du potentiel agricole des terres, servitudes militaires, aviation civile, fonctionnement des radars, loi littoral, loi montagne, etc.) créent, suivant les dispositifs proposés, une situation où les initiatives se retrouvent confrontées à une « planification par contraintes, encore appelée « carte à trous » par l'administration elle-même »¹⁵, contraire à la démarche de projet requise par ailleurs pour la création de paysages contemporains de qualité répondant aux enjeux actuels.

De la règle au projet de paysage

Le projet de paysage de qualité développe notamment la notion de diversité, une des valeurs essentielles apportée par le concept de paysage. Cette notion affirme que les réponses aux questions contemporaines sont propres à chaque territoire, à chaque culture, à chaque contexte géographique, à chaque organisation sociale. La diversité des potentiels de chaque territoire à produire ses propres énergies renouvelables (méthanisation, production de biomasse forestière ou agricole, solaire thermique ou photovoltaïque, au sol ou sur toitures, micro hydraulique, géothermie, petit, moyen ou grand éolien, éolien offshore, production marémotrice, et bien d'autres encore, connus ou à venir) est une source à laquelle puiser la diversité des paysages à venir. À chaque territoire, à chaque type de paysage peuvent donc être associés des gisements et des projets de production d'énergies renouvelables spécifiques. La question est alors de passer d'une culture de la planification par contraintes à celle de projet de territoire considéré, en particulier, dans sa dimension paysagère. Celle-ci exige, si l'on se conforme à l'injonction de la Convention européenne, que ce projet soit conçu dans le cadre d'un processus de co-construction réunissant les différentes parties prenantes d'un territoire dont, nous l'avons vu, les intérêts peuvent être contradictoires.

[13] Propos d'un chef de service de la DDT 84 cité dans : DUBOIS, Jérôme, THOMANN, Sandra, *Tensions sur les champs et les bois : L'essor des énergies vertes en Provence-Alpes-Côte d'Azur* (2012), L'Aube, La Tour. d'Aigues.

[14] In : www.connaissancesdesenergies.org

[15] Alain Nadaï, Politique de l'énergie et paysages éoliens, In *Analyses économiques du paysage*, sous la direction de Walid Oueslati, éd. Quae, 2011.



Des capteurs, quelque part entre LISBONNE et EVORA, Portugal, Octobre 2011.
Crédit photo : Jean-Yves Quay, architecte et urbaniste.

Dans ce processus, les compétences complémentaires des paysagistes, des urbanistes, des naturalistes, des historiens sont mobilisées auprès des populations et de leurs différentes catégories d'acteurs (agriculteurs, entrepreneurs, professionnels du tourisme, associations, etc.) au même titre que celles des énergéticiens et des économistes. C'est donc à une nouvelle génération de « plans de paysage »¹⁶ qu'il s'agit désormais d'appeler, qui répondront, par une approche culturelle (paysagère), aux enjeux croisés de l'économie, de la gestion de l'espace, du climat et de la biodiversité.

A l'exemple des démarches engagées dans différents pays d'Europe¹⁷, à la culture moins centralisée que la nôtre, les territoires ruraux français réunis au sein du réseau TEPOS¹⁸ se sont engagés dans le développement de politiques d'autonomie énergétique fondée sur la production locale et décentralisée d'énergies renouvelables. Trois d'entre eux sont suffisamment engagés pour que l'on puisse déjà en anticiper les effets. La communauté de communes du Menée en Bretagne est une des pionnières dans ce domaine, avec une couverture des besoins en énergie (hors transport) par les Energies Renouvelables atteignant 22% en 2012, le projet vise 68% en 2020 et l'autonomie en 2030. Son action comporte la création d'une unité de méthanisation produisant l'équivalent de la consommation d'électricité – hors chauffage – de 4000 foyers, l'installation d'éoliennes (besoins domestiques de 3200 foyers) dans le cadre du projet nommé « Citéol Mené » (pour « citoyens éoliens » : création de 8 groupes d'investisseurs locaux qui maîtrisent un minimum de 30% du capital),

[16] Les plans de paysage, promus par le MEDDE, sont des outils de projet de territoire conçus à partir d'une approche partagée du paysage. Dans le cadre de son plan de relance du paysage, le MEDDE vient de diffuser un appel à projet sur les plans de paysages. Contact : MEDDE, DGALN/DHUP/QV2

[17] Voir les exemples précurseurs de la CC de Werlerbach en Allemagne ou de Mureck en Autriche.

[18] Territoires à Énergie Positive. Voir sur le site: www.clerc.org



des installations solaires thermiques et solaires photovoltaïques, la mise en place de réseaux de chaleur, une politique volontariste d'économies d'énergie et le développement de bâtiments à énergie positive. Cette dynamique s'appuie sur la création d'un parc d'activité dédié (et sa pépinière d'entreprise « Ménerpole ») et une politique de formation des entrepreneurs et artisans du bâtiment.

Le pays Thouairsais, à travers son CLIC (Contrat Local d'Initiative Climat), vise de son côté la neutralité énergétique de son territoire avec l'objectif d'une division par 4 des émissions de GES à l'horizon 2050. Son projet s'est appuyé sur un diagnostic qui constatait une production de 6 tonnes de CO²/an/habitant en 2005. Ici, le processus de co-construction s'est appuyé sur des groupes de travail (bois, habitat, transport, maîtrise de l'énergie, agriculture, etc.) et l'embauche d'une conseillère en « énergie partagée ». Ce processus a déjà abouti à une production de 86 MW électrique par des éoliennes, à l'installation de 18 chaufferies à bois, la construction de logements BBC (Bâtiments de Basse Consommation), la construction d'unités de méthanisation et la mise en place d'un programme de familles à énergie positive. Entre 2005 et 2011, les évaluations font apparaître une réduction de 14% de production de GES, elle devrait atteindre 20% en 2014 au vu des actions en cours.

La bio-vallée, dans la Drôme, a d'abord développé l'agriculture biologique (20% des surfaces agricoles à ce jour, pour 3,5% en France) et la gestion durable de l'eau. Elle rejoint aujourd'hui le réseau TEPOS avec l'objectif de couvrir, par une production locale, l'ensemble de la consommation énergétique des ménages d'ici 2020. Son programme de rénovation énergétique de 15 000 maisons (après formation et soutien au regroupement d'artisans), son engagement pour le développement d'une filière locale du petit éolien (12 à 30 mètres) et le programme d'incitations financières à l'installation de chauffe-eau solaires individuels accompagnent la démarche de « familles à énergie positive » dans une stratégie domestique du projet, du fait sans doute du contexte important de l'économie résidentielle dans cette partie sud du Vercors où le tourisme est assez développé.

Dans ces trois exemples, le paysage n'est pas absent des préoccupations (il apparaît parmi les critères d'évaluations et d'instruction de chaque projet, à travers le volet paysager), mais on ne peut dire, pour autant, qu'il soit le support premier (ce qu'il devrait être) d'une conception territoriale du projet énergétique, où il s'agit de localiser, de dimensionner et de donner forme à des installations qui vont créer un nouveau paysage.

C'est là que le « plan de paysage de transition » verrait sa fonction première : comme support de la démarche de projet énergétique, il permettrait de concevoir, de manière globale et sensible, un projet de territoire conjuguant toutes les dimensions, la production d'énergie, le projet agricole, le projet urbain et le projet écologique. Le paysage est et reste, de ce point de vue, la meilleure manière d'aborder la complexité du monde, par les sens comme par la raison, par le savoir comme par la culture.

Paysages agricoles de l'après-pétrole Nouveaux designs agronomiques pour produire autrement et améliorer le cadre de vie

RÉGIS AMBROISE ET BAPTISTE SANSON / MARS 2013

Régis Ambroise est ingénieur agronome et urbaniste à la retraite, chargé des relations entre agriculture, paysage et développement durable dans ses fonctions successives aux ministères de l'équipement, de l'environnement puis de l'agriculture, membre du comité d'expert chargé par le Conseil de l'Europe du projet de rédaction de la Convention Européenne du Paysage, coauteur de « Paysages de Terrasses » et de « Agriculteurs et Paysages ». regisambroise@gmail.com

Baptiste Sanson, ingénieur agronome, est responsable du pôle agronomie-recherche de la Bergerie de Villarceaux (www.bergerie-villarceaux.org), membre du comité d'experts du réseau de territoires « Paysage et urbanisme durable » de Mairie-conseils¹ (Caisse des dépôts) et du Bureau de l'Association Française Arbres Champêtres et Agroforesteries. baptiste.sanson@bergerie-villarceaux.org

Fondé notamment sur la mécanisation et l'usage de ressources fossiles, le projet de modernisation de l'agriculture s'est accompagné, dans les années 1960, d'importants programmes d'aménagement foncier qui ont conduit à une modification radicale des paysages. Alors qu'une nouvelle orientation est aujourd'hui impulsée par le ministère de l'agriculture pour « Produire autrement », il serait nécessaire d'inscrire cette nouvelle donne agroécolo-

[1] www.mairieconseilspaysage.net



gique dans la cadre spatial qu'elle appelle et de prévoir, pour une telle politique de recomposition paysagère, la même constance obstinée et les mêmes moyens que ceux qui ont prévalu à l'avènement du modèle industriel d'après la guerre.

Cette politique paysagère sera en effet indispensable pour faciliter la mise en œuvre de systèmes de production agroécologiques qui soient à la fois économes en intrants, productifs et capables de contribuer à améliorer la qualité du cadre de vie des populations. L'approche paysagère est très rarement la porte d'entrée choisie pour traiter de l'écologisation des pratiques agricoles. En conséquence, et tant qu'ils ne se préoccupent pas de changer le cadre spatial de l'agriculture, les efforts effectués pour allonger les rotations des cultures ou réduire les intrants trouvent très rapidement leurs limites. Pourtant, un certain nombre d'expériences menées par des agriculteurs motivés donne à imaginer ce que pourraient devenir les paysages ruraux de l'après-pétrole. Cet article tente d'identifier certains des principes qui sous-tendraient une politique paysagère agroécologique, en lien avec les demandes de produits et d'espaces de qualité, ainsi que de mesurer le chemin qu'il reste à parcourir pour lui donner consistance.

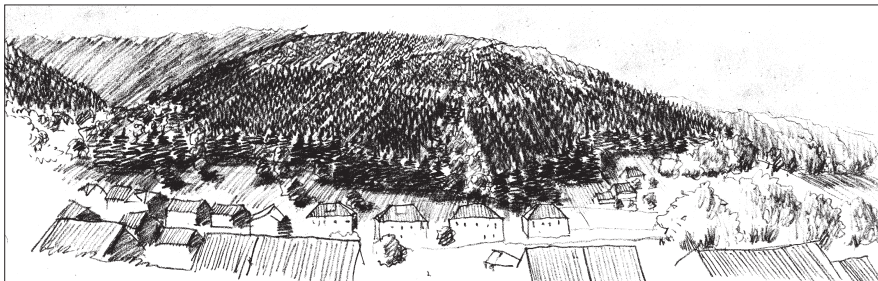
Le projet agricole de l'après-guerre

Dans les années 1970, le rapport du recteur Vedel en France et le plan élaboré par Sicco Mansholt, alors président de la Commission Européenne, alertaient l'opinion sur la nécessité de réorganiser l'agriculture et ses territoires en France. Au nord d'une diagonale Bordeaux-Strasbourg, l'agriculture devait pouvoir se moderniser rapidement, contribuer à nourrir le pays et même l'enrichir par la vente de ses excédents. Au sud de cette ligne, les campagnes en partie désertifiées se verraient assigner pour vocation d'accueillir le tourisme de masse européen.

Une génération plus tard, cette prévision s'est avérée globalement juste. Les paysages agricoles se sont en grande partie simplifiés et spécialisés : grandes cultures dans le Bassin parisien et ses marges, élevages intensifs dans le Grand Ouest, maraîchage sous serres et arboriculture le long de la Loire, viticulture sans partage dans les zones d'appellation. Simultanément, l'enrésinement et la friche ont uniformisé les paysages des régions moins dynamiques de moyenne montagne situées au sud de cette ligne. Les littoraux et les montagnes skiables accueillent des touristes venus de toute l'Europe... Cette partition de l'espace entre activités productives et activités récréatives s'est cependant complexifiée au fil du temps.

L'agriculture de montagne à l'avant-garde des réflexions sur le paysage et l'agriculture durable

Peu à peu, dans les zones promises à la déprise, des réactions s'organisent. Le dos au mur, certains agriculteurs de montagne ou de zones humides comprennent que le développement proposé, fondé sur l'intensification, ne peut convenir à la



La Broque avant les travaux de défrichement menés par l'Association Foncière Pastorale et après.
Les dessins ont été réalisés par Dominique HENRY.

penne, à l'altitude, aux marais trop fragiles ou trop difficiles pour être mécanisés. Ils cherchent d'autres modèles et s'appliquent à les faire reconnaître à leurs collègues, agriculteurs des plaines, puis aux politiques.

Suite au premier Congrès de la Montagne de Clermont-Ferrand en 1972, une « politique montagne » se met en place pour prendre en compte les caractéristiques particulières de l'agriculture de ces régions, et notamment son rôle favorable en matière d'environnement et de paysage. On peut dire que la première mesure paysagère en faveur de l'agriculture fut l'Indemnité Spéciale Montagne accordée aux

“ La préoccupation d'aménagement du territoire invite à dépasser les formes standardisées de l'agriculture industrielle. ”

agriculteurs en fonction de leur nombre d'animaux, qui préfigura nos actuelles mesures agri-environnementales. Maxime Viallet, président de la coopérative de Beaufort, fut pionnier pour impulser dans les montagnes françaises la politique qu'il

mettait en œuvre dans sa vallée : valoriser les ressources fourragères locales et notamment les parcelles en pente, s'organiser en coopérative pour garantir la qualité du fromage et pas seulement en augmenter la quantité, maintenir le maximum d'agriculteurs double-actifs qui vivraient du revenu du lait de leurs animaux et de l'entretien apporté à la montagne par leur gestion. Aujourd'hui, le Beaufort est considéré comme le premier des gruyères français, la région de Beaufort jouit de



la réputation d'être la Suisse de la France du fait de la qualité et du soin apportés à ses paysages. Grâce à ces dynamiques, l'évolution paysagère s'est faite sans rupture.

Dans bien d'autres régions de montagne, comme dans les Vosges où les filatures qui employaient de nombreux ouvriers-paysans ont fermé, la prospective évoquée plus haut s'est réalisée brutalement. Les forêts ont progressivement envahi les vallées vidées de leurs habitants par l'exode rural. Dans ce contexte de crise, la prise de conscience, par les habitants, de la dégradation de leur paysage a été le déclencheur d'une relance de l'activité agricole autour du slogan « Redonner de la lumière aux vallées » comme dans la vallée de la Haut Bruche (département du Bas Rhin). Dans les années 1990, des élus et des propriétaires motivés ont coupé les épicéas plantés trente ans plus tôt pour installer de nouveaux agriculteurs ou conforter les rares paysans encore présents. Ces agriculteurs ont imaginé des systèmes de production valorisant l'herbe au maximum, qui s'avèrent très peu consommateurs en énergies fossiles. Ils ont inventé de nouveaux modes de transformation pour conserver la valeur ajoutée de leurs produits en s'appuyant sur des démarches de qualité et de circuits courts. Les collectivités, considérant ces actions d'intérêt public, ont joué un rôle essentiel pour les accompagner : recomposition des territoires pour offrir des continuités visuelles, mise en valeur des points de vue, dégagement des entrées de villages pour limiter l'ombre des épicéas qui les enserrant et accentuent l'impression d'abandon ressentie par les habitants.

Par leur ténacité, élus, techniciens, associations, habitants de ces territoires de montagne ont réussi à convaincre l'Europe, l'Etat, les régions et les départements d'apporter les financements nécessaires à ce réaménagement foncier et à sa bonne gestion. Ils se sont mobilisés pour que leurs collectivités rénovent leurs communaux et les cèdent à bail, aident à l'installation de marchés locaux, construisent des fermes relais. En contrepartie, les agriculteurs et leurs animaux entretiennent les paysages grâce à la fauche et à la pâture des prairies, redonnant une diversité biologique et paysagère remarquable à ces territoires. La qualité et la beauté de ces espaces attire de nouvelles populations et le nouveau défi pour les collectivités consiste à aménager les friches industrielles pour préserver l'espace agricole reconquis et menacé par l'urbanisation².

Le pire n'est donc pas toujours inéluctable et d'autres trajectoires d'aménagement sont possibles pour concilier production agricole et diversité biologique et paysagère. En cinquante ans, un paysage rural entretenu de façon intensive et manuelle par de nombreux petits ouvriers-paysans était devenu un paysage forestier inhospitalier, il est redevenu aujourd'hui un nouveau paysage agricole humanisé et en pleine évolution. Présents à des degrés divers dans tous les massifs sous des formes chaque fois différentes, ces systèmes montagnards contemporains inspirent les réflexions actuelles sur une agriculture contribuant à un développement durable des territoires. L'approche paysagère, qui fut la

[2] Voir l'encadré *L'exemple de Wesserling : l'apport d'une démarche paysagère dans la recomposition d'un site industriel en pôle culturel et économique*, p. 154 de ce numéro.

porte d'entrée centrale de ces démarches³, mérite d'être remise à l'honneur.

On peut apercevoir des parallèles entre les questionnements propres à ces systèmes de montagne et les questions que soulèvent la diversité des formes de l'agriculture périurbaine : à proximité des villes comme en montagne, la préoccupation d'aménagement du territoire invite à dépasser les formes standardisées de l'agriculture industrielle.

Agriculture des franges urbaines, de nouveaux paysages autour des villes ?

De nombreuses collectivités prennent des initiatives pour maintenir une agriculture péri-urbaine menacée par la spéculation. Pour ces élus, l'agriculture devient une composante à part entière de l'aménagement du territoire et doit à ce titre remplir plusieurs fonctions – alimentation, eau, énergie, biodiversité, air, cadre de vie, loisirs – le tout sans abuser des ressources fossiles de la planète. Aborder le projet du territoire périurbain par le paysage permet de s'affranchir des habituels discours opposant les agriculteurs et les citoyens pour s'appuyer au contraire sur la découverte des richesses communes que recèlent potentiellement ces territoires et en recherchant ensemble les meilleures solutions pour les valoriser. Des expériences nouvelles, présentées dans d'autres articles de cette Collection Passerelle⁴, montrent comment des agriculteurs peuvent travailler avec des paysagistes pour animer de tels projets et trouver de nouveaux partenaires techniques et financiers. En ce sens, ils expérimentent des formes paysagères de l'après pétrole car le projet de paysage, partie prenante du projet agricole, y devient une composante du projet urbain lui-même dans les nouveaux documents d'urbanisme comme dans les usages.

Au-delà de l'évolution de ces espaces singuliers des territoires de montagne ou des franges périurbaines qui invitent les agriculteurs, dans ces zones, à changer leurs systèmes en imaginant de nouvelles formes paysagères, il importe de se demander en quoi l'approche paysagère peut avoir sa pertinence quand il s'agit du reste du territoire agricole, là où la préoccupation d'aménagement est moins forte. Si l'entrée est différente, nous montrerons que les démarches de paysage sont des outils qui peuvent être mobilisés désormais pour accompagner la transition vers des formes d'agriculture plus durable.

Les nouveaux paysages de l'agriculture intensive

Avec la diminution du nombre d'agriculteurs, la taille moyenne des exploitations française n'a cessé de s'agrandir. Plus inquiétant en termes agronomiques, la

[3] Le message de la vallée de la Bruche, exemple remarquable en la matière, est toujours : « le paysage au service d'un développement durable de notre territoire ».

[4] Voir l'article de M. Toubanc, S. Bonin, B. Sanson, *Le paysage, « ça regarde » l'agriculture...Réflexions autour d'une expérience pédagogique pluridisciplinaire entre Vexin et ville nouvelle* p. 175 de ce numéro.



taille des blocs de culture continue de croître également dans le but affiché d'augmenter la compétitivité des exploitations : un tel mécanisme contrarie les efforts par lesquels on tente de limiter les dégâts environnementaux causés par les systèmes de culture spécialisés.

Que deviendront ces territoires si le cours du pétrole et des autres ressources fossiles, qui constituent le moteur de ces systèmes de production agricole, augmente de façon radicale ? On peut imaginer qu'en défendant le rôle essentiel qu'ils jouent pour nourrir les populations, les agriculteurs parviennent à imposer leur exception à ce nouveau contexte pour pouvoir continuer à utiliser à bon prix carburant, engrais, pesticides, tous ces intrants dont les prix réels vont augmenter avec celui de l'énergie. Si ce cas de figure prévaut, les dommages environnementaux ne feront que s'aggraver malgré les programmes prévus pour limiter les pollutions. Les espaces agricoles de plus en plus uniformes, spécialisés et monofonctionnels, seront en confrontation directe avec les espaces destinés à assurer d'autres besoins essentiels. La logique de zonage, déjà observable aujourd'hui, serait alors poussée à l'extrême : zones de protection des captages d'eau, trames vertes et bleues pour maintenir la biodiversité, zones d'urbanisation, zones de loisirs, zones de production d'énergies... faudra-t-il aller jusqu'à protéger chacune de ces zones par des grillages ou des murs destinés à se prémunir des influences menaçantes et concurrentes des autres activités ?

La population mondiale augmentant, il est probable que cette séparation spatiale des fonctions ne sera pas longtemps viable⁵ à moins d'amplifier les inégalités et le cortège de tensions qui les accompagnent. On ne peut donc se satisfaire d'une option qui consisterait à juxtaposer « l'agriculture productive nourricière » d'un côté et « l'agriculture extensive à vocation d'entretien de l'espace et de gestion des ressources naturelles » de l'autre. Il va falloir apprendre à intégrer ces différentes fonctions pour rechercher une performance globale et non plus monofactorielle (le rendement). L'écologisation des pratiques et la recherche d'une multifonctionnalité de l'espace sont un défi de taille que doivent relever toutes les formes d'agricultures, y compris celles qui obéissent aujourd'hui à une logique industrielle.

Les agriculteurs qui choisissent de développer des alternatives à ce modèle industriel deviennent, consciemment ou non, des producteurs de formes paysagères nouvelles en même temps qu'ils font évoluer leurs pratiques. L'entrée par le paysage consiste à considérer que les caractéristiques agronomiques et territoriales sont à connaître et à valoriser comme autant de ressources qui vont remplacer les modèles fondés sur des intrants bon marché qui s'imposaient partout. Cette démarche paysagère constitue donc un gage de meilleure efficacité agroécologique et d'intégration des exploitations aux enjeux de leurs territoires. Les visites de terrain à plusieurs, l'usage des cartes, les atlas de paysage,

[5] Le concept d'empreinte écologique a déjà popularisé l'idée que le mode de vie occidental réclamerait, s'il était étendu à toute la population terrestre, de disposer de plusieurs fois les ressources terrestres.

les documents d'urbanisme sont, de ce point de vue, extrêmement utiles pour réfléchir à la façon de redessiner ou re-designer la forme des exploitations au service des nouvelles pratiques agronomiques et des nouvelles fonctions dans un monde qui ne disposerait plus du pétrole bon marché.

Agroécologie territorialisée, l'affaire de tous

D'autres voies sont ainsi possibles, il suffit de constater que des agriculteurs, souvent à contre-courant de leurs voisins, les mettent déjà en place jusque dans des régions considérées comme les plus intensives.

Dans le Grand Ouest, depuis de longues années, à la suite de l'éleveur André Pochon, des agriculteurs font la preuve qu'il est possible de produire du lait ou de la viande de façon rentable en revenant à des systèmes herbagers qui n'utilisent que peu de cultures fourragères consommatrices en intrants et refusent les aliments importés pour le bétail. Des néo-bocages aux mailles plus larges se reconstituent au milieu desquels les animaux trouvent leur nourriture et des abris contre le vent ou le soleil. En fonction de la portance des sols, certains agriculteurs laissent même leurs troupeaux en plein-air intégral, chacun pouvant observer toute l'année la présence d'animaux dans ces paysages.

Dans les zones de grandes cultures, d'autres agriculteurs cherchent à économiser fortement l'usage d'engrais chimiques et de traitements phytosanitaires pour limiter leurs dépenses et les impacts négatifs de ces produits sur l'environnement. Pour aller suffisamment loin dans cette logique sans voir leurs rendements s'effondrer, il leur faut s'appuyer en préalable sur deux principes agronomiques complémentaires :

- Augmenter le nombre et la diversité des productions annuelles (cultures d'été ou d'hiver, cultures dérobées, mixtes) ou pluriannuelles (prairies permanentes, arbres fruitiers ou à bois, arbustes à petits fruits, vigne), voire installer un atelier animal. Cette diversité permet de résoudre des problèmes agronomiques : les légumineuses captent l'azote de l'air et enrichissent le sol pour les cultures suivantes. Le fumier des animaux restitue au sol les éléments pris par



Ferme de Vernant (42); alternance de bandes étroites de différentes cultures sur une même parcelle.»
Crédit photo : FabriquesAP



les cultures, de même que les feuilles et les racines des arbres. Les rotations évitent l'installation de parasites inféodés à une seule culture. L'association des arbres aux cultures sur ces parcelles apporte une productivité globale supérieure à celle des champs seulement cultivés.

- Restructurer le parcellaire de façon à renforcer les effets positifs potentiels apportés par cette diversité de cultures. Ainsi les agriculteurs diminuent-ils la taille de leurs parcelles et adaptent-ils leur forme pour faire en sorte que le maximum de l'espace de production puisse être colonisé par les auxiliaires des cultures tout en restant mécanisable. Les alignements d'arbres ou les haies, les murets, les bandes enherbées qui bordent ou traversent les cultures servent d'abri à ces auxiliaires et sont localisés de façon à régler en même temps d'autres problèmes agroécologiques (érosion, hydraulique, climat...) tout en améliorant la productivité globale⁶. Pour imaginer cette restructuration de l'espace, les agriculteurs s'appuient sur des approches paysagères fondées sur une bonne connaissance de la singularité de chaque territoire, son histoire, sa géographie, ses potentiels agronomiques. Ce faisant, ils se préoccupent également de ce que leur espace de production améliore l'environnement, la qualité du cadre de vie, l'ouverture de l'espace au public. Dans ces espaces ouverts à deux dimensions, l'arbre champêtre, bien localisé, choisi et entretenu, apporte du volume, accentue les effets de perspective et offre de nouvelles formes à l'échelle d'un grand paysage que s'approprient les agriculteurs.



Agroforesterie sur culture en Ariège, de nouvelles formes paysagères.
Crédit photo : Raymond Sauvaire

Les Plans de Développement Durable en agriculture

Un bilan de cette expérimentation qui avait concerné 1 200 agriculteurs de 1993 à 1998, présenté lors des journées du Pradel en 2010 dans le domaine d'Olivier de Serres, montrait que les agriculteurs qui avaient été le plus loin dans des démarches de développement durable, tout en étant très économes en intrant et ouverts sur les besoins de la société, avaient tous augmenté la diversité de leurs productions, réaménagé leur parcellaire et réintroduit l'arbre d'une manière ou d'une autre dans leur système. La qualité du paysage ainsi obtenue signait pour eux et pour les visiteurs l'orientation nouvelle donnée à leur exploitation qui trouvait sa rentabilité sans dépendre de nouvelles aides.

[6] Les experts en écologie du paysage observent que les auxiliaires des cultures ne peuvent en moyenne aller au-delà de 60 m de leur aire de refuge composée d'éléments fixes du paysage (haies, arbres, bosquets, bandes enherbées, murets, mares, etc.). Il est de ce fait illusoire de vouloir remplacer l'usage des traitements phytosanitaires par des auxiliaires de cultures dans des parcelles de trop grande surface tout en maintenant des rendements suffisants. De ce point de vue la recomposition du parcellaire est indispensable pour « produire autrement », « produire de façon agroécologiquement intensive ».

L'exemple de la Bergerie de Villarceaux⁷ : les 370 ha de la ferme de la Bergerie de Villarceaux (95) ont subi une profonde transformation spatiale, préalablement à sa conversion à l'Agriculture Biologique entre les années 1995–2000, afin de constituer un agro-écosystème équilibré propice à ce nouveau mode de production. Les parcelles, dont la plus grande atteignait 64 ha, ont été découpées pour arriver à une taille moyenne inférieure à 8 ha, une taille compatible avec une agriculture mécanisée et productive, au-delà de laquelle les économies d'échelle s'amenuisent parce qu'il n'est plus possible de profiter des ressources agroécologiques. Les parcelles de forme allongée (100 m sur 800) sont bordées latéralement par des haies ou des bandes enherbées, infrastructures semi-naturelles volontairement intégrées dans la structure de la ferme pour servir d'habitat aux insectes auxiliaires des cultures. Ces haies replantées (plus de 10 km au total) constituent un élément nouveau qui ressort fortement dans ce paysage céréalier ouvert.

De même, les parcelles de la Bergerie sont-elles clôturées car le passage à l'agriculture biologique s'est accompagnée d'un rééquilibrage progressif entre les surfaces en cultures et les surfaces en prairies temporaires et permanentes. Les prairies sont valorisées par un troupeau bovin allaitant de vache Salers, introduit également, et un troupeau ovin de race mixte à base Suffolk. L'intégration des arbres et des cultures est complétée par des plantations en agroforesterie : aux haies périphériques aux parcelles s'ajoutent désormais des alignements d'arbres intra parcellaires depuis 2011. La faisabilité technique de ce modèle est aujourd'hui démontrée. Ces nouvelles pratiques ont aussi engendré des usages nouveaux du territoire : le redécoupage du parcellaire, la plantation de près de 10 km de haies, l'introduction de l'élevage ont façonné un territoire rural attractif et ouvert grâce à de nombreux chemins d'exploitation. Ces chemins sont partagés entre salariés de la ferme, randonneurs, chasseurs, naturalistes, VTTistes... Pour répondre à la demande des visiteurs de la ferme, une coopérative de consommateurs a été créée qui commercialise en vente directe les produits de la ferme. Si ces exemples se généralisaient, les espaces agricoles de ces régions deviendraient ainsi des espaces naturels aménagés pour produire principalement une pluralité de ressources primaires renouvelables tout en offrant des aménités environnementales et paysagères. Un tel projet ne pourra cependant pas se réaliser sans une réorientation des soutiens à l'agriculture par le biais d'investissements et de politiques qui encourageraient les agriculteurs à choisir ce type d'alternative plutôt qu'à s'arc-bouter sur des modèles qui risquent de conduire à des impasses ou à des confrontations violentes, mais qui ont fort bien réussi jusqu'à présent à ceux qui sont aujourd'hui en place.

[7] Ce territoire rural, propriété de la Fondation Charles Léopold Mayer pour le Progrès de l'Homme (FPH) est composé de forêts, d'un ancien corps de ferme reconverti en centre de séminaire et d'une ferme de 400 ha en polyculture, élevage et agroforesterie biologique. C'est un lieu engagé dans la transition écologique et sociale depuis plus de 20 ans, à la croisée entre recherche agronomique, animation de réseaux, découverte et diffusion des idées qui concourent à la construction de territoires ruraux plus durables.



Alors qu'il n'est pas possible qu'une agriculture réellement durable puisse se développer dans un cadre spatial structuré pendant quarante ans au service d'une agriculture industrielle avec l'appui de nombreux soutiens publics, le message des géoagronomes a du mal à percer et peu d'agents de développement poussent les agriculteurs à réfléchir à la recomposition de leur espace de production. De même le thème de l'aménagement foncier agroécologique ne fait-il pas l'objet d'une incitation claire des administrations. A l'époque du « Produire Autrement », il s'agit d'un oubli qui pourrait faire prendre beaucoup de retard dans la résolution des problèmes. Difficile donc d'être aussi affirmatif que l'étaient Messieurs Vedel et Mansholt dans les années 1970 et de prédire ce que seront d'ici 2050 les paysages agricoles de ces grandes zones d'agriculture intensive. Le pire n'est pas toujours évitable. Les portions de paysage que nous offrent les agriculteurs qui expérimentent ces nouvelles orientations serviront à coup sûr à mobiliser une diversité d'acteurs pour les promouvoir.

BIBLIOGRAPHIE

- *Vision paysagée, vision partagée*, plaquette et CD sur la vallée de la Bruche 2013 www.visionpaysagée.org
- *Dessine-moi un paysage bio*, <http://vimeo.com/42195561> <http://vimeo.com/42195561>, film de Lamia Otthofer, Nathalie Arroyo, Lionel Goupil, Bergerie Nationale, 2012.
- *Quel devenir pour le pavillonnaire dans le monde rural et périurbain ?* – in Espace rural et projet spatial, vol n°3, sous la direction de Xavier Guillot, Saint–Etienne, Publications de l'université de Saint–Etienne, 2012.
- *L'arbre champêtre dans la nouvelle PAC propositions de l'AFABC*, 2011 <http://www.afahc.fr/fichiers%20pdf/PAC/Arbre%20champetre%20et%20PAC%202013%20V2.pdf>
- *Territoire agricole : après l'industrie ? le jardin !* – Matthieu Calame, in Les Cahiers de l'Ecole de Blois n°9, Paris, Editions de la Villette, 2011.
- *Insertion paysagère du switchgrass et du miscanthus en région Centre*, mémoire de Géraldine Fy, Institut national Horticulture et Paysage, Angers, 2011.
- *Le paysage clé d'entrée pour un développement durable des territoires*, fiches actions présentées lors des rencontres du collectif paysage(s) 2010 http://www.collectifpaysages.org/SUR_LE_TERRAIN_%7C.html
- *L'agriculteur, l'architecte et le paysage*, in revue D'Architectures, n° 188, février 2010.
- *Paysage et aménagement foncier, agricole et forestier* – François Bonneaud, Thomas Schmutz, guide méthodologique de 72 pages publié par le Ministère de l'agriculture, décembre 2010.
- *Agriculture et Paysage, présentation des outils APPORT 8* plaquettes, 4 cours ppt... 2009, www.agriculture-et-paysage.fr
- *Les entretiens du Pradel*, 2009, http://www.agronomie.asso.fr/fileadmin/user_upload/Revue_AES/AES_vol1_n1/AES_Vol1_n1_14_Papy_debat_HVE.pdf
- *Principes d'Aménagement et de gestion des Exploitations par des Structures paysagères Arborées 2009*, www.afahc.fr/fichiers%20pdf/pagesa/PAGESA.pdf
- *Le manifeste des paysages in www.collectifpaysages.org 2007*
- *Pays et Paysages de France*, Jean Cabanel, 2006, Editions du Rouergue.
- *Paysages en Herbe, le paysage et la formation à l'agriculture durable*, Monique Toublanc, Educagri–éditions, 2004.
- *L'agriculture et la forêt dans le paysage*, ministère de l'agriculture, 2002, <http://www.mairieconseilspaysage.net/documents/Agriculture-foret-paysage.pdf>
- *Agriculteurs et Paysages, dix exemples de projets de paysage en agriculture*, Régis Ambroise, François Bonneaud, Véronique Brunet–Vinck, 2000, Educagri–éditions.
- *La prairie temporaire à base de trèfle blanc*, André Pochon, Editions Cedapa, Plérin, première édition 1981, régulièrement mise à jour depuis.
- *Pays, paysans, paysages dans les Vosges du Sud. Les pratiques agricoles et la transformation de l'espace* INRA–ENSSAA (Groupe de recherche), Paris, INRA, 1977.

Quel paysage pour notre terre en 2050 ?

PHILIPPE POINTEREAU / JANVIER 2013

Agronome spécialisé dans l'agro-écologie et l'évaluation agro-environnementale, Philippe Pointereau dirige le pôle agro-environnement de Solagro¹. Il est expert auprès du Centre Commun de Recherche de la Commission Européenne et de l'Agence européenne pour l'Environnement et participe à plusieurs programmes européens de recherche en particulier sur la biodiversité en agriculture (BioBio, Quesa). Il co-anime le projet Afterre 2050 de Solagro. Il a été administrateur de France Nature Environnement en charge de la forêt et de l'agriculture, président de l'Alliance Paysans-Ecologistes-Consommateurs. Il est actuellement administrateur de l'Association Française d'Agronomie².

La fin des paysages ruraux ?

L'intensification de l'agriculture entamée dans les années 1960 est toujours à l'œuvre en France. Menée sous le signe d'une puissance mécanique sans limite, mais aussi des intrants (engrais et irrigation) et du drainage, elle a réussi à neutraliser la plupart des contraintes de sol, de pente et de fertilité. Effaçant la trace ancienne des bocages, les arbres isolés, les prés-vergers, les prairies naturelles, les terrasses et leurs murets, les marais et les mares, elle a simplifié les paysages. Les paysages ruraux encore épargnés aujourd'hui doivent souvent leur survie aux conditions pédoclimatiques qui rendent difficiles une telle évolution – ainsi les causses avec leurs sols superficiels ou les plaines alluviales avec les risques d'inondation.

Certains de ces paysages sont menacés par un risque de déprise, d'autres ont

[1] Association spécialisée dans la réalisation d'écobilans et d'études sur les énergies renouvelables. www.solagro.org

[2] L'Association française d'agronomie est un carrefour interprofessionnel qui aborde l'agronomie en prise avec les enjeux sociétaux. <http://www.agronomie.asso.fr/>



réussi au contraire à tirer partie de leurs contraintes pour mettre en place des filières de qualité qui savent se raconter et faire image : les appellations d'origine contrôlées comme le vin de Collioure associé aux terrasses, le fromage AOC (Appellation d'Origine Contrôlée) du Pays d'Auge et ses prés sur terres argileuses, les moutons de Barèges–Gavarnie avec ses prairies de fauche de montagne et ses estives.



Transhumance Salers : montée en estives d'un troupeau de salers dans les Monts du Cantal

Crédit photo : Philippe Pointereau

Heureusement pour nos paysages de moyenne et haute montagne, les prairies naturelles extensives persistent sur de vastes étendues parce qu'elles sont gérées par les herbivores. Ces territoires continuent de donner du sens au mot terroir, légitimant l'image que veut donner la France à l'étranger. Il est clair aujourd'hui que les contraintes qui ont freiné l'intensification sont devenues

l'atout de demain pour ces territoires, dont les productions de qualité et d'origine sont de plus en plus appréciées par les consommateurs.

Le processus de l'intensification se poursuit néanmoins partout. Il a réparti les fonctions en spécialisant toujours plus les fermes et les territoires : abandonnant la polyculture-élevage, de nombreuses régions ont perdu leurs ruminants tandis que, encore accélérée par la flambée du prix des céréales, une dominante toujours plus exclusive identifiait les régions céréalières. La taille des parcelles s'est accrue et les assolements se sont simplifiés avec la disparition de l'avoine, du seigle ou de la luzerne au profit d'une hégémonie du blé, du maïs, de l'orge et du colza. Dans la vallée de l'Adour, les Landes ou la plaine alsacienne, le maïs est devenu l'unique culture, seulement freinée en Poitou–Charentes par l'accès à l'eau. Les nouvelles cultures, lin, chanvre, protéagineux peinent à se développer. Cette agriculture qui pousse l'intensification à l'extrême et sait déjouer tous les interdits, comme l'obligation d'une rotation des cultures ou la qualité de l'eau, donne naissance à un paysage monotone de bassines et de pivots³. La monoculture du maïs engendre aussi un élevage hors sol de grande ampleur, enfermant les monogastriques dans des bâtiments et concentrant les risques de maladies comme la pollution. Les effets de la simplification se répandent à l'échelle mondiale. L'élevage hors sol nourrit les animaux avec un soja cultivé aujourd'hui en monoculture sur de vastes territoires, aux USA, au Brésil et en

[3] En Poitou–Charentes, le manque d'eau, l'été, pour irriguer le maïs a entraîné la construction de stockages d'eau en terrain plat en créant des digues surélevées. Ces ouvrages à fort impact environnemental et paysager sont appelés « bassines ».

Argentine, à grand renfort d'OGM et d'herbicides en une sorte de sainte alliance entre deux continents et deux plantes pour l'élevage industriel des animaux.

Où sont les néo-paysages de qualité de cette agriculture qui se vante de tous les superlatifs : dans les paysages virtuels des spots à la télé et sur les emballages alimentaires ? Les quelques milliers de kilomètres de haies nouvellement plantés

“ La transformation des paysages tient de fait à l'évolution des habitudes alimentaires. ”

çà et là compensent mal l'arrachage persistant des haies et les bosquets. Chez les intensifs, l'obsession d'exploiter toutes les surfaces les porte à protester quand on leur propose de vouer 5% de cette surface agricole aux infrastructures

agro-écologiques (IAE)⁴. « 4% risquent d'affamer le monde », prétendent-ils, oubliant les services écosystémiques comme la pollinisation ou la lutte biologique auxquels chacun doit ses récoltes. Le visage présenté au salon de l'agriculture est celui des terroirs, des animaux et des produits, tandis que les tracteurs surpuissants sont exposés à Villepinte. On utilise une évocation de la nature comme une image de marque, tandis que le système fonctionne en tournant le dos aux solidarités du milieu vivant.

Le processus est toujours en marche. Chaque année, les tracteurs gagnent en puissance et les outils en largeur. Des dérogations sont demandées pour généraliser les traitements aériens de pesticides. Grâce aux puces électroniques, les robots de traite et de distribution d'aliments sont entrés dans les étables toujours plus grandes. Le zéro-pâturage s'amplifie pour les chèvres et les vaches laitières. En quelques décennies, la plus grande part de l'agriculture s'est spécialisée et concentrée, une partie de l'élevage s'est enfermée, engendrant autant de produits et d'usages alimentaires standardisés.

La transformation des paysages tient de fait à l'évolution des habitudes alimentaires. Depuis 1950, la vigne a perdu 750.000 hectares du fait de la baisse de la consommation de vin. L'abandon de l'autoconsommation des fruits et de leur alcool a fait disparaître toutes les petites parcelles de vergers, autour des villages, dont l'impact paysager était fort. Associant herbe et fruits, les prés-vergers ont été remplacés par des vergers basse-tige aujourd'hui bien repérables par leur coupe réglée et leurs filets anti-grêle ou anti-insecte. L'âge d'une agriculture

[4] Les IAE englobent les haies, les bosquets, les arbres épars, les lisières de bois, les jachères fleuries, les bandes enherbées, les prairies extensives, les mares et les murets. En France, l'accès aux aides directes est conditionné à la présence de 4% de la SAU (Surface Agricole Utile) en surfaces d'éléments topographiques (SET). Les SET sont des surfaces d'IAE pondérées par des coefficients - 100 m de large par exemple pour la haie et la lisière. Ce coefficient multiplicateur rend le dispositif totalement inefficace. L'Europe propose actuellement 7% de la SAU mais en surface réelle. Les négociations s'annoncent donc difficiles.



diversifiée et locale, avec ses paysages en mosaïque qui produisaient le lait, la viande bovine, de porc, les œufs, les légumes et les fruits dans presque tous les territoires, semble bien révolu.

De fait, notre alimentation s'est simplifiée pendant cette même période. Le mot « bouffe » a remplacé celui de nourriture. Dans nos régimes alimentaires, la part de la viande et des produits laitiers est devenue dominante. Les *fast food* nous font gagner du temps. Avec les plats préparés, plus besoin de se mettre à la cuisine. L'intensification agricole et le changement des pratiques alimentaires sont un seul et même processus, que l'agriculture intensive, les industries agroalimentaires et la grande distribution ont su vendre à grand renfort de marketing et de fausses images sur les emballages. A tous les repas ou presque, de la viande et des produits laitiers, en particulier dans les cantines de nos écoles. Sur les emballages des plaquettes de beurre ou sur les packs de lait, aucune vache ne mange de l'ensilage de maïs et des tourteaux de soja OGM : les vaches pâturent près d'un pommier. Les marques ont capté et usurpé l'image des territoires. Il est temps de mettre fin à ces pratiques mensongères en protégeant juridiquement les terroirs d'exception par une AOC ou une IGP (Indication Géographique Protégée) et en restituant une meilleure transparence sur les processus de fabrication.



« dans le Bugey » L'artificialisation des sols notamment par les lotissements de maisons individuelles détruit chaque année 70.000 ha de terres agricoles et génèrent une plus value de 5 milliards d'euros
Crédit photo : Philippe Pointereau

La simplification, voire la destruction des paysages résulte du processus lui-même. Une bonne part des légumes et des fruits consommés en Europe et présents toute l'année sur nos étals, est importée de régions où, comme à Murcia ou en Andalousie, s'est généralisée la culture hors-sol sous serre. Le plus souvent, **la non-qualité des paysages accompagne une dégradation des ressources naturelles**, en particulier l'épuisement et la pollution des nappes phréatiques.

Malgré tous les annonces et les règlements, aucune limite environnementale et sociale n'est venue s'imposer tandis que, devenue le maître mot, la traçabilité des marchandises alimentaires révélait autant de parcours sillonnant le monde dans une indifférence parfaite à la nature des produits comme au coût de leur transport.

Quel temps sera nécessaire, quelles crises pour que le consommateur prenne conscience de son pouvoir et de l'impact sur les paysages, sur l'environnement et la vie des campagnes, de l'acte quotidien d'acheter et de manger ?

Le bilan du système en place semble laisser peu de marge à la possibilité d'un changement vers une agriculture plus économe, plus diversifiée et plus locale, et créatrice de paysages typés. Mais il faut rêver pour construire le futur. En y regardant de plus près, on trouve des germes d'espoir pour ceux qui ne se satisfont pas d'une agriculture industrielle. Une autre agriculture, ou plutôt un autre système alimentaire, pourraient bientôt remplacer celui qui va avec l'intensification sans limite et basée sur les intrants et qui, sous couvert de nourrir le monde, le détruit en asséchant les rivières, en polluant les nappes, en détruisant les abeilles et en rasant la forêt tropicale. Cette agriculture qui se vante d'exporter grâce à ses hauts rendements omet d'inscrire dans son passif les produits qu'elle importe, le soja, les fruits, les légumes, le coton ou les produits tropicaux⁵. Le sentiment que ces échanges mondialisés ont un coût alimenté de fait de nouvelles tendances, germes de changements futurs.

En mettant en place des circuits courts, les consommateurs et les producteurs s'organisent en faisant naître de nouvelles solidarités. Même si la France est à la traîne en Europe, l'agriculture biologique gagne du terrain. Les filières AOC se renforcent et adaptent leur cahier des charges : le camembert au lait cru reste minoritaire (7% de la production), mais il attend son heure. Celle où le consommateur, sachant se représenter la différence entre le paysage d'un camembert au lait cru de Normandie et celui d'un camembert au lait pasteurisé d'origine inconnue, préférera l'herbe au maïs ensilage, les normandes aux Holstein, le pâturage au hors sol et plus d'oméga 3 en exigeant « *au lait cru sinon rien* ». Clef de leur qualité, le site internet de l'INAO⁶ (Institut National de l'Origine et de la Qualité) donne le détail du cahier des charges de la fabrication de tous les fromages AOC, livarot, comté, Beaufort ou Laguiole.

Les AMAP (Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) ont vu le jour en 2001. Les marchés de producteurs sont à la mode : les français aiment encore cuisiner, rester à table et bien manger. Le modèle alimentaire français résiste. Il s'agit là d'une chance pour notre agriculture, que certains pays ont perdue. Le plaisir de déguster porte à s'intéresser à l'agriculture, à aller au devant des paysans qui savent tirer de chaque terroir des produits différenciés et de grande qualité. *Slow food* décrit cette tendance, et le plaisir de consommer les produits locaux et de saison.

La règle des 5 P

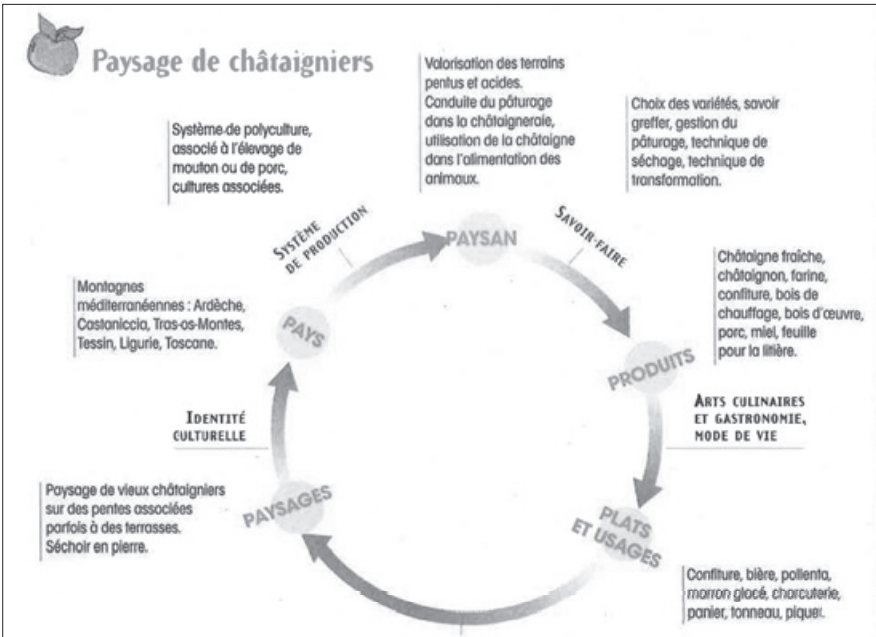
En 1992, le Ministère de l'écologie avait lancé une opération de « label paysage » qui avait soutenu 100 projets fondés sur le principe pays-paysan-paysage (3P).

[5] En fait, la France est déficitaire de 1,4 millions d'hectares en terme de surfaces. Cela veut dire que les surfaces nécessaires à produire la biomasse des produits que nous importons est supérieure de 1,4 millions d'ha à celles utilisées en France pour les cultures qui sont exportées (majoritairement des céréales).

[6] www.inao.gouv.fr



La plupart de ces territoires sont devenus des territoires AOC qui mettent désormais en relation le produit et les plats en montrant comment, de l'agriculture à la cuisine, un même art de vivre est la clef de la qualité d'un territoire comme de son identité. Pays–Paysan–Produit–Plat–Paysage : la règle des 5P remet de la cohérence et permet de prendre congé du paysage virtuel des médias. Elle met en valeur tous les savoirs paysans qui auront réussi un produit de qualité et tous les savoirs culinaires qui se sont accumulés et transmis de génération en génération. La production de viande de vache d'Aubrac ou de Salers a permis de conserver les grands pâturages d'altitude, cintrés de murs de pierres sèches, des monts du Cantal et de l'Aubrac. Même si la plus grande part de l'huile d'olive que nous consommons vient d'Espagne, le retour de l'huile a sauvé les oliveraies françaises. Boire le cidre fermier du pays d'Auge ou le poiré du Domfrontais conforte le paysage des prés-vergers de haute tige, sublimé lors de la floraison des arbres. Le kirsch de Fougerolles appelle les cerisiers, les AOC fromagères⁷ conditionnent le maintien de l'herbe, du pâturage et souvent d'une race tout en limitant la production laitière par vache. Vous aimez le paysage des prés-vergers ? Buvez le cidre du pays d'Auge. Vous aimez les paysages herbagers de moyenne montagne ? Choisissez les fromages AOC dont le prix est, certes, plus élevé mais le goût plus intense. Choisissez une nourriture goûteuse et voyagez à chaque repas. Porcs enfermés, ou porc noir gascon, charcuterie corse, porc du pays basque ou limousin ? Poulets en batterie, ou œufs nés du plein air ? Notre assiette procède de notre agriculture. Si l'on change de menu, on transforme le visage de l'agriculture. Animaux, produits et territoires ont souvent le même nom, un nom qui porte en lui un paysage.



La rupture et la transition

Aujourd'hui, les composantes d'un changement de grande ampleur sont réunies. Le paysage de la campagne française de 2050 va dépendre de deux facteurs : de la façon dont nous nous alimenterons et nous approvisionnerons, et de la façon dont s'aménageront de bonnes relations entre la ville et la campagne. Décrivons l'avenir : alors même que l'agriculture intensive, les grandes firmes agro-alimentaires et la grande distribution pouvaient croire pérenne leur domination, un autre système alimentaire se mettait en place par l'organisation de circuits courts (marché paysan, AMAP, livraison de colis et de paniers, magasins paysans, distributeurs de produits frais). A l'image de Biovallée dans la Drôme, du parc naturel régional du Lubéron, du pays basque ou de l'Aubrac, les territoires ont su relayer ces démarches en favorisant l'usage des produits bio et locaux dans la restauration collective et sur la carte des restaurateurs. Déjouant les règles des appels d'offre pour favoriser les circuits courts et les emplois locaux, ils ont souvent acquis leurs propres fermes⁸ pour alimenter les cantines. Une économie circulaire s'est développée, intégrant le tourisme et l'artisanat.

Cette nouvelle façon de produire et de consommer s'est amplifiée en ville comme dans les campagnes entre 2000 et 2010 grâce à ces consommateurs, agriculteurs, cuisiniers et élus qui ont amorcé la transition malgré la résistance des circuits dits « traditionnels ». Les consommateurs ont voulu rencontrer les paysans qui les nourrissent. Les crises alimentaires sont survenues. Les consommateurs ont changé leurs motivations en privilégiant l'emploi dans les campagnes, la santé, la qualité des produits, de l'environnement et les paysages. Beaucoup habitaient la campagne, qui était leur cadre de vie. Beaucoup y revenaient, et modifiaient en profondeur leur régime alimentaire en consommant moins de viande et de produits laitiers au profit des céréales, des légumineuses et des légumes. Moins de viande et de fromage mais de meilleure qualité (bio, AOC, à l'herbe, de plein air, au lait cru).

La ville est-elle la seule façon d'habiter en France? Depuis la fin des Trente Glorieuses, les aménagements ont renforcé l'hégémonie des villes en développant les autoroutes, les rocade, les TGV et les aéroports. La ville s'est étalée sur la campagne comme s'il s'agissait d'une simple réserve foncière.

Le paysage de 2050 dépendra du rythme auquel va s'effectuer cette rupture. En 2013, le réseau TGV continue de s'étendre, l'aéroport Notre-Dame des Landes⁹ est au cœur des débats, ultime obstination contre un inéluctable et indispensable changement de paradigme. Le paysage de 2050 sera d'autant plus radieux que notre sobriété se renforcera. La sobriété, l'usage économe et mesuré est au cœur du débat : manger moins mais mieux, consommer moins d'espace pour habiter

[8] A l'image de la commune de Mouans-Sartoux dans le Var.

[9] Une des raisons de ce projet d'aéroport est de libérer un important espace près de Nantes, à l'emplacement de l'actuel aéroport, pour continuer l'urbanisation de cette métropole.



et se déplacer, ménager la terre agricole et la part de la nature. Se déplacer en vélo plutôt qu'en voiture, voire se déplacer moins. Épargner la consommation d'énergie afin de pouvoir abandonner le nucléaire et éviter une catastrophe qui pourrait rayer de la carte un département entier .

Les zones commerciales, fleurons des villes françaises avec leurs hypermarchés, leurs *fast food* et leurs grandes surfaces sont toujours là. Mais qui dit que, réconciliée avec la ville, la campagne de 2050 n'aura pas retrouvé ses points d'appui car la ville de l'avenir renoncera sans doute à croire qu'elle peut, à elle seule, absorber le développement de façon harmonieuse. Des chartes, des partenariats se mettront en place pour stopper les flux migratoires journaliers. On réinventera, entre la ville et la campagne, un tissu riche et dense de petites exploitations diversifiées, aptes à répondre à la demande des consommateurs et à offrir un cadre de vie de qualité. Tout le monde s'impliquera. Les élus auront protégé le foncier, relayés par des associations comme Terre de Liens¹⁰ qui mobilisent l'épargne privée pour faire de la terre agricole un bien public inaliénable.

Le maraîchage et la production fruitière se rapprocheront à nouveau des villes. Les urbains entreront dans les fermes pour acheter mais aussi pour y travailler et produire en apportant un complément de main d'œuvre dans les périodes de chauffe. Ils y installeront parfois leur propre jardin. Ce tissu agricole vivrier mettra fin aux zones commerciales anonymes dévoreuses d'espace en instaurant une zone tampon réconciliant ville et campagne. Les pelouses urbaines seront dorénavant fauchées et pâturées. Les moutons reviendront dans la ville. Les jardins familiaux et associatifs se multiplieront, favorisant et accélérant cette transition par l'échange de savoir-faire. Les clubs de cuisine seront légion, où les vieux apprendront aux jeunes comment cuisiner.

Le compostage et la production de biogaz seront devenus la norme d'une véritable industrie. Plus aucune matière organique ne se trouvera perdue. Véritable signe des temps, le cycle de la fertilité sera à nouveau rétabli et les éléments minéraux contenus dans nos aliments retourneront à la terre. Il suffira de trier. Ce recyclage accompagnera l'agriculture biologique et la forte réduction de l'utilisation des engrais chimiques.

Les campagnes auront aussi fait leur transition. Elles se seront adaptées une nouvelle fois aux demandes des consommateurs qui préféreront manger mieux. On peut l'annoncer. La concentration de l'agriculture s'est progressivement arrêtée au début des années 2020. Une vague d'installations s'est produite à cette époque, portée par la demande de qualité de vie et la nécessité de pourvoir à l'emploi. Le nombre de ferme est remonté à un million. L'agriculture est redevenue une des principales sources de création d'emplois. Les agriculteurs

[10] www.terredeliens.org

se sont mis à transformer et commercialiser leurs produits en circuits courts, seuls ou en petites coopératives, à l'image des fruitières du fromage Comté dont le lait ne vient jamais de plus de 25 km. Certains ont misé sur une agriculture vivrière. Beaucoup produisent aussi de l'énergie – plaquettes de bois de haie, biogaz à partir des déjections d'élevage et des cultures intermédiaires, toiture photovoltaïque, huile brute – et alimentent des réseaux de chaleur. De nombreux territoires ruraux sont ainsi devenus à énergie positive.

Afterres 2050 : un scénario rêvé

Ce scénario qui vient d'être décrit, nous sommes nombreux à le rêver et, je l'espère, de plus en plus à y croire. Le scénario Afterres 2050 auquel nous travaillons (cf l'encadré) montre qu'une transition radicale est possible pour autant que nous soyons capables de changer la composition et le volume de notre assiette. Moins de calories, moins de sucre, moins de protéines, moins de protéines animales, telle est la base de ce scénario qui respecte mieux l'exigence de santé publique. Côté agricole, il met en œuvre les pratiques de l'agro-écologie en développant une agriculture à bas niveau d'intrant, majoritairement biologique et diversifiée, en renforçant l'élevage à l'herbe et en diminuant fortement l'usage de concentrés¹¹. Le scénario Afterres 2050 donne réalité à la feuille de route écrite par l'Etat français et l'Union Européenne pour répondre aux principaux défis environnementaux : la restauration de la qualité de l'eau et de la biodiversité, la réduction des émissions de GES (Gaz à Effet de Serre) et des pesticides.

Ces nouvelles pratiques agricoles donneront-elles jour à de beaux paysages ? La fertilité renouvelée de nos sols sera-t-elle perceptible à l'œil ? Si nous voyons les cultures associées sur les parcelles, le retour du bleuets et de la nielle dans les champs de blé demande plus d'acuité visuelle. Mais l'eau dépolluée de ses nitrates et de ses pesticides n'en sera pas pour autant plus claire. Le plus important dans ce paysage de demain sera-t-il ce que l'on voit ou ce qui se cache ? Saurons-nous détecter le retour des abeilles sauvages et des papillons, du saumon, des oiseaux spécialistes, des chauves-souris, du grand hamster et de l'ours brun ? Aurons-nous de nouveaux marqueurs de nos paysages alimentaires ? Les paysages sonores où la nature s'entend et où les cloches des vaches incarnent un mode d'élevage, seront-ils à nouveau écoutés ? Les gens redécouvriront-ils les senteurs de la nature comme ils redécouvriront les goûts alimentaires ?

Même en étant moins nombreux, les animaux de ferme seront plus visibles car plus souvent dehors.

[11] Les consommateurs oublient trop vite que les ruminants consomment aussi beaucoup de céréales et de tourteaux pour accroître la production unitaire. Ainsi une vache laitière consomme en moyenne 200g de concentrés par litre de lait et la production d'agneau utilise en moyenne 5 kg de concentrés par kg de carcasse produit. La majorité des systèmes laitiers de l'ouest est basée sur une alimentation à base de maïs ensilage et de tourteaux de soja.



Afterres prévoit avant tout une « recomplexification » du paysage que nous observons aujourd’hui. Mais ne rêvons pas, le paysage de demain est celui que nous dessinons aujourd’hui. Lents à pousser, les arbres que l’on plante en 2013 n’auront que 37 ans en 2050, ce qui est l’adolescence pour un arbre de haut jet. Tout se joue dès à présent. Toute terre agricole perdue, tout arbre abattu et non remplacé aujourd’hui hypothèquent notre avenir.

Il faudra s’appuyer sur les structures paysagères existantes pour donner un sens et une forme à cette nouvelle agriculture, ou les retrouver par l’analyse des sols et du régime hydrologique du bassin versant. Ce nouveau paysage se construira dans chaque territoire avec ses différents acteurs, mais aussi dans chaque ferme. Il engendrera autant d’identités propres et sera porteur d’un projet plus solidaire.

Notre agriculture et nos paysages auront aussi à affronter les conséquences du changement climatique, des sécheresses et des écarts de température plus prononcés, des tempêtes plus violentes. Elle devra être donc plus résiliente.



« beauté072 » : paysage de cerisiers de plein vent de Fougerolles qui associe élevage laitier et production de l’AOC « Kirsch de Fougerolles »

Afterres 2050 n’est pas inspiré par la nostalgie des paysages anciens. Il est au contraire porteur d’un nouveau paradigme de développement qui ne se fonde plus sur l’exploitation des ressources rares, des énergies fossiles au sable qui sert à faire le béton, mais utilise les ressources abondantes du monde biologique, du solaire et du vent. Tout en sachant que les ressources biologiques ont aussi leurs limites, déjà dépassées pour la pêche en mer. La sobriété sera le maître mot.

Aussi certains paysages de 2050 ressembleront-ils aux paysages d’avant parce que ces derniers avaient déjà intégrés les principes de rareté des ressources et de spécificité des terroirs. A l’image de la vallée du Douro, de la plaine napolitaine ou des huertas, le mariage réussi de la ville et de la campagne aura créé des paysages denses, habités, riches, peuplés, beaux, diversifiés. Ce nouveau paysage sera vécu d’une manière nouvelle car il sera partagé. Les gens seront redevenus acteurs du paysage où ils vivent.

BIBLIOGRAPHIE

- **Rouanet M.**, *Mémoires du goût*. Editions Albin Michel, 2004.
- **Petrini C.**, *Slow Food, manifeste pour le goût et la biodiversité. La malbouffe ne passera pas !* Editions Yves Michel, 2005.

Le scénario Afterres2050 Pour une utilisation soutenable des terres en France

Pour répondre à la question « Disposerons-nous des surfaces nécessaires pour nourrir la population à l'horizon 2050, alors que nous artificialisons entre 60 à 70 000 hectares de terres tous les ans ? », le Bureau d'études Solagro a élaboré, avec le soutien de la Fondation Charles Léopold Mayer pour le Progrès de l'Homme, un scénario d'utilisation soutenable des terres en France.

Qu'il s'agisse du climat, des ressources en eau, de la biodiversité ou des rendements, notre environnement déjà dégradé, va encore changer. Dans un tel contexte, quelles seront les capacités physiques et fonctionnelles de nos agro-systèmes dont les espaces sont contingentés ? En rupture avec les travaux prospectifs qui croient pouvoir considérer comme extensibles les « offres » du milieu terrestre, Afterres 2050 réfléchit à un ajustement réaliste de nos besoins futurs à ces données incompressibles. Il s'agit d'évaluer de manière chiffrée les besoins alimentaires et les besoins non alimentaires et de les croiser dans une stratégie de reconquête urgente de la qualité de notre environnement.

Afterres2050 a été conçu pour répondre à 5 défis quantitatifs, qualitatifs et environnementaux :

- Défi quantitatif pour la production : il s'agit de pouvoir alimenter 72 millions d'habitants en France et dans quelques pays voisins. Notre scénario suppose que la France continue à exporter des céréales vers les pays qui, en Europe et dans le bassin méditerranéen, subiront les effets de leur croissance démographique et d'une évolution du climat qui pénalisera leur agriculture. Hors aide alimentaire d'urgence, Afterre considère que chaque peuple du monde doit tendre à se nourrir à partir de son propre sol ;
- Défi qualitatif : il s'agit de réduire les problèmes de santé induits par les modes alimentaires actuels (obésité, maladies cardio-vasculaires) ;
- Et d'améliorer la qualité des productions (moins de résidus de pesticides) ;
- Objectifs environnementaux : pour stabiliser le climat, et tous secteurs confondus, il s'agit de réduire de 75 % les émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2050 ;
- Se substituant aux énergies non renouvelables en cours d'épuisement à plus ou



moins long terme, il s'agit enfin de déterminer nos potentialités de mobiliser la biomasse renouvelable pour produire de l'énergie et des matériaux.

Sur la base de « curseurs » validés par des experts en santé et nutrition, les modélisations d'Afterres 2050 fixent alors les objectifs de notre feuille de route alimentaire :

- Nous pouvons diviser par deux le gaspillage des pertes « évitables », c'est-à-dire des aliments que l'on jette alors qu'ils sont encore mangeables.
- Nous aurons à réduire notre surconsommation en protéines en donnant la priorité aux protéines végétales, moins consommatrice d'espace : selon les cheptels, il faut de 4 à 10 kg de protéines végétales pour produire un kg de protéine animale.
- Nous réduirons notre apport de calcium par le lait à 200 mg/j/pers, soit 1 à 2 produits laitiers par jour.

Couplée avec une généralisation des meilleurs systèmes et pratiques agroécologiques (agriculture biologique, agriculture intégrée) sur la totalité des terres agricoles, cette feuille de route nous permet de nourrir la France et quelques pays voisins en 2050.

Pour parvenir à un tel objectif, une évolution conséquente de la ration et des usages alimentaires sera nécessaire, qui exigera des changements profonds pour le monde agricole. Il faudra accompagner ces changements, l'enjeu étant de remettre de la complexité dans des systèmes que l'intensification a simplifiés. Ainsi une parcelle « Afterres » délivre de 4 à 6 « productions » végétales – céréales, fruitiers, bois d'œuvre, engrais verts – contre 1 à 2 aujourd'hui, tandis que les troupeaux ont fortement réduit leurs effectifs.

Autre résultat de première importance : cette nouvelle utilisation de l'espace libère 4 millions d'ha qui pourront satisfaire les besoins en production de biomasse pour l'énergie, la chimie verte ou les matériaux de construction.

En revanche, les émissions de gaz à effet de serre de la filière agricole et alimentaire sont divisées par 2 et non par 4. Ce résultat est toutefois conforme à la feuille de route sur l'économie à faible intensité carbone de la Commission Européenne, qui projette une réduction des émissions de gaz à effet de serre de 42 à 49 % pour les agricultures européennes.

Perspectives. Afterres 2050 travaille actuellement à décliner, région par région, la diversité des agricultures qui permettront de donner réalité aux territoires soutenables de demain.

Ville et vélo, dans une société de l'après-pétrole

ERIC CHTOURBINE/ JANVIER 2013

Eric Chtourbine est ingénieur d'études déplacements et transports. Il est consultant spécialisé en matière de politiques cyclables et piétonnes au sein du cabinet Roland Ribl & Associés à Strasbourg.

Après avoir recensés les atouts décisifs de la bicyclette (chapitre 1), j'insiste sur ceux qui le rendent selon moi incontournables dans une société de l'énergie « rare et chère » (chapitre 2). Dans un second temps, partant de la considération que les mobilités et les formes urbaines et paysagères se nourrissent mutuellement, j'esquisse, sur la base des orientations prises par certaines collectivités, quelques déterminants d'une ville cyclable de l'après-pétrole. Ville de la « courte-distance » favorable aux modes de proximité (chapitre 3) et néanmoins reliée par des modes de transport massifiés pour les plus longues distances (chapitre 4), ville apaisée et à vivre enfin (chapitre 5).

Chapitre 1 : « le vélo, des atouts décisifs »

Le vélo est un mode dont, bizarrement, la pertinence a longtemps été déniée. Signe des temps, alors que le modèle tout automobile s'essouffle, on en redécouvre les vertus.

Un vélo pour un déplacement rapide garanti

Valeur cardinale de notre société du flux-tendu, il sera bien temps dans la suite de l'exposé de se demander si cela constitue toujours une priorité dans la société de l'après-pétrole. La vitesse moyenne des voitures en ville se situe entre 16 et 18 km/h (et même 15,2 km/h sur Paris intra-muros)¹. A cela se rajoute un temps de recherche de place de stationnement à destination, variable mais jamais inférieur à 10 minutes. Le vélo revendique quant à lui un temps de parcours

[1] Source Ville de Paris, bilan des déplacements 2010.



moyen constaté de 14 km/h (en respectant le code de la route). Ainsi en définitive, vélo et voiture évoluent sensiblement à la même vitesse, avec un léger avantage au vélo sur les distances courtes (<5-6 km). Mais au-delà de ces calculs d'apothicaire, la principale qualité du vélo est sans doute la fiabilité de ce mode qui permet une précieuse «garantie ponctualité », se jouant des congestions routières. Rien de surprenant, donc, que tant de livreurs aient basculé vers ce mode ces dernières années.

Des vélos, des usages

Il est souvent avancé que le vélo n'est pas aussi polyvalent que l'automobile. Cela est de moins en moins vrai. Nous assistons désormais à une explosion des propositions qui permettent enfin de dire qu'à chaque usage ou presque, il existe une réponse-vélo. Des vélos-cargos qui permettent le transport de charges et accessoirement de sa progéniture, aux vélos à assistance électrique qui permettent de se jouer des reliefs et des distances, en passant par les vélos adaptés aux personnes ayant des troubles de l'équilibre, la liste s'étoffe tous les jours.

Vélo et plaisir

Le vélo en ville est une expérience de la liberté. Liberté des contraintes horaires, liberté des trajectoires dans un contexte où les villes s'ouvrent de plus en plus aux vélos (autorisation de la circulation dans les zones piétonnes, montée en puissance des double-sens cyclables, cédez-le-passage aux feux cyclistes ...). Le vélo, c'est la grande conquête d'autonomie de l'enfant, aussi importante sans doute que l'apprentissage de la position debout. Le vélo, cela a été aussi le grand vecteur de l'émancipation de la femme (sujet encore au combien d'actualité) qui faisait dire à la grande suffragette féministe Susan B. Anthony que « la bicyclette a fait plus pour l'émancipation de la femme que n'importe quelle autre chose ».

Chapitre 2 : « Le vélo, un mode incontournable dans un contexte d'énergie rare et chère »

L'accaparement pendant deux générations de gigantesques réserves d'énergie fossile constituées au prix de millions d'années a permis le déploiement d'une société virtuellement affranchie des contraintes énergétiques. Alors que cette page se tourne, l'homme redécouvre le conditionnement énergétique qui s'impose à toute forme de vie sur terre. Dans ce contexte, le vélo a des atouts à faire valoir.

Vélo, un usage énergétique optimal

En 1973, déjà, alors que le choc pétrolier bousculait les certitudes d'une énergie éternellement de bon marché, Ivan Illich dans « Energie et équité » nous aidait à penser la révolution copernicienne qu'avait constituée selon lui l'invention de la bicyclette. « Pour transporter chaque gramme de son corps sur un kilomètre en dix minutes, l'être humain dépense 0,75 calorie. A bicyclette, l'homme va de trois à quatre fois plus vite qu'à pied, tout en dépensant cinq fois moins d'énergie.



Le vélo en carton d'un prix entre 7 euros à 10 euros, par l'inventeur du vélo Alfa, Izhar Gafni.

En terrain plat, il lui suffit alors de dépenser 0,15 calorie pour transporter un gramme de son corps sur un kilomètre. Ainsi outillé, l'homme dépasse le rendement de toutes les machines et celui de tous les animaux. ». Difficile d'imaginer que l'humanité puisse longtemps se passer de l'outil thermodynamique le plus performant qu'il lui ait été donné d'inventer !

Vélo, un mode bon marché

Le vélo n'est pas seulement efficace, il ne coûte pas cher. Vélocité, en 2008, fixait les idées en estimant un budget annuel raisonnable automobile à 5 360 euros/an contre 870 euros pour un vélo l'année d'acquisition, 6 fois moins donc, et de 135 euros les années suivantes, près de 40 fois moins ! Assurément, le vélo saura s'imposer dans un contexte de contraintes économique, rappelons que d'ores et déjà les déplacements constituent le deuxième poste de dépense des ménages².

Vélo, le mode des crises

Une autre qualité fondamentale du vélo est son extrême simplicité, véritable appendice du corps humain, qui le rend si peu dépendant de toute logistique et infrastructure. Dans un monde, que l'on nous prédit, « chahuté » (compétition pour les ressources, catastrophes climatiques), le vélo saura répondre présent même quand tout le reste aura été désorganisé. Pensons à ces images récentes

[2] A savoir 17% selon l'INSEE en 2007.



du Japon endeuillé par le raz-de-marée, le vélo continue d'être présent accompagnant les survivants.

Chapitre 3 : « ville à vélo : ville des courtes-distances ... »

Les mobilités et les formes urbaines et paysagères se nourrissent mutuellement. L'automobile aura été le support historique qui rendait possible l'étalement des villes en « tache d'huile » et l'hyperspécialisation des territoires, porté par l'idéal de la maison pavillonnaire pour tous, la recherche d'un foncier moins contraint et plus abordable, les avantages de la ville à la campagne. Cette approche, fondée sur le postulat d'une énergie à coût négligeable s'est fracassée sur les réalités physiques.

A contrario, la ville du vélo, et a fortiori de la marche à pied, modes « actifs » par excellence, assume pleinement le coût énergétique des déplacements. La densité d'interactions, fondement de l'urbanité, y est préservée par la réduction des distances du quotidien que permet le rapprochement des fonctions (logements, activités, commerces, coulées vertes ...), dans une recherche de densité et de mixité.

Des outils comme Walkscore.com et Walkshed.org³ se proposent de mesurer et cartographier la « marchabilité » des villes en recensant les commerces et services de votre quartier.

La mutation des tissus urbains s'opère par une densification sélective autour de centralités fédératrices, d'autres tissus moins stratégiques ou affirmés étant progressivement abandonnés ou reconvertis pour des usages moins intensifs, fonctions agricoles ou réserves de biodiversité. Ainsi s'affirme une structure urbaine non plus uniforme, ni radiale, mais « polycentrique ».

Chapitre 4 : « ville à vélo : ... ville connectée »

La ville des courtes distances ne fait cependant pas l'économie de solutions de mobilité à des échelles supérieures. La mise en réseau est assurée par des transports collectifs performants, capacitaires et peu énergivores comme le train, le métro, le tramway, les bus à haut niveau de service. L'usage combiné du vélo et des transports collectifs s'impose par son efficacité. Parallèlement, le vélo est utilisé sur des distances toujours croissantes : de 10 à 15 km en se jouant des contraintes.

Le vélo se combine aux transports collectifs

Des parkings vélos sécurisés capacitaires favorisent l'intermodalité en gares. Les technologies initialement imaginées pour l'automobile y sont déployées : aide à la recherche de places libre, pré-réservation à distance, etc. Des vélostations,

[3] www.walkscore.com et www.walkshed.org

véritables centrales de mobilité anticipent les besoins des usagers (réparation de vélo « matin-déposé-soir-réparé », café, pressing ...).

En gare centrale d'Amsterdam, près de 40% des voyageurs commencent ou finissent leur trajet à vélo. Près de 10 000 places de stationnement vélos sont mis à disposition. Le taux d'occupation y est de 136% !

Le vélo, lorsqu'il est pliant, est aussi largement embarqué avec soi dans les transports collectifs, car il permet de s'affranchir d'une offre de stationnement toujours insuffisante. Cette pratique s'est développée au rythme que la gamme a su offrir un confort accru pour un poids toujours moindre.

Les transporteurs évaluent très bien l'enjeu que représente le vélo pliant. Les abonnés du réseau TEC (réseau de car interurbain en Wallonie) peuvent ainsi bénéficier d'un vélo pliant sur mesure. En France, plusieurs régions proposent aux abonnés TER des aides financières pour l'acquisition de vélos pliants.

Ailleurs, ce sont les transports collectifs qui s'adaptent pour pouvoir accueillir sous conditions quelques vélos : accessibilité dans les tramways hors horaires d'affluence, mise en œuvre de remorques vélos à certains cars.



Le vélo non pliant peut aussi parfois se transporter (Colombie Britannique, Canada).
Crédit photo : Robyn Gybson, <http://upwithmarriage.wordpress.com/2012/05/23/the-bus>

Au Canada, des racks permettent d'arrimer des vélos au front des bus de plusieurs provinces.

Le rayon d'action du vélo s'accroît

La population désormais rôdée par une pratique quotidienne du vélo, avale bien plus facilement les kilomètres, s'aventure sur des trajets toujours longs. Aux Pays-Bas, 15% des déplacements entre 7,5 et 15 km sont effectués à vélo (chiffres 2009).

L'évolution technologique contribue aussi à ce résultat :

– **le Vélo à Assistance Electrique V.A.E.**, permettant d'évoluer sans effort à 25 km/h, permet d'envisager sereinement des trajets de 10 à 15 km, en restant fondamentalement durable (1 V.A.E. consomme 1 kWh/100 km, soit 50 fois moins qu'une voiture performante⁴).

Le VAE dispose d'un potentiel de développement très important : une étude du canton de Genève a estimé que 10 % de la population pourrait être des utilisateurs de VAE à horizon 2030. Aux Pays-Bas, près de 180 000 VAE se sont vendus en 2011 (population : 16 millions d'habitants).

[4] Source : Umweltnutzen von E-Scooter, EMPA, Wiedmer & Gauch, [2008].



– le « **vélo couché** », appelé aussi vélo horizontal, dont la pénétration dans l'air est optimisée, peu commode en territoire urbain du fait de sa position surbaissée et de sa moindre visibilité, trouve pleinement à s'exprimer dans ses trajets plus longs dans des territoires moins denses.

Pour mémoire le vélo couché a été inventé par le constructeur français Charles Mochet. En 1933, alors que le record de l'heure venait d'être pulvérisé, l'Union Cycliste Internationale (UCI) déclara que ce type de vélo n'était pas acceptable pour les courses. Ce vélo fut alors interdit dans les compétitions de l'UCI, gelant l'histoire. En 2012, Francesco Russo établit un nouveau record du monde de l'heure en vélo couché : 91, 556 km dans l'heure !

Pour que tous ces nouveaux outils parviennent à s'exprimer, les réseaux cyclables s'adaptent, des radiales cyclables à haut niveau de service s'adressent désormais également aux déplacements pendulaires de longue distance en leur offrant confort et vitesse garantie jusqu'au centre urbain. Les voies ont 4 ou 5m de largeur, l'éclairage dynamique à détection est généralisé, les intersections sont limitées au maximum par la réalisation de tunnels, de passerelles ou de carrefours régulés par des « ondes vertes vélos » assurant le « feu vert » au cycliste évoluant à une vitesse de 25 km/h. Les services hivernaux assurent un déneigement prioritaire et la qualité du revêtement est supervisée périodiquement par des véhicules dotés d'enregistreurs–laser. Des parkings–relais, très en amont des villes, permettent aux pendulaires d'anticiper les congestions et de finir leurs trajets à vélo sur ces infrastructures. Ces réalisations très coûteuses sont financées par l'Etat au titre de sa politique de santé publique, démonstration ayant été faite que les économies en termes de dépense de santé du fait d'une activité physique accrue de la population, amortissent largement les investissements consentis.

Ce n'est pas de la science–fiction, toutes ces évolutions existent déjà ! Dans des villes comme Copenhague, Londres et un peut partout en Hollande émergent ainsi des « autoroutes à vélo », « bicycle highways » ou « fietnelwegen » proposant des niveaux de service très supérieurs et visant explicitement à séduire les « pendulaires lointains ».

Des expérimentations encore plus poussées ont été lancées autour de **Tubes Grandes Vitesses** (appelés aussi vélotrains) mettant en ligne entre 5 et 10 « cyclistes ». Le TGV/vélotrain est au vélo ce que le plus rapide des bateaux à rames (le huit) est... à la barque : à 4 on roule 1,3 fois plus vite qu'à 1 (65 km/h), à 10 1,6 fois plus (80 km/h), et ce pour un effort correspondant à 30 km/h sur route lisse et plate avec un vélo. Ainsi, le « TGV » met 1h20 environ (en comptant les arrêts) entre deux villes distantes de 100 km, par la seule énergie musculaire. La forme de tube, très aérodynamique et le rail sont si rentables que ce système, avec une puissance rapportée à son poids de 1 à 2 watts/kg peut atteindre 100 km/h. Un système de tampon d'énergie assure, dans certains modèles en zone vallonnées, le franchissement des pentes et le non gaspillage en descente. Mécaniquement, le TGV demande, en énergie, par personne 1 à 1,5 w.h/km contre 4 w.h/km pour un

vélo non caréné, 15 w.h/km pour un marcheur, 45 w.h/km pour le « TGV » (Train Grande vitesse) qui au 21ème siècle roulait à 300 km/h de moyenne.

Les TGV sont aménagés sur d'anciennes voies nationales reconverties. Des gares spécifiques sont distribués en moyenne tous les 5 km. Si l'expérience s'avère concluante, des abonnements pour ce nouveau type de transport collectif seront proposés⁵.

Chapitre 5 : « ville à vélo : ... ville apaisée, ville à vivre »

L'exception est devenue la règle, la vitesse maximale autorisée est généralisée à 30 km/h, ou moins, sur l'essentiel des rues. Cette mesure, s'est avérée décisive, pour réorienter les pratiques anciennes de mobilité. Réduisant le différentiel de vitesse entre les véhicules, la collectivité a ainsi clairement signifié que le vélo était un mode désirable, qui avait vocation à fixer désormais le « tempo » de la circulation. Progressivement, la population s'est autorisée à ressortir les vélos des garages, les timides incursions dans le quartier se sont rapidement transformées en expériences plus hardies.

Hors des territoires urbanisés, aussi, les vitesses maximales autorisées ont également été réduites à 70 km/h pour limiter l'étalement urbain ainsi que pour sécuriser les déplacements cyclables entre communes proches à moindre coût, sur une forte demande des riverains désireux de reproduire à la campagne leurs expériences enthousiastes du vélo dans les grandes villes. La réduction des vitesses, la diminution/canalisation du trafic motorisé et de l'accidentologie grands corollaires, rendent désormais obsolètes les aménagements cyclables sur la plupart des axes urbains, les cyclistes évoluant désormais sur la chaussée en toute sécurité. Dans les configurations les plus favorables, l'affirmation de « priorités cyclables » encouragent même les vélos à évoluer au centre de la chaussée, le dépassement automobile étant interdit !

Les rues à priorité cyclables fietstrass/fahrradstrasse sont des dispositifs du code de la rue hollandais et allemands qui affirment l'interdiction aux automobilistes de dépasser les vélos. Des contraintes techniques en précisent les conditions de mise en œuvre. Elles s'avèrent très précieuses pour assurer la continuité des grands itinéraires cyclables dans les tissus urbanisés, où les contraintes foncières ne permettent pas toujours sereinement la réalisation d'aménagements cyclables dédiés.

D'une façon plus générale, l'apaisement des vitesses a aussi été un révélateur qui a permis de redécouvrir que la rue ne pouvait se résumer à sa fonction « circulatoire », mais qu'elle était aussi le lieu de l'accumulation, du faire, de l'échange, bref le lieu où s'opérait l'alchimie urbaine. Le flâneur devant y trouver un plaisir à se promener, les enfants à s'improviser des jeux, les nombreuses assises improvisées, terrasses, vitrines et spectacles à inviter à la détente.

Bref, une ville à vivre.

[5] <http://carfree.free.fr/index.php/2009/02/23/le-velotrain-un-tgv-a-pedales>



Vélo et énergies

PAUL FOURNEL / DÉCEMBRE 2012

Paul Fournel est écrivain et président de l'Oulipo¹.

Dans la douceur et la beauté du monde

Le cyclisme est un modèle énergétique parfait, surtout certains matins de soleil paisibles, dans la douceur et la beauté du monde. Le vélo est utilisable par la femme et par l'homme sur une plage de temps qui va de cinquante à soixante ans environ. Ensuite, il arrive que les choses se compliquent d'un peu d'arthrose ou d'une excessive attrition musculaire – généralement associées avec une baisse objective de désir.

Le vélo est vif et furtif, il se fond sans bruit dans la beauté ambiante. Il n'émet pas de nuage noir, ni d'invisible CO₂. Un peu de sulfure d'hydrogène à l'effort, dans les côtes, est à prévoir cependant ; parfois, quelques gouttes de sueur salent l'eau des ruisseaux, mais puisqu'ils vont à la mer, le péché n'est pas bien grave. La vitesse du vélo ne lui permet pas de décoiffer les arbres en été, ni de creuser des sillons profonds dans le grain des chemins et des routes. Pour peu que sa couleur soit bien choisie, le vélo se camoufle dans la nature, comme un gros phasme. Il est donc comme chez lui dans les champs et les bois. Il ne crie pas, il pétarade encore moins et s'il lui arrive de couiner, c'est que ses patins de frein sont mal choisis. On peut y remédier.

Livré à la nature, le vélo enseigne à la fois la patience et l'impatience. L'impatience car il est au moins deux fois plus rapide que l'homme à pied, et la patience car il est beaucoup plus lent que l'homme à pétrole. Il est un entre-deux bienheureux, un entre-deux qui penche vers la marche cependant, tant il est vrai qu'il est plus aisé de marcher à côté de son vélo que de le transformer soudain en motocyclette. La confection de l'engin lui-même est modérément polluante, mais modérément seulement car il y faut des métaux, de la soudure, du composite, de la colle, du plastique, du cuir et de la gomme. Pour peu qu'il soit bien fait, l'engin est durable et devrait amortir sans peine son empreinte carbone (même lorsqu'il est en alu).

[1] L'Oulipo se définit comme un ouvroir de littéraire potentielle. Plus d'informations : www.oulipo.net

Le cycliste, au contraire de l'automobiliste, n'est pas climatisé. Il n'est même pas abrité. Il participe donc pleinement du paysage et du temps qu'il fait : il grelotte, il sue, il plisse les yeux, il cherche l'ombre et courbe l'échine. Cela crée des liens avec le soleil, avec la pluie, avec le vent. Il est tenu au courant en permanence de la température ambiante. Il n'a pas besoin de thermomètre pour savoir s'il a chaud ou froid, pas besoin de la Météo pour savoir s'il pleut. La température extérieure est sa température et le temps qu'il fait est *son* temps.

N'ayant pas d'amortisseur, il est également au courant des plaies et des bosses de l'univers. Surtout des bosses.

Le vélo, pris dans l'histoire des énergies

Chronologiquement, le vélo se place entre le crottin et le pétrole. Il a cohabité avec les deux et il est à parier qu'il cohabitera encore longtemps avec le second. La cohabitation avec le crottin (et la bouse de vache, son complément) n'était pas toujours pacifique. La bouse fraîche donnait lieu à des dérapages dangereux et rendait certains freinages hasardeux. A l'heure où les troupeaux sortaient

“ le vélo est superbement adapté au monde post-pétrole (puisqu'il le précède). ”

ou rentraient, la route était parfumée et, pour peu que vous ayez fait un prélèvement sur votre boyau, elle vous accompagnait le long de votre randonnée.

Certains nostalgiques qualifient aujourd'hui cette odeur d'écologique ; disons qu'elle était au moins animale. Et puis, les chevaux tiraient les charrettes et les bœufs tiraient les chars, comment leur en vouloir ?

Le pétrole a sur le crottin l'avantage de ne pas croiser le chemin du cycliste. Ce dernier passe fièrement devant les stations d'essence sans s'y arrêter et les forages ne sont pas si nombreux sous nos latitudes ; ils ne gâtent pas le paysage. Il faut toute la lourdeur des échappements pour rappeler au cycliste que le pétrole existe et que, transformé, il creuse son noir sillon dans ses poumons. Comme le cycliste a le souffle long, il retient sa respiration jusqu'à l'air pur. Mais la tâche s'avère de jour en jour plus difficile. Le vélo sera donc post-pétrole ou ne sera plus.

La bicyclette ne se débrouille pas trop mal avec l'atome non plus – disons au moins qu'elle passe au large et que les centrales ne jalonnent pas son chemin comme des bornes kilométriques. Pour ce qui est de l'avenir, étant un sport de surface, il est hautement probable que le vélo saura s'accommoder, le jour venu, de la géothermie.

L'éolien, en revanche, n'est pas très bon pour le cycliste. La perspective d'une randonnée dans un champ d'éoliennes tournerait vite au cauchemar. Les zones



propices à la multiplication des éoliennes sont en général, contraires à la pratique paisible de la bicyclette : un gros vent de face bien installé énerve le cycliste. C'est de notoriété. De plus, les éoliennes pourrissent l'horizon et le cycliste est réputé être gourmand de grands espaces dégagés. Voir loin pour ne pas tomber, voir loin pour espérer, sont ses devises.

Malgré ce détail, on peut estimer que le vélo est superbement adapté au monde post-pétrole (puisqu'il le précède). Ceci à quelques conditions cependant : plus question de faire une approche avec le vélo sur la voiture. Il faudra aller jusqu'au Ventoux par la force de ses seuls muscles, au risque de n'en plus avoir en arrivant à pied d'œuvre. Plus question non plus du coup de pompe qui vous précipite dans un autocar ou dans un train avec un large « ouf » de la banquette. Oubliées ces paresseuses du petit matin qui vous poussent à ne pas affronter directement la pluie grise et vous mènent au garage pour sortir la chaude automobile...

Et le vélo électrique ?

Le monde entier, dans sa flemme instinctive, prédit un avenir radieux au vélo électrique. Un avenir si radieux qu'il est déjà un présent puisque l'autre jour, grim pant le Montparnasse sur un Vélib' de vingt bons kilos, je me suis fait enrhum er sans pouvoir réagir, par une dame sur une bicyclette chargée de courses au guidon et augmentée d'une petite fille pas si petite, assise dans un fauteuil de plastique, vêtue d'un casque rose et d'un anorak vert. La maman grim pant en sifflotant son chargement de plusieurs dizaines de kilos vers la gare, cachant coquettement sous le porte-bagage une batterie chargée d'excellentes intentions. Voilà qui devrait assurer un bel avenir à l'énergie atomique. Si tous les vélos du monde se branchent le soir en rentrant à la maison, la facture sera salée.

On peut alors penser à une électricité alternative, mais il est à craindre que les panneaux solaires, si le cycliste veut en faire usage, ne lui ôtent un peu de sa fine mobilité. Quelques dizaines de mètres carrés de panneaux fixés sur le dos transforment de coureur en un encombrant avion cloué au sol et peu compatible avec la circulation. Et puis comment lever les bras après la ligne franchie en vainqueur ?

Il reste donc à pédaler. Au moment où les interminables pelotons chinois bleu Mao, en route vers le travail, se transforment en pâteux embouteillages de voitures bigarrées, nous allons reprendre notre chemin cycliste vers les bureaux (ceux qui en ont un au moins). Condamnés au pédalage par la force de la raison, par la force de la santé, par la force de l'écologie triomphante, par la force de l'économie, par la force de la simple logique humaine – tout ce qu'il faut pour nous le rendre, à terme, à haïssable.

Vieilles pierres et rénovation, nos immeubles peuvent-ils muer ?

YANN FRANÇOISE / FÉVRIER 2013

Yann Françoise est ingénieur en génie urbain, spécialiste des questions énergétiques et de la lutte contre le changement climatique dans les grandes villes. Il est membre du comité de gouvernance de Base Carbone et du pôle de coordination nationale des Bilans de gaz à effet de serre. Il est professeur sur ces thématiques à l'école des Ingénieurs de la Ville de Paris.

Le cœur historique des villes européennes a été l'objet de multiples transformations ces dernières décennies, en ce qui concerne principalement les circulations, l'aménagement de zones piétonnes, la progression des modes doux de déplacement. La réhabilitation des quartiers anciens a valorisé la dimension patrimoniale de leur paysage historique : on a restauré avec soin le bâti de nos immeubles anciens, les traces du patrimoine culturel et les monuments historiques. Et si tout cela changeait dans les trente prochaines années ? La transition énergétique ne va-t-elle pas accélérer de nécessaires évolutions ? D'autant que d'autres priorités viendront sans doute justifier ces mises en chantier.

Comment conjuguer ville patrimoniale et ville moderne ?

Les villes européennes sont confrontées à des défis permanents : elles doivent assurer l'attractivité économique et sociale de leur territoire et améliorer en permanence la qualité de vie de leurs habitants tout en préservant l'équilibre de leurs ressources financières. En dépit de cet idéal que l'on affiche, des crises financières, environnementales et énergétiques affectent actuellement



ces villes. Une telle situation pourra entraîner une redoutable explosion sociale, ou bien constituer une formidable opportunité pour construire l'avenir.

Les solutions ne pourront pas être uniques ni ne répondre qu'à une seule dimension de ces crises ou de ces défis, alors que nous sommes souvent tentés d'imaginer des situations binaires comme *vieilles pierres et/ou isolation par l'extérieur*, ou d'en rester à des clichés comme *la rénovation énergétique des bâtiments anciens massacrera le cœur de nos cités*. Il faudra lever de telles oppositions.

Du fait de leur densité d'activités et de populations, les villes sont fortement consommatrices d'énergie et constituent la source principale de pollution atmosphérique par les voitures. L'importante émission de gaz à effet de serre qui en procède (pollution globale, écosystème en danger), les problèmes qui en résultent en matière de qualité de l'air, de santé, de pollution locale ne pourront à terme que grever les budgets de la collectivité, ses commerces et chaque citoyen (crise sociale).

C'est pourquoi la réduction des consommations énergétiques de leur territoire est un des enjeux prioritaires pour les villes actuelles car il s'agit de trouver des solutions pour des problèmes d'environnement ou de préservation de la santé publique, mais aussi d'éviter une crise sociale à court terme. Les prix de l'énergie sont contenus volontairement par les gouvernements, en particulier celui de l'électricité en France. Depuis des décennies, ces gouvernements reculent devant le nécessaire ajustement de ce prix. D'ici 2015, le coût de l'énergie aura augmenté de 30% et de 50% d'ici 2020. Si aucune politique soutenue de sobriété énergétique n'est menée conjointement, un grand nombre de foyers français viendront rejoindre les populations condamnées à la précarité énergétique, soit les quelque 4,4 millions de Français qui consacrent plus de 10% de leurs revenus en dépenses de ce type.

De nombreuses grandes villes européennes l'ont compris et s'inscrivent parmi les leaders mondiaux de la lutte contre le changement climatique, bien au-delà de ce que les Etats sont capables de promettre actuellement.

Penser un immeuble avec son écosystème

42% de la consommation énergétique de la France sont affectés aux besoins de nos bâtiments (logements, bureaux, commerces...) : plus de 30 milliards d'euros partent en fumée chaque année pour chauffer et éclairer nos immeubles. Un défi de plus en plus pressant est d'arriver à réduire de manière importante la consommation énergétique des bâtiments anciens dans les villes. De fait, s'il est aisé de construire des quartiers neufs faiblement consommateurs en énergie, appelés écoquartiers en France, réhabiliter de manière ambitieuse des immeubles habités se révèle plus délicat, en particulier s'ils possèdent un caractère patrimonial ou se trouvent placés à proximité d'un bâtiment historique, auquel cas leur rénovation devient une véritable gageure.

Avant de mener à bien des grands travaux structurels, on doit prendre le temps d'analyser le comportement d'un immeuble et de ses habitants face à l'énergie. Selon son mode de construction, chaque immeuble aura tel ou tel niveau de performance énergétique : comme pour les machines à laver, en France, on doit publier l'étiquette énergétique

“ Il est donc nécessaire de considérer la rénovation dans son ensemble, habitants et comportements compris [...] ”

de chaque appartement, lors des mutations, qui va de la classe A (très performant) à G (épave thermique). Mais dans la réalité, on peut habiter un appartement de classe A et présenter une consommation énergétique annuelle

de classe D. Inversement, une passoire thermique (classe G) peut engendrer de telles factures que leurs occupants ne se chauffent plus, ils ne consomment plus d'énergie mais la précarité leur fait courir des risques sanitaires importants.

Il est donc nécessaire de considérer la rénovation dans son ensemble, habitants et comportements compris, et d'analyser les équipements dont chacun dispose. En France, la consommation d'électricité spécifique (éclairage, informatique, audiovisuel, électroménager...), à CSP (Catégorie socio-professionnelle) équivalente, est d'environ 27% supérieure à celle d'un Allemand. Nous devons nous interroger sur nos usages, nos choix d'équipements. A terme, nous serons prochainement obligés aussi de nous interroger sur l'usage de l'électricité dans la journée, quand la production d'électricité solaire est disponible. Une fois notre comportement devenu vertueux, quelles sont donc les marges de manœuvre pour améliorer l'efficacité énergétique de chaque appartement et de chaque immeuble ? On s'attaque alors au dur, à l'enveloppe du bâtiment et à ses équipements thermiques et de ventilation¹.

Dépasser la notion culturelle de préservation du patrimoine

Pourquoi est-il si délicat d'envisager les rénovations thermiques dans le cœur des villes historiques ?

En France, où l'on dispose depuis longtemps de la pierre de construction pour édifier les bâtiments, on tend à penser qu'un immeuble est immuable. L'immobilier semble une valeur sûre, synonyme de durabilité *ad vitam aeternam*. Cette notion est moins claire dans des pays où les maisons sont construites en structures légères comme le bois.

A l'origine, un immeuble est construit pour une certaine fonction : logements, bureaux, commerces... Au fil des décennies, il change parfois d'attribution : de

[1] Retrouvez des exemples d'efficacité énergétique dans le bâtiment dans le numéro 8 de la Collection Passerelle, L'efficacité énergétique, à travers le monde, sur le chemin de la transition. Vous pouvez le télécharger gratuitement en ligne : www.coredem.info/rubrique37.html



bureau, il devient logement ou inversement. Sa disposition intérieure change, ses façades demeurent généralement, mais est-il toujours viable ? Est-il encore apte à assurer sa fonction sans mettre en péril la qualité de vie de ses habitants ? Cette question légitime est rarement posée lors de réaménagements, sauf en cas de déclaration d'insalubrité. Mais pourquoi maintenir des populations dans des passoires thermiques dont la consommation moyenne est 7 à 10 fois supérieure à la réglementation actuelle des 50 kWh/m²/an ? Quelle ancienneté peut le justifier ? Revenons à la définition latine et grecque du mot *architecture* : *art de construire les maisons* et *art de clore et de couvrir des lieux*. Dans les deux cas apparaît la notion de protection des habitants face à l'extérieur, et de qualité inventive dans les solutions pratiques (art). Il est nécessaire de retrouver ces principes fondamentaux et de ne pas limiter la définition d'un bâtiment à la seule vue de sa façade. Un immeuble est un lieu pour des vies ou des activités qu'il abrite et protège. L'architecture ne construit pas seulement des décors, témoins d'une époque qui devrait traverser le temps. Ce serait mépriser cet art de l'agencement des lieux de l'humanité.

La rénovation lourde de bâtiments anciens fait souvent envisager l'isolation thermique par l'extérieur (ITE) et aussi de l'isolation des toits. Eternels débats de l'isolation thermique par l'intérieur (ITI) face à l'ITE. Dans la majorité des cas, l'ITI serait à proscrire car elle peut engendrer de très lourdes pathologies du bâtiment dont elle empêche la respiration, être inefficace en période caniculaire parce qu'elle retient la chaleur à l'intérieur de l'appartement, et amputer parfois la valeur foncière de l'appartement dont elle a réduit la superficie.

L'ITE n'est pas adaptable à tous les bâtiments, en particulier ceux qui comportent des décorations importantes, mais tous les bâtiments n'en ont pas nécessairement besoin. Un immeuble en pierre de taille peut avoir une très bonne isolation naturelle. A chaque cas, il ne faut rien s'interdire, ni s'autocensurer parce que le projet risque d'être refusé.

Maires de ville, il faut que vous osiez autoriser, dans vos plans locaux d'urbanisme, le dépassement des gabarits en vertical et en horizontal pour permette des isolations importantes des parois (plus de 25cm) et des toits (50cm). Les nombreuses victimes de la canicule 2003 vivaient souvent sous des toits de zinc non isolés. Avec la réglementation actuelle, un propriétaire qui isolerait correctement un toit verrait son appartement transformé en comble (<1,80 mètres de plafond) : il faut donc l'autoriser à sortir du gabarit.

L'ITE peut être une opportunité pour redonner une homogénéité aux façades d'un ensemble d'immeubles quand, au fil du temps, certaines libertés ont été prises, en particulier dans les faubourgs de certaines villes, engendrant ainsi un paysage urbain de meilleure qualité.

Par ailleurs, les solutions que nous apportons aujourd'hui doivent pouvoir être réversibles et modifiables d'ici trente ans. C'est un défi de recherche et développement. La durée de vie d'un matériau d'isolation est entre 20 et 40 ans. Connaissez-vous des immeubles de la fin des années 1970 qui, lors de leur ravalement, ont arraché leur éventuelle isolation par l'extérieur (polystyrène, laine de roche) ou refait tout leur aménagement intérieur pour changer d'isolant ? Il n'en existe quasiment aucun.

Ne faisons pas les mêmes erreurs et créons des solutions mutables d'ici 30 ans. Ainsi, nos successeurs pourront les enlever aisément et les adapter au climat de 2050. A cette époque, il sera peut-être nécessaire de trouver plus de solutions de rafraîchissement que de protection au froid.

Dès aujourd'hui, imaginons nos immeubles en perpétuelle mutation, capables d'une évolution selon les nécessités de chaque époque tout en préservant le charme des cités. Il s'agit d'un grand défi, créateur d'emplois locaux dans le secteur du bâtiment, qui peut redonner ses lettres de noblesse à l'architecture.

Le désastre annoncé des friches commerciales en France : un potentiel de recomposition

MAYA CAPUCIN/JANVIER 2013

Maya Capucin est urbaniste dans un réseau national de collectivités.

Un urbanisme commercial sans vue d'ensemble

L'installation d'une ceinture de zones commerciales peu intégrées à la composition urbaine ni à son projet de développement est une singularité nationale que l'on constate partout autour des villes françaises¹.

La disparition des terres agricoles, leur conversion en zones de distribution et de stockage a installé partout ces faubourgs sans structure urbaine, ses hangars en forme de « boîte à chaussures » et ses parkings hérissés de panneaux de publicité². Alimentant une image de « France moche », un tel phénomène résulte d'un ensemble complexe de facteurs, parmi lesquels les comportements paradoxaux de collectivités quand elles mettent à la disposition des grandes enseignes des terrains à des prix négociés qui facilitent l'activité des distributeurs, voire même engagent des opérations à « foncier zéro » – avec une charge foncière nulle. Le rythme de croissance de ce parc se révélant, sur de nombreux territoires, désormais supérieur à la capacité locale de consommation de la population³, on attend à court terme les friches commerciales résultant d'un tel suréquipement.

[1] Alors que l'Allemagne a su équilibrer le développement de ses zones commerciales (33% en périphérie, 33% en centre-ville, 33% dans les quartiers), en France, 62% du chiffre d'affaires du commerce se réalisent en périphérie, 25% en centre-ville et 13% dans les quartiers.

[2] Depuis 2004, les commissions départementales d'aménagement commercial autorisent chaque année plus de 3 millions de m² de nouvelles surfaces de vente, en majorité dans le domaine de l'alimentaire. Le parc commercial a crû ces dix dernières années à un rythme moyen de 4% par an, un niveau qui reste supérieur à celui de la consommation des ménages (2,5% en moyenne sur la période 2000–2007, et moins de 1% depuis 2008).

[3] Le ministère de l'Agriculture estime que 74 000 hectares de terres agricoles sont urbanisés chaque année, la moitié absorbée par le développement résidentiel. Les infrastructures routières et les espaces affectés à l'activité, notamment commerciale, consommeraient ainsi plus de 35 000 hectares par an.

“ Le vice principal de cet urbanisme commercial est qu’il est sans vue d’ensemble. ”

Pourquoi, en France, l’aménagement urbain s’est-il fait dans cette indifférence à la qualité des aménagements, pour quelle raison le commerce n’est-il pas mieux intégré à la structure urbaine ?

La fonction d’échange et de marché des villes est à l’origine de la naissance de la plupart d’entre elles. On peut craindre que son mode de développement récent ne déstructure les tissus urbains, voire les territoires eux-mêmes, tant son déploiement s’est opéré en dépit de toute pensée urbaine⁴. Le vice principal de cet urbanisme commercial est qu’il est sans vue d’ensemble. Les opérations, au coup par coup, n’ont pas été réfléchies dans leur fonctionnement commun. Il en résulte des engorgements de la circulation chaque samedi comme, à l’échelle de l’agglomération, une concurrence entre pôles commerciaux : aucune politique locale du commerce n’a apprécié cette fonction à l’échelle de bassins de vie, en lien avec une politique des déplacements, de l’habitat et du paysage.

L’absence de réflexion collégiale sur l’articulation du commerce avec les documents d’urbanisme résulte en France de l’existence d’une réglementation spécifique : pour garantir la liberté du commerce, on a laissé aux enseignes une liberté de s’implanter comme elles le souhaitent. Le code du commerce est libéral. Poumon de la ville, essence de ses fonctions, l’échange commercial n’est donc pas intégré à la politique d’aménagement du territoire et de la ville, à ses choix en matière d’urbanisme.

Une telle dualité engendre de graves inconvénients. Le commerce est par ailleurs un axe du développement sur lequel l’ élu n’a pas spécialement travaillé car cette activité arrive toute seule dès que les conditions d’accueil sont réunies, à l’inverse de l’industrie ou de la recherche que l’ élu doit attirer par une politique

[4] L’essor économique des 30 glorieuses a élevé le niveau de vie des populations, déplaçant les ruraux vers les villes et développant de nouveaux modes de consommation. Jusqu’aux années 1970 prévalait un modèle d’habitat concentré en hauteur, suivi depuis par l’étalement urbain en maisons individuelles : pendant cette période, un changement de forme du commerce a installé de grandes enseignes sur de grandes surfaces de vente aux fonctionnements standardisés. Pour assurer un moindre coût, la grande distribution se fait avec une marge plus faible et une consommation d’espace considérable. Le modèle de la grande distribution alimentaire a été repris par le textile, le sport, les meubles. L’urbanisme commercial qui en a résulté a suscité un monde stéréotypé. Riche de son dynamisme démographique, la France, a porté une attention privilégiée à la conservation de son patrimoine bâti dans les centres-villes historiques mais la consommation de masse, bienfait de la croissance, ne s’est pas accompagnée d’une capacité de soin dans son mode d’édification. Comme si le modèle de la grande distribution avait répondu à l’attente de la population, la consommation, poumon du développement économique, a adopté une logique de distribution concentrée en couronne autour des villes. De cet urbanisme commercial monofonctionnel fait d’immenses espaces de stockage, de vente et de parkings, a résulté un étalement urbain qui consomme des surfaces considérables de terres agricoles sous le signe du « tout baignole », avec de très rares dessertes en transports en commun.



d'incitation⁵. Mais le directeur des implantations de telle marque peut se trouver à Londres, ses investisseurs au Qatar. Le territoire qui veut entrer en dialogue avec une marque autour du problème des bouchons du samedi sur la nationale rencontre un objectif de performance économique chez ses responsables extra-territoriaux. Un tel objectif est étranger à la considération d'un but social de l'entreprise, autrefois intégré par le petit commerce indépendant, naturellement solidaire d'un territoire.

Vers un nouveau projet d'aménagement

La démultiplication des surfaces de vente des grandes enseignes est fondée sur une logique financière fragile. Elle constitue une bulle spéculative qui pourrait s'effondrer dans les trois ou quatre ans à venir⁶. Ce système arbitraire et dysfonctionnel est en effet au bord du naufrage. L'éclatement de la bulle spéculative engendrera des fermetures de ces lieux de vente fictifs, et autant de friches commerciales.

De la profonde irrationalité de la situation présente naîtra d'abord une débandade car aucune compétence, du côté des élus, n'anticipe cette catastrophe prévisible. Les élus sont formés à construire, à entreprendre. Il leur faudra apprendre à requalifier avec des logiques de remembrement foncier, d'indemnisation pour rupture d'activité et de restructuration afin de donner naissance à de nouveaux quartiers de ville qui restent à inventer. Le commerce restera-t-il le poumon de la croissance française, dans une logique d'évolution de ses logiques d'implantation que l'on souhaite réversible ? Il s'agit désormais de réparer des décennies d'urbanisme par défaut en envisageant une évolution radicale de tous ces espaces. Pour y greffer un fonctionnement urbain, on décroisonnera les zonages et on introduira une mixité d'usages en re-densifiant le tissu urbain et en considérant l'espace auparavant gaspillé comme un gisement pour des constructions nouvelles.

Il importera pour cela de redonner de la valeur agronomique aux terres précédemment sacrifiées à une urbanisation qui augmentait leur valeur vénale. En leur reconnaissant une dimension de bien commun, en viendra-t-on à prévoir des compensations ou une péréquations des fonctions par un droit à construire situé ailleurs dans les plans d'urbanisme ? De toute évidence, on assiste aujourd'hui

[5] Pour l'écu, le développement commercial signifie un développement territorial, une fiscalité et des emplois sans grand investissement pour les obtenir. Quand les élus ont prévu des espaces d'activité dans leurs documents d'urbanisme, ils souhaitaient voir venir des activités artisanales ou des entreprises : le commerce s'en est emparé. Une fois implanté, le commerce représente un revenu assuré qui équilibre les opérations. On lui cède ensuite d'autres lots. Pour un élu, le développement périphérique reste une aubaine. Sans doute les élus ont-ils souvent déploré le remplacement des petits commerces de centre-ville par des succursales de banque et des agences immobilières, il n'en reste pas moins qu'une logique d'accord tacite a prévalu, de toute évidence, sur les transformations opérées en périphérie de ville.

[6] L'immobilier commercial est beaucoup plus rentable que le résidentiel. Le système s'est emballé du fait de la facilité de mobiliser des fonds, dans un contexte où on pensait nécessaire de faire croître indéfiniment le nombre d'implantations pour survivre : les rentabilités au m² de chacun des points de vente ayant commencé à baisser très fortement du fait de la crise, les enseignes démultiplient leurs points de vente pour tenter de regagner des parts de marché en négociant mieux avec leurs fournisseurs dans toutes les parties du monde.

à un changement de modèle pour penser et organiser l'espace. L'urbanisme de zonage a fait ses preuves, il doit prendre fin. Pour intégrer les évolutions du commerce de demain, il faudra repenser le caractère monofonctionnel de ces espaces. Dans les années 1960–90, on a créé une ANRU (Agence Nationale du Renouveau Urbain) pour améliorer le logement social. Sans doute sera-t-il opportun, de la même façon, de fonder un ANRE (Agence nationale de Renouveau des Espaces) pour assurer la rénovation des entrées de ville et leur intégration à un projet de développement soutenable. Nous avons trente ans devant nous pour repenser la question.

Le problème du périurbain commercial est qu'il s'agit d'un « no man's land », d'un espace sur lequel on ne sent pas de compte à rendre et sur lesquels on a massacré autour de toutes les agglomérations en France. Depuis que ces espaces périurbains sont investis par l'espace résidentiel, leur degré d'appropriation paysagère et politique évolue. Les élus peuvent classer et faire réaliser des chartes paysagères, mais le retour à une exigence de cohérence ne se fera pas par des décisions individuelles, mais par des prises de conscience collectives, collégiales. La réponse sera intercommunale, avec l'exigence partagée d'une nouvelle harmonie dans l'aménagement des différentes activités de l'homme. On aura désormais à éviter la segmentation des documents techniques sectoriels pour élaborer au contraire des politiques transversales d'aménagement à plus grande échelle. L'urbanisme commercial réintégrera alors le fonctionnement du territoire sous la conduite d'élus responsables, « patrons » de ces nouveaux territoires en capacité de dialoguer avec les acteurs dans le contexte mouvant des nouvelles typologies des commerces – e-commerce, drive-in, nouvelles normes et interdictions, ainsi qu'on l'observe dans les expériences menées dans certaines villes en France⁷.

Le développement durable intégrera nécessairement la question de l'espace

Le fonctionnement économique et social des usages collectifs s'inscrit dans l'espace en termes de paysage. Depuis trente ans, sous la responsabilité des élus désignés comme gestionnaires du territoire par le suffrage universel direct, une part très importante du « patrimoine commun de la nation » a été vouée à la standardisation, au stéréotype et non à une intelligence nouvelle pour construire des territoires de vie. Une appropriation collective forte du patrimoine des centre-

[7] Voir l'étude « *Urbanisme commercial, une implication croissante des communautés mais un cadre juridique à repenser* », Assemblée des Communautés de France, Juillet 2012, p 26–30 : « Un engagement encore timide dans la planification commerciale », avec les exemples des SCOTs de Chambéry, Montpellier et Grenoble et les PLU de Nantes Métropole et du Grand Lyon. « Des outils d'observation à structurer », avec « des démarches innovantes croisant les logiques d'observation, de concertation et de gouvernance » dans la CC des Terres de Montaigu, l'aire urbaine de Toulouse, à Lille Métropole et Brest Métropole Océane. « Un engagement timide dans la requalification des espaces commerciaux » dans l'agglomération de Saint-Etienne et à Montigny les Cormeilles (Val d'Oise). Conclusion : « Une coproduction commune/communautés indispensable ».



ville a contrasté avec une absence de capacité en matière de gestion des grands territoires. Comment en est-on venu à ce manque de responsabilité, comment a-t-on pu aller jusqu'à ce qu'on appelle désormais « la France moche » ? Une certaine conscience des problèmes de biodiversité émerge sur le terrain, une inquiétude face à l'étalement urbain et à la destruction des terres agricoles, mais la plupart des élus ne considèrent pas les questions de paysage, de la dimension qualitative de l'espace et de son ressenti, comme une problématique majeure.

La loi doit trancher en matière de commerce : au lieu du double fonctionnement actuel, il faudra réintégrer le code du commerce dans la législation sur l'urbanisme, réintégrer l'urbanisme commercial dans l'urbanisme général, et faire prévaloir de nouvelles façons de faire face aux défis de la crise. La prise de conscience de l'étalement urbain est venue de la loi, d'une position de l'Etat. On attend maintenant un message de l'Etat en matière d'ambition nécessaire dans la qualité et soutenabilité de l'aménagement à l'échelle des territoires. Cette ambition, quand elle sera reprise localement, donnera naissance à de nouveaux paysages.

NOUVEAUX TERRITOIRES

« Un pays est *sous-équipé* s'il ne peut fournir à chaque acheteur la bicyclette qui lui conviendrait. Il en est de même s'il ne dispose pas d'un réseau de bonnes pistes cyclables et de nombreux moteurs auxiliaires à faible consommation, utilisables sans frais. En 1975, il n'y a aucune raison technique, économique ou écologique de tolérer où que ce soit un tel retard. Ce serait une honte si la mobilité naturelle de l'homme devait, contre son gré, stagner plus bas que le degré optimal.

Un pays est *surindustrialisé* lorsque sa vie sociale est dominée par l'industrie du transport qui détermine les privilèges de classe, accentue la pénurie de temps, enchaîne les gens à des réseaux et à des horaires. Sous-équipement et surindustrialisation semblent être aujourd'hui les deux pôles du développement potentiel. Mais hors de ce champ de tension, se trouve le monde de la maturité technique, de l'efficacité post-industrielle où un faible apport technique triomphe du contingentement des marchandises rares qui résulte de l'hybris technique. La maturité technique consiste à maintenir l'usage du moteur dans ces limites au-delà desquelles il se transforme en maître. La maturité économique consiste à maintenir la production industrielle dans ces limites en deçà desquelles elle fortifie et complète les formes autonomes de production. C'est le royaume du vélo et des grands voyages, de l'efficacité souple et moderne, un monde ouvert de rencontres libres. »

Nouveaux territoires, nouveaux paysages

YVES GORGEU / JANVIER 2013

Yves Gorgeu est ingénieur-chercheur en développement territorial au service des pays, des Parcs Naturels Régionaux et des intercommunalités. Il a travaillé à la Confédération Nationale pour l'Aménagement Rural, à la Fédération des Parcs Naturels Régionaux et à Mairie-conseils (Caisse des Dépôts et Consignations). Il y a fondé le réseau Paysages et Urbanisme Durable. Yves Gorgeu est membre du collectif des Etats Généraux du Paysage.

Nous assistons depuis de nombreuses années à l'émergence d'une nouvelle géographie humaine qui bouscule les fondements traditionnels d'appartenance territoriale et la physionomie des territoires. Des mutations très fortes marquent l'évolution des territoires. La mondialisation, l'explosion des mobilités, l'étalement urbain, l'épuisement des ressources énergétiques, la crise écologique et la variété des parcours de vie apportent des changements importants aux modes d'occupation de l'espace et d'attachement aux terroirs.

C'est une transformation qui bouscule en profondeur le « vivre, habiter et travailler au pays » sur lequel se sont beaucoup appuyés les principes de l'appartenance culturelle à un territoire et de la notion de pays.

Il y a aujourd'hui une tendance à des modes individuels de multi-appartenance territoriale selon les réseaux de relations, les activités et les services que chacun recherche, et qui éloignent d'une certaine manière les forces d'un ancrage local collectif.

L'attachement à un territoire, type pays, a changé de nature, et il faut trouver des manières nouvelles de cultiver de nouveaux ancrages territoriaux qui corroborent les attentes et les désirs des comportements actuels, les nouvelles organisations territoriales, et les enjeux de modes de développement plus économes.

On est davantage aujourd'hui dans le registre de l'attachement à des lieux par le bien-être et les plaisirs qu'on peut y trouver et qui sont liés à leur qualité, à leur ambiance, ainsi qu'aux ressources qui leur sont propres. Espaces verts, espaces de loisirs, commerce de proximité, zones piétonnes, équipements urbains adaptés aux enfants, aux vieilles personnes, et aux handicapés, préservation du patrimoine et des fêtes locales, marché de produits régionaux et biologiques, bref tout ce qui améliore le plaisir de vivre.

Les démarches sur les paysages de reconquête, sur les sites remarquables du goût, sur les découvertes des richesses naturelles, de leurs usages, sur les richesses artistiques et historiques, sur le développement des événements culturels et festifs, manifestent ces types d'intérêt nouveaux qui sont portés aux terroirs.

Ce sont ces nouvelles singularités des territoires et de leurs lieux qu'il faut cultiver, et qui révèlent les potentiels de ressources et de richesses sur lesquels un développement durable peut s'appuyer.

Tout ceci forge les nouveaux paysages des espaces de vie qu'il faut déceler, caractériser et construire selon de nouveaux paradigmes.

Trois composantes nous semblent importantes à prendre en compte pour se lancer sur des travaux nouveaux en matière de paysage :

- L'émergence de nouveaux territoires intercommunaux qui concentrent des pouvoirs d'action importants.
- L'interdépendance de plus en plus évidente entre l'urbain et le rural avec l'apparition de nouveaux concepts d'aménagement.
- L'arrivée sur les territoires de modes de vie prenant davantage en compte des impératifs de développement durable.

L'émergence de nouveaux territoires intercommunaux

Commencée depuis 1992, avec la loi ATR (Administration Territoriale de la République), une nouvelle organisation territoriale s'est mise en place qui, avec la dernière loi de 2010 de réforme des collectivités territoriales, repose de plus en plus sur les nouvelles communautés de communes et d'agglomération issues des fusions de deux, voire trois communautés et plus. La réforme impose l'achèvement de la carte des communautés fin 2013. La méthodologie de fusions d'intercommunalités nécessite de bien prendre la mesure du nouveau territoire et de construire une vision commune sur la base des principaux enjeux de ce nouveau territoire.

Compte tenu des difficultés et du temps nécessaire pour fusionner des antériorités intercommunales toujours différentes, il peut être très opportun de s'appuyer sur l'approche paysagère du nouveau territoire pour se donner une



Jusqu'où ira l'expansion des villes ?

Crédit photo : <http://www.flickr.com/photos/25960353@N07/8465724483/in/photostream/> – Galerie de Mikaela13

lecture commune de ce nouvel espace et bâtir ainsi un projet d'ensemble. Cette approche est susceptible de mobiliser le plus grand nombre d'élus et d'intégrer dans le dialogue d'autres acteurs du territoire. La relance des plans de paysage engagée par le ministère de l'Écologie est une opportunité pour tester la pertinence de l'approche paysagère dans le processus de travail des fusions de communautés. D'autant que le caractère transversal de l'approche paysagère permet de traiter tous les domaines que recouvrent les compétences com-

munitaires, sous l'angle notamment du développement durable. C'est bien l'idée du lien du transversal aux sectoriels qu'il faut développer en associant à la fois paysage et agriculture, paysage et habitat, paysage et urbanisme, paysage et développement économique, paysage et actions sociales, paysage et services à la population, paysage et environnement, paysage et biodiversité, paysage et transition énergétique, paysage et culture, paysage et pédagogie, etc...

Cette pertinence est d'autant plus renforcée qu'il y a une montée en puissance très forte des compétences d'urbanisme par les échelons intercommunaux, avec notamment la mise en œuvre de PLU (Plans Locaux d'Urbanisme) intercommunaux, et la création de service d'urbanisme au sein des communautés de communes et d'agglomération.

Le réseau Paysage et urbanisme durable de Mairie-conseils¹ et le collectif des Etats généraux du paysage diffusent beaucoup d'expériences intercommunales intéressantes qui se sont appuyés sur une approche paysagère pour porter des opérations d'aménagement et d'urbanisme, ou pour réaliser des document d'urbanisme paysager, type SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) et PLU paysager. C'est en mettant en avant les structures paysagères qui organisent un territoire, tels que les unités paysagères, les continuités vertes et bleues, les rythmes paysagers, les éléments structurants et identitaires des lieux, les points de vue, les formes urbaines, l'inscription des bourgs et villages dans leur site, etc. qu'on peut traiter les enjeux d'aménagement, d'urbanisme et de préservation de façon cohérente et différenciée selon les caractéristiques des lieux. Ce type d'approche devrait être fortement préconisé pour l'élaboration des futurs PLUI

[1] www.mairieconseilspaysage.net



Le Verger Urbain V, extrait d'«Avignon + 6°C», ET ALORS architectes – www.etalors.eu

(Plans Locaux d'urbanisme Intercommunaux) dont vont s'emparer progressivement les communautés de communes et d'agglomération. L'introduction des plans de secteur dans le PLUI peut être un levier intéressant pour favoriser une telle approche. Les PLUI sont donc également une opportunité à saisir avec la relance des plans paysages, à l'échelle communautaire, en incitant notamment les communautés à se doter de compétence paysagère pour l'élaboration de leur document d'urbanisme et de leurs projets d'aménagement.

L'interdépendance urbain/rural

Cette interdépendance se caractérise par des modes de vie qui se déploient sur des distances très importantes associant à la fois la ville et la campagne. Les zones périurbaines se sont considérablement étendues. Des populations assez variées y cohabitent, et nombre de villes rayonnent plus largement et partagent une même « communauté de destin » avec des territoires ruraux plus éloignés : la vitalité de chacune des parties conditionne celle des autres. Ces bassins de vie sont en mutation, même dans leur couronne la plus rurale, les différences tendent à s'estomper en matière de modes de vie, de représentations, de demandes de services... Et l'émergence des métropoles et pôles métropolitains y participeront encore davantage.

Il faut savoir sortir des démarches paysagères traditionnelles qui ne prennent pas suffisamment en compte les mutations à l'œuvre dans tous les domaines de la vie économique, sociale et environnementale. Le cadre de vie quotidien d'une très grande partie de la population ne cesse de se transformer sous l'influence des constructions, des infrastructures, de l'agriculture, des dynamiques naturelles



et des usages, etc. qui caractérisent les espaces de transition urbain/rural. De nouveaux paysages se sont construits et sont en train de se construire qu'il faut prendre en compte, sans jugement de valeur, et sur lesquels il est urgent de se pencher pour leur donner de nouvelles cohérences et de nouvelles harmonies, afin de contrecarrer des risques de banalisation, d'hétérogénéité, et de morcellement anarchique. Car ce sont souvent des paysages maltraités par des politiques sectorielles disjointes les unes des autres, fragmentées, dispersées.

Il manque trop souvent un cadre conceptuel partagé sur ces nouveaux territoires et c'est pourquoi, là encore, le paysage peut-être le meilleur outil intégrateur de cohérence territoriale. Cela commence parfois à se faire au travers de certains SCoT qui se fondent sur les entités paysagères qui caractérisent le territoire (cas du SCoT paysager de la Terre des deux caps), ou sur une infrastructure naturelle, agricole, patrimoniale et paysagère (cas du pays de Montbéliard agglomération).

Et dans la réalisation des opérations d'aménagement et d'urbanisme opérationnel, l'enjeu est de faire avec le paysage des espaces « où l'on se sent bien chez soi », permettant de relier le corps social à un corps territorial. Ce sont de nouvelles dynamiques territoriales qui renvoie à des démarches sociales du vivre ensemble pour renforcer des relations sociales de proximité dans les lieux de vie. C'est créer de la solidarité territoriale

Paysage fil conducteur du développement durable

Il y a une grande similitude de travail entre les préoccupations paysagères et la recherche de modes de développement et d'aménagement durable. Lorsqu'on s'intéresse à révéler le caractère d'un territoire par une analyse à la fois historique et géographiques de ses singularités naturelles et humaines, on est naturellement conduit à rechercher dans tous les domaines d'actions des objectifs qui soient en harmonie et en respect avec les caractères des lieux. Cela amène à définir en commun, avec

“ Le paysage peut ainsi être précurseur de nouvelles formes de gouvernance territoriale. ”

toutes les partie-prenantes, ce qui est à proscrire et ce qui est à encourager tant en matière d'urbanisme, de logement, de services, de loisirs, de tourisme, d'activité économiques et de modes de productions, d'agriculture,

de voies de communication, de gestion d'espaces naturels, etc. Par exemple en matière d'urbanisme, il peut être évident, selon la configuration et le caractère du territoire, de vouloir proscrire des étirements de construction le long des voies, des lotissements démesurés en taille et isolés des centres bourgs, des styles architecturaux en contradiction avec une harmonie d'ensemble et préconiser un urbanisme nouveau plus regroupé et mieux intégré au tissu existant, des espaces publics soignés et conviviaux, un effort plus important sur le renouvellement du bâti existant,

l'utilisation de matériaux locaux et de modes de construction moins énergivores et plus écologiques, etc. On peut ainsi définir les préconisations qui soient le plus en adéquation avec les ressources et les caractéristiques de son territoire dans tous les domaines d'activités.

Ainsi une politique en faveur du paysage vise à guider et à harmoniser les transformations induites par les évolutions sociales, économiques et environnementales dans le sens du développement durable. Et réciproquement, une politique guidée par une perspective de développement durable fait évoluer les paysages dans un sens cohérent parce qu'il s'appuie sur les ressources et les potentiels propres aux territoires.

L'exemple du projet de Biovallée illustre bien ce que peut être un paysage de développement durable. Il s'agit de faire de la vallée de la Drôme un projet de territoire fondé sur la préservation et la transformation des ressources naturelles, sols, eau, air, soleil en les utilisant pour satisfaire les besoins de la population : eau potable, alimentation, logement, emploi, énergie, santé, qualité de vie sociale et culturelle. Avec pour objectifs principaux de couvrir dès 2020 les consommations énergétiques des ménages par la production locale d'énergie renouvelable, d'atteindre 50% d'agriculteurs et de surface en agriculture biologique en 2015, de diviser par deux d'ici 2020 les déchets acheminés vers des centres de traitement, de développer fortement les éco-activités et de créer 1000 emplois dans les éco-filières entre 2012 et 2015, d'inscrire dès 2015 dans les documents d'urbanisme de ne plus consommer de sols agricole pour l'urbanisation, d'organiser le territoire de façon multipolaire en réseaux de bourgs, réseau d'éco-parcs d'activités, réseau numérique, réseau d'acteurs, réseau de solidarité financière, réseau de savoirs, réseau de formation au développement durable, etc. On assiste progressivement à la construction d'un projet paysager cohérent de ce territoire.

On pourrait également prendre l'exemple du pays du Trièves qui, au travers de son agenda 21, forge un projet paysager qui s'appuie sur sept grandes options de développement durable, relatives à l'économie, l'habitat, les ressources, la biodiversité, les transports, les services, l'exclusion, la culture, la mobilisation des acteurs.

C'est aussi l'exemple du pays du Mené qui a fondé son projet sur les énergies renouvelables avec pour objectif de ne plus être dépendant ni du pétrole, ni du nucléaire, et de gagner son indépendance énergétique, notamment dans les domaines de l'agriculture, des industries agro-alimentaires, de la production de gaz et d'électricité, et d'être pépinière d'entreprises en énergies renouvelables. C'est une démarche spécifiquement territoriale qui génère un paysage miroir du projet du territoire.



Ces approches de projet de développement durable territorial permettent, d'aller à l'encontre de l'usage inconsidérée des ressources fossiles et de contrecarrer les tendances lourdes à la généralisation des modes standardisés d'aménagement des territoires, à la destruction de leur diversité biologique et paysagère, et au déclin de leurs ressources productives.

Enfin, en faisant du paysage une clé d'entrée pour donner de la cohérence à ces nouveaux territoires, on favorise aussi la rencontre, le dialogue et la co-construction entre beaucoup d'acteurs nécessairement impliqués sur les sujets qui font paysage. C'est une manière assez naturelle de mettre les parties concernées en situation d'exprimer leurs savoirs et en situation de projet par les propositions et les améliorations auxquelles ils peuvent participer. Le paysage peut ainsi être précurseur de nouvelles formes de gouvernance territoriale.

L'agriculture dans les villes de l'après-pétrole

CHRISTINE AUBRY / FÉVRIER 2013

Christine Aubry est agronome et chercheuse à l'INRA, UMR SADAPT (Sciences Action Développement, Activités, Produits, Territoires), Equipe « Agricultures Urbaines ».

L'arrivée du pic pétrolier reste entourée de controverses mais il est certain que l'après-pétrole concernera des populations essentiellement urbaines. Un récent article (Pinson, 2012) présente les différents scénarios, pour nos métropoles françaises, élaborés par la prospective « Territoires 2040 » de la DATAR (Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale)¹ : la *mercapole* amplifierait la mondialisation néolibérale des principales villes en y concentrant des activités tertiaires et en y laissant croître les inégalités sociales. Par une réaction de la régulation politique, l'*archipole* reconstituerait en ville des systèmes productifs diversifiés, en particulier industriels et agricoles, afin de valoriser la production de proximité qui limite les coûts des transports. L'*antipole*, enfin, antithèse choisie ou forcée du processus de mondialisation, tenterait d'inventer, sur d'autres espaces que ceux des villes historiques muséifiées, une autonomie productive fondée sur la sobriété des consommations, notamment énergétique, dans les agglomérations.

Deux de ces trois scénarios confèrent un rôle important, voire majeur, à « l'agriculture urbaine »² dans et à proximité de la ville pour son approvisionnement ainsi que d'autres fonctions comme l'emploi, le recyclage de déchets etc. De fait, on a pu démontrer que l'agriculture, victime première de l'extension urbaine, a

[1] www.datar.gouv.fr

[2] En suivant Moustier et M'Baye (1999), on appelle Agriculture Urbaine l'agriculture « localisée dans la ville ou à la périphérie de la ville, dont les produits – on ajouterait aujourd'hui les services – sont au moins en partie dirigés vers la ville et dont les ressources productives font l'objet d'un usage agricole ou urbain ouvrant la porte à des concurrences (foncier, eau..) mais aussi des complémentarités (main d'œuvre..) »



d'ores et déjà entamé, à l'échelle mondiale, la reconquête du milieu périphérique et intra-urbain (Aubry et Pourias, 2013). Nous traiterons ici de ce phénomène en pleine expansion dans les pays du sud et de ses formes renouvelées ou émergentes dans le monde industrialisé, avec les multiples questions suscitées par ces processus, notamment en matière de paysage.

Au sud, un après-pétrole déjà là et une agriculture urbaine

Depuis au moins trois décennies qu'enflent les villes des pays dits « en développement », l'agriculture urbaine est une nécessité vitale pour un bon nombre d'entre elles. Le mauvais état des infrastructures routières et le coût prohibitif du pétrole pénalisent les approvisionnements : on voit ainsi se développer, en contrepoint de l'urbanisation, des formes variées d'agriculture qui peuvent produire entre 60 et 100 % des produits frais consommés en ville (Adam-Bradford et al, 2009 ; Dubbeling et al, 2010) et contribuer aussi à son approvisionnement en céréales (plus de 15% du riz pour Antananarivo, Dabat et al, 2006).

La population urbaine qui s'adonne à temps plein ou partiel à l'agriculture était estimée à 800 millions à la fin du 20^{ème} siècle. (Smit et al, 1996) et ne cesse de grossir. L'agriculture urbaine transforme les paysages autour de la ville quand elle installe la production maraîchère sur d'anciens espaces de parcours (N'Diéonor et al., 2011) comme quand elle gagne les espaces vacants ou inconstructibles de la ville. Elle peut ainsi valoriser, par des productions gourmandes en nutriments (comme le cresson à Antananarivo, Dabat et al 2010), les effluents urbains que la ville n'a pas les moyens d'évacuer, et développe l'autoproduction des familles les plus démunies.

Ce retour de l'agriculture verdit désormais les « slums » de Nairobi, dans le quartier de Kibera, monte sur les toits du Caire ou de Dakar et s'infiltré dans tous les interstices possibles, – les cours de maisons, les toits –, grâce à des dispositifs de culture bricolés mais efficaces : les agrisacs, les tours de pneus, les tables de culture etc.

Parfois soutenus au départ, au nom de la lutte contre la malnutrition dans les familles les plus pauvres, par les organismes internationaux et les coopérations étatiques ou décentralisées, ces phénomènes d'autoproduction sont devenus ça et là source de revenus : plusieurs Groupements d'Intérêt économique, tenus par des femmes, se sont créés à Dakar pour vendre des légumes cultivés dans les espaces domestiques (Ba, 2007 ; Ba et al, sous presse). A Madagascar, le programme AULNA (Agriculture Urbaine Low Space no Space à Antananarivo) a été mis en place depuis 2011 dans douze quartiers défavorisés avec le soutien financier de la Région Ile-de-France et une très forte implication de la ville (Ramanidonana, comm.pers.). Une centaine de foyers sont bénéficiaires de ces dispositifs, un millier sera concerné en 2012-2013. Par ailleurs, l'ancienne

« Direction des espaces verts » de la ville s'appelle désormais « Direction des espaces verts et de l'agriculture urbaine (DEVEAU) » : en cohérence avec les demandes de nombreux bénéficiaires, parmi lesquelles plusieurs associations féminines, la DEVEAU considère l'aide à la production d'aliments et le verdissement comme complémentaires. Même les plus pauvres peuvent ainsi revendiquer la beauté dans la ville, et surtout lorsque le beau se mange !

Les formes émergentes de l'agriculture urbaine dans les pays industrialisés

Le retour de l'agriculture urbaine bat son plein dans les pays riches, en s'inspirant parfois des expériences menées dans le sud. En dépit de l'extension urbaine et de la mondialisation des marchés qui l'ont longtemps mise à mal, l'agriculture maraîchère professionnelle proche des villes reprend vie grâce à des formes de circuits courts en constante diversification. Dans la ville d'Almere aux Pays-Bas, la reconquête du marché urbain par l'agriculture proche fait même l'objet d'un plan de développement urbain dédié (Jansma and Visser, 2011). Décrivons de plus près la demande croissante en matière de jardins associatifs et la façon dont des formes associatives ou commerciales d'agriculture en ville en viennent à investir l'espace bâti lui-même.

Moins de cinq jardins partagés à Paris, près de 80 dix ans plus tard, une centaine à Montréal, plusieurs centaines à New York : la demande des urbains en espaces à cultiver, situés pour l'essentiel dans ou à proximité des villes et y compris dans la ville dense, est en forte croissance. Initiés le plus souvent dans un but de restauration du lien social (Wegmüller et Duchemin, 2010), ils participent aussi, et de plus en plus, à l'alimentation des ménages, comme le démontrent aujourd'hui les études des agronomes et des nutritionnistes (Alaimo et al, 2008 ; Litt et al, 2011 ; Pourias et al, 2013). Les jardins partagés sont nés le plus souvent d'initiatives privées plus ou moins rapidement récupérées par la puissance publique (Baudry, 2010 ; Scapino, 2012) et revendiquent la création de paysages originaux dans les villes ou à leur périphérie, alliant la créativité personnelle des jardiniers et le respect des règlements que les gestionnaires de site s'efforcent de maintenir (Pourias et al, 2013). Dans les villes nord-américaines sinistrées par la crise automobile ou celle des *subprimes*, les reconquêtes agricoles se multiplient sur les espaces urbains vacants et parfois aussi en démolissant le bâti. Nées d'une urgence alimentaire dans les *food desert* où nombre d'américains pauvres sont privés de produits frais, ces formes agricoles nouvelles réinventent ainsi le paysage urbain.

Parce que l'espace au sol se fait rare, que les sols urbains sont souvent pollués ou que certains entendent proposer aux urbains des circuits commerciaux ultra-courts, on voit fleurir aujourd'hui des formes agriculture sur le bâti (toits et murs notamment) dans les villes européennes et nord-américaines. Les objectifs



associatifs ou commerciaux de ces installations se fondent sur des systèmes techniques très variés, en pleine expansion, et donnent jour à des formes très diverses de paysage. Avec ses dispositifs variés (en bandes, en bacs etc.) et ses substrats exogènes ou bien qui recyclent les produits organiques locaux, comme dans l'expérimentation sur le toit d'AgroParisTech, (Aubry, Bel et al, 2013), la culture en plein air sur les toits transforme le paysage urbain. Par des systèmes techniques hydroponiques ou associés, la culture sous serre, de son côté, vise une plus forte productivité et un étalement de la production sur toute l'année. Déjà bien implantée outre Atlantique, elle commence à s'introduire en France et s'insère dans différentes formes de distribution (paniers à des particuliers, marchés, supermarchés etc). L'insertion paysagère de tels dispositifs de culture en milieu urbain implique une réflexion spécifique, car l'installation de serres sur les toits peut être diversement appréciée des riverains.

L'une et l'autre de ces deux formes d'agriculture urbaine se situent explicitement dans l'après pétrole qu'elles contribuent à préparer par leur dimension innovante en matière d'implication pratique de certaines catégories d'urbains à leur approvisionnement alimentaire, comme par l'évitement des coûts de transport de ces produits. Dans la foulée du mouvement des « Incredible edible » comme à Todmorden au Royaume Uni (Figure 2f), on voit aussi émerger une forme de jardinage « de rue » où les productions alimentaires à usage collectif en viennent à investir non seulement les espaces verts ou des espaces bâtis dédiés, mais la totalité de l'espace urbain.

Végétalisation alimentaire de l'espace public à Todmorden (Royaume Uni)

Au cas où, demain, la nécessité d'une alimentation proche deviendrait incontournable, les scénarios de la Datar se déclineront alors en autant de paysages techniques : dans le cas de l'*archipole*, il est probable qu'une organisation forte de l'agriculture périurbaine visera l'approvisionnement des villes et que parallèlement, le bâti urbain sera largement conquis par des formes de production technologiquement avancées (serres sur les toits, fermes verticales), nécessitant des investissements lourds. Dans le scénario de l'*antipole*, si les investissements financiers sont limitants, on assistera à une combinaison d'établissements plus « soft » sur le bâti, de formes diverses d'autoproduction en ville et autour de la ville, et de réactivation des agricultures professionnelles de proximité.

Anticipant l'après-pétrole, l'agriculture urbaine se développe ainsi au nord comme au sud. Cette agriculture interroge les diverses formes de pollutions urbaines (sols, air, eau) auxquelles elle pourrait être exposée et suscite aujourd'hui de multiples recherches. Elle alimente aussi des craintes au sujet de la possible concurrence entre l'agriculture professionnelle périurbaine et les formes d'autoproduction et de distribution émergeant au centre des villes denses. Du fait des formes largement dominantes de l'approvisionnement par la grande distribu-

tion mondialisée, ce sont plutôt des complémentarités que l'on voit se mettre en place dans nos pays, par exemple à Montréal (Canada) où des accords ont été passés entre producteurs intra et périurbains afin de satisfaire une clientèle qui recherche des produits locaux. Ces exemples commencent à inspirer certains producteurs en Île-de-France : utilisant l'avidité de cultiver des urbains comme une aubaine, ils leur proposent des formations et un accompagnement technique.

En termes de paysages, le développement et la diversification des formes de l'agriculture urbaine contribuent au verdissement « productif » de la ville et de sa périphérie. Ces nouveaux paysages alimentaires questionnent fortement le rôle du paysagiste professionnel formé à être prescripteur, quand il propose des aménagements paysagers, et qui va devoir se transformer en conseiller et parfois en médiateur. Des jardiniers associatifs en nombre croissant, à l'exemple de Todmorden, veulent végétaliser le bitume à Paris ou à Lyon ; d'autres modifient profondément le paysage urbain en installant des édifices agricoles productifs sur le bâti. Entre ces producteurs de paysages urbains nouveaux et les gestionnaires de la ville, services techniques et élus, mais aussi les habitants et voisins de ces jardins et autres fermes urbaines, qui peuvent ressentir de façon variée ces transformations de leurs espaces de vie, nul doute qu'une tâche nouvelle, inventive et ardue, deviendra indispensable pour que les paysages agricoles urbains de l'après-pétrole puissent pleinement remplir toutes leurs fonctions.

BIBLIOGRAPHIE

- **Linking relief, rehabilitation and development : a role for urban agriculture?** Adam-Bradford A., Hoekstra F., van Veenhuizen R. 2009. Urban Agriculture, 21, Ruaf Foundation, www.ruaf.org.
- **Fruit and Vegetable Intake among Urban Community Gardeners.** Alaimo K, Packnett E, Miles RA, Kruger DJ. 2008. J Nutr Educ Behav., 40:94-101.
- **L'agriculture urbaine fait déjà partie du métabolisme urbain.** Le Démeter 2013, Economie et Stratégies agricoles, Aubry C., Pourias J., 2013. Club Demeter Editeur, 135 -155.
- **Urban agriculture and land use in cities: An approach with the multi-functionality and sustainability concepts in the case of Antananarivo (Madagascar).** Aubry C., Ramamonjisoa J., Dabat M-H, Rakotoarisoa J., Rakotondraibe J., Rabeharisoa L., 2012. Land Use Policy 29, 429- 439.
- **Cultiver sur les toits ? De l'utopie à la conduite technique.** Aubry C, Bel N et al, 2013. Communication orale aux 5^{ème} rencontres du Végétal, Angers, 14-15/01/2013. www.rencontreduvegetal.fr
- **La perception de l'agriculture de proximité par les résidents de Dakar.** Ba A, Moustier P, 2010. Revue d'économie Régionale et Urbaine.
- **From urban and periurban agriculture to micro-gardens : how to achieve food security in Dakar.** Ba A, Sakho P, Aubry C, 2013.
- **Cultiver son jardin, s'inscrire dans la ville, Approche anthropologique des community gardens de New York City.** Baudry S. 2010. Doctorat d'études anglophones, Université Paris VII-Denis Diderot, 480 p.



BIBLIOGRAPHIE (SUITE)

- **Agriculture urbaine et gestion durable de l'espace à Antananarivo (Madagascar).** Dabat, M.H., Aubry, C., Ramamonjisoa, J., 2006. *Economie Rurale* 294–295, 57–73.
- **Production de cresson à haut risque dans les bas-fonds d'Antananarivo ?** Dabat, M.H., Andrianarisoa, B., Aubry, C., Ravoniarisoa, E.F., Randrianasolo H., Rakoto, N., Sarter, S., Trèche S. 2010. *Vertigo*, 10, 2. Septembre 2010, www.vertigo.org
- **Multi-stakeholder Policy and Planning in Urban Agriculture.** *Cities Poverty and Food.* Dubbeling M, Zeeuw H. de, Van Veenhuizen R., 2010. Practical Action Publishing, UK, 178 p.
- **Agromere: Integrating urban agriculture in the development of the city of Almere.** Jansma J.E., Visser A.J. 2011. *Urban agriculture magazine*, n°25, 28–31.
- **The Influence of Social Involvement, Neighborhood Aesthetics, and Community Garden Participation on Fruit and Vegetable Consumption.** Litt, Jill S., Mah-J. Soobader, Mark S. Turbin, James W. Hale, Michael Buchenau, and Julie A. Marshall. 2011. *Am J Public Health* 101 (8).
- **Agriculture périurbaine en Afrique subsaharienne : actes de l'atelier international du 20 au 24 avril 1998.** Moustier, P., Mbaye, A., 1999. Introduction, in Moustier, P., et al. (Eds), Montpellier, France, Montpellier, CIRAD, pp 7–16.
- **Stratégies de construction de la fertilité des terres par les agriculteurs dans les systèmes maraichers périurbains d'Antananarivo (Madagascar).** N'Diéonor, M., Aubry, C., Rabeharisoa, L., 2011. *Cahiers Agriculture* 20, 280–293, doi:10.1684/agr.2011.0497.
- **Les systèmes métropolitains français à l'horizon 2040.** Pinson, G., 2012. In *Futuribles*, n° 387, juillet–août 2012, 41–58.
- « **Terroirs urbains ? La fonction alimentaire des jardins associatifs urbains en question.** » Pourias J., Daniel A.C., Aubry C. 2013. *POUR* n° 215/216 «Alimentation et Territoires» (A paraître).
- **Modalités d'appropriation et niveau d'expérimentation dans les jardins partagés parisiens.** Scapino J, 2012. Mémoire MNHN, Agroparistech, sous la direction de E.Rémy et C. Aubry, septembre 2012, 92 p.
- **Urban Agriculture: Food, Chapter 8. Jobs and Sustainable Cities.** Smith, J., Ratta, A., Nasr, J., 1996., New York, UNDP, pp. 197–209.
- **Multifonctionnalité de l'agriculture urbaine à Montréal : étude des discours sur la base du programme des jardins communautaires.** Wegmuller, F. & Duchemin, E., 2010. www.isda.com

La ville du contrat socio-agricole La complémentarité rural/urbain au cœur de la métropole du XXI^e siècle

CHRISTOPHE BAYLE ET VÉRONIQUE VALENZUELA / JANVIER 2013

Christophe Bayle, architecte, est Membre du conseil d'orientation du Centre d'Eco-développement de Villarceaux et Chef de projet à la Société d'Etude et de Maîtrise d'ouvrage Parisienne (SEMAPA). Il a été pilote de la session 2010 urbain-rural en Seine-et-Marne.

Véronique Valenzuela, géographe-urbaniste, était assistante pilote de la session 2010 urbain-rural en Seine-et-Marne et chargée de mission « Projet de territoire » au Conseil Général du 77 en 2011.

Les lisières et le littoral urbain ont été identifiés par les architectes du Grand Paris comme les espaces les plus porteurs d'avenir en Région Ile-de-France, sachant que l'heure n'était plus à la ceinture verte à la mode londonienne, mais à de nouvelles relations à établir entre le rural et l'urbain. L'Association Internationale de Maîtrise d'œuvre urbaine s'est donc emparée de la question dès 2008 pour aboutir, fin 2010, à la coproduction d'une session et d'un colloque avec l'EPA de Sénart et le Département de Seine-et-Marne, dont le thème « Rural urbain à l'est du grand Paris » confirmait en quelque sorte que l'avenir de l'agriculture en région parisienne passait par un nouveau dialogue entre agriculteurs et urbains.

Cette démarche ciblait la montée en puissance des urbains au sein des conseils municipaux des communes rurales. S'ils ignorent encore souvent les réalités agricoles, les périurbains s'accordent cependant à ne pas négliger ou oublier l'activité agricole et ceux qui la pratiquent, en dépit de leur faible nombre : un ou deux actifs par commune en grande



couronne, auxquels s'ajoutent quelques retraités. C'est l'une des raisons du succès de la notion d'agriculture urbaine, à mi-chemin entre la ville et l'industrie agricole, qui est désormais présentée par ces élus, dans la gestion de leur espace de vie, comme l'activité constitutive de l'image et de l'identité fortement ancrée de leur territoire.

Ce discours sur l'agriculture urbaine reste-t-il fixé sur une image de l'agriculture idéalisée du passé et, selon Monique Poulot¹ sur « la valeur refuge par excellence face à la méfiance et à la réprobation que suscite la modernité ? ». L'agriculture urbaine peut-elle faire mouvement avec si peu de troupes et avoir un rôle réellement structurant, face à la pression urbaine qui plombe les franges de ce « far west » et bouscule les petites communes ? La question posée est, pour le moment, celle de la rencontre conflictuelle entre une organisation communale fragmentée et une agriculture concentrée.

Pour analyser une telle situation, il y a lieu de se souvenir qu'au moment de la décentralisation, en 1982, l'inconscient collectif jacobin a multiplié la concurrence entre micro-centralités plutôt que coordonné l'emboîtement des pouvoirs territoriaux. Ce choix a produit un urbanisme autocentré et des élus qui se considèrent responsables devant leurs électeurs, mais en aucun cas devant les autres collectivités.

L'égoïsme sacré ainsi institutionnalisé a privilégié la figure urbaine du centre et renvoyé au loin la périphérie, ses franges et ses lisières. Alain Cluzet fait le constat que vingt ans après, « les élus n'apparaissent plus comme porteurs de l'intérêt général, mais plutôt comme représentants des intérêts particuliers des résidents ». De là deux conséquences : un malthusianisme foncier, illustré selon l'auteur par le département des Hauts-de-Seine, où « 50% de l'espace urbanisé est occupé par des maisons individuelles, pour seulement 15% de la population, alors que la densification de 5% seulement de ce territoire permettrait d'accueillir 30 000 nouveaux logements » ; et une dévalorisation de l'espace rural, devenu la variable d'ajustement de ce système «centro-périphérique » qui jauge l'espace à sa valeur d'intensité urbaine, voire à son strict poids économique (le PNB agricole vaut 3% du PNB de Seine et Marne).

L'Etat, de son côté, projette un Grand Paris des flux grâce au « grand huit » dans un contexte où les perspectives de la production agricole restent plutôt sur la défensive : comme l'industrie, l'activité agricole subit les effets de la concurrence mondiale. Pour rester compétitives, grâce en particulier aux aides de la Politique Agricole Commune, les grandes cultures dominent en Ile de France, où elles couvrent 80% de la SAU et concernent quatre exploitations sur cinq. A l'inverse, on assiste à un déclin des cultures spéciales en légumes frais (1,5% de la SAU), en cultures florales (0,1%) et en vergers, du fait du contexte de concurrence, des difficultés pour trouver de la main d'œuvre et enfin des inconvénients liés à leur situation dans le tissu urbain.

[1] Poulot, Monique « De la clôture patrimoniale des territoires périurbains dans l'ouest francilien », Socio-anthropologie n°19, 2006.

Pour enrayer la diminution du nombre d'exploitations (moins 940, depuis 2000) et la disparition des petites exploitations de maraîchage et d'horticulture, l'idée serait aujourd'hui de revenir à des tailles d'exploitations plus petites et à échelle « humaine » (entre 100 et 150 hectares) et de les ré-ancrer dans leur marché comme dans leur terroir. Seuls en effet 21 % des exploitants de la région pratiquent la vente directe à la ferme ou au marché, et ce avec une tendance à la baisse depuis 2000. Le devenir des franges dépendra ainsi de la répartition entre les surfaces de grande culture qui resteront dans la compétition mondiale, et celles qui pourront profiter de la présence d'un marché de proximité, riche de 11 millions de consommateurs ; c'est l'un des enjeux de l'agriculture urbaine en Ile de France, mais pas le seul.

Cinq clés de recherche

Pour que l'agriculture urbaine puisse focaliser ainsi une certaine utopie sociale, nous proposons 5 clés de recherche :

1 – Du côté des grandes cultures : Michel Griffon expliquait récemment que, face aux risques de réchauffement climatique et d'augmentation des prix des carburants, il ne sera plus possible de financer à bas coûts le labour des sols et qu'il faudra imaginer des modes d'exploitation agricole écologiquement intensifs². Déjà, à Villarceaux dans le Val d'Oise, une ferme expérimentale développe sur 300 ha ce type de démarche. Elle consiste, selon Baptiste Sanson, agronome du Centre d'éco-développement de Villarceaux (CEV), à fragmenter les grandes étendues par des chemins de terre enherbés ou plantés, qui reconstituent la diversité du milieu et laissent nidifier les prédateurs de parasites. Cette ouverture de l'espace agricole autorise ainsi la promenade piétonne, signe d'apaisement des relations entre urbains et ruraux.

2 – Côté planification : pour accompagner ce processus de transition, il est nécessaire de mettre en place une réflexion stratégique, accompagnée du développement d'une ingénierie technique à la bonne échelle. Sans quoi, on peut redouter que les lisières ne fassent que de se déplacer sous la poussée de l'urbanisation. L'ingénierie territoriale reste un luxe de grandes communes et les initiatives innovantes peinent à s'ancrer dans les terroirs plus pauvres en ressources. Le département de Seine-et-Marne a donc développé un projet de territoire qui passe d'une logique de subventions ponctuelles à une logique de contractualisation globale par projets en partenariat avec les collectivités, en cohérence avec les bassins de vie en Seine-et-Marne où seront favorisées les dynamiques intercommunales. Des acteurs privés ont été associés au processus ainsi créé, afin que le projet commun s'inscrive clairement sur le territoire. Il est fait également appel au tissu associatif pour animer des débats sur la qualité de l'alimen-

[2] INRA, ANR, Atelier de réflexion prospective ADAGE, Paris, 2009.



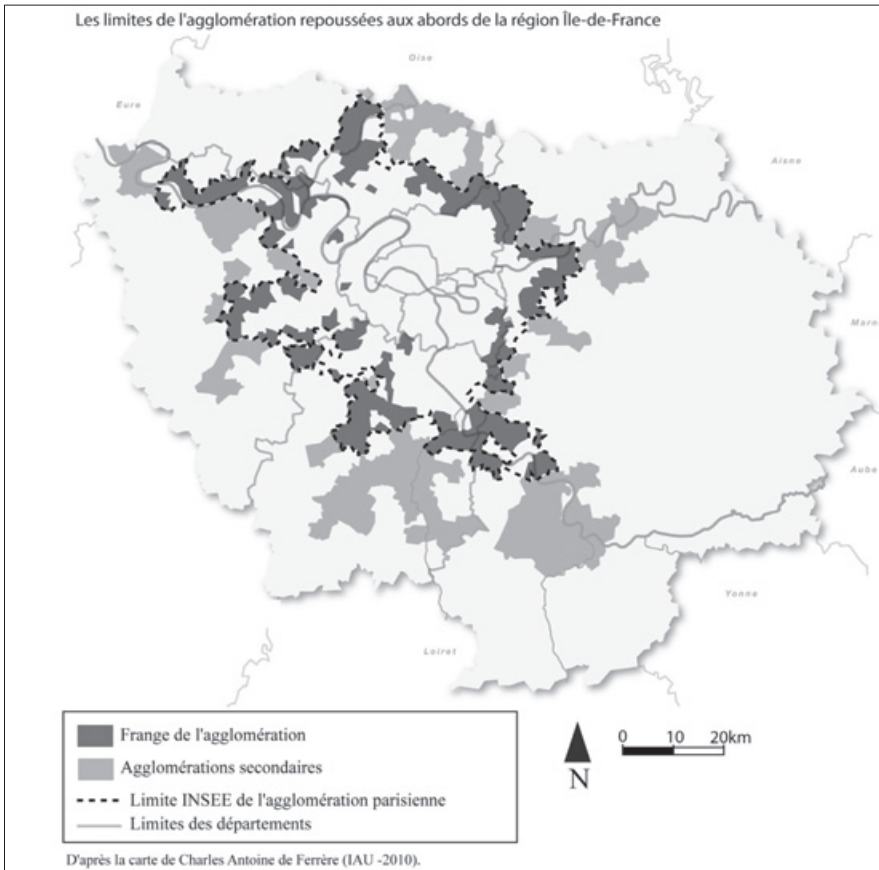
tation comme aussi sur un aménagement concerté des territoires ruraux (avec notamment les Agenda 21, les Plans Climat Energie Territoriaux, les Initiatives pour la commercialisation locale, etc.) Bien qu'ils suscitent le débat autour d'une nouvelle forme d'aménagement, aux différentes échelles du territoire, et soulèvent un débat de société portant sur l'intérêt général de l'agglomération, les projets d'agriculture durable restent néanmoins encore sporadiques sur ce territoire.

3 – Côté ingénierie technique : un grand vivier d'ingénierie se situe dans la sphère privée, qu'il s'agisse de consultants comme d'associations, de réseaux d'acteurs, d'organismes et d'habitants qui interviennent ou peuvent intervenir sur le territoire. Ces acteurs représentent un gisement d'idées et de projets qui peuvent influencer le développement du territoire en renforçant les compétences humaines. Pour répondre aux grands enjeux nationaux (énergie-climat, biodiversité, lutte contre l'étalement urbain, relocalisation des activités économiques, etc.), une nouvelle gouvernance est requise, un nouveau mode d'action politique. Les différentes conférences territoriales qui naissent en région Ile-de-France, tels que les conseils participatifs ou consultatifs, les conseils de développement et les réunions d'exécutifs ont pour but de pallier la méconnaissance de la demande réelle par les collectivités, en proposant une offre d'ingénierie adaptée et un partage des expériences vécues au sein des territoires.

4 – Côté paysage et aménagement : comment ces nouveaux remparts littoraux donneront-ils une figure claire de la société en transition ? Aujourd'hui, s'il est un lieu en attente de projets, c'est bien celui des lisières de l'agglomération. Les meilleures terres s'y trouvent à proximité d'une population précaire en augmentation, car rejetée en troisième couronne par le coût du logement comme par celui de l'énergie. Il s'agit d'aménager ce que l'on appelle « le littoral d'agglomération » au service prioritairement des jeunes et des nouveaux entrants, qui sont repoussés à l'extérieur de l'espace compétitif central. La carte de ce ruban, défini par l'INSEE, existe. Elle dessine un territoire fait de 13 800 km de lisière dont 8 000 km sont au contact de terres agricoles, sur 10 à 25 km de profondeur. Aménager ce ruban permettrait, selon le géographe Hervé Gazel³, de créer de nouveaux espaces de solidarité entre la ville et la campagne par des jumelages de terrains, toute intervention en faveur de l'urbain devant s'accompagner d'une restructuration agricole ou de la revalorisation d'un espace ouvert. Aménager ce ruban est un projet qui défie le cœur de la gouvernance du fait du nombre d'acteurs publics et privés qu'il interpelle (20% de la surface de la région et plusieurs centaines de communes⁴).

[3] Hervé Gazel, présentation au colloque international « Agriculture et métropole, la question de l'interface rural/urbain » Moissy-Cramayel, 29 avril 2010.

[4] Christophe Bayle, « Les lisières, nouvelles frontières du grand Paris », conclusions de la session 2010 des ateliers de Cergy « L'interface rural/urbain à l'Est du grand Paris », revue Métropolitique, 2010.



La pression foncière est plus forte aux limites de l'agglomération, dont les vallées sont très prisées. On constate que les PNR ne freinent pas l'étalement urbain, et que le nombre d'exploitations diminue, en particulier les petites exploitations.

Ce littoral devient le lieu stratégique pour mobiliser les nouveaux urbains à l'échelle régionale. La démarche de Thierry Laverne à Marcoussis, dans l'Essonne, en est un exemple. Transcrite directement en actes par la pratique expérimentale d'une association d'élus qui reconfigurent l'espace politique en même temps que l'espace paysager, le succès du Triangle Vert révèle que des valeurs culturelles encore éparses, investies actuellement dans ces périphéries plus ou moins agricoles, sont à même d'organiser naturellement un co-voisinage d'activités structurant de nouvelles figures de villes. Profitant de la complémentarité apportée par l'agriculture urbaine, les périurbains deviennent les premiers à défendre les liaisons vertes et bleues. Les bases sont ainsi posées pour une troisième voie, celle de la ville littorale, pivot du bien-être de toute une agglomération qui, pour le coup, deviendrait durable. Cette nouvelle armature littorale redonnerait du sens à l'échelle régionale, avec un ancrage et une identité retrouvés. Une structure en réseau, avec des nœuds et des portes d'entrée, etc. des ports, comme l'avait imaginé à son échelle



le paysagiste Alphand pour la figure urbaine de Paris au XIX^e siècle.

Cette toute nouvelle figure de la région et de sa représentation ne seraient plus signifiées par la seule axialité historique laborieusement prolongée jusqu'à La Défense, figure en bout de course qui n'est plus à l'échelle de l'ampleur de l'agglomération, mais par de nouveaux couloirs agri-urbains, générateurs d'intensification ou d'apaisement urbain, qu'il reste à dessiner et à inventer pour organiser un nouveau paysage. Le dessin ci-dessous, lauréat en 2012 des ateliers du grand paysage de la région, ouvre ce nouveau champ.

5 – Côté alimentation : force est de constater que la prise de conscience qui concerne le cadre de vie touche beaucoup moins la réalité des pratiques alimentaires. L'apparente abondance et l'omniprésence de la nourriture ont fait oublier sa valeur. Habitue à consommer tout produit en tout temps, hors saison, hors territoires, la société vit détachée de la réalité de la

production alimentaire. L'émergence de la question alimentaire dans les débats français a été jusqu'ici cantonnée aux spécialistes de la production et de la consommation. Néanmoins, dans ce domaine, certaines collectivités locales sont en pointe et leurs démarches, inspirées

“ De la fin de cette opposition ville– campagne sortira un nouveau contrat socio–agricole ”

par l'amélioration des repas dans les écoles, se voient largement reconnues par les populations locales. Des communes ont ainsi créé des commissions pour des menus innovants, ou fixé des objectifs ambitieux, comme celui de la ville de Paris, d'atteindre 30 % d'alimentation « durable » en 2014. Les liens entre la question alimentaire (et même sanitaire) et la production locale pourraient-ils alors se traduire sur le territoire par le biais, par exemple, de la nomination d'un élu « Adjoint à l'alimentation communale ou intercommunale » qui aurait, pourquoi pas, un rôle permettant de franchir les limites communales afin de créer des complémentarités entre communes comme de catalyser les initiatives publiques et privées, locales et régionales, individuelles et associatives, rurales et urbaines ?

Un projet de ville décentré

Il s'agit de dessiner collectivement puis de construire cette infrastructure agro-écologique qui permettra de reconnaître le rôle social et urbain des franges d'agglomération. Ce serait, pour la Région, l'occasion de faire émerger un projet complémentaire au projet du Grand Paris comme à celui de Paris Métropole ciblé sur les 450 km² de la première couronne, tandis que celui de la région intéresse 12 000 km². C'est donc aux abords de la métropole, dans cette lisière qui constitue près de 20 % de la région, que le territoire doit puiser son inspiration pour créer la ville agriurbaine du XXI^e siècle. Ces espaces qui, par leurs contradictions,

contraintes et frictions sont moteurs d'innovation, prouvent qu'il est possible de réinventer les rapports entre la société urbaine et son environnement en renouant avec le territoire.

Ce « décentrement » se joue au sens propre et au sens figuré. À l'avenir, l'agro-alimentaire intégrera le champ de l'urbain via les vallées technologiques, là où la production et la transformation des denrées mobilisent des laboratoires d'étude et de recherche. Dans cette hypothèse très actuelle, le couplage urbain-rural ne s'opposera plus à l'ancien rural artisanal mais à l'urbain d'hier, manufacturé et fabriqué mécaniquement.

De la fin de cette opposition ville-campagne sortira un nouveau contrat socio-agricole apte à produire le territoire à toutes les échelles, avec une combinaison de règles et une liberté d'initiative. L'agriculture s'affirmera comme véritablement multifonctionnelle, reconnue à la fois comme activité économique, composante de l'armature spatiale et paysagère du territoire et support identitaire. Cette nouvelle légitimation lui permettra d'accéder au rang de bien commun et de donner du sens au territoire qu'elle occupe.

L'attente des territoires et des élus est forte, les initiatives se multiplient et ce nouveau modèle est d'ores et déjà en cours de définition.

BIBLIOGRAPHIE

- **Atelier de Maîtrise d'œuvre urbaine**, 2010, *L'interface rural/urbain des métropoles étude de cas à l'est du grand Paris*, session 2010, Ateliers de Cergy.
http://www.ateliers.org/sites/default/files/docschantiers/3_Cahier%20Session%20Rural_Urbain_FR_V2.pdf
- **Atelier de Maîtrise d'œuvre urbaine**, 2012, *Révéler et mettre en scène le paysage des métropoles*, session 2012, Ateliers de Cergy.
http://ateliers.org/IMG/pdf/3_dossier_immersion.pdf
- **Conseil Général de Seine-et-Marne**, Projet de territoire, mai 2010. www.seine-et-marne.fr/library/8907eb1b-e633-45aa-abaa-6fc36e8adf08-Projet_de_territoire_de_la_Seine_et_Marne_mai-2010.pdf
- **Gazel, Hervé**, *Présentation au colloque international « Agriculture et métropole, la question de l'interface rural/urbain »* Moissy-Cramayel, 29 avril 2010.

Redonner à l'espace une cohérence durable dans les territoires ruraux

FRANÇOIS TACQUARD / FÉVRIER 2013

François Tacquard, ingénieur agronome et spécialiste en économie rurale, est directeur du bureau d'études DAT Conseils (Développement Aménagement Conseil Tourisme) et président de la communauté de communes de Saint Amarin (Haut-Rhin).

Une dégradation continue des paysages ruraux en France depuis 60 ans

Comme beaucoup de Français, j'aime à me promener à travers la campagne française. Mais je constate qu'il y est de plus en plus difficile de faire une belle photo, de type « carte postale ».

Presque tous les villages de France et de Navarre sont entourés de nouvelles constructions d'architecture banale, de hangars ou ateliers divers disposés de façon aléatoire le long des routes d'accès. Les vieilles maisons du centre du village sont souvent mal restaurées et parfois même en ruine. Les paysages agricoles, quant à eux, sont de plus en plus monotones en plaine, car les grandes cultures ont entraîné l'enlèvement des haies et des arbres. En montagne, les friches et les boisements avancent quand ce ne sont pas les résidences secondaires qui tapissent les pentes.

Où sont donc passés nos paysages pittoresques ? Quelles sont les mécanismes qui conduisent à les détériorer années après année ? Comment combattre cette évolution négative ?

Des solutions doivent exister puisque d'autres pays d'Europe comme la Suisse, l'Allemagne, l'Angleterre font mieux que nous, et gardent leurs beaux paysages ruraux et leurs villages typiques

Avant de proposer des pistes d'action, faisons un retour en arrière.

L'agriculture traditionnelle respectait les terroirs et élaborait des paysages pittoresques

Dès le néolithique, lorsque l'agriculture s'est installée, les communautés humaines ont essayé d'utiliser au mieux les différences sols (les terroirs) qu'ils trouvaient à proximité de leur implantation. Ainsi par exemple dans les plaines légèrement vallonnées, les fonds de vallées, humides car proches de la rivière, étaient traditionnellement utilisés en prairies permanentes ; les premières terrasses, en général fertiles, étaient cultivées pour des céréales ; les pentes plus fortes étaient réservées aux cultures fruitières ou à la forêt et enfin les plateaux étaient cultivés s'ils étaient fertiles, ou bien forestiers s'ils étaient très secs.

Les villages étaient installés dans des sites précis, souvent en bordure de plusieurs terroirs, profitant de la présence d'une source, parfois d'une « sitologie » facile à défendre. L'habitat rural était en général dense et cohérent, organisé pour répondre aux besoins communs.

Les progrès techniques réalisés à partir du XVIIIème siècle n'ont pas modifié cette utilisation rationnelle du « finage » (aire d'influence d'une communauté rurale), créant des paysages très typés (et donc pittoresques). Le grand géographe du début du XXème siècle, Paul Vidal de la Blache, indiquait qu'il y avait en France 300 petites régions paysagères, correspondant à 300 systèmes agraires différents. Aujourd'hui encore cette géographie sert à réaliser les recensements agricoles : quelle que soit l'évolution des techniques, la répartition des sols sur un territoire et leurs richesses pédologiques jouent un rôle majeur dans le fonctionnement de l'agriculture. L'utilisation rationnelle des terroirs permet une production optimum, sans dépenser trop de moyens techniques et de fertilisants.



La Broque (67). Périphérie de Strasbourg.
Crédit photo : Marc Verdier



À l'inverse, le non-respect des terroirs amène fréquemment des contre-performances agricoles et parfois même des catastrophes environnementales. Par exemple, la culture de maïs dans les zones humides inondables le long des cours d'eau oblige à réaliser un drainage lourd, mais n'empêche pas l'érosion des terres et un accroissement des inondations.

Depuis les années 1950, l'intensification agricole a conduit à un abandon des terroirs, entraînant une dégradation des paysages ruraux. En effet la mécanisation nécessaire suite à la baisse des prix agricoles et à l'augmentation de taille des exportations a amené les agriculteurs à se spécialiser et à pratiquer de plus en plus la monoculture sans respecter la vocation normale des terroirs : on a remembré, enlevé les haies, drainé les terres humides, créé des grandes steppes agricoles qui, pour rester fertiles, nécessitent des volumes importants d'engrais et de pesticides, surtout quand les cultures sont faites contre la nature du sol. Aussi, le paysage rural typique a disparu dans beaucoup de régions de France, ainsi que la biodiversité correspondante. Ces excès amènent aujourd'hui à une impasse : les coûts économiques sont élevés et les impacts sur l'environnement majeurs. Un retour vers une agriculture plus « paysanne » semble nécessaire.

La montagne a connu une évolution radicalement différente puisqu'aucun système de production moderne n'y a trouvé sa place. Les friches et les boisements ont envahi les pentes, faisant disparaître les pittoresques paysages traditionnels. Des actions de reconquête sont menées depuis une trentaine d'années, mais qui connaissent leurs limites dans les systèmes d'appui agricole actuellement mise en place par l'Europe : un paysan de montagne reçoit pour chaque hectare qu'il exploite quatre fois moins d'aide qu'un agriculteur céréaliculteur de plaine, alors que ses coûts de production reste très élevés. Pour la plupart des montagnards, le salut vient de la fabrication de produits de qualité mais au prix d'un temps travail extrêmement important et d'un revenu qui reste très faible. Seuls les MAEP (mesures agri-environnementales et paysagères) combattent parfois cette inégalité, mais ces mesures ne concernent qu'une faible partie des territoires montagnards.

Le « mitage » est le mode dominant de croissance des petits villages de France depuis 50 ans

A la confusion paysagère provoquée par les grandes évolutions agricoles s'est ajoutée celle qu'engendrait le développement de l'habitat dans les petits villages. En effet, à partir des années 1960, le pavillon de banlieue entouré de haies de thuya est devenu le rêve de nombreux jeunes couples ruraux. De nouvelles maisons ont été installées « au petit bonheur la chance » le long des voiries menant au vieux village, défigurant sa silhouette et gaspillant l'espace. Les maisons anciennes du centre du village se sont vidées de leurs habitants, affaiblissant la vie sociale locale.



Champigneulle (54), Lotissements ordinaires, étanches au paysage environnant – Périphérie de NANCY
Crédit photo : Marc Verdier

Dans les villages situés à proximité des villes, soumis à une pression plus forte, des lotissements en « tablette de chocolat » se sont développés. Ils sont un peu moins consommateurs d'espace que le « mitage » précédent, mais ont amené la « banlieue banale » à la campagne. En effet, les quartiers anciens ou les villages traditionnels avaient toujours une forte cohérence,

fruit d'une homogénéité architecturale, d'une mixité de l'occupation des maisons, d'un urbanisme dense et cohérent avec des espaces et équipements communs qui symbolisaient la vie collective. Les nouveaux quartiers n'ont rien de tout cela.

La compétence « urbanisme » a été abandonnée par l'État et transférée à la petite commune, le niveau le plus incompétent et le plus soumis aux pressions de spéculation

Dans la plupart des pays d'Europe, le développement des villages est géré par des institutions du niveau de l'arrondissement ou du département. Des urbanistes professionnels dessinent ce qui est souhaitable et les élus qui les contrôlent ont du recul par rapport au terrain. En France, rien de tout cela. On laisse le « petit maire » seul face à des projets variés et biscornus qui « débarquent » de façon occasionnelle, et qu'il accepte faute de mieux, sa carte communale ou son plan d'occupation des sols étant très laxiste. Et, en général, il ne veut pas faire de peine à son voisin qui souhaite vendre son terrain au meilleur prix. C'est donc le niveau le moins compétent techniquement et le plus soumis aux pressions de petites spéculations qui prend la décision. Je suis moi-même adjoint à l'urbanisme d'un petit village de 250 habitants et j'ai beaucoup de mal à gérer ce problème.

En résumé, on a mis en place, en France, des mécanismes qui fabriquent la « médiocrité » villageoise, le gaspillage de l'espace et le désordre des paysages.

Pour sortir de l'impasse il faut faire à nouveau de la géographie et de l'aménagement du territoire, mais au niveau intercommunal

Face à ce phénomène massif de dégradation de l'espace rural français et des paysages, des mesures nouvelles et fortes s'imposent. Tout d'abord, il est impératif de prendre du recul, de donner le pouvoir d'urbanisme et d'aménagement du territoire au niveau intercommunal, à condition bien sûr que des équipes professionnelles y soient installées.



Il faut ensuite :

- Penser le projet de territoire dans son histoire longue et dans sa géographie.
- Analyser l'évolution des structures agraires et villageoises, repérer ce qu'il faut conserver sur le très long terme.
- Dessiner, planifier le projet d'aménagement et des paysages sur 50 ans, suite à une analyse des besoins et à un débat public démocratique.

Certains territoires ruraux, conscients du désordre actuel, essaient déjà ces nouvelles méthodes à travers des « Plan de paysages », ou des « Plans d'urbanisme et de patrimoine » intercommunaux. Des leçons peuvent être tirées de ces interventions.

Le législateur devrait prendre conscience des aberrations actuelles, analyser les échecs extrêmement nombreux des procédures actuelles et tirer des leçons des méthodes étrangères et des expériences nouvelles menées dans certains territoires ruraux.

Une nécessité : recréer une culture commune de l'aménagement des petites communes et apprendre à penser en quatre dimensions

Rien ne sert de modifier les lois et les procédures s'il ne se crée pas une culture commune de l'aménagement rural des petites communes en France. Actuellement les pratiques professionnelles de planification rurale se limitent principalement à zoner l'espace (en zone naturelle, agricole, constructible, etc.) sans s'occuper de la qualité du projet. On fait de l'urbanisme en deux dimensions, « en patates » alors qu'il faudrait penser en quatre dimensions, la troisième étant la qualité architecturale et paysagère et la quatrième étant le temps long vers le passé et le futur, la capacité à se projeter sur le très long terme pour éviter de faire de graves erreurs d'aménagement. Le « Grenelle de l'environnement » et les SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) actuels restent dans cette logique de « zonage patate », même s'ils réussissent à limiter la consommation quantitative de l'espace.

Les formations des urbanistes et des aménageurs ciblent principalement les villes. Il n'y a pratiquement plus de revues sur l'aménagement rural. Seuls quelques réseaux tentent de débattre dans un océan d'inculture (le réseau urbanisme et paysage de Mairie Conseil, le réseau des Parcs, etc.). Il y a donc là un chantier immense.

L'exemple de Wesserling : l'apport d'une démarche paysagère dans la recomposition d'un site industriel en pôle culturel et économique

RÉGIS AMBROISE ET ODILE MARCEL.

Cet encadré a été rédigé à partir de la fiche d'expérience sur la reconversion de la friche industrielle de Wesserling en date du mardi 2 janvier 2007¹.

Installée à partir du XVIII^e siècle dans une vallée au sud du massif des Vosges, la manufacture de Wesserling développa un art de l'impression textile qui lui donna célébrité et ampleur jusqu'aux années 1960.

Des plans anciens réalisés à partir de différents points de vue dans la montagne prouvent que l'implantation des usines dans ce site correspond à un souci de composition de l'espace porté par la bourgeoisie industrielle et reflétant les valeurs de l'époque. D'une surface totale de 70 hectares, le site industriel tombé dans le déclin fermait définitivement en 2001. Il fut acquis par la communauté de communes de la vallée de Saint-Amarin qui souhaitait redonner vie à une filière textile. La propriété comprenait aussi 17 hectares de parc en friche autour de la maison de maître et 29 hectares de prés que le Conseil Général avait acheté antérieurement dans le but d'implanter à Wesseling un écomusée de l'industrie textile alsacienne. Le Conseil Général envisage de transformer une partie des bâtiments en hôtel de luxe. Les familles ouvrières qui y habitaient autrefois fondent alors une association pour que soit prise en compte la mémoire des lieux, elles y implantent un jardin vivrier, ce faisant elles redécouvrent le jardin à la française masqué sous les broussailles et l'association fait inscrire le parc à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments historiques (1998). Le Conseil Général, qui a changé de majorité, obtient la protection du site dont la qualité est révélée par ces travaux de défrichage. Un festival des jardins attirant des paysagistes de tous pays permet chaque année de faire connaître la qualité de ces lieux au grand public.

François Tacquard est élu conseiller général et président de la communauté de communes de Saint-Amarin alors que la dernière usine ferme définitivement ses portes : « En tant que directeur d'un bureau d'études, je sais le coût d'une friche industrielle abandonnée. Plus on attend, plus cela coûte cher pour démolir des bâtiments tombés en ruine, dépolluer, refaire la viabilisation. Sur le plan économique également, il fallait faire aussi vite que possible : 800 personnes avaient perdu leur emploi en trois ans, dont 230 emplois à la fermeture. »

[1] Site internet du réseau Paysage et urbanisme durable de Mairie-Conseils : <http://www.localtis.fr/cs/ContentServer?pagename=Mairie-conseils/MCExperience/Experience&cid=1245645199133>



Un hôtel d'entreprises du parc de Wesserling
Crédit photo : Elisabeth Schmitt

En 2004, la communauté de communes rachète donc les 24 hectares des usines afin d'y créer un pôle économique qui soit en mesure de créer des emplois, en tandem avec le pôle culturel et touristique qui, dès 2005, a recruté 25 personnes pour accueillir plus de 50.000 visiteurs.

Le projet comprendra des espaces de production, de création, d'animation et de commercialisation sur 35.000 m², divisibles en petits lots. Il est décidé de conserver l'enveloppe des bâtiments caractéristique des anciennes industries et d'offrir essentiellement des volumes à aménager aux nouveaux entrepreneurs. En six mois, des artisans locaux et des professionnels fragilisés par la crise du textile s'installent sur 10.000 m² de locaux rénovés et loués à un prix attractif.

La proximité de ces divers professionnels et les synergies possibles avec l'écomusée attirent de nouvelles activités dans ce site aujourd'hui réputé qui offre une image de marque et une palette de services fortement appréciés.

Bien qu'un peu écarté dans sa vallée, Wesserling surprend par la grandeur du site et la beauté de ses aménagements contemporains renouant avec l'histoire du lieu. Le souci d'économie a conduit à des partis paysagers extrêmement simples, valorisant les matériaux des anciennes usines désaffectées et la proximité avec la nature cultivée et les forêts. « Les contraintes liées au patrimoine ont tourné à notre avantage et cela marche mieux que prévu, se félicite François Tacquard. Mais nous avons pris des risques en faisant le pari du développement local. Il fallait proposer un prix du mètre carré très accessible. Nous savons aujourd'hui qu'un bureau d'études a besoin de 30 m², un artisan d'art 100 m², un artisan entre 200 et 500 m², un industriel 1.000 à 1.500 m². » Pépinière d'entreprise attirant les projets artistiques ou économiques, le parc de Wesserling s'est vu décerner le label « pôle d'excellence rurale » en 2006.



Le site du parc de Wesserling, Vallée de Saint-Amarin
Crédit photo : François Tacquard

Il combine des productions artisanales et industrielles, des services sociaux, une activité culturelle portées par 25 associations ainsi que des logements collectifs. En concentrant toutes ces activités sur un même site, cette opération permet également de préserver les prés de fauche du fond de vallée contre les méfaits d'un étalement urbain anarchique et d'améliorer ainsi la qualité paysagère agricole des espaces traversés le long de la route

ou de la voie ferrée. En s'appuyant sur les caractéristiques singulières d'une géographie et d'une histoire locales, le sauvetage du parc de Wesserling et de ses édifices industriels a su tirer parti de la proximité de Mulhouse et de la pression foncière ambiante pour redonner vie aux espaces de la vallée.

Vers des écosystèmes métropolitains

PASCAL GONTIER

Pascal Gontier est architecte urbaniste. Cet article est paru initialement dans l'ouvrage Architecture=Durable du Pavillon de l'Arsenal, édité par les Editions Picard .

*« Nul homme n'est une île en soi. Chaque homme est un fragment du continent. »
John Donne (1572–1631)¹*

Ce n'est pas un hasard si l'urgence écologique à laquelle est confrontée notre civilisation est contemporaine de la métropolisation galopante de notre planète. Lieu de vie et de travail de plus de la moitié de la population mondiale, les villes sont à la fois les manifestations spatiales les plus importantes d'une forme d'organisation économique et sociale mise en crise par cette urgence écologique et les endroits où se concentrent la plus grande partie des problèmes environnementaux. Les agglomérations sont donc nécessairement au cœur de toute stratégie de réponse de ce défi planétaire.

Dans ce contexte, les évolutions que connaît actuellement le secteur de la construction apportent une contribution significative mais insuffisante aux problèmes de l'urbanisation et à leur impact écologique. Certes, elles permettent de réduire de façon significative le poids énergétique de l'habitation et du travail, mais elles sont incapables, à leur échelle, d'aborder efficacement les problèmes aussi sensibles que ceux qui concernent l'épuisement des matières premières, de la nourriture, du transport ou la gestion des effluents et des déchets solides. Ces questions ne peuvent en effet être traitées qu'à l'échelle de ces nouvelles formes de concentrations humaines que sont les métropoles et mégapoles.

[1] « No man is an island, entire of itself. Everyone is a piece of the continent », John Donne, *Devotions upon Emergent Occasions and Death's Duel* (1624), New-York, Vintage Spiritual Classics, 1999.



Comme l'indique Leister R. Brown², « les villes modernes sont des sous-produits de l'âge du pétrole ». Pendant le XX^e siècle, la voiture et l'énergie fossile bon marché ont en effet permis aux villes de s'étendre toujours plus et à la banlieue d'apparaître. Le XXI^e siècle voit la consécration de très grandes agglomérations, avec quatre cents villes de plus d'un million d'habitants et vingt mégapoles avec plus de dix millions d'habitants.

Si la croissance des villes a été très rapide, leur organisation est restée en grande partie figée selon des modèles hérités des premières industries modernes. A l'image de ces industries, elles ont donc besoin pour exister d'une grande quantité de matières premières et d'énergies, et elles génèrent une grande quantité de déchets plus ou moins nocifs. Alors que la ville préindustrielle était capable de gérer une partie non négligeable de ses ressources et de ses déchets à l'échelle de son propre territoire, la ville industrielle de l'âge du pétrole est presque totalement dépendante de territoires toujours plus vastes et plus lointains. Ainsi derrière une façade aussi lisse qu'immatérielle, nos cités cachent un substrat matériel considérable, dont la gestion est assurée loin de leur cœur et des yeux de leurs habitants.

Naturellement, ce mode de fonctionnement n'est pas viable à long terme en raison des énormes quantités d'énergie, d'infrastructures et de réseaux qu'il exige. Il n'est pas non plus viable à cause des conflits potentiels qu'il peut générer entre villes et territoires d'une part, entre branches de l'économie d'autre part. En témoignent les conflits liés à l'eau, une ressource à la fois nécessaire à l'habitat, à l'industrie et à l'agriculture. Le cas de Los Angeles, dont une part de plus en plus importante des besoins est assurée en prélevant de l'eau destinée à l'irrigation³, est de ce point de vue éloquent.

Notre héritage d'un modèle urbain issu des premiers âges de la société « fossile » semblent pouvoir se décomposer en deux tendances apparemment contraires, qui se sont conjuguées avec bonheur pendant le XX^e siècle et qui constituent aujourd'hui un cocktail écologiquement explosif, associant un modèle fonctionnaliste, semblable à une transposition caricaturale du taylorisme, et un modèle libéral qui ressemble à s'y méprendre à une application urbaine du darwinisme social.

Il n'y a en effet qu'un pas entre la division du travail prônée par Taylor et la séparation des fonctions urbaines héritée de l'urbanisme du XX^e siècle. Née avec la fascination d'une génération d'architectes et d'urbanistes pour la machine, l'approche issue de cette tendance a dans un premier temps permis aux villes de se doter des équipements nécessaires à leur développement et a rendu possible une augmentation très importante du niveau de vie de leurs habitants. Les effets secondaires n'ont toutefois pas tardé à apparaître. Malgré ses méfaits repérés depuis quelques décennies sur le tissu urbain et social, cette approche se manifeste encore aujourd'hui

[2] Leister R. Brown, *Le plan B pour un Pacte écologique mondial*, Paris, Calmann-Lévy, 2007.

[3] Voir Leister R. Brown, *op.cit.*

sous la forme d'un zoning plus ou moins affiché, dont les nuisances environnementales commencent à être connues. De la même façon, la concurrence sur la taille et l'esthétique des tours, qui prolifèrent notamment de Dubaï aux métropoles asiatiques, porte la marque d'une extrapolation urbaine de cette fameuse lutte pour l'existence qui fut reconnue par Darwin comme étant, dans la nature, l'un des principaux moteurs de l'évolution.

“ La maison n'est plus une simple machine à habiter isolée, [...] mais un organisme inscrit dans un réseau d'échanges ”

La complexité des enjeux auxquels nos agglomérations sont confrontées demande donc de s'affranchir de ces approches sectorielles, et d'intégrer dans

une démarche transversale des disciplines aussi variées que l'architecture, l'urbanisme, l'agriculture, l'industrie et le transport. Seule une telle démarche permet de dépasser les antagonismes, comme par exemple celui existant entre la logique du chauffage urbain – qu'il soit géothermique ou en bois –, dont la rentabilité n'est assurée que si les bâtiments auxquels il est destiné sont suffisamment gourmands en chauffage, et celle des bâtiments « passifs », dont les besoins de chauffage sont presque nuls. Dans une logique sectorielle, cet antagonisme peut conduire soit à une occasion manquée de doter les bâtiments d'une installation de chauffage mutualisée à l'échelle d'un quartier, soit à l'implantation de bâtiments aux performances énergétiques limitées.

Le passage d'une logique de filières à une logique transversale conduit naturellement à une nouvelle approche inspirée par l'écologie industrielle⁴. La ville y est alors considérée, de façon métaphorique, comme un écosystème dont les différents quartiers sont autant de sous-écosystèmes. La maison n'est plus une simple machine à habiter isolée, consommatrice d'énergie et de matière première, mais un organisme inscrit dans un réseau d'échanges qui comprend des producteurs, des consommateurs et des décomposeurs. Les longs flux linéaires qui, dans la ville de « l'ère industrielle », conduisent inexorablement, et par dégradations successives, les produits du berceau à la tombe sont, à « l'ère éco-industrielle », remplacés par des cycles courts et décentralisés qui mènent de façon cyclique du « berceau au berceau⁵ » selon un processus assimilable d'une boucle biologique, en valorisant localement les déchets comme ressources pour, finalement, tendre vers la suppression totale de la notion de déchet.

La logique de l'écologie industrielle conduit à en appréhender les différents flux matériels et énergétiques non pas de façon isolée, mais en interaction les

[4] A ce sujet, lire Suren Erkman, *Vers une écologie industrielle*, Paris, Editions Charles Léopold Mayer, 1998.

[5] A ce sujet, lire Willima McDonough & Michael Braungart, *Cradle to Cradle*, New York, North Point Press, 2002.



uns avec les autres et en relation avec l'ensemble des partenaires disponibles. L'installation de cycles courts à l'échelle du territoire urbain implique le remplacement des grandes installations centralisées destinées à la production d'énergie, de matériaux et de produits alimentaires ou au retraitement des déchets, par des équipements d'échelle plus réduite et intégrés dans le territoire urbain.

Dans cette perspective, les métabolismes de l'eau, des matériaux de construction et de la nourriture sont à considérer en priorité. Du point de vue des volumes utiles, l'eau figure en première position. Pour le seul territoire de Genève, la quantité d'eau consommée chaque année est cinquante fois plus importante que celle des matériaux de construction, qui figurent en deuxième position. Les flux de nourriture occupent la troisième place, avec une masse équivalente au quart de celle des matériaux de construction. La création d'un cycle court pour l'approvisionnement et le retraitement de l'eau constitue donc un objectif de première importance, qui ne doit pas être traité de façon isolée, mais conjointement avec d'autres problématiques comme celles de l'énergie, de la nourriture ou de la biodiversité. Cela passe par l'intégration dans le territoire urbain de dispositifs permettant de valoriser au mieux les ressources en eau pluviale et les effluents⁶.

Le métabolisme des matériaux de construction peut également être amélioré. Les villes constituent en effet des gisements importants et inexploités de matériaux de construction. La région parisienne consomme par exemple 11 millions de m³ de béton par an pour ses routes, ses infrastructures, et ses bâtiments. La fabrication de ce béton nécessite l'importation de 8 millions de m³ de granulats naturels, une ressource non renouvelable en cours d'épuisement. Dans le même temps, 10 millions de m³ de béton de démolition sont exportés.

Dans une démarche d'écologie industrielle – comme celle qui est actuellement mise en œuvre à Zurich –, une fraction importante de ces déchets peut être recyclée localement en vue de la fabrication de nouveaux bétons.

De la même façon, la réintégration dans nos territoires urbains ou périurbains d'une partie conséquente des activités agricoles présente de nombreux effets positifs : réduction de la dépendance alimentaire et des consommations énergétiques liées au transport, à l'emballage et à la réfrigération des aliments, possibilité de recycler localement une partie des déchets organiques urbains en vue de la fabrication de compost, augmentation de l'évapotranspiration permettant de réduire les températures estivales, augmentation des surfaces perméables favorable à une gestion locale des eaux pluviales...

En outre, l'agriculture urbaine est par nature composée d'installations décentralisées de petite échelle, généralement génératrice d'emplois, potentiellement sobre en produits phytosanitaires et porteuse d'une forte biodiversité. Il est donc grand temps que l'urbanisme s'intéresse à cette forme d'agriculture qui

[6] Note de l'éditeur : Retrouvez l'article « A Genève deux quartiers se rafraîchissent et se chauffent à l'eau du lac », Collection Passerelle n°8, *L'efficacité énergétique, à travers le monde sur le chemin de la transition*, p.122. www.coredem.info/article88.html

nourrit déjà plus de sept cent millions de personnes sur la planète, principalement dans les pays du sud, et qui possède un large potentiel de développement dans les autres pays.

Notre façon d'aborder le bâtiment a tout à gagner à être repensée. En effet lorsqu'elle est uniquement focalisée sur l'échelle du bâtiment, l'approche environnementale passe généralement par des stratégies de réduction des consommations, et les perspectives architecturales qu'elle offre ne sont guères réjouissantes : recherche de la compacité maximale, réduction de la taille des vitrages et des débits de ventilation, assujettissement des fonctions vitales à un arsenal de détecteurs sont autant de moyens d'extraire le bâtiment de son environnement, au risque de créer des logements trop sombres, d'accroître les pièces aveugles, et d'offrir aux occupants un air chichement compté et de piètre qualité. Malgré tous les efforts déployés, le constat est malheureusement là : le secteur du bâtiment continue à consommer désespérément trop par rapport aux ressources disponibles.

Dans une logique écosystémique, les stratégies disponibles font appel aux interactions et aux échanges entre partenaires plutôt qu'à la recherche individuelle et parfois crispée d'économies systématiques.

Des bâtiments aux infrastructures, chaque entité de l'écosystème urbain est à même de jouer un rôle adapté à sa taille, à sa situation spatiale et à son statut. Un cycle d'échanges entre producteurs, consommateurs et décomposeurs peut ainsi naître de la proximité d'entités complémentaires. Il est possible de réguler ce cycle par de nouveaux outils de gouvernance, capables de garantir une cohérence entre, d'une part, le caractère pérenne et structurant des grands équipements collectifs planifiés, d'autre part, le caractère plus éphémère des constructions courantes liées à la dynamique immobilière et à la vie des entreprises.

Tandis que l'écosystème urbain ou métropolitain s'enrichit de la diversité de ses composants, il est également susceptible de favoriser l'éclosion de nouvelles entités architecturales ou urbaines à partir de l'association « gagnant gagnant » de deux organismes complémentaires, selon le principe de la symbiose. Celle-ci permet de tisser au sein d'une même entité architecturale ou urbaine des réseaux d'échanges d'idées, de projets, d'énergies ou de matière. Si les bâtiments institutionnels peuvent devenir les hôtes privilégiés de ces symbioses, d'autres équipements ont également vocation à jouer un rôle analogue grâce à leur vocation, leur échelle, leur emprise ou leur situation urbaine. Des rencontres programmatiques apparemment aussi improbables que celle, rêvée par Lautréamont, d'une machine à coudre et d'un parapluie sur une table de dissection, sont susceptibles de conduire, dans un cadre technique et économique viable, à de véritables hybridations architecturales. La symbiose permet ainsi de réhabiliter la diversité et l'échange comme valeurs fondatrices de l'urbanité, et comme moteur de la créativité pour rendre nos métropoles aussi désirables que durables.

NOUVELLES DÉMARCHES ET NOUVEAUX MÉTIER

« Certains apprentis sorciers, déguisés en architectes, proposent une issue illusoire au paradoxe de la vitesse. A leur sens, l'accélération impose des inégalités, une perte de temps et des horaires rigides pour la seule raison que les gens ne vivent pas selon des modèles et dans des formes bien adaptés aux véhicules. Ces architectes futuristes voudraient que les gens vivent et travaillent dans des chapelets de tours autarciques, reliées entre elles par des cabines très rapides. Soleri, Doxiadis ou Fuller résoudre le problème créé par le transport à grande vitesse en englobant tout l'habitat humain dans ce problème. Au lieu de se demander comment conserver aux hommes la surface de la terre, ils cherchent à créer des réserves sur une terre abandonnée aux ravages des produits industriels. »

Trois hypothèses de recherche pour refonder le projet spatial en milieu rural

XAVIER GUILLOT / MARS 2013

Xavier Guillot est architecte, professeur des écoles d'architecture et responsable du champ « Ville et territoire » à l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Saint-Etienne. Il coordonne le réseau d'enseignement et de recherche « Espace rural et projet spatial » qu'il a fondé¹.

Pour renouveler les formes de notre établissement et aborder autrement notre rapport à l'espace terrestre dans la période de transition que nous vivons, notre époque exige des praticiens de l'espace d'autres approches qui associeront différents types de connaissances pour en réorienter le sens. Cette exigence s'impose tout particulièrement, autour de nos agglomérations urbaines, pour les territoires récemment urbanisés communément appelés « espaces péri-urbains », mais aussi pour les territoires plus éloignés géographiquement des pôles urbains, tout en étant situés dans leurs aires d'influence économique : les territoires dits ruraux. Contribuer au renouvellement des pratiques de projet dans ces territoires est au cœur de notre engagement d'enseignant et de chercheur au sein du réseau « Espace rural et projet spatial ».

[1] Fondé en 2008 par Xavier Guillot, le réseau « Espace rural et projet spatial » regroupe des enseignants provenant de six écoles d'architecture (Bordeaux, Clermont-Ferrand, Grenoble, Lyon, Nancy, Rouen et Saint-Etienne), deux écoles du paysage (Blois et Versailles) et deux écoles d'ingénieurs agronomes (Agro Paris Tech Clermont-Ferrand et Nancy). Sa vocation principale est de fédérer des démarches au sein d'un réseau pluridisciplinaire. Ses actions sont menées en partenariat avec diverses instances publiques et territoriales afin d'engager un travail collaboratif entre acteurs et d'optimiser le rapport concret avec le terrain : parc naturels régionaux (PNR), communautés de communes et d'agglomération, conseils d'architecture d'urbanisme et d'environnement (CAUE), Mairie-conseils, etc. Depuis 2009, les colloques-atelier organisés par le réseau « Espace rural et projet spatial » et la publication des actes sont soutenus par le Bureau de la Recherche Architecturale Urbaine et Paysagère (BRAUP) du Ministère de la Culture et de la Communication. <http://espacerural.st-etienne.archi.fr>



De la reconnaissance d'un nouveau champ de recherche et d'enseignement en école d'architecture : l'espace rural

Au point de départ de notre réflexion sur les territoires ruraux et sur l'enjeu pédagogique qu'appelle aujourd'hui leur transformation, un ensemble de faits sociétaux a changé le statut de ces territoires. En France, depuis la fin des années 1980, un grand « rééquilibrage spatial et démographique » s'est opéré entre ce qui était hier la ville et la campagne. « Paris et le désert français » ne sont plus. Comme Pierre Veltz le souligne dans son récent ouvrage : « Tout se passe comme si, après plus d'un siècle d'exode rural, avait commencé le grand exode urbain »². A l'échelle du territoire français, l'exode rural a effectivement donné place à cette « renaissance rurale » que Bernard Kayser avait identifiée en pionnier³. Les campagnes françaises enregistrent désormais une courbe démographique positive.

Du fait de cette renaissance rurale, nos campagnes sont désormais des espaces traversés par des enjeux d'aménagement contradictoires : « Le monde rural, où neuf habitants sur dix n'ont plus de rapport avec l'activité agricole, est devenu une composante de la société globale, avec les mêmes évolutions, les mêmes espoirs, les mêmes problèmes »⁴. Dans ce contexte, de nouvelles alliances se nouent ou doivent être imaginées pour y accueillir ces nouvelles activités et les nouvelles populations permanentes ou saisonnières, en lien notamment avec le tourisme dont on sait les effets souvent paradoxaux.

On doit à présent imaginer ce que pourrait être demain cette ruralité contemporaine, cet « ailleurs métropolisé » dont nous parle Martin Vanier⁵. A cette complexité économique, sociale et culturelle, s'ajoute le fait que l'espace rural est au cœur d'un autre enjeu majeur : l'évolution de notre système de production énergétique sur lequel est fondée notre société moderne. L'espace rural, territoire-arrière des villes dans lesquelles habitent la grande majorité des citoyens, est effectivement l'espace géographique où va se dessiner la transition énergétique vers les ressources renouvelables qui peuvent revêtir différentes formes : solaire, géothermie, biogaz, chaleur, vent, eau, etc.

De toute évidence, l'espace rural est un enjeu de projet majeur par le grand nombre de questions qu'il concentre en termes de développement soutenable pour notre société. Or, dans les écoles d'architecture, cet enjeu est quasiment passé sous silence dans sa dimension aussi bien théorique que pratique. Si « le règne de l'urbain » a effectivement signé la « mort de la ville », comme Françoise Choay⁶ en avait

[2] Pierre Veltz, *Paris, France, Monde, Repenser l'économie par le territoire*, L'Aube, 2012.

[3] Bernard Kayser, *La Renaissance rurale*, Paris, Armand Colin, 1990.

[4] Bertrand Hervieu, Jean Viard, *L'archipel paysan/ La fin de la république agricole*, L'Aube, 2002.

[5] Martin Vanier, « Campagne pour tous ! Un ailleurs métropolisé », in Xavier Guillot (dir.), *Espace rural & projet spatial. Volume 3. Du terrain à la recherche : objets et stratégies*, Publications de l'Université de Saint-Etienne, 2012, pp. 32-40.

[6] Françoise Choay, « Le règne de l'urbain et la mort de la ville », 1994, republié dans *Pour une anthropologie de l'espace*, Paris, Seuil, 2006.

justement dressé l'implacable constat dès le milieu des années 1990, avec pour conséquence la banalisation des espaces dits péri-urbains, on doit aussi rappeler que ce « règne de l'urbain » a agi en prédateur vis-à-vis de nos campagnes et bouleversé cet espace rural façonné par des générations d'hommes attachés au travail de la terre⁷. Cette réalité atteste de l'impuissance et/ou de l'incapacité des stratégies comme des politiques d'aménagement à l'oeuvre dans ces territoires.

“ Les enjeux propres aux territoires ruraux ne doivent pas être traités de manière isolée [...] ”

En effet, tel que nous l'avons ailleurs analysé⁸, ni le modèle de la « ville compacte »⁹, ni celui visant à lui associer une agriculture péri-urbaine, ne nous paraissent réellement répondre à l'enjeu constitué

de nos jours par le statut de l'espace rural. Densifier ou cultiver partiellement l'espace péri-urbain, sans poser simultanément la question du devenir du foncier agricole – et donc de la place que cette activité occupera dans nos sociétés modernes – n'aura guère de portée sur le processus en cours. C'est seulement en apportant des réponses globales et opérationnelles à ces questions que l'on pourra enrayer la lente désintégration subie par les territoires ruraux depuis un demi-siècle. Ce défi majeur dépasse bien entendu les seules compétences de l'architecte, mais elles y ont leur place.

Face à cette situation, il nous paraît urgent de renouveler notre connaissance des enjeux qui se jouent dans ces territoires, sans les déconnecter de ceux qui se posent dans nos agglomérations. Les enjeux propres aux territoires ruraux ne doivent pas être traités de manière isolée, c'est l'autre défi à relever. On doit appréhender l'évolution de l'espace rural dans un rapport dialectique et de complémentarité avec nos agglomérations : s'engager dans une réflexion visant à construire un nouveau pacte ville-campagne, comme nous l'avons précédemment évoqué à la suite des travaux de la Société des territorialistes en Italie¹⁰.

Pour avancer dans cette logique de transformation soutenable de l'espace rural, il nous paraît incontournable d'engager une réflexion globale sur nos pratiques

[7] Odile Marcel, « Les architectes et l'avenir du paysage rural » in Xavier Guillot (dir.), *Espace rural & projet spatial. Volume 2. Vers un nouveau pacte ville-campagne* ; Publications de l'Université de Saint-Etienne, 2011, pp 232-234.

[8] Xavier Guillot, « Du projet spatial en milieu rural. Bilan d'étape d'une réflexion en cours », in Xavier Guillot (dir.), *Espace rural & projet architectural. Volume 2. Vers un nouveau pacte ville-campagne*. Publications de l'Université de Saint-Etienne, 2011, pp. 18-34.

[9] Martin Chénot, « Pour une alternative au modèle de la ville compacte », dans Xavier Guillot (dir.), *Espace rural & projet spatial. Volume 2. Vers un nouveau pacte ville-campagne*, Publications de l'Université de Saint-Etienne, 2011, pp 12-15.

[10] Daniele Vanetiello, « Les échelle et les outils du projet territorialistes », in Guillot, X (dir.), *Espace rural & projet architectural. Volume 2. Vers un nouveau pacte ville-campagne*. Publications de l'Université de Saint-Etienne, 2011, pp. 34-62.



d'aménagement actuels, et de réviser ses fondements théoriques et épistémologiques. Rémy Maisonneuve l'avait bien identifié¹¹ : les dispositifs et le système sur lequel reposent aujourd'hui nos actions ne prennent pas suffisamment en compte la dimension complexe de l'espace territorial et de ses acteurs¹², alors que cette prise en compte permettrait de combiner des réponses à plusieurs besoins collectifs interdépendants (logement, emploi, alimentation, déplacements, biodiversité, loisirs, etc.) et de parvenir à une plus grande articulation des échelles spatiales et des acteurs à l'échelle territoriale.

Les travaux conduits par les enseignants du réseau « Espace rural et projet spatial » s'inscrivent dans cette dynamique de réflexion. Ils visent à accompagner ce renouvellement de la pensée de l'aménagement, en insistant sur cette nécessité de donner une plus grande interdépendance entre les territoires dans les pratiques de projet¹³. Dans cette perspective, trois axes de réflexion ont été identifiés.

Nouer de nouvelles alliances économiques et culturelles

Le premier axe interroge l'évolution du statut économique et spatial du foncier rural et le rôle que le projet pourrait jouer dans son évolution. On part du constat qu'au-delà du statut agricole hérité des générations passées, les territoires ruraux sont aujourd'hui façonnés par différentes activités induites par les mutations économiques et sociétales de notre époque. De nos jours, ce sont des espaces multifonctionnels¹⁴. Une telle multifonctionnalité illustre cette complexité territoriale qui exige que soient élaborées de nouvelles alliances sociales, économiques et culturelles pour y penser l'action et la transformation¹⁵. L'exigence d'alliance se pose notamment lorsqu'il s'agit d'intégrer le tourisme et de prendre en compte les effets paradoxaux que peut engendrer cette activité économique désormais incontournable. Le concept de parc agricole tel qu'il est mis en œuvre en Italie, est un cas d'étude remarquable de mixité économique répondant à cette exigence¹⁶. D'autres formes d'aménagement relevant de cette logique de mixité économique doivent être explorées.

[11] Rémy Maisonneuve, « Aménagement durable des territoires ruraux : pour une approche multiscale des projets », in Xavier Guillot (dir.), *Espace rural et Projet spatial*, vol. II, *Vers un nouveau pacte ville-campagne ?*, op. cit., p. 212-218.

[12] Edgar Morin définit la complexité comme « ce qui ne peut se résumer en un maître mot, ce qui ne peut se ramener à une seule loi, ni se réduire à une idée simple ». La pensée complexe « aspire à une connaissance multidimensionnelle, reconnaissante des liens entre les entités que notre pensée doit nécessairement distinguer sans isoler ».

[13] Martin Vanier, *Le Pouvoir des territoires. Essai sur l'interterritorialité*, Paris, Anthropos Economica, 2008, 160 p.

[14] Jean Renard, *Les Mutations des campagnes. Paysages et structures agraires dans le monde*, Paris, Armand Colin, 2005.

[15] Xavier Guillot, « Du projet spatial en milieu rural. Bilan d'étape d'une réflexion en cours », in Guillot, X., *Espace rural & projet architectural. Volume 2. Vers un nouveau pacte ville-campagne*. Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2011, pp. 18-29.

[16] Daniéla Poli, « La dimension locale dans le projet du parc agricole de la Tosacane centrale », in Xavier Guillot, *Espace rural & projet spatial. Volume 3. Du terrain à la recherche : objets et stratégies*, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2012, pp. 42-60.

Valoriser les ressources territoriales

Le second axe interroge la multifonctionnalité des espaces ruraux en y associant l'enjeu constitué par la ressource territoriale. Dans le contexte des territoires ruraux, la notion de ressource territoriale est conçue de façon large et ne renvoie pas uniquement aux ressources dites naturelles. Cette notion suggère l'idée que tout territoire recèle un potentiel qu'il convient de révéler par le projet¹⁷. Au travers de cette notion, il s'agit d'explorer, sur le moyen et le long terme, la soutenabilité économique de nos établissements humains en formulant des scénarios pour développer de nouvelles organisations spatiales humaines. Cette approche

“ Le projet, à l'échelle du territoire ou d'un bâtiment, est avant tout un projet social [...] ”

pose ainsi la question de la capacité de nos sociétés à inscrire durablement l'établissement de nouvelles populations dans un espace rural hérité des générations passées, à le transformer tout en

le ménageant, édifiant de la sorte de nouveaux écosystèmes territoriaux¹⁸ dans et par cette évolution. Dans une optique de transformation spatiale de nos établissements humains, cet axe de réflexion introduit une question majeure portant sur la « relocalisation » de l'acte d'édifier. Par relocalisation, on entend la capacité de nos sociétés à repenser l'ancrage dans un territoire et de produire des différences architecturales et paysagères qui participent à la construction de spécificités locales.

Construire du bien commun

Le troisième axe interroge plus directement les pratiques de projet architectural et spatial en prenant en compte les enjeux que l'on vient de mentionner et la nécessité de travailler avec d'autres disciplines : géographie, agronomie et paysage notamment. Dans la formulation de ces nouvelles pratiques, on rencontre une notion-clé : construire du bien commun¹⁹. Cette dimension signe la spécificité d'une démarche de projet visant à solidariser les hommes qu'il s'agit de susciter. Cette démarche vise en particulier à identifier des zones d'intérêt commun qui, en congédiant les déterminismes culturels et professionnels sectorisés qui figent notre lecture de l'espace rural, seraient à même d'appeler un autre regard et d'autres outils pour traiter de leur transformation. La conception de tels espaces

[17] Voir notamment à ce sujet les travaux de Bernard Pecqueur et, plus particulièrement, d'Hervé Gumuchian et Bernard Pecqueur, *La ressource territoriale*, Economica, 2007.

[18] Alberto Magnaghi, *Le projet local*, Editions Mardaga, Liège, 2003.

[19] Cette notion nous a été suggérée par André Micoud, dans sa contribution au premier colloque « espace rural et projet spatial ». Voir André Micoud, « Pourquoi des architectes dans les campagnes », dans Xavier Guillot (dir.), *Espace rural et Projet spatial, vol. I, Réflexions introductives/stratégies pédagogiques*, op.cit., p. 226-231.



introduit notamment l'idée d'un processus de dialogue dans lequel l'architecte ne serait pas seulement en situation de concepteur-expert, à l'écart ou au-dessus des autres acteurs, mais aussi et plutôt un médiateur et un incitateur pour inventer ou se réappropriier, avec les corps de métier, des modes de conception et de construction. Il s'agit ici d'insister sur le fait que le projet, à l'échelle du territoire ou d'un bâtiment, est avant tout un projet social, comme le démontrent un ensemble d'expériences à l'œuvre aujourd'hui en France, portant sur les nouvelles formes d'accompagnement du projet spatial en milieu rural²⁰.

[20] Voir à ce sujet, la contribution d'Alexis Pernet « Les enjeux contemporains de l'accompagnement du projet spatial en milieu rural : nouveaux objets, nouveaux terrains de recherche », dans Xavier Guillot, *Espace rural & projet spatial. Volume 3. Du terrain à la recherche : objets et stratégies*, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2012, p. 142-175 ; et, dans cette contribution, voir en particulier les expériences conduites par la « 27^{ème} Région » dont l'objet est, à partir des savoirs du design, de constituer de nouveaux outils de développement appliqués aux politiques publiques.

Le paysage comme lien entre les projets d'agriculture et d'urbanisme ?

ARMELLE LAGADEC ET MATHILDE KEMPF / MARS 2013

Architectes DPLG, Armelle Lagadec et Mathilde Kempf collaborent depuis plus de quinze ans à communiquer, sensibiliser et diffuser une culture de l'architecture et de l'urbanisme auprès du public et des usagers. En tant qu'experts associés à Mairie-conseils, elles mènent une mission d'animation de territoires intercommunaux mobilisés sur les questions d'aménagement, de paysage et d'urbanisme. L'ensemble des actions et travaux menés sont consultables sur le site www.mairieconseilspaysage.net.

Parler de paysage nous évoque des images de vacances, de promenades, de belles visites passées dans des lieux émouvants, chargés d'histoire et de reconnaissance culturelle. Ces paysages souvent emblématiques ou monumentaux alimentent par ailleurs une économie très importante, une des premières de France. Tout irait donc pour le mieux car beaux paysages et économie semblent être amis ? Rien n'est moins sûr.

Les paysages patrimoniaux (bâties ou « naturels ») sont préservés avec le plus grand soin, quitte à les figer dans un état révolu, témoin d'un moment muséifié de l'histoire du territoire désormais déconnecté de nos pratiques et besoins contemporains. À l'inverse, sous couvert de développement économique, des pans entiers d'espaces plus communs, donc considérés comme sans intérêt ni **valeur particuliers, sont transformés et banalisés** sans souci de qualité ni de spécificité paysagère. Le célèbre « Quand le bâtiment va, tout va ! » permet de fermer les yeux sur bien des aménagements coûteux qui ont oublié de s'intéresser à autre chose que leur attrait économique



à court terme. Malgré tout, une prise de conscience commence à émerger, et nombreux sont ceux qui parlent de la France moche et de ces espaces médiocres qui se sont imposés dans nos modes de vie et nous semblent malgré tout normaux, ou au moins un mal nécessaire.

Un développement urbain et une économie agricole souvent en opposition

La dissociation, voire la scission des différents usages et fonctions de l'espace aménagé ont fait oublier leur complexité et leurs interdépendances. L'agriculture et l'urbanisme en sont un des exemples frappants car, issus d'une même histoire rurale, ils concernent tous les deux l'occupation du sol.

Ils sont désormais pris en charge par des administrations différentes (de la commune à l'État), des corps de métier et des professionnels qui ont peu l'habitude de travailler ensemble. De là une incompréhension et une méconnaissance réciproques qui induisent fréquemment une concurrence et des conflits au sujet de l'affectation des sols. Chacun reste sur ses prérogatives, avec son approche technique propre, sur des périmètres définis, sans nécessairement tenir compte du contexte plus large et des perméabilités possibles.

Dès les années 1960, certains pays d'Europe ont d'abord choisi de réoccuper les bâtiments vacants ou les parcelles non construites dans la trame urbaine avant de développer l'urbanisation hors des périmètres déjà établis. Ils ont protégé les terres agricoles, les paysages et élaboré un urbanisme fondé sur la densité, la diversité et l'économie de sols.

De son côté, la France a développé un habitat individuel pavillonnaire, répondant au mythe de la vie à la campagne et à l'aspiration à la propriété privée. Ce choix d'occupation de l'espace rendu possible par une énergie abondante et bon marché a nécessité d'importantes surfaces à urbaniser hors des villes. Du fait du manque de disponibilités foncières et de la difficulté qu'il y avait pour utiliser certains terrains ou bâtiments vacants (propriété privée, coûts de rénovation importants, etc.), la solution majoritairement pratiquée depuis plus de 40 ans a été de développer l'urbanisation sur les terres agricoles à proximité des bourgs. Elles ont alors perdu leur vocation productive de façon irréversible, un phénomène accentué par le déséquilibre considérable entre la valeur d'un m² de terre urbanisable ou bien agricole. Ainsi, dans de nombreux territoires, à cause d'intérêts divergents entre l'économie agricole, les aspirations privées et la responsabilité des élus pour aménager leur territoire, l'agriculture et l'urbanisme sont entrés en conflit.

Aujourd'hui, les incidences de ce mode de développement sans vision à moyen et long terme sont connues : étalement urbain, consommation d'espaces et de



Heumont (54) – Village en périphérie de Nancy – Le rêve de la maison individuelle.
Crédit photo : Marc Verdier

ressources, coûts de réseaux et voiries importants, omniprésence de la voiture, précarisation et désocialisation des agriculteurs, des habitants, banalisation des paysages, coûts énergétiques, etc. Par ailleurs, à l'échelle planétaire, on sait qu'il y a urgence à changer de pratiques pour limiter les émissions de gaz à effet de serre et de CO₂, préserver la biodiversité et la qualité de l'eau, réduire les consommations énergétiques,

diversifier les sources d'énergie, relocaliser l'économie, lutter contre les crises alimentaires, etc.

S'intéresser à des expériences éprouvées pour faire évoluer les pratiques

Changer de pratiques et faire évoluer les façons de faire est une tâche ardue. Cela demande un renouvellement des méthodes et des regards, appelle un travail sur la complexité, sur la multifonctionnalité plutôt que sur la sectorisation, sur la mixité des valeurs et des usages pour tout espace. La notion de valeurs couvre des champs diversifiés : valeur économique mais aussi valeurs d'usage, d'image, sociale, affective, esthétique, etc. Ces différentes valeurs, envisagées simultanément, peuvent constituer une piste intéressante pour entrer différemment dans les projets.

Pour agir autrement, il est essentiel de connaître d'autres expériences et de pouvoir échanger avec leurs protagonistes, afin de pouvoir prendre du recul, en parlant aussi bien des éléments déclencheurs, des outils, des particularités locales que des freins, des limites, des facteurs bloquants. Le réseau de territoires intercommunaux *Paysage et urbanisme durable* a été créé par Mairie-conseils (Caisse des Dépôts) en 2008 dans le but de permettre ces échanges et de nourrir la réflexion des élus et techniciens des territoires. Il choisit d'aborder ces thématiques à travers l'entrée du paysage, qui permet d'élargir les points de vue et de travailler de façon transversale. Des collectivités font preuve d'imagination et d'inventivité. Face aux questions qui leur sont posées au quotidien, elles mettent en œuvre des réponses originales et efficaces. Ces démarches bousculent les préjugés et prouvent qu'il est possible, avec une volonté politique forte, de sortir des systématismes de la problématique précédente et de ses blocages, des solutions gaspilleuses, etc. En voici quelques exemples.



L'expérimentation d'une agriculture durable à grande échelle à la Bergerie de Villarceaux

Promouvoir une agriculture plus durable a des implications sur le mode de production agricole, mais aussi sur l'aménagement de l'espace : taille des parcelles plus petite, haies et arbres à réintroduire, chemins à rouvrir, etc. Les systèmes de production agricoles doivent également se modifier pour faciliter les relations ville/campagne et trouver des usages nouveaux qui vont les enrichir, les diversifier et les rendre viables économiquement.

Par exemple : la production d'aliments, si possible de qualité et valorisés localement ; le développement de fonctions liées à une nature plus riche, au maintien de la biodiversité, à la qualité de l'eau, au stockage de CO₂, etc ; une contribution à un cadre de vie pour les populations urbaines qui vivent à proximité. C'est l'expérience que tente la Bergerie de Villarceaux¹ (Val d'Oise) dans un paysage de grandes monocultures intensives. Elle a engagé la conversion d'un grand domaine vers l'agriculture biologique, en réintégrant l'élevage aux cultures, en développant l'agroforesterie

afin d'enrichir les sols autrement que par la chimie, en retravaillant le parcellaire et en réintroduisant les haies, en maillant le territoire de

“ L'agriculture est rarement traitée comme une composante du projet urbain [...] ”

sentiers ouverts au public. Un des objectifs est de disposer d'éléments mesurés, tangibles et passés au crible de l'expérimentation afin d'apporter une contribution concrète pour faire évoluer les pratiques agricoles vers plus de durabilité (protection des sols, moindre usage d'intrants issus de l'énergie pétrolière, vente directe, accueil de visiteurs, connexion avec des circuits de promenade, etc.).

Une charte paysagère et environnementale dans les Costières de Nîmes pour relier les différentes politiques territoriales et professionnelles

Faire évoluer les pratiques agricoles ne suffit pas, l'agriculture doit aussi être capable de se protéger de l'urbanisation et de ses extensions, qui convoitent généralement les mêmes terres. Souvent, ce travail se fait à travers les documents d'urbanisme, qui sont essentiellement conçus comme des outils de zonage, s'occupant surtout des périmètres d'affectation des sols sans tenir compte de la spéculation ni de la réalité économique. Dans ce type d'approche, des aspects importants sont occultés, notamment un paradoxe lié à l'urbanisation des terres agricoles : elle détruit l'outil de travail des agriculteurs mais représente aussi un complément économique important à travers la vente de terrains à urbaniser pour assurer la retraite des agriculteurs propriétaires.

[1] www.bergerie-villarceaux.org

La difficulté de dialogue vient également du monde de l'urbanisme. Le terme « urbanisme » porte une ambiguïté : il évoque aussi bien le projet construit et bâti (routes, infrastructures, bâtiments, espaces publics, etc.) que le projet global de territoire. L'agriculture est rarement traitée comme une composante du projet urbain ; elle a généralement le statut d'une activité déconnectée des autres fonctions du territoire, sans se soucier des interférences. Les principaux liens relèvent du registre de la contrainte : périmètre de recul, nuisances, passage d'engins, terres mobilisées sans valorisation financière, etc. L'ensemble de ces pratiques est conforté par un panel d'outils de gestion et de planification (SCOT, PLU, ZAP, PAEN, AFP, aménagement foncier, CDCEA, etc.), mais sans réflexion, projets ni connaissance mutuels. L'AOC Costières de Nîmes (Gard) a interpellé la Communauté d'agglomération Nîmes Métropole sur ses difficultés à maintenir son activité viticole face notamment à la pression foncière et à la déprise agricole. Une charte paysagère et environnementale a alors été élaborée conjointement, faisant la part belle à la concertation et la participation de nombreux partenaires. Cet outil non réglementaire a permis de réunir tous les acteurs du territoire pour partager une connaissance commune de l'appellation, faire évoluer le regard sur l'agriculture périurbaine, changer les pratiques. Il a des incidences dans les projets de développement, les outils d'urbanisme (SCOT et PLU), l'utilisation du foncier et une meilleure prise en compte des spécificités de l'agriculture locale et des particularités paysagères.

Un développement local durable fondé sur la transversalité de toutes les actions dans le Val d'Ille

En matière de développement urbain, des dynamiques de quartiers concertés apparaissent, intégrant mieux les enjeux du développement durable. Cependant, ces approches restent souvent centrées sur le projet construit, les quantités (de surface, de densité, etc.), les technologies alternatives (économies d'énergie, isolation thermique, récupération d'eau de pluie, étanchéification des sols, etc.) sans toujours prendre en compte les contextes territoriaux et sociaux spécifiques dans lesquels les projets se mettent en place. Ce phénomène existe également en agriculture et en agronomie durables. Porter la réflexion sur un environnement plus large, qui met en évidence les richesses et possibilités offertes par le territoire, permettrait de sortir de ces visions essentiellement technicistes.

Par ailleurs, une volonté d'habiter et de se nourrir autrement émerge dans la société civile. Il existe de nombreuses initiatives locales telles que les AMAP (Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne), le maraîchage... pour développer une agriculture de proximité à petite échelle ; des expériences d'auto-promotion et d'auto-construction dans de nombreuses communes. Ces pratiques restent pour l'instant trop ponctuelles pour devenir structurantes de l'économie du secteur à l'échelle du plus grand territoire.



La communauté de communes du Val d'Ille (Ille-et-Vilaine) a choisi de s'inscrire dans cette évolution en l'encadrant politiquement. Les actions portées par la communauté s'appuient d'abord sur les ressources propres à son territoire pour développer une politique sociale et environnementale ambitieuse. Cela se traduit par des actions nombreuses et interdépendantes dans un territoire sous pression foncière importante : acquisition de terres agricoles pour y installer des agriculteurs biologiques, dont la production est diffusée en circuits courts, notamment dans les cantines locales et les épiceries des centres-bourgs ; la construction de logements sociaux dans les bourgs, avec des exigences écologiques et environnementales fortes et la diminution des parcelles constructibles dans les documents d'urbanisme ; le développement d'énergies alternatives (filière bois, méthanisation) en lien avec les agriculteurs via un programme de replantation du bocage et la fauche tardive des bords de route ; la densification et la requalification des zones d'activités existantes, avec les entreprises en place ; le développement d'une économie sociale et solidaire ; la mise en place d'une mobilité alternative, etc.

Le paysage comme déclencheur et lien entre les projets d'agriculture et d'urbanisme dans la Haute-Maurienne Vanoise

Le paysage, souvent envisagé comme une résultante, est rarement placé au cœur des réflexions. Il peut permettre de travailler différemment, de façon plus globale et moins sectorisée, avec un emboîtement de toutes les échelles, allant du grand territoire à celle de l'habitant. Le paysage comprend aussi bien les dimensions agricoles, urbaines que naturelles ou sociales. Il n'est pas lié à une échelle administrative rigide mais ouvre vers une vision beaucoup plus large et transversale, qui donne la possibilité de s'interroger différemment sur les questions de développement et d'aménagement. Il porte en lui la mixité des fonctions qui se déroulent sur un territoire en mettant en avant les interactions, les entrelacements, les points de friction ou de convergence. Il intègre de fait la dimension du temps long et incite à prendre du recul et sortir de l'échéance à court terme, calquée sur les cycles électoraux.

Le paysage est un révélateur de nos pratiques actuelles mais il peut aussi donner des pistes de réponses propres aux territoires. Les approches paysagères doivent alors s'appuyer sur la connaissance de la singularité et des spécificités historique, géographique, sociale, culturelle... de chaque territoire, car les enjeux globaux se posent de façon similaire à tous mais les réponses concrètes sont toujours en interaction avec chaque contexte particulier. Ce serait également le bon moment pour introduire une autre dimension totalement absente des réflexions : la qualité de l'espace dans les projets et les réalisations.

L'approche paysagère n'est pas toujours la première à être affichée mais elle peut sous-tendre la réflexion d'un projet d'une collectivité. La communauté de communes de la Haute Maurienne Vanoise et la commune de Bonneval-sur-Arc

(Savoie) ont dû faire face à un double défi : mettre aux normes les bâtiments d'élevage traditionnels et permettre l'entretien des grands paysages par les petits agriculteurs, les seuls à être aptes à travailler dans des secteurs géographiquement difficiles. Cela impliquait d'abandonner de nombreuses exploitations en cœur de village pour en construire de nouvelles hors des zones d'habitat. Cette éventualité était irréaliste économiquement pour les agriculteurs, elle se heurtait à un manque de disponibilité de foncier et impliquait d'importants coûts de construction, notamment liés à la gestion des risques naturels. La collectivité de Bonneval-sur-Arc a alors choisi de construire des bâtiments dont elle reste propriétaire et gestionnaire, qu'elle loue aux exploitants. Ce dispositif permet de garantir que la zone et les bâtiments conserveront durablement leur objectif agricole, assurant un maintien de l'activité agricole sur la commune. La zone se compose de bâtiments d'élevage groupés, proches du village, permettant la mutualisation d'espaces tout en économisant le foncier. Les constructions affichent leur modernité dans un site inscrit, patrimonial, touristique et soumis à des risques naturels forts. Ils montrent que l'activité agricole, le paysage, l'aménagement et l'architecture peuvent se rejoindre et donner une image positive et entreprenante du territoire.

Requestionner la place du paysage dans toutes les actions, privées et publiques

Pour enclencher une nouvelle dynamique en matière de paysage, d'urbanisme et d'agriculture, le préalable est la connaissance et la formation mutuelles. Cela questionne autant les politiques (nationales et locales) que les cadres juridiques, réglementaires, fiscaux, les pratiques professionnelles respectives, les habitudes de mode de vie et de consommation, la préparation des futurs professionnels et l'évolution des enseignements. De nombreux publics et institutions sont concernés : habitants et élus, professionnels, lieux de formation, administrations, etc.

Même si connaître les outils existants est important, ils ne peuvent être mobilisés que dans un second temps. Les démarches et approches paysagères fondées sur une connaissance fine des spécificités des territoires devraient permettre de faire évoluer les regards et les pratiques en matière d'agriculture et d'urbanisme. Le paysage ne serait plus un produit fini, un résultat ou une image. Il deviendrait un outil dynamique et vivant, une façon de replacer l'homme dans le territoire, une occasion de réconcilier le développement urbain et les activités agricoles ?



L'agriculture, « ça regarde » les paysagistes... Le paysage, « ça regarde » les agronomes

Réflexions autour d'une expérience pédagogique pluridisciplinaire entre Vexin et ville nouvelle

SOPHIE BONIN, BAPTISTE SANSON, MONIQUE TOUBLANC / AVRIL 2013

Sophie Bonin, ingénieur agronome, docteur en géographie, est Maître de conférences à l'ENSPV-LAREP. Elle a étudié les rapports entre grandes infrastructures (barrage) et les habitants, la patrimonialisation des paysages agricoles et la qualification des paysages périurbains par leurs habitants.

sofie.bonin@free.fr

Baptiste Sanson, ingénieur agronome, est responsable du pôle agronomie-recherche de la Bergerie de Villarceaux (www.bergerie-villarceaux.org), membre du comité d'experts du réseau de territoires « Paysage et urbanisme durable » de Mairie-conseils¹ (Caisse des dépôts) et du Bureau de l'Association Française Arbres Champêtres et Agroforesteries².

baptiste.sanson@bergerie-villarceaux.org

Monique Toublanc, ingénieur paysagiste, docteur en sociologie, Maître de conférences à l'ENSPV-LAREP. Sa recherche porte sur les politiques publiques paysagères agrienvironnementales, le rebocagement, la restauration des paysages ruraux en déprise et la qualification des paysages périurbains par leurs habitants.

monique.toublanc@wanadoo.fr

Ces vingt dernières années ont connu une évolution des pratiques professionnelles aussi bien dans le domaine de l'aménagement de l'espace que dans celui du conseil en agriculture. Les préoccupations agricoles gagnent du terrain chez les professionnels de l'aménagement urbain, les préoccupations d'aménagement montent en puissance chez les agronomes :

[1] www.mairieconseilspaysage.net

[2] www.afahc.fr

cela correspond à la recherche de nouveaux modes de développement des territoires, plus durables, dans un contexte de transition énergétique. Pour tester la collaboration entre agronomes et paysagistes, nous avons mené une expérience pédagogique originale en novembre 2012 : des étudiants agronomes et des étudiants paysagistes³ ont croisé leurs analyses aux portes de la ville nouvelle de Cergy–Pontoise (95). Cette expérience s’est avérée un laboratoire fertile pour la mise en commun des savoirs et savoir–faire agronomiques, écologiques et paysagistes autour de la construction de nouvelles territorialités agri–urbaines.

Quand les métiers de la conception rencontrent l’agriculture

Un foisonnement de projets, de publications et de colloques témoigne, depuis une quinzaine d’années, de l’intérêt grandissant des métiers de la conception de l’espace – architectes, urbanistes, paysagistes, aménageurs – pour l’agriculture et l’espace rural. Deux exemples récents. En 2008, quatre écoles d’architecture ont créé le réseau d’enseignement et de recherche « Espace rural et projet spatial » afin de réfléchir au « devenir des territoires ruraux en termes de spatialité dans un rapport dialectique de complémentarité avec l’espace urbain »⁴. En février 2010, la revue d’architecture *Histoire d’A* consacre un numéro entier au thème de l’agriculture (n°188).

L’intérêt des aménageurs pour les questions agricoles est particulièrement sensible dans les espaces périurbains où les services en charge du développement des villes rencontrent l’agriculture et ses acteurs. Rien qu’en Île–de–France, une dizaine de projets réclament aujourd’hui la constitution d’équipes interdisciplinaires intégrant des compétences agronomiques. Un processus est en marche : l’appropriation et la réinterprétation des enjeux agricoles par les métiers de la conception de l’espace. Inversement, les géoagronomes⁵ certes encore minoritaires, s’interrogent sur l’inscription spatiale de l’agriculture et les formes qu’elle produit. Ils s’intéressent aux approches paysagères en se demandant comment celles–ci peuvent aider à la mise en œuvre de nouveaux systèmes de production.

Dans le même temps, la prise en compte de la dimension spatiale de l’agriculture, surtout dans les franges urbaines, est plus que jamais d’actualité. Les fonctions de l’agriculture, placée sous le signe du développement durable, sont nourricières, environnementales, territoriales et paysagères. On attend désormais des

[3] Cet atelier associait le Centre d’Ecodéveloppement de Villarceaux, lieu d’expérimentation de pratiques agricoles écologiques depuis plus de dix ans, une formation d’élèves ingénieurs agronomes d’Agrocampus Rennes, et deux formations de l’Ecole Nationale Supérieure de Paysage de Versailles (4ème année du cursus paysagiste dplg (Diplômé par le gouvernement) et master 2 Recherche « Théories et démarches du projet de paysage »).

[4] Xavier Guillot (dir), *Espace rural & projet spatial*, Saint–Étienne, Université de Saint–Étienne – Série : École nationale supérieure d’architecture de Saint–Étienne, 2010, 4^e de couverture.

[5] S.Lardon (éd.), *Géoaquonomie, paysage et projets de territoire. Sur les Traces de Jean–Pierre Deffontaines*, 2012, Éditions QUAE, 340 p.



agriculteurs qu'ils produisent des denrées, gèrent des ressources naturelles et aménagent le territoire ; et ce, plus particulièrement à proximité des villes où les populations aspirent à un cadre de vie et de loisir ainsi qu'à une alimentation de qualité. Quelles couronnes nourricières importe-t-il de développer pour alimenter une métropole régionale ? De quelle surface a-t-on besoin pour épandre les déchets d'une agglomération ? Comment penser des territoires de récréation et de nature à la périphérie des villes ? Depuis quelques années, la question de l'espace est également centrale dans la problématique de l'intensification agroécologique, où il s'agit de tirer parti au mieux des processus biologiques et physiques du milieu naturel ; cela suppose d'en connaître les composantes et leurs logiques de fonctionnement, d'en repenser les formes et leurs agencements.

Les métiers qui projettent le développement urbain peuvent proposer des outils pour concevoir l'interface ville/campagne, en cherchant par exemple à faire cohabiter différentes fonctions sur un même territoire agricole, plutôt que de les séparer par un zonage. De même, ils peuvent collaborer avec la discipline agronomique pour tenter d'inventer des formes spatiales adaptées aux exigences des systèmes de production agricole alternatifs qui sont actuellement recherchés. En effet, les projets agroécologiques ne peuvent réutiliser les espaces pensés et aménagés pour l'agriculture intensive qui utilise la chimie pour le contrôle sanitaire et la fertilisation des cultures, et a eu tendance de ce fait à s'affranchir des caractéristiques de l'écosystème plutôt qu'à les valoriser. Ces projets ont à retrouver des matrices territoriales, et donc des paysages, aménagés et organisés de manière spécifique, que les outils et les démarches des concepteurs peuvent aider à définir.

« L'ingénierie des agrosystèmes » analyse ou conçoit les systèmes innovants à partir d'outils statistiques et de tableaux de chiffres, beaucoup plus rarement à l'aide d'un plan ou d'un dessin. Les nouveaux agronomes auront à le réapprendre des concepteurs pour croiser les démarches quantitatives et qualitatives : un architecte qui dessine un immeuble intègre des données chiffrées et des calculs pour donner forme au bâtiment selon différents modes de représentation (dessin, maquette ...). À contrario, les paysagistes ont besoin de comprendre les systèmes de production agricole. Mettre l'accent sur la seule qualité spatiale du cadre de vie sans y inscrire rigoureusement la multifonctionnalité agronomique recherchée serait s'en tenir à produire un décor. La conception des espaces agricoles appelle une nouvelle intelligence de la forme pour concilier ménagement des ressources et pluralité des fonctions.

Aujourd'hui, certaines marges agricoles des villes sont ainsi devenues des laboratoires recherchant des formes agronomiques innovantes : des prototypes s'y

développent, hors des schémas standard de l'agriculture dite « professionnelle »⁶, grâce au travail de nouveaux pôles d'expertise et d'accompagnement structurés en marge des organisations professionnelles agricoles classiques. Ces pôles imaginent des approches originales en termes de distribution (circuits courts), de mise à disposition du foncier (accès collectif et solidaire à la terre) et de pratiques (agricultures biologiques le plus souvent). Ces dynamiques intègrent rarement une réflexion sur la structuration de l'espace nécessaire à ces pratiques innovantes : l'approche paysagère n'est pas souvent utilisée pour concevoir l'agriculture périurbaine, alors qu'une discipline d'aménagement à part entière supposerait un champ d'expertise à la croisée des professions de paysagiste et d'agronome. À la fois concepteurs de formes, aménageurs, médiateurs, agents de développement local, de nouveaux métiers d'« agropaysagistes » ou d'« agrourbanistes » sont en voie d'émergence, qui joueront un rôle clef dans la transition vers les villes de l'après pétrole.

L'expertise qui reste à construire nous a conduit à organiser, pour des agronomes et des paysagistes en formation, un atelier commun à la bergerie de Villarceaux (novembre 2012).

L'exemple d'une expérience pédagogique fertile

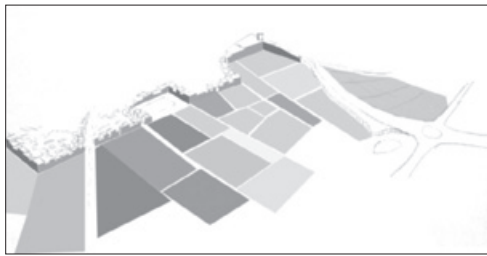
Avec la contribution du centre d'Éco-Développement de Villarceaux, des étudiants et futurs agronomes, paysagistes-concepteurs et chercheurs en sciences du paysage ont travaillé en équipe autour d'un sujet transversal : les lisières agri-urbaines. Il s'agissait de tester sur la commune de Courdimanche, agglomération de Cergy-Pontoise, la mise en relation des objets agricoles et urbains, et à travers elle, la collaboration entre les professions d'agronomes, paysagistes et chercheurs des différentes disciplines de l'espace. La finalité pédagogique et opérationnelle était notamment d'éprouver l'utopie du concept de lisière utilisé depuis quelques années par les paysagistes Bertrand Folléa ou Michel Desvigne. Leur objectif est de rompre avec l'urbanisme fondé sur le zonage monofonctionnel et d'aménager l'épaisseur des franges urbaines en y créant un type d'espace original qui, tel un écotone⁷, mettrait en relation différents usages et fonctions, urbains comme agricoles : pratiques de loisirs, lieu de « respiration », production alimentaire – notamment, maraîchère et fruitière – ou énergétique, rôles écologiques (épuration de l'eau, compostage). À l'issue de ce séminaire, les propositions des étudiants montrent une adhésion forte à cette idée que la multifonctionnalité des lisières urbaines permet de créer des lieux d'échange entre urbains et agriculteurs. Cette mise en relation est déclinée de différentes manières : une frontalité génératrice de rencontres ; une pénétration

[6] Cette agriculture tire son efficacité économique de l'accroissement de la taille des parcelles, de l'industrialisation des procédés, de la spécialisation des cultures et de l'usage d'intrants provenant de ressources fossiles.

[7] Zone de transition écologique entre plusieurs écosystèmes.

de l'agriculture dans la ville avec le développement de liens tant réels que symboliques ; une avancée de la ville dans l'agriculture avec la présence de motifs urbains dans l'espace agricole. Les propositions formelles, assez diversifiées, combinent trois visions.

– La première reconnaît l'identité, donc l'altérité, de l'agriculture et de la ville, pour ensuite mieux les rapprocher. Il ne s'agit plus d'une mise en spectacle du travail productif ou d'une mise en décor de l'espace agricole au service de la ville et de ses habitants, selon le rapport de domination entre spectateur et objet qui a marqué la pensée du paysage en Europe. Ce qui est affirmé, c'est une distance entre la ville et l'agriculture, distance qui est le support et peut-être la condition pour qu'un dialogue s'établisse entre les deux en dépassant les clichés et en (re)connaissant les caractéristiques de chacun. Dans les propositions « *construire les limites ...*



Dialogue frontal.

Source de l'image : Denissen J., ENSP-M2 TDPP, 2013.

défendre les limites ... observatoire des limites » (Victor Meesters), « *afficher la ville dans ce qu'elle a de dense, l'agriculture dans ce qu'elle a de productif* » (Jens Denissens), la frontalité devient lieu de rencontres et d'échanges, une occasion de régler les conflits comme de profiter des avantages mutuels. Des événements *in situ* –

théâtre, cinéma de plein-air, tour-observatoire-forum (Victor Meesters) – sont imaginés. Le but visé est de « *répondre au souci éthique d'une altérité spatiale* » (Jens Denissen) en portant une attention aussi marquée à la ville qu'à l'espace agricole, à sa diversité et à la place qu'il occupe. Souvent, les images ont été travaillées par les différents groupes pour inverser l'iconographie et la cartographie du « vide » trop souvent utilisé pour signifier l'espace agricole, et en montrer au contraire la substance, l'épaisseur et l'hétérogénéité. Dans ces propositions, la question de l'*intervisibilité* – de la ville sur les champs et des champs sur la ville – est soulignée et la recherche d'espaces communs/partagés présente : le concept de lisière urbaine se traduit surtout comme un seuil à marquer.

– La deuxième vision intègre l'agriculture dans la ville, le territoire urbain se voit « *empaysanné* » : « *Mettre en œuvre une relation ... au sein de laquelle la campagne serait en mesure d'envahir, plus ou moins modestement, la ville* » (Hélène Boons). Pour faire prendre conscience aux urbains de l'existence et de l'importance du monde rural, il est envisagé de « *coloniser les vides urbains* » en développant des activités liées aux productions agricoles locales comme des cuisines de rue, des pique-niques sur les places (Victor Meesters). Les termes *colonisation* et *envahir* sont choisis à dessein, tel un contrepoids à l'extension urbaine dont le front avance irrésistiblement depuis plusieurs décennies. « *La banalité et la beauté de la campagne ... recherchées par les urbains... peuvent envahir en*



Coloniser les vides urbains.
Source de l'image : Meesters V., ENSP-M2TDPP, 2013.

toute légitimité l'espace périurbain ». « Renverser la tendance de l'urbain à sortir hors de ses murs ... en aidant les éléments symboliques de la campagne à envahir doucement la ville. » (Hélène Boons). Par exemple, en introduisant dans les territoires périurbains et urbains un élément de la banalité des campagnes, le dactyle aggloméré que l'on rencontre sur de nombreux chemins ruraux, et qui va former un cordon visible et souple

traversant la ville. S'il est aisé d'évoquer la campagne par des symboles, plusieurs groupes s'interrogent sur la capacité de la ville à accueillir, y compris sur ses franges, une activité agricole productive, avec ses dimensions techniques – objets, outils, matériaux, savoir-faire – qui ne font pas forcément rêver les citadins : les étudiants défendent l'idée qu'un champ est un lieu de production et de travail avant d'être un espace de récréation. Finalement, ils se demandent si l'introduction de l'agriculture dans la ville ne passe pas par un processus de réinvention urbaine tels les jardins familiaux ou autres dispositifs végétaux (comme les toitures végétales) qui ne seraient pas cultivés par des agriculteurs mais par des jardiniers urbains.

– La troisième modalité est celle de la connivence, en écho à la « pensée-paysage » définie par Michel Collot : « une pensée non dualiste qui s'affranchisse des

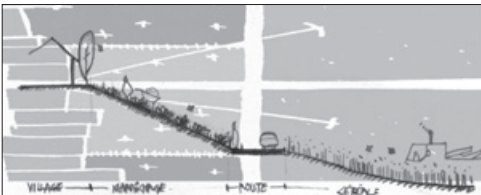


L'agroforesterie au service de l'attractivité et de la productivité des franges urbaines.
Source de l'image : Lemarchand G., ENSP-M2 TDPP, 2013.

clivages traditionnels entre le sujet et l'objet, le visible et l'invisible, le sensible et l'intelligible⁸ ».

Ce serait alors la recherche d'une relation de proximité entre ville et agriculture, dans un rapport à la fois esthétique et fonctionnel et une interrelation idéale autant que matérielle. Les réflexions sur les circulations illustrent particuliè-

rement cette conception : pour la plupart des équipes, les cheminements servent avant tout la production agricole. Ils sont donc pensés en fonction des contraintes des agriculteurs. L'espace agricole n'a pas à se soumettre à des usages incompatibles ou contra-



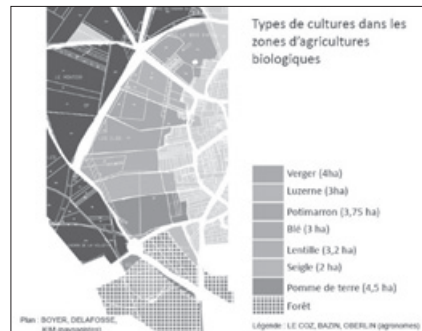
Concevoir une lisière urbaine ouverte sur l'espace agricole
Kim S. J., ENSP-M2 TDPP, 2013

[8] Michel Collot, *La pensée-paysage*, Actes Sud/ENSP, 2011, p 274.



dictoires avec la fonction productive : il a cependant vocation à être accessible aux citoyens, par des circulations douces notamment. « *Tendre la clé des champs aux habitants reviendrait à les inviter à s'appropriier un territoire en partage avec les agriculteurs* » (Marie Duclau). Presque toutes les propositions prévoient la mise en place ou le renforcement de circuits courts pour intensifier les échanges commerciaux et les relations sociales, et pour améliorer la cohésion du territoire. Cette dernière approche, marquée par l'idée d'une reconnaissance mutuelle, ne manquerait pas d'entraîner un changement des systèmes d'exploitation en les engageant vers une agriculture plus écologique et plus performante.

Toutes les propositions émises par les étudiants lors du séminaire commun de Villarceaux ont signifié une exigence et une attente, celles de retrouver une réciprocité entre l'univers urbain et la campagne productive en redonnant à celle-ci ses lettres de noblesse. Changer le rapport de force entre la ville et le territoire agricole est inscrit, de façon explicite ou en filigrane, dans la plupart des projets. Dans chaque équipe, les étudiants agronomes, paysagistes et chercheurs ont tenté de penser l'essence, le fonctionnement et la structuration de ces deux espaces en insistant plus particulièrement sur le territoire agricole autour d'une double question ainsi formulée : comment le milieu urbain, perçu comme un problème par et pour l'agriculture, peut devenir une solution pour que celle-ci amorce une « transition agroécologique » ; comment le milieu agricole peut travailler pour la ville, à son échelle, en plus – ou à la place – des marchés mondialisés, aux débouchés changeants et aléatoires. C'est probablement dans ce renversement que l'on peut le mieux constater et apprécier les fruits de l'échange entre agronomie, conception de l'espace et sciences du paysage.



Repenser l'organisation spatiale et la nature des cultures grâce à une collaboration entre agronomes et paysagistes (équipe B, Amener l'agriculture aux portes de l'urbain, 2013).

RÉFÉRENCES DES ILLUSTRATIONS ET CITATIONS UTILISÉES

- Boons Hélène (Équipe C), 2013, Voir la campagne et agir, 21 p.
- Denissen Jens (Équipe A), 2013, *Dialogue frontal II*, 23 p.
- Duclau Marie (Équipe C), 2013, *(Re)donner la clé des champs*, 14 p.
- Kim Soo Jeong (Équipe B), 2013, *Nature 1.5 – Etude de la zone de transition*, 15 p.
- Lemarchand Gwenhaël (Équipe D), 2013, *Belvédère sur l'espace agricole*, 15 p.
- Meesters Victor (Équipe D), 2013, *Du lundi au samedi à Courdimanche – Urbanisme du quotidien*, p.13 p

Ces dossiers, réalisés individuellement dans le cadre du module « Politiques publiques et projets de paysage » (dir. B. Folléa, S. Bonin) du Master 2 TDPP de l'ENSP, sont un approfondissement des réflexions interdisciplinaires conduites en petits groupes par les étudiants d'AgroCampusOuest et de l'ENSP qui ont participé au séminaire à l'Écocentre de Villarceaux en novembre 2012.

VOLUBILIS ou le « paysage augmenté »

Les réseaux et internet transforment-ils notre conception du paysage ?

SÉBASTIEN GIORGIS/AVRIL 2013

Sébastien Giorgis est Président de Volubilis, « modérateur » du forum www.volubilis.org.

« Souviens toi, c'est ton attention qui détermine la réalité.¹ »

Les « gens du paysage » sont sensibles au temps long. Ils savent le rythme des saisons, ils connaissent la dormance d'une graine ou les millénaires qu'il faut à l'eau pour sculpter un paysage. Suivant les époques ou les cultures, ils prennent le temps de se poser devant un paysage pour le représenter ou pour en nourrir un poème. La solitude leur est précieuse. Le silence est souvent leur musique préférée. Ils pourraient rêver l'existence d'un *slow paysage* comme les piémontais ont su inventer le *slow food*, ou comme les toscans inventèrent les *slow city*.

Et pourtant ! En entrant dans « l'ère de la connexion permanente² » où s'ouvre ce nouvel espace social qu'est devenu internet, quel plaisir de surfer pour connaître les dernières publications de « l'observatori del paisatge³ » de Catalogne, pour être informé des actions de « Paysages de France⁴ » contre ce qu'ils ont nommé la « pollution paysagère » par la publicité, pour découvrir le travail de Maltae⁵ sur les paysages de la côte varoise ou participer aux randonnées, réelles ou virtuelles, du philosophe Baptiste Lanaspèze sur le GR 2013⁶ dans le cadre de Marseille, capitale européenne de la culture.

Les sites web, les newsletters numériques, les listes de diffusion ou autres réseaux sociaux, en offrant une information riche, abondante, rapide, génèrent une forme d'excitation des sens, un énervement créé par ces plaisirs du (des) paysage(s) offerts à profusion à notre âme d'enfant insatiable.

Volubilis est de ces excitateurs de l'âme paysagère qu'elle met en tension entre l'aspiration au calme, à la contemplation, au plaisir du temps qui s'égrène lentement, à la plénitude du ressenti d'un « ici et maintenant » du paysage et cette volonté de créer des liens, de se poser en lieu de rencontre, virtuel autant que

[1] C'est le conseil que Jedi glisse à Anakin Skywalker au début de la guerre des étoiles...

[2] J.F. Fogel et B. Patino, *La condition numérique*, Ed. Grasset, 2013.

[3] www.catpaisatge.net

[4] <http://paysagesdefrance.org>

[5] Mémoire à Lire, *Territoire à l'écoute* : www.maltae.org/Memoire-a-lire-territoire-a-l.html

[6] www.mp2013.fr/gr2013



réel, entre les hommes et les paysages d'Europe et de Méditerranée.

Parmi ses actions, les Rencontres, les Entretiens restent inscrits dans la manière classique de l'échange et du partage. Les Ateliers prennent le temps d'un travail collectif sur un territoire. Mais qu'en est-il du Forum internet, lieu de débat virtuel où plus de cinq cent curieux des choses du paysage informent et s'informent, interpellent ou nous invitent à participer à un séminaire ou à découvrir une publication nouvelle.

De cent à plus de deux cent messages par mois (trois à sept par jour !) investissent ainsi les boîtes aux lettres dans une diversité d'importance et d'intérêt qui peut agacer parfois mais qui, sondage fait, semble satisfaire nombre de ces victimes volontaires (on peut se désinscrire d'un clic).

Cependant, une question nous taraude : la facilité d'accès à l'information, sa profusion, la rapidité avec laquelle elle nous parvient, l'accélération de la rotation des idées que ces conditions provoquent changent-elles notre perception du paysage réel, nous rendent-elles plus compétents, plus sensibles, plus cultivés lorsque nous sommes amenés à transformer un paysage, à en produire un nouveau ?

La réponse à une question de ce type offrirait encore un beau sujet d'échange sur le forum de Volubilis et ajouterait encore à l'excitation messagère. Pourtant, la question du paysage, toujours, a su être de son temps. Elle a toujours su mobiliser les idées et les techniques les plus novatrices dans l'art et la science. S'intéresser aux choses du paysage et travailler à sa construction perpétuelle, c'est certainement aussi, aujourd'hui, savoir vivre ce temps accéléré et ces rencontres virtuelles qui nourrissent notre imaginaire avant de prendre racine dans le réel.

Le Forum de Volubilis, créé en 1998, réunit des paysagistes, architectes ou urbanistes, des chercheurs, des enseignants, des agents de collectivités et des services de l'État, des artistes, des entrepreneurs, des responsables associatifs, etc.

Les informations y traitent de nouvelles pratiques professionnelles, de projets remarquables, d'innovations techniques, de colloques, séminaires, publications nouvelles. On peut y poser des questions pour profiter de l'expertise du réseau ou lancer un débat sur un sujet d'actualité concernant, autour de la question du paysage, des problématiques d'urbanisme, d'aménagement du territoire, d'environnement ou de pratique artistique.

VOIR AUSSI :

- Le remarquable travail de « Paysage et Urbanisme rural » de Mairie Conseils : www.mairieconseils-paysage.net
- Les ateliers participatifs de « La manufacture du paysage » www.lamanufacturedespaysages.org
- L'investissement en faveur des paysages de bocage de la Compagnie du paysage www.lacompagnie-dupaysage.fr
- Le travail de diffusion de l'association française arbres et haies champêtres www.afahc.fr

06

NOUVELLES POLITIQUES

« Ainsi une analyse concrète de la circulation révèle la vérité cachée de la crise de l'énergie : les *quanta* d'énergie conditionnés par l'industrie ont pour effets l'usure et la dégradation du milieu, l'asservissement des hommes. Ces effets entrent en jeu avant même que se réalisent les menaces d'épuisement des ressources naturelles, de pollution du milieu physique et d'extinction de la race. »

« ŒUVRES COMPLETES TOME 1 » de Ivan ILLICH
© Librairie Arthème Fayard 2004



Le paysage après le pétrole, du débat à l'action

GIOVANNA MARINONI / JANVIER 2013

Giovanna Marinoni est paysagiste DPLG (Diplômée Par Le Gouvernement) et paysagiste Conseil de l'Etat.

Le paysage « d'après » sera « avec »

Le paysage après le pétrole est une des plus belles utopies dont nous puissions rêver, nous laissant imaginer un (très) court instant un monde finalement propre où chaque être humain trouverait la place lui permettant son épanouissement individuel, dans une cohabitation harmonieuse et équilibrée avec l'ensemble du monde vivant. En tant que praticienne au quotidien de la transformation des paysages, je ne peux pas adhérer à une vision aussi idyllique qu'irréaliste d'un « projet soutenable global ». Je dois néanmoins m'interroger sur les conditions qui seraient favorables à une inflexion, dans l'évolution actuelle des paysages, afin de parvenir à une meilleure réconciliation entre l'homme et son environnement. La première serait de considérer avec un plus grand intérêt les composantes de cet environnement, quelle que soit leur valeur quantifiable immédiate, et d'en évaluer l'état, le processus propre d'évolution et les modalités d'interaction avec tout le reste.

“ Il y a du chemin
à parcourir,
à commencer par
l'éducation des citoyens, ”

Le paysage est par définition le lieu de toutes les sédimentations, il ne saurait être renouvelé ni naître à nouveau de façon radicale. Son existence est déjà là, et se transforme. A l'avenir, il sera le lieu de nouvelles sédimentations, peut-être moins visibles et brutales ou bien, dans le meilleur des cas, plus adéquates aux besoins des êtres vivants et respectueuses des milieux. Le paysage



Costa brava (Esp), une des premières questions qui se poseront aux futurs décideurs, c'est l'évaluation du patrimoine bâti existant et de ses potentialités, en vue d'accueillir de nouvelles populations ou manières d'habiter, en bord de mer...

Crédit photo : Giovanna Marinoni

de l'après pétrole portera inéluctablement en lui les traces et les résidus de modes de production révolus, la mémoire visible et invisible de ce qui a été avant lui. De fait, les époques précédentes lui laisseront un héritage d'infrastructures, d'équipements et d'accessoires en tous genre dont il ne sera fait, peut-être, aucun usage et dont on ne saurait le débarrasser que partiellement... Ces objets qui ont façonné son visage à travers le temps, et qui aujourd'hui se présentent tantôt utiles tantôt incongrus, jalonnent notre cadre de vie sans que nous

nous interrogeons toujours sur leur présence ou, encore moins, sur une éventuelle opportunité à les réinvestir différemment, dans notre espace et par notre regard. De nouvelles utilisations de ces biens devront pourtant être recherchées, qui impliqueront, des sites les plus prestigieux aux plus dégradés et banaux, un déplacement des investissements. Une partie de cet effort est déjà à l'œuvre dans les quartiers défavorisés, qui font l'objet de politiques de renouvellement urbain, mais il reste une quantité inimaginable de sites à « réinventer ».

Les composantes existantes d'un site constituent l'ancrage de toute nouvelle construction, la porte d'entrée permettant d'assurer une continuité entre présent et avenir. Tout projet sur le territoire ne pourra alors qu'organiser une transition plus ou moins radicale, rapide ou étendue, vers un nouvel état d'équilibre, une entité territoriale recomposée, plus compatible et conforme aux nouvelles ressources, aspirations ou besoins, le jour où ces aspirations et besoins auront trouvé des compromis, voire un consensus dans notre société de lobbies.

Plus insidieusement, l'état dégradé de la biosphère, de l'air, de l'eau, des sols, avec toutes les conséquences irrémédiables que l'on sait, est un fait avec lequel nous devons compter au sens strict, car les réparations ont un coût dont le prix semble de plus en plus considérable pour les générations futures.

Gouvernance nouvelle ou nouvelle démagogie ?

La deuxième condition d'une évolution des paysages qui puisse, à terme, se voir choisie par ses habitants, est celle d'un réel partage de la gouvernance. Sur le terrain, et au sens propre du principe de démocratie, cette question fondamentale : « qui gouverne quoi ? » n'est que très peu débattue et réellement résolue en matière de planification et d'aménagement du territoire.

Les utilisateurs, citoyens et usagers des espaces sont encore très peu impliqués dans les instances décisionnaires, qu'il s'agisse de l'échelle des politiques



publiques ou de celle de la cité, où la plupart du temps n'ont droit à l'expression que les propriétaires terriens ou les assemblées qui les représentent (sociétés de chasse, « anciens » etc). Par ailleurs, l'institutionnalisation du débat public à l'intérieur d'espaces et de temporalités formatées, par exemple les réunions publiques de présentation des projets, laisse peu de chance à l'ouverture de ce même débat en dehors de ce cadre, réservé aux discours rôdés et balisés par les élus, qui, accompagnés de leurs bureaux d'études, ne se préoccupent souvent que d'assurer une étape réglementaire du processus de mise en œuvre du projet.

Pour qu'il y ait projet, il doit y avoir programme, c'est à dire stratégie ou intention. Pour que le projet soit porté par les citoyens, à chaque étape du processus, il doit y avoir la réalité d'un débat public. Qui peut s'appropriier aujourd'hui, dans une société de spécialisations, les outils de la connaissance, ceux de la mise en œuvre, de la gouvernance voire du contrôle du territoire, et cela en même temps ?

Il y a du chemin à parcourir, à commencer par l'éducation des citoyens, au sens d'une vraie sensibilisation au paysage en tant que « produit de l'histoire et des activités humaines » ou résultant, lorsqu'il y a projet, d'une visée de changement par la transformation de son organisation et de ses fonctionnalités. Un tel processus de gouvernance implique le développement chez chacun d'une capacité à synthétiser les données et les enjeux du projet. Il implique que l'élusache jouer le rôle d'animateur, avec son concepteur, pour présenter les avantages et inconvénients de chaque décision prise ou à prendre. Nous savons bien comment cela est difficile.

Dans l'élaboration de nos projets, nous nous appuyons, en tant que concepteurs, sur des expertises, des règles et des savoirs, en commençant par les principes institutionnalisés par les politiques publiques en vue de préserver les milieux et de valoriser les sites patrimoniaux comme la qualité des paysages ordinaires. Ces politiques sédimentent la reconnaissance partagée des richesses communes et ont institué un socle de savoir-faire pour la mise en œuvre des projets dans un art d'aménager qui est enseigné et reconnu.

“ Le paysage d'après le pétrole sera peut-être, en ce sens, le lieu d'un plus grand nombre d'expériences partagées. ”

Mais après ? Les politiques publiques en matière de paysage donnent un cadre général pour l'évolution à prévoir, telle que la mettront en œuvre les différents projets. Les espaces naturels protégés dans les trames vertes et bleues vont ainsi constituer l'ossature de projets plus respectueux et viables, demain.

Dans ce contexte, tout citoyen a droit de s'interroger sur les modalités et les finalités mêmes de la gouvernance et de participer au débat démocratique. Les outils de la planification (lois SRU, Grenelle) sont extraordinairement complets et potentiellement très efficaces pour anticiper les évolutions des territoires et se doter des meilleures conditions pour la gestion des moyens et des actions. Cependant le champ visuel ou le champ d'action pour intervenir dans le processus de décision, qui est l'affaire des élus, est étroit, et ce pour l'ensemble des intervenants. Chacun a la responsabilité de s'y trouver au bon moment. Pour que le principe de participation ne soit pas que démagogie, c'est aux élus d'œuvrer à élargir ces champs, dans la mesure du possible et par tout moyen : presse, communications, échanges d'expériences etc.

Le projet est, par ailleurs, dans son cœur, un processus de prises de décisions qui s'accommode mal du partage de pouvoir démocratique. En revanche, chacun peut être acteur dans l'évolution de son territoire et de ses paysages en s'investissant, en tant que simple citoyen ou élu, dans la phase initiale de l'élaboration des projets ou lors de leur concrétisation. Le concepteur répond aux besoins des usagers, il les interprète et leur donne forme. Sa proposition devient alors un sujet de partage, un espace commun et conquis, où l'on ne saurait être spectateur passif. Le paysage d'après le pétrole sera peut-être, en ce sens, le lieu d'un plus grand nombre d'expériences partagées.

Des différentes temporalités de l'action

La collectivité n'est pas toujours capable de formuler ni de porter un projet pour son territoire : seuls sont capables de le faire, à ce jour, les promoteurs d'un projet économique, sous quelque forme qu'ils se présentent. Moteurs de l'économie locale, les investisseurs sont également les faiseurs par défaut du paysage contemporain, en conditionnant les déplacements et les rythmes de vie. Ce phénomène est particulièrement visible en milieu rural, où par temps de crise, les possibilités d'action sont contingentées, tout en concernant des communautés de plus en plus étendues, les « bassins de vie » à l'échelle des SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) étant la plus petite mesure pour faire l'objet de stratégies globales de planification de territoire.



Le projet d'aérotrain, toujours visible, sur les plaines du Sud de Paris.
Crédit Photo : Giovanna Marinoni

L'arrivée d'une infrastructure ou d'un aéroport est aujourd'hui comme jadis le véritable support du développement et de la « croissance », au sens peut-être révolu où on l'entend couramment. Mais le paysage de demain ne pourra être, en aucun cas, celui d'une décroissance généralisée car les territoires sont trop inégaux pour cela.



Un projet soutenable global pourrait en revanche être celui qui accepterait et en organiserait les différentes temporalités, phases, cibles et logiques d'action. Parmi ces temporalités est celle que mettent en œuvre les politiques publiques quand elles préparent et organisent le maillage des continuités entre sites et territoires, maillage qui a été identifié comme stratégique pour la sauvegarde de la biodiversité et des écosystèmes les mieux structurés. Il s'agit de renforcer les maillons faibles de ce vaste réseau.

Dans un autre mouvement et un autre temps, les défenseurs du patrimoine oeuvrent au quotidien et inlassablement pour réparer, mettre en scène et transmettre les richesses héritées, qu'elles soient humbles ou majeures. Ce travail monumental contre le temps permet à chacun de s'identifier avec un lieu pour y trouver des échos à sa propre existence, il renforce l'idée d'identité bien au delà des signes reconnaissables par des récits parfois imaginaires, réinventés ou usurpés, mais universellement nécessaires pour pouvoir se reconnaître au miroir de l'espace. Les hauts lieux petits et grands sont et seront toujours les jalons de notre civilisation.

Il existe des logiques de projets innovants, ou novateurs, qui prennent racine dans un contexte local favorable, savent tirer profit des richesses et potentialités d'un site ou d'un territoire et s'ancrent dans une continuité de forme, de technique, de tradition ou de savoir faire. Ce sont là, généralement, des initiatives privées, au sens où elles relèvent d'individus plus ou moins regroupés, citoyens, élus, entrepreneurs éclairés ayant compris les fondements de l'organisation d'un territoire, identifié les ressources et leur mode spécifique d'évolution, s'inscrivant dans le sens du mouvement... C'est dans ces projets exemplaires que environnement, patrimoine et ressources durables trouvent une meilleure cohérence. Leur application est néanmoins conditionnée à une mobilisation conséquente d'hommes et de moyens, et à une temporalité qui leur est propre.

Existent enfin des projets éphémères, c'est à dire réversibles, comme le sont ou peuvent l'être tous les autres projets, liés à l'émergence d'opportunités, d'un besoin, d'une volonté d'arranger, de modifier l'état des choses. La question de la pérennité se pose d'ailleurs dans chaque projet et l'on peut considérer cette dimension comme étant une des qualités recherchées par tout bon concepteur. On rattache d'évidence la notion de durabilité au coût de l'investissement. Par ailleurs, tous les maîtres d'ouvrages demandent à que les coûts d'entretien soient les plus réduits possibles.

Il convient de s'arrêter un instant sur cette question qui se trouve, me semble-t-il, au cœur de l'enjeu du paysage de demain. On peut faire à chaque fois une distinction entre la pérennité que l'on va donner à un espace, à un lieu, sa nécessité ou priorité à l'égard d'autres enjeux, et d'autre part la pérennité d'un objet, d'une composante de ce même espace. Dans le premier cas, il va de soi que le choix de définir les limites d'un lieu constitue un enjeu formidable dans chaque projet et dans tout contexte : en milieu urbain, par exemple à Barcelone, le choix de

démolir un îlot construit pour créer un jardin public va contribuer au bien-être de milliers habitants et ce choix sera difficilement réversible. En milieu rural, le positionnement d'une infrastructure va figer, du moins potentiellement, le devenir de cette zone, etc.

La pérennité des objets présente au contraire un intérêt toujours relatif, à moins que cela ne consiste à consolider un ouvrage ancien ou patrimonial. On parle quelque fois de « remplissage », même lorsqu'il s'agit d'un projet d'envergure. Lorsqu'on exécute par exemple des fouilles préventives dans le cadre d'un aménagement, on court le risque, du point de vue des maîtres d'ouvrage, de découvrir un autre remplissage préexistant et inattendu, qui devient par sa seule existence, le support éventuel d'un nouvel état possible. Un bon projet doit pouvoir accueillir ce changement de programme, c'est en ce sens qu'il est, ou se doit d'être, réversible ou évolutif.

Les objets qui nous entourent occupent provisoirement un espace, avec un degré d'utilité toujours relatif, dont le concepteur est le manipulateur et l'arbitre, affectant à chacun un pouvoir de durée et sans l'illusion d'une pérennité impossible. C'est dans cet arbitrage, et quelques fois de manière arbitraire, que sont fabriqués les paysages dans lesquels on vit, qui forment le cadre de vie. Les concepteurs du futur rencontreront de nouvelles contraintes s'imposant à leur pouvoir car la finitude des espaces et la nécessité du recyclage des objets imposeront une prise en compte beaucoup plus active, dans le processus du projet, des dimensions de la durée et de la temporalité, en admettant de plus en plus une cohabitation d'objets incarnant les valeurs éternelles et d'autres dont la fonctionnalité ne sera que temporaire.

Plus que jamais, face à une pénurie des ressources, matières premières et finances, chaque acteur de projet aura la responsabilité d'évaluer les modifications qu'il propose au regard de ce qui est déjà là, en premier lieu, et en même temps dans la considération des autres actions et projets en cours sur le même territoire, dans des échelles d'espaces et de temps différentes, afin de participer à une transformation plus profonde et durable.

Pour que chacun puisse être acteur de la transformation des paysages, toute initiative isolée, toute démarche de projet plus structurée et collégiale, allant dans le sens de la valorisation des ressources et du cadre de vie, telle que définit la Convention Européenne du Paysage, doit être soutenue et encouragée, à tous les niveaux et échelles. C'est dans la somme d'actions publiques et privées, lentes ou rapides, innovantes ou traditionnelles, que le paysage trouvera ses nouvelles expressions.

Le paysage de l'après pétrole ne sera pas un espace ou un territoire figé, mais plutôt un espace mouvant, changeant, multifonctionnel, et nécessairement partagé, y compris avec le monde vivant.



« Regarde les éoliennes... » Difficultés mais nécessité d'une politique publique nationale du paysage

JEAN-PIERRE THIBAUT / AVRIL 2013

Après sa scolarité à l'ENA (1981–1983) et une première expérience du patrimoine culturel à la Ville de Paris, Jean-Pierre Thibault mène une carrière administrative au sein des services de l'Etat (Équipement puis Environnement) qui l'a conduit à aborder, des paysages du quotidien aux sites d'exception, les échelles d'intervention nationales, régionales et locales des questions paysagères. Il est membre de l'ONG Icomos-France¹, où il anime depuis 1996 le groupe de travail « Sites, paysages et espaces patrimoniaux ».

Regarde les éoliennes
Mon amour, comme elles sont belles
Comme le ciel est changeant
Et le vent impatient
De jouer dans tes cheveux
Et de faire plisser tes yeux

...

Dominique A,
album «Rue des Chansons», 2004.

Si l'on parle, dans ces pages, d'un « paysage de l'après-pétrole », c'est qu'il y a encore un « paysage du pétrole » dont certains archétypes méritent d'être évoqués afin que l'on sache sur quelle strate de l'écriture paysagère vont s'implanter les structures propres à la période qui s'ouvre. Ce premier panorama ainsi posé, on verra pour quelles raisons une politique publique du paysage peine à prendre son essor et à quelles conditions elle devrait néanmoins pouvoir émerger.

[1] Le Conseil International des Monuments et des Sites (ICOMOS) est une organisation internationale non gouvernementale, composée de professionnels, de représentants de collectivités territoriales, d'entreprises et d'associations, et qui oeuvre à la conservation et à la valorisation du patrimoine architectural et paysager à travers le monde. <http://france.icomos.org>

Des rubans de bitume, hier, aux grands moulins blancs d'aujourd'hui

Le « paysage du pétrole » est incarné par les autoroutes, ces doubles lignes de bitume qui se surimposent aux structures paysagères existantes dont elles brisent la logique visuelle et la fonctionnalité écologique avec une hautaine indifférence. Ce n'est qu'au seuil des années 1990 que l'action opiniâtre des « deux L » (Christian Leyrit, Directeur des Routes et Bernard Lassus, son paysagiste-conseil) réussira à donner à ces objets purement fonctionnels la valeur et l'évidence de nouvelles structures paysagères composant avec le relief ou révélant des structures anciennes disparues : l'« autoroute des Titans » entre Nantua et Bellegarde, les carrières de Crazanne remises à jour entre Saintes et Rochefort sont autant d'exemples d'un paysage du pétrole qui finissait par « faire paysage ».

Les moteurs thermiques sont mis à l'arrêt quand leurs possesseurs dorment, travaillent ou consomment. Le paysage du pétrole, ce sont donc aussi les « zones » d'habitation, d'activités ou de commerce, et de nouvelles silhouettes urbaines comme celle de Reims où la ZUP (Zone à urbaniser en priorité) a supplanté la cathédrale dans le premier regard que l'on a désormais sur la cité. Ce sont aussi ces interminables collections de hangars que l'on baptise « entrées de ville », ce sont enfin ces lotissements dont les formes hésitent entre la coquille de l'escargot et la raquette du tennisman...

Dans ces derniers cas, nulle politique de qualité paysagère n'est venue enrayer la banalisation de ces espaces aux formes standardisées, ignorants des cultures locales ou même des climats. Aujourd'hui, les jolis pavillons peinent à maintenir l'apparence d'une réussite sociale et les eldorados commerciaux commencent à prendre l'eau. Ainsi se compose ce que le magazine *Télérama* appelait dernièrement la « France moche »², qui est aussi, soyons en conscients, celle des pauvres. Pour résumer, il semble donc que, par bien de ses aspects, l'apport du « paysage du pétrole » à la stratification qualitative de nos espaces aura été fait de déstructurations et de nivellements culturels **plutôt que de contributions convaincantes** à la qualité du cadre de vie de nos concitoyens.

Peut-on espérer du paysage de l'après-pétrole qu'il ne procède plus par substitution ignorante d'une forme à une autre, mais par l'ajout d'une pierre originale à un édifice collectif de qualité ? Cette approche que l'on est tenté de dénommer « douce » est-elle présente dans les premiers signes et symboles paysagers de cet après-pétrole ?

Face à ces nouveaux défis, l'analyse paysagère réagit avec retard : les premières appréciations sur les fermes éoliennes ou photovoltaïques présentent des exemples malencontreux à partir desquels définir les éléments descriptifs

[2] *Télérama* N° 3135 du 13/02/2010.



de ce qu'il faut éviter. La notion de « saturation visuelle » rend compte de la densité excessive d'implantations qu'ont pu subir certaines unités paysagères dont la faible capacité de défense³ n'a pas su mettre un frein à des initiatives mal coordonnées. La notion de « concurrence visuelle », quant à elle, traduit le quasi-effacement d'une structure paysagère de qualité au profit d'un ensemble de mâts éoliens : l'alignement des façades et du clocher en briques rouges d'Avignonnet-Lauragais est désormais surligné d'une série de grands moulins dont la cinétique efface la perception de l'ensemble bâti préexistant. Exception faite des premières doctrines et chartes locales qui tentent de réfléchir à une logique d'implantation, il n'existe pas encore de corpus complet définissant les conditions d'une véritable contribution paysagère de ces nouveaux symboles de la nécessaire transition énergétique.

L'après-pétrole, dira-t-on, c'est aussi la réinvention de modes de transports ou d'habiter moins émetteurs en carbone : les lignes ferroviaires nouvelles bénéficieront à cet égard, on peut le souhaiter, de l'acquis apporté par le dessin ambitieux des autoroutes évoquées plus haut. En ce qui concerne les « écoquartiers », il serait souhaitable que le référentiel national du Ministère de l'Écologie fasse une place importante à la nécessaire qualité paysagère : la mixité sociale, les corridors écologiques et la sobriété énergétique ne

suffisent pas à constituer un bien-vivre, alors qu'un travail sur la morphologie du quartier ainsi que sur l'implantation et la forme des espaces de desserte peut donner à chaque habitant des repères de qualité qui donnent sens au lieu où il habite.

“ La référence au paysage devrait permettre d'imaginer et pas seulement de protester, de créer et pas seulement de regretter. ”

suffisent pas à constituer un bien-vivre, alors qu'un travail sur la morphologie du quartier ainsi que sur l'implantation et la forme des espaces de desserte peut donner à chaque habitant des repères de qualité qui donnent sens au lieu où il habite.

Instituer des paysages, créer au lieu de regretter

Nous venons de décrire la manière dont le paysage peut « réagir » aux transformations induites. Le paysage serait-il alors, au sens propre, une réalité d'ordre réactive, voire « réactionnaire », le beau paysage étant forcément celui d'hier ?

Tous les exemples cités plus haut procèdent d'une posture défensive. La notion de paysage est souvent convoquée par des riverains quand ils s'élèvent contre la perspective d'une transformation de leur espace. On observe rarement l'attitude

[3] Rivalités entre intercommunalités aux abords de Saint-Flour, par exemple, ou faible présence humaine dans un espace naturel au statut de protection peu contraignant, comme dans le Cézallier, au sud de la chaîne des Puys, en Auvergne...

qui envisagerait de traiter un nouvel équipement, une route ou une voie ferrée, non pas comme une incongruité à camoufler, mais comme un élément de composition à part entière du paysage. La référence au paysage devrait permettre d'imaginer et pas seulement de protester, de créer et pas seulement de regretter.

Il est vrai cependant que les travaux d'aménagement de l'espace qui ont transformé les paysages dans le dernier demi-siècle ont été marqués par un véritable déficit de conception : face aux remembrements, aux zones d'activité, aux ZUP comme aux systèmes de production des énergies renouvelables, le paysage a souvent été une arme de défense et rarement une revendication de progrès. Or l'enjeu actuel d'une politique paysagère est bien de *créer* des formes spatiales am-

“ Tous les efforts pour définir une politique paysagère globale se heurtent donc aux vents contraires de l'air du temps. ”

bitieuses pour demain et agréables à vivre dès aujourd'hui, qui sachent donner forme à la préservation durable du vivant dans un monde aux ressources limitées. S'en tenir au défensif, c'est s'interdire de savoir utilement

contribuer au monde de demain. S'enfermer dans la nostalgie, c'est proclamer son impuissance à relever des défis décisifs pour l'avenir de l'Humanité.

Pourquoi, alors, tarde-t-on tellement à franchir ce tournant ? Pourquoi, dans nos textes de Droit, associe-t-on systématiquement le substantif « paysage » et le verbe « préserver »⁴ ?

Les raisons pour lesquelles il est difficile de définir actuellement une politique publique du paysage peuvent se résumer à trois idées fondamentales : le paysage est une valeur de synthèse, or nos sociétés fonctionnent selon des principes de spécialisation verticale. Le paysage s'apprécie dans l'expérience sensible : dans nos sociétés, ce qui est sérieux doit être quantifiable. Le paysage est enfin une valeur collective, l'expression d'un projet conçu par une communauté humaine⁵ : nous vivons à l'heure de la compétition et de l'individualisme. Tous les efforts pour définir une politique paysagère globale se heurtent donc aux vents contraires de l'air du temps.

Ultime paradoxe, l'esprit défensif selon lequel se sont exprimées bon nombre de revendications paysagères vient se mettre en obstacle quand il s'agit d'élaborer

[4] Il ne s'agit pas ici d'écrire que toute préservation est à jeter aux orties ; on verra que la conservation de références, d'une mémoire des qualités et des savoir-faire du passé est un outil indispensable à toute politique publique du paysage : ce qui est en cause ici, c'est qu'une telle posture tienne lieu de politique d'ensemble.

[5] La Convention de Florence parle de « parties de territoires telles que perçue par les populations » : le pluriel employé signe l'essence collective de toute politique de paysage.



la définition d'ensemble d'une politique publique : comment pouvoir instituer une discipline aussi fondamentalement conservatrice en référence de principe pour des gouvernements qui se définissent, selon les cas, comme porteurs de « la réforme » ou « du progrès » ? Un quadruple handicap obère donc la pensée du paysage et se dresse en obstacle, dans l'esprit des décideurs, quand il s'agit de chercher à faire émerger une politique paysagère publique.

Les vents dominants de notre air du temps sont-ils tous contraires au Paysage ? Parmi ces vents qui font tourner nos belles éoliennes souffle *aussi*, et sans désespérer depuis deux décennies, la grande bourrasque du développement durable.

Ce concept met en avant la nécessité d'une transversalité des politiques, leur interconnexion géographique et fonctionnelle (le fameux « effet papillon ») ainsi que la coopération collective indispensable à la survie de l'espèce humaine (gérer une planète finie en impliquant tous ses habitants). Elle met aussi l'accent – ce qui a fait son succès public – sur la solidarité entre les générations et le lien entre le bien-vivre d'aujourd'hui et la nécessaire économie des ressources planétaires pour demain.

On peut traduire : il est urgent d'inventer un cadre de vie pour les Hommes d'aujourd'hui, qui soit porté par des valeurs collectives et qui représente la synthèse entre les aspirations contradictoires de nos contemporains. Traduisons encore : le paysage intègre les dimensions culturelle et sociale de l'Environnement soit, respectivement, les créations de l'Homme sur le territoire et le droit à un cadre de vie de qualité. Le paysage est aussi un pont entre les exigences des temps futurs en matière d'économies des ressources, de l'énergie et de l'espace, et la dimension du bien-être présent, dans un espace quotidien qui fasse sens et repère.

Le paysage, symbole et illustration des politiques de développement durable

Soulignons, à cet égard, l'intérêt d'inscrire cette potentielle politique publique du paysage dans le cadre et les missions du ministère en charge du développement durable, ministère que son renforcement récent a défini comme celui de la « synthèse territoriale » entre aménageurs et protecteurs. Afin de remplir ses missions dans les meilleures conditions, pourquoi ce ministère en charge du développement durable ne mettrait-il pas le paysage au coeur de son identité et de son projet, en cessant de réduire ce dernier au statut de « volet », ornement des politiques réputées sérieuses qui sectorisent et tronçonnent les nécessaires projets communs ?

Toute politique publique doit savoir proposer la cohérence de plusieurs instruments complémentaires afin de les faire jouer ensemble : disposer d'une connaissance suffisante du sujet, former des professionnels qualifiés dans la matière à traiter, disposer d'agents publics aptes à mettre en œuvre et/ou à contrôler

l'exécution de ces politiques, et bien sûr mettre en place un mixte judicieux de normes de droit, d'incitations fiscales et/ou d'interventions financières. S'agissant du paysage, il faut réussir à faire tenir ensemble les deux registres fondateurs d'une politique de qualité de l'espace : d'une part les territoires mémoriels de référence, autrement dit le patrimoine, qui donne les standards hérités ou le code culturel qui a configuré le territoire dans son passé, et d'autre part, les ter-

ritoires « du quotidien » qu'il importe de savoir construire ou (re)qualifier de façon inventive en intégrant les évolutions qu'ils connaissent ou les pressions qu'ils subissent⁶.

“ le paysage comme fondateur du projet de territoire ”

La connaissance des paysages français a fait de très importants progrès sur le plan méthodologique depuis vingt ans. L'instrument de ce progrès a été la méthode des Atlas de paysages⁷ promue par le ministère, souvent relayée sur le terrain par les collectivités locales. La définition des « unités paysagères », des « structures paysagères » et des « éléments de paysage » constitue aujourd'hui un socle de connaissances et d'outils fonctionnels qui forment un référentiel commun, il devra encore être diffusé ou mobilisé afin que les Atlas couvrent l'ensemble du territoire.

La formation des professionnels du paysage, c'est à dire de concepteurs et d'analystes compétents aux multiples échelles de cette discipline, a connu un développement et des progrès considérables : Versailles, Bordeaux, Lille, Blois et Marseille composent désormais un réseau d'écoles d'enseignement supérieur de paysage dont l'homogénéité reste à améliorer, mais qui a élaboré ses cursus en cohérence avec les normes internationales définies par l'IFLA⁸. Paradoxalement, le ministère en charge du paysage n'exerce aucune forme de tutelle ni de contrôle sur ces établissements de formation et de recherche, il y a là, de toute évidence, une anomalie à corriger.

L'organisation d'une filière de paysage cohérente dans les deux fonctions publiques en charge des territoires, la fonction publique d'Etat et la Territoriale, est un autre élément-clé de la réussite d'une telle politique, qui exigera les compétences techniques propres à la mettre en place, à la suivre et à la contrôler. Dans un domaine qui touche à la vie quotidienne des citoyens, acteurs nécessaires de la qualité de leur cadre de vie, les collectivités locales jouent dès à présent un rôle

[6] De tels projets de paysage se définissant comme des « inflexions de processus » ou « inflexus » selon la démarche théorisée par Bernard Lassus. Voir notamment sa contribution « Autour des valeurs paysagères » dans l'ouvrage collectif « Paysages, territoires d'intentions », L'Harmattan, 1999, pp 153-165.

[7] V. Brunet-Vinck, Méthode pour les Atlas de paysages, 2004, 127 p. Disponible sur www.developpement-durable.gouv.fr/Atlas-de-paysage.html

[8] International Federation of Landscape Architects, « Guidance document for recognition or accreditation », 2008.



majeur. Du côté de l'Etat, un recensement des compétences et des recrutements spécifiques ont commencé à s'opérer, mais il reste à offrir aux agents dont le paysage est (ou est devenu) la spécialité, des carrières en rapport avec la place cruciale qui doit lui revenir⁹. Du côté de la fonction publique territoriale, tout reste également à accomplir pour recenser les compétences, identifier les formations et promouvoir des opportunités de carrière à toutes les échelles concernées.

Examinons à présent les éléments proprement dits d'une politique publique du paysage. Elle serait d'abord fondée sur un regard nouveau en matière de politique patrimoniale, afin de dépasser la posture défensive qui, on l'a dit, constitue un obstacle notable à la mise au jour d'une politique paysagère digne de ce nom en France. L'excellent intitulé des « lieux de beauté et de mémoire » inventé en 2006¹⁰ pour commémorer le centenaire de la première grande Loi française sur les paysages doit être manié avec prudence car la beauté socialement reconnue et consacrée ne saurait se réduire à la seule mémoire. La Loi sur les sites n'est pas vouée au seul « arrêt sur image » mais est apte à gérer des expériences vivantes : sa plasticité lui en donne la possibilité avec des autorisations au cas par cas, d'ailleurs accordées dans neuf cas sur dix. Cette loi qui sait gérer l'émergence d'un projet nouveau sur un territoire et le conduire en bonne harmonie avec l'existant n'est, en revanche, pas armée pour s'occuper de l'abandon d'un espace par ses gestionnaires de droit commun, notamment les agriculteurs et les forestiers¹¹. Il faudrait donc imaginer des dispositifs permettant l'allègement procédural (déconcentration des autorisations) et la corrélation de la protection avec une exonération fiscale vraiment incitative et/ou l'allocation de primes spécifiques.

Pour que l'exigence de qualité trouve également sa place dans la quotidienneté de la vie publique, il faut donner une place centrale au paysage dans l'aménagement de droit commun et, en particulier, mettre fin à la politique du « volet » qui consiste, dans les documents de planification, à considérer le paysage comme « un des enjeux » à prendre en compte au même titre que le logement, les risques, les déplacements ou l'eau. La multiplicité de ces « prises en compte » et le caractère non quantifiable du paysage tendent immanquablement à reléguer en toute fin de liste – et à la simple vertu décorative – l'exigence de cohérence de l'espace et de qualité des aménagements. Il est urgent d'abolir cette relégation et de poser le paysage comme *fondateur du projet de territoire*. Discipline de synthèse, apte à mobiliser l'expertise savante aussi bien que l'appréciation citoyenne et à favoriser le débat comme les échanges de compétences, le paysage a vocation

[9] On retrouve une telle recommandation, pour l'instant non suivie dans les faits, dans le rapport, coordonné par Catherine Bersani, rendu en juillet 2009 sur la politique des Grands Sites (rapport CGEDD N° 005630-01, proposition N° 7 développée p. 36).

[10] Un « beau livre » portant ce titre et préfacé par Didier Decoin a été publié cette année-là et à cette occasion aux éditions De Vecchi.

[11] Le système des autorisations préalables n'est aujourd'hui complété par des dispositifs de confortement des activités productives fondatrices des structures paysagères que dans les Opérations Grands Sites (Marais Poitevin, St Guilhèm le Désert...); par nature, celles-ci ne concernent qu'une partie minoritaire des sites classés...

à devenir la pierre angulaire des projets ; il suffirait pour cela d'une très courte modification du Code de l'Urbanisme.

Plus complexe serait sans doute la prise en charge juridique des structures ou des éléments paysagers eux-mêmes. On peut en effet remarquer que le Code de l'Urbanisme dispose d'une boîte à outils extrêmement complexe pour décrire le bâti : hauteurs des immeubles, distance aux limites parcellaires, aspects extérieurs, etc., tandis que l'espace non-bâti se résume à une catégorisation binaire : « espace construit » ou « non construit », à l'intérieur duquel on distingue « espace boisé » ou « non boisé ». Un affinement du Code pourrait donc utilement être mis à l'étude pour que ce dernier **puisse aider le planificateur local à préciser certaines caractéristiques** précises de l'espace non bâti, constitutives des structures paysagères existantes *ou souhaitées* par les acteurs locaux (prairies, marais, bocages, etc.).

La politique publique du paysage devra ainsi constituer un alliage de normes juridiques et d'incitations financières, d'animations locales et de débats menés par des spécialistes publics ou privés. Le tout devra évidemment être fondé sur une connaissance systématisée de la matière et sur une évaluation régulière des progrès accomplis, cette évaluation résultant au moins autant de concertations nationales et locales que de tableaux d'indicateurs.

Paysages pour une société durable...

L'ère de l'après-pétrole verra-t-elle l'avènement d'une politique paysagère publique dépassant le caractère défensif et conservateur qui a jusqu'ici caractérisé les interventions citoyennes ou collectives dans ce domaine, afin de promouvoir un espace de vie durable pour les hommes de demain ? Les premiers symboles de cet âge prometteur ont suscité de préoccupantes préventions, la référence au paysage ayant été le principal argument pour venir contester les nouveaux éléments de paysage post-pétroliers, il est vrai plus souvent fruits d'aubaines marchandes que de projets collectifs locaux.

Le défi à relever est donc d'importance : la société du durable, de l'économie des ressources, de la coopération et des solidarités locales et planétaires sera-t-elle capable de se doter d'un projet paysager d'ensemble, localement déclinable et correspondant aux valeurs ainsi émergentes ? Dans le même temps, et en rétroaction, ce projet sera-t-il capable de porter ces valeurs, de faciliter leur compréhension et leur prise en charge par tous, par l'approche sensible et culturelle de l'écologie, par l'exaltation de la diversité des sociétés humaines dont la notion de paysage est évidemment inséparable ?

Ces pages n'ont d'autre ambition que d'avoir posé quelques jalons sur les voies que le paysage peut ainsi tracer à l'usage des décideurs publics.



Penser l'avenir des paysages : un défi pour les politiques publiques de l'énergie ?

VINCENT PIVETEAU / AVRIL 2013

Vincent Piveteau est directeur de l'École nationale supérieure de paysage de Versailles et ancien conseiller à la Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale (DATAR).

Le paysage peut-il être une manière de poser la question de notre avenir énergétique ? Peut-il même être le prisme de nos politiques énergétiques ? C'est le parti (ou le pari) à la fois fou et salutaire de ce numéro de la Collection « Passerelle ».

Il est insensé, si l'on s'en tient à l'observation des faits. Qu'on regarde ne serait-ce que les derniers débats sur l'énergie (Grenelle de l'environnement, débat sur la transition énergétique) pour s'en convaincre. Le paysage est rangé au rayon des accessoires inutiles, quand il n'est pas vu comme une entrave dans l'adoption des choix énergétiques (par les oppositions qu'il suscite : aux éoliennes, aux champs photovoltaïques, etc.)

Mais il est indispensable si l'on prend acte des connivences entre énergie et paysage ; et si l'on mesure ce qu'une réflexion sur le paysage permet d'appréhender, en termes d'échelles d'espace et de temps – dimensions essentielles dans toute réflexion prospective.

L'énergie abondante, condition de l'expérience paysagère

On a souligné à l'envi les effets d'une énergie abondante et bon marché sur les transformations radicales de notre espace. La motorisation agricole, couplée à l'usage d'engrais et de produits phytosanitaires de synthèse (lesquels incorporent de l'énergie fossile) ont provoqué une mutation dans la physionomie des terri-

toires ruraux. Avec elle, et en contrepartie d'une augmentation des productions alimentaires, on a assisté à une perte majeure de diversité, tant au niveau des espèces que des espaces. Simplification des systèmes et appauvrissement du paysage. Le diagnostic a été parfaitement conduit (voir les analyses de Régis Ambroise et François Letourneux dans ce numéro) pour qu'on n'y revienne pas. Il reste que le pétrole, cette énergie incorporée à notre mobilité, est aussi un acteur essentiel de la redécouverte des paysages. Au fond, si on peut parler avec une telle force, et avec le sentiment de pouvoir être entendu, des enjeux paysagers, c'est bien parce que la mobilité généralisée, démocratisée, nous a donné accès à une expérience sensible commune.

Julien Gracq, à qui l'on doit ces visions vagabondes et intimes du territoire, ne confesse-t-il pas, dans les *Carnets du grand chemin*, le lien fondateur de la voiture et du paysage : « Je me sens toujours animé d'une espèce d'allégresse quand je me trouve sur la route ».

Pareillement, l'histoire aérienne est l'occasion d'une redécouverte du paysage, dont Jean-Marc Besse analyse les étapes à travers la photographie aérienne : « Si l'avion et la photographie aérienne font de nouveau chanter le monde, ils contribuent également à mieux définir le paysage ». Et comment ne pas citer Pierre Deffontaines et Mariel Jean-Brunhes Delamarre qui, dans *l'Atlas aérien de la France*, voient dans la vue d'avion le moyen de libérer l'observateur des contingences de la vision au ras du sol. Il faut s'élever et tout s'éclaircit.

La généralisation de la voiture, la démocratisation du vol aérien ont des effets tout à fait désastreux sur notre empreinte carbone, mais n'ont-ils pas permis de développer une expérience paysagère partagée ? L'énergie abondante a transformé et appauvri nos paysages, mais n'en a-t-elle pas simultanément fait un bien commun et l'enjeu d'une politique ?

Le paysage, condition de compréhension des enjeux énergétiques

C'est vraisemblablement Jean Brunhes qui fut en France le premier à parler du paysage du pétrole. « Il y a ainsi », écrit l'auteur de la *Géographie humaine* (1934), « nouvellement créé, un paysage-type du pétrole ». Sa spécificité tient à « la forêt de grandes pyramides quadrangulaires des puits de forage, [aux] grands réservoirs à naphte » « [aux] gros pipe-lines », « [aux] stations maritimes de ravitaillement de mazout, à la flotte pétrolière qui couvre nos mers ». Il est à noter que Brunhes, comme Deffontaines du reste dans son *Atlas aérien de la France*, limite la qualification de « paysage du pétrole » aux seules installations vouées à son exploitation, son transport ou sa transformation. On pourrait rajouter aujourd'hui, dans le même ordre d'idée et de manière provocatrice, les marées noires et leurs traces. Tout à la caractérisation des faits qui permettent



de décrire les formes d'occupation humaine de la terre, Brunhes voit dans ces paysages l'archétype du « fait d'économie destructive ». C'est l'image de la perforation, dont le « trou » est l'emblème. « Le trou est fait par l'homme pour enlever et arracher, une fois pour toutes, des substances minérales [...] ; le trou est, à la lettre, une marque d'économie destructive ».

Mais cette vision circonscrite, à petite échelle, n'est qu'un aspect du paysage du pétrole.

On sait que cette énergie abondante a eu des conséquences sur les paysages agricoles (voir supra) mais surtout sur notre mobilité. La diminution tendancielle du coût des transports durant des décennies a favorisé un double mouvement de polarisation des activités et d'étalement urbain. Le paysage de la grande échelle en est profondément marqué et profondément révélateur (développement des infrastructures, artificialisation des terres).

On sait enfin que le pétrole a eu des effets géopolitiques majeurs, déterminant des frontières dont la visibilité dans l'espace est souvent apparente et, plus encore, le tracé disputé. Depuis le partage de l'empire ottoman par les accords secrets de Sykes-Picot, la conférence de San-Rémo et le traité de Sèvres au début des années 1920, jusqu'au conflit entre le nord et le sud Soudan ces toutes dernières années, le paysage du pétrole imprime sa marque physique dans l'espace et le paysage.

Cette invitation à regarder à plusieurs échelles les effets d'une ressource abondante, telle qu'y invite la notion de paysage, nous rend vigilants sur les enjeux de l'avenir énergétique. Gardons-nous de limiter notre horizon de vue, d'ana-

“ Il n’y a pas un, mais « des » après-pétrole possibles. ”

lyse et de compréhension aux seuls « sites » d'exploitation. Penser le paysage de l'après pétrole, ce n'est pas seulement penser l'intégration spatiale ou la trace visible de telle ou telle installation : parc éolien, champ photovoltaïque, ou zone d'extraction de produits fossiles. C'est penser les conséquences spatiales des choix énergétiques que nous faisons. Quelles sont les formes urbaines, quelles sont les nouvelles frontières géopolitiques que nous sommes en train de fabriquer ou qui pourraient être issues de nos orientations énergétiques ?

Penser l'après-pétrole au prisme du paysage

Trois raisons au moins invitent à raisonner l'après-pétrole à l'aune du paysage. D'abord d'un point de vue opératoire et pragmatique. La question de l'après-pétrole réinterroge un métier. Derrière le paysage, il peut y avoir du paysagisme,

c'est-à-dire de l'action professionnelle du paysagiste, qu'elle soit directe (quand il intervient comme maître d'œuvre) ou indirecte (à travers le conseil, la production de recommandations). L'empreinte énergétique des aménagements ou des transformations proposées par le paysagiste ne saurait rester une question sans réponse. Comment gérer dans le temps les flux de matière, la nature des interventions, la mobilisation des ressources (sol, végétal, eau) qui soient les plus économes possibles ? Quel contenu donner aux boucles locales dans les projets ? Gilles Clément en exprime poétiquement l'enjeu en évoquant la notion « d'énergie contraire » : « Toute énergie distribuée pour contraindre la nature peut être assimilée à une énergie contraire. L'énergie contraire s'oppose à l'énergie propre dont dispose chaque être pour se développer. Les pratiques réputées douces tentent de minimiser les dépenses d'énergie contraire et d'exploiter au mieux l'énergie propre ». (*Manifeste du tiers paysage V, Enjeux du tiers paysage*. 2004). Il y a, en la matière, un besoin avéré de recherches et de capitalisation méthodologique sur la base des expériences en cours. C'est une écologie du projet qui est à instrumenter.

La deuxième raison tient au rôle que peut jouer le paysage dans une prospective énergétique. A travers la question du paysage, on peut réinterroger la teneur des scénarios de l'après-pétrole. Car il faut le souligner, il n'y a pas un, mais « des » après-pétrole possibles. Et chacun d'eux peut, au prisme du paysage, être évalué en termes de soutenabilité. Quelles qualités d'espaces pourrions-nous produire dans un premier scénario qui serait celui des énergies fossiles non conventionnelles ? Quels sont les nouveaux paysages des aires de production ? L'effet rebond permis par une énergie à nouveau abondante ne pourrait-il pas accélérer les phénomènes de métropolisation à grande échelle ? Et comment seraient absorbées spatialement les transformations climatiques qui ne manqueraient pas de s'accroître ? Dans un second scénario de substitution au pétrole d'une énergie à base de biomasse, quelles seraient les conséquences sur la forme, l'organisation et la cohérence de l'espace agricole ? Les campagnes seraient-elles soumises à la production intensive de carburants de deuxième génération, laissant aux périphéries des villes le développement d'une fonction alimentaire à la fois interstitielle et stratégique ? Dans un troisième scénario, enfin, celui de la sobriété énergétique, quelle nouvelle topologie des lieux serait-on en capacité d'inventer, et quelles reconversions pourrait-on offrir aux territoires dont le développement repose sur une énergie abondante ? On le voit sur ces exemples (qui n'épuisent pas le sujet !) : le questionnement paysager peut apporter des éléments de discernement dans les choix de politiques énergétiques.

La troisième force du paysage renvoie à des considérations relevant plus de notre rapport au temps long. Autant le pétrole est un emblème de la modernité, autant le paysage est un moyen de dépasser la crise de la modernité.

A l'ancien régime d'historicité (celui de « l'istoria magistra ») pour qui la lumière vient du passé, s'est substitué à partir des lumières et de la révolution le régime de la modernité, qui fait de « l'horizon d'attente » (pour reprendre le terme de



R. Koselleck) et du progrès le moteur de l'histoire. La lumière vient du futur (F. Hartog). Le Pétrole a servi la modernité, comme l'illustre au premier degré cet extrait emprunté à *La bataille de l'énergie* d'Henry Peyret, publié en 1964 aux Presses universitaires de France : « Le Pétrole doit sa fortune au moteur à explosion et au moteur Diesel qui vont donner à notre civilisation industrielle une impulsion nouvelle, accroître son rythme d'expansion et son confort, lui ouvrir les horizons interplanétaires, sans en modifier profondément la structure ». Or la modernité est en crise. L'horizon des ruptures écologiques et financières désavouent la croyance béate dans « le » progrès. L'historien Bernard Lepetit, bien avant leur expression paroxysmique, l'exprimait ainsi dans *Les formes de l'expérience* (1995) « La croyance en des temps nouveaux repose de plus en plus sur des attentes qui s'éloignent de toutes les expériences antérieures. Au point de rupture, quand le projet et l'expérience ne communiquent plus, l'idée de progrès qui relie au passé un avenir meilleur devient douteuse. Il en résulte une perte de sens du présent, écartelé entre un passé qu'on ne souhaite pas reconduire à l'identique et un futur indiscernable ». Le futur n'a plus de force d'appel. Quand le futur n'éclaire plus, le passé devient obscur. On tombe alors dans le présentisme, un temps qui n'a de perspective qu'en lui-même. (F. Hartog). Le paysage peut être à cet égard un objet de « reliance » dans la crise de la modernité : objet de bien commun, espace qui exprime un état hérité, en même temps qu'un potentiel, le paysage crée une liaison obligatoire et en même temps multiple entre un temps hérité et un temps qu'on peut construire.

Le paysage, défi des politiques publiques

Si le paysage trouve encore peu sa place dans les réponses apportées par les politiques publiques pour faire face aux enjeux énergétiques, c'est qu'il entre mal dans un raisonnement de type « filière ». Or quoiqu'on en dise, ceux-ci ont eu tendance à se renforcer. Sans doute pour deux raisons au moins. D'une part, les débats se technicisent, se spécialisent et contribuent à disqualifier des approches transversales, plus complexes. D'autre part, le temps de la réponse politique est toujours voire davantage contraint, et donc favorable aux systèmes verticaux qui peuvent proposer une mobilisation maîtrisée.

Mais on l'a bien vu au fil des articles de ce dossier, c'est bien un changement de mode de vie, de rapport au vivant, de rapport au monde qu'il s'agit d'entamer. Le paysage peut être un moyen d'y parvenir. Reste à le mobiliser. Les auteurs de ce numéro espèrent y avoir encouragé le lecteur.

FILMOGRAPHIE

Cette filmographie a été réalisée par l'association « Autour du 1er mai »

www.autourdu1ermai.fr

Agroforesterie

*Fabien Liagre, Nicolas Girardin,
2009, France, 65 mn*

Tourné sur deux années, en France et en Espagne, ce film est un tour d'horizon des principales questions que suscite l'association des arbres à des cultures ou à de l'élevage. À l'écoute des agriculteurs, des éleveurs, des techniciens, des collectivités, des chercheurs, Fabien Liagre et Nicolas Girardin interrogent la crédibilité de l'agroforesterie en réponse aux questions agronomiques, environnementales, sociales et économiques d'aujourd'hui.

Comme l'abeille qui fait tourner la terre

*Hitomi Kamanaka, Japon/Suède,
2010, 116 mn*

Ce documentaire aborde l'indépendance énergétique en Suède et au Japon : A Iwaishima, petite île du Sud-Est du Japon, les habitants ont passés les 28 dernières années à s'opposer à la construction d'une centrale nucléaire. Entre temps, la Suède a renoncé à l'énergie issue du pétrole et du nucléaire, et poursuit l'utilisation des énergies renouvelables.

Les Collines du Bas Oubangui se remettent au vert

*Diedonné Kete,
2010, République centrafricaine, 30 mn*

En plus de leur beauté, les collines contribuent au bien être des hommes à qui ils apportent bon climat, eau douce, absence d'inondations, végétation et air pur. Mais la folie des hommes n'a pas épargné ce petit coin de paradis que sont les collines du Bas Oubangui. Des actions en faveur de sa réhabilitation ont été entreprises, de bonnes volontés se sont manifestées et quelques résultats probants ont été constatés. Mais il reste encore des choses à entreprendre pour que les collines redeviennent ce qu'elles étaient auparavant.

« Dessine-moi un paysage bio ». Paysages et agricultures biologiques

*Lamia Otthoffer, Nathalie Arrojo,
2012, France, 70 mn*

Le mode de production de l'agriculture biologique organise-t-il un espace spécifique ? Produit-il des paysages particuliers ? Y a-t-il un nouveau modèle paysager en devenir ?

En transition 1.0. De la dépendance au pétrole à la résilience locale

*Emma Goude,
2009, États-Unis, 50 mn*

Un film documentaire sur les villes en transition, qui montre une vision pratique pour créer une société de l'après-pétrole, post-consumériste, ou les gens font changer les choses. C'est un film optimiste, axé sur des solutions pratiques, locales, transposables concrètement dans la vie de tous les jours. In Transition 1.0 est le premier film détaillé sur le mouvement des villes en transition. Il a été filmé par ceux et celles qui font partie de ce mouvement.

Jardiniers clandestins

*Mélanie Pitteloud,
2010, Canada (Québec), 13 mn*

Agir plutôt que revendiquer : à Montréal, trois jardiniers clandestins se réapproprient leur ville en faisant du "guerilla gardening". Par désobéissance civile, ils cultivent des espaces publics afin de reverdir le béton, préserver la biodiversité urbaine et réinventer le visage de leur quartier et de leur ville.

Paysages manufacturés

*Jennifer Baichwal,
2006, Canada, 86 mn*

Lors d'un voyage en Chine, le photographe canadien Edward Burtynsky documente les effets néfastes de la pollution et de l'industrialisation sur les paysages naturels. Ce documentaire est à la fois une oeuvre d'art et une réflexion sur l'industrialisation, la mutation des paysages et la condition humaine.

« Boischaud, si tu savais... Réflexions sur l'avenir du bocage en Boischaud sud »

*Philippe Henry, France,
2009, 37 mn*

Ce film prouve que l'agriculture écompatible existe. Le film de Philippe Henry décrit avec bonheur les coins secrets d'un territoire où l'arbre est roi. L'homme règle la nature sans la brutaliser.
www.lacompagniedupaysage.fr/Boischaud-si-tu-savais-le-resume.html

LES SITES AYANT NOURRI LA RÉDACTION DES ARTICLES DU NUMÉRO

- **Association des paysagistes Conseils de l'Etat**
www.paysagistes-conseils.org
- **Association Française Arbres & Haies Champêtres**
<http://www.afahc.fr/>
- **Atlas de Paysages–Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie**
www.developpement-durable.gouv.fr/Atlas-de-paysage.html
- **La Bergerie de Villarceaux**
www.bergerie-villarceaux.org
- **Collectif Paysage(s)**
www.collectifpaysages.org
- **La Convention Européenne du Paysage**
www.coe.int/t/dg4/cultureheritage/heritage/landscape/default_fr.asp
- **CITEGO (Cités, Territoires, Gouvernance)**
www.citego.info
- **La Compagnie du Paysage**
www.lacompagniedupaysage.fr
- **Conseil général de l'environnement et du développement durable**
www.cgedd.developpement-durable.gouv.fr
- **Ecole Nationale Supérieure du Paysage– Versailles**
www.ecole-paysage.fr
- **Espace Rural et Projet Spatial**
<http://espacerural.st-etienne.archi.fr>
- **Federation Française du Paysage**
www.f-f-p.org
- **Fédération Nationale des Conseils d'Architecture, d'urbanisme et de l'environnement**
<http://fncaue.fr>
- **Fédération des Parcs naturels régionaux de France**
www.parcs-naturels-regionaux.fr
- **Fondation pour la recherche sur la biodiversité**
www.fondationbiodiversite.fr
- **La manufacture du paysage**
www.lamanufacturedespaysages.org
- **Paysages de France**
<http://paysagesdefrance.org>
- **Réseau des grands sites de France**
www.grandsitedefrance.com
- **Réseau « paysage et urbanisme durable » de Mairie–conseils (Caisse des dépôts)**
www.mairieconseilspaysage.net
- **Solagro, Projet Afterres 2050**
www.solagro.org/site/446.html
- **Villes en transition**
<http://villesentransition.net>
- **Volubilis**
www.volubilis.org



Ritimo

21 ter, rue voltaire – 75011 Paris
Tel : +33 (0)1 44 64 74 16
animation@coredem.info
www.ritimo.org



La Compagnie du Paysage

«La Font Bûcher»
36 170 La Chatre l'Anglin
Téléphone : 33 (0)2 54 24 88 39
compagniedupaysage@yahoo.fr
www.lacompagniedupaysage.fr

Paris, Mai 2013

Coordination

Odile Marcel / Baptiste Sanson

Comité éditorial

Odile Marcel / Baptiste Sanson / Régis Ambroise / Yves Gorgeu / Mathilde Kempf / Armelle Lagadec / Julien Woessner / Suzanne Humberst / Justine Peullemeulle

Conception graphique et mise en page

Guillaume Seyral

Impression

Corlet

01 42 94 80 08

Droits de reproduction

La reproduction et/ou la traduction dans d'autres langues de ce numéro sont non seulement autorisées mais encouragées à la condition de mentionner l'édition originale et d'en informer Ritimo et La Compagnie du Paysage.

Illustrations

Sauf mention explicite du contraire, toutes les illustrations de ce numéro sont des images sous licence Creative Commons (CC). Nous remercions les auteurs pour nous avoir fourni des photos, des images et des cartes.

Nous remercions, plus particulièrement, ET ALORS – Architecture et recherches urbaines.
www.etalors.eu

Les derniers numéros de la Collection Passerelle :

- N°8/2012 : L'efficacité énergétique à travers le monde, sur le chemin de la transition (Co-édition avec Global Chance)
- N°7/2012 : Le Logement en Europe, Délogeons la crise ! (disponible en français et en anglais)
- N°6/2012 : Version actualisée : Les biens communs, modèles de gestion des ressources naturelles (anglais et portugais)
- N°5/2011 : Le pouvoir des entreprises Transnationales

Qu'un pic pétrolier soit imminent ou bien improbable, il reste que la raréfaction et le coût grandissant des énergies fossiles ouvrent une ère de transition énergétique qui appelle de nouvelles façons de vivre et d'habiter, de produire des richesses et de gérer les ressources naturelles.

Le paysage permet de comprendre comment fonctionne une société, c'est un outil pour prévoir ses évolutions. Nous avons donc ouvert nos pages à ceux qui façonnent et façonneront les paysages afin de rassembler les savoir-faire qui tracent dès à présent le terrain possible d'un « après pétrole » offrant à tous, incarné dans l'espace par le multiusage des lieux de la terre et des territoires, la lisibilité d'un nouveau rapport à la nature et l'évidence revenue de biens communs pacifiquement partagés. Prenant mieux en compte les caractéristiques de chaque milieu, l'aménagement de l'espace est-il en passe de devenir une dimension incontournable du développement durable ?

L'association *La Compagnie du Paysage* rassemble les citoyens et professionnels concernés par le développement local, la question du durable et de la participation. Elle réunit les amoureux du territoire, amateurs d'une nature travaillée par l'homme, respectueuse de ses équilibres et à la recherche de nouveaux savoir-faire pour préserver la planète et respecter ses habitants. www.lacompagniedupaysage.fr

Philosophe et écrivain, professeur des universités, Odile Marcel a fondé *La Compagnie du Paysage* afin de fédérer les compétences qui peuvent impulser le développement local et en animer le projet de société. Elle est la coordinatrice de ce numéro.

Ritimo

L'association Ritimo anime la Coredem et est éditeur de la Collection Passerelle. Ritimo est un réseau d'information et de documentation pour la solidarité et le développement durable. Dans 90 lieux en France, Ritimo accueille le public, relaie des campagnes citoyennes, propose des animations, et des formations. Ritimo s'engage dans la diffusion d'information et de documentation sur le Web via son site : www.ritimo.org



La collection Passerelle est réalisée par Ritimo avec l'appui de la Fondation Charles Léopold Mayer pour le Progrès de l'Homme dans le cadre de la Coredem.

Prix : 10 euros ISBN : 2-914180-50-0